
GAUDEO.





447 Affaires de l'Angleterre et de l'AMERIQUE, 1776, complete in 24 "cahiers," divided into 8 tomes, and bound in 17 vols. 8vo., very fine copy, French calf, gilt. à Anvers, 1776

This remarkable collection is so little known (from its great scarcity), that no satisfactory account of it exists. It has been supposed that it was an imitation or translation of the American Remembrancer, but a slight examination will show that the contents are quite different. It appears to have been all printed in one year, and though it bears the name of "Anvers," was probably printed at Paris. Among the Editors (according to Barbier) were *Franklin*, *Court de Gebelin*, *Robinet*, &c. The present fine and complete copy is in 17 *vols*. Mr. Rich says, "It appears to have extended to 15 vols. A copy of this scarce work is in the Library of Harvard College." It is singular that a work of this size should have been carried on without attracting more notice. It is indispensable for the History of the Revolution.

vol. 1-111 at B.L.

AFFAIRES
DE L'ANGLETERRE
ET DE L'AMÉRIQUE.

N°. Ier.





A ANVERS.

M. DCC. LXXVI.


GAUDEO.

AVERTISSEMENT.

EN peu de mots voici le plan de ce nouvel Ouvrage : c'est un Recueil chronologique de faits & de discussions pour servir à l'Histoire politique de l'Angleterre & de ses Colonies. *Sans autre préambule, on se borne à observer, relativement aux troubles actuels de l'Amérique, que l'époque d'où l'on part, savoir celle des traités de l'Angleterre avec des Princes étrangers pour des troupes auxiliaires, est le vrai moment où les affaires de cette Puissance avec ses Colonies commencent à devenir généralement intéressantes, s'il est vrai que par l'effet nécessaire du nouveau caractere que les Traités ont fait prendre à cette querelle, les Américains, freres des Anglois, ne puissent plus être que leurs émules ou leurs esclaves.*

Tout ce qui nous reste donc à dire c'est que ce Recueil se débitera par cahiers; mais qu'on ne peut ni en déterminer le nombre, ni s'astreindre à aucun terme fixe. Ce désavantage sera peut-être racheté, quant à la partie des discussions, par le mérite de l'impartialité, qui ne s'ar-

range pas toujours avec les obligations rigoureuſes du retour périodique. En ſe ménageant plus de liberté à cet égard, on pourra retarder ou avancer la publication de chaque cahier, ſelon le plus ou moins d'eſpace dans lequel le pour & le contre ſe ſeront développés.



AFFAIRES DE L'ANGLETERRE ET DE L'AMÉRIQUE.

1776.

PRÉCIS

Des clauses pécuniaires des Traités pour les Troupes Auxiliaires.

TRAITÉ avec le Duc de Brunswick, signé le 9 Janvier.

NOMBRE d'hommes d'Infanterie, ...	3964.	4,300.
Cavalerie à pied, ...	336.	

Le départ d'une moitié est fixé au 15 Février, & de l'autre à la fin de Mars: la premiere pour arriver au port d'embarquement le 25 Février, & l'autre le 10 Avril.

L'argent de levée : trente rixdales pour chaque homme ; la rixdale à 4 f. 9 d. $\frac{3}{4}$ fterling, ce qui fait pour les quatre mille trois cents hommes, 31,040 l. 12 f. 6 d. fterl. (732,762 l. 5 f. 10 den. argent de France *).

Le fubfide du Duc, 64,500 rixdales par année, ou 15,520 l. 6f. 3d. fterl. (366,381 l. 2 f. 11 d. de France), tant que fes troupes feront à la paye de la Grande-Bretagne, & le double de cette fomme pendant deux ans, lorfqu'on ne payera plus fes troupes.

* La réduction eft calculée fur le pied de 30 den. & demi pour un écu de 3 liv.

Traité avec le Landgrave de Heffe, figné le 15 Janvier.

Nombre d'hommes d'Infanterie... 12,394.
Départ le 15 Février & le 15 Mars.

L'argent de levée : vingt rixdales par homme : la rixdale à 4 f. 9 d. $\frac{3}{4}$: ce qui fait pour les douze mille trois cents quatre-vingt-quatorze hommes 89,469 l. 3 f. 9 d. fterling ; (2,112,059 liv. 10 f. 2 d. de France).

Le fubfide du Landgrave, 450,000 rixdales de banque par année, à 4 f. 9 d. $\frac{3}{4}$ fterling, 108,281 l. 5 f. fterling ; (2,556,147 l. 10 f. 10 d. de Fr.) Le Landgrave recevra ce fubfide encore pendant un an après que fes troupes lui auront été rendues.

Traité avec le Prince Héréditaire de Heffe, Comte de Hanau, figné le 15 Février.

Nombre d'hommes d'Infanterie .... 668.
Départ le 20 Mars.
L'argent de levée : trente rixdales à 4 f. 9 d. $\frac{3}{4}$,

isant pour les six cents scixante-huit hommes ,822 l. 2 s. 6 d. sterling, (113, 833 l. 15 s. d. de France).

Le subside annuel 25,000 rixdales, faisant ,015 l. 12 s. 6 d. sterling; (142,008 l. 3 s. 1 deniers de France, & sur le même pied u'au Landgrave.

RÉCAPITULATION.

Brunswickois, ...	3,964.	4,300.
Cavalerie à pied, ...	336.	
Hessois du Landgrave,	12,394.	13,062.
Du Prince Héréditaire, ..	668.	
TOTAL des Auxiliaires,		17,362.

Nombre des troupes Angloises destinées au service de l'Amérique, suivant les Etats présentés à la Chambre des Communes par le ord Barrington, secrétaire de la guerre, ...	25,000.
TOTAL des Troupes,	42,362.

Débats de la Chambre des Communes sur les Traités. 29 Fév.

Le Lord North demande qu'il soit fait lecture des Traités conclus entre Sa Majesté & le Landgrave de Hesse-Cassel, le duc de Brunswick & le prince Héréditaire de Cassel. La lecture faite, ce Lord propose d'envoyer au comité des subsides la copie du traité signé à Cassel le 15 Janvier 1776, entre Sa Majesté & le Landgrave de Hesse-Cassel. Après avoir développé le plan général du traité,

29 Fév. sa néceſſité & les effets ſalutaires qu'on devoit en attendre, il ajoute :

» Toute l'affaire ſe réduit à ces trois queſtions, trop ſimples toutes trois pour donner lieu à beaucoup de diſcuſſions. A t on eu beſoin de troupes étrangeres? Les conditions auxquelles on a obtenu ces troupes ſont-elles avantageuſes ? Leur nombre ſuffira-t-il pour l'exécution des opérations projettées ?

D'abord, comme le Parlement a pour principal objet de réduire l'Amérique à un état conſtitutionnel d'obéiſſance, l'adminiſtration, en prenant des troupes étrangeres, n'a eu pour motif que l'exécution prompte & ſûre d'un projet ſi louable; & il auroit été impoſſible de lever une armée dans le Royaume auſſi promptement & à auſſi bon compte que chez l'Etranger.

» A l'égard du ſecond article, j'obſerverai, non ſeulement par rapport au bon marché, vis-à-vis d'une levée de troupes dans le Royaume, mais même relativement aux tems paſſés, que les troupes en queſtion nous coutent beaucoup moins que nous ne devions nous y attendre.

» Enfin, les forces que cette opération nous met en état d'envoyer en Amérique ſuffiſent ſelon toutes les probabilités humaines, pour forcer les Rebelles à une juſte ſoumiſſion, peut-être ſans une nouvelle effuſion de ſang.»

Le lord Cavendish répond à milord North, en déclarant que cette opération lui paroît défectueuſe dans toutes ſes parties.

» 1°. Les troupes étrangeres ſont payées 29 Fév.
ant qu'elles ſe mettent en marche, ce dont,
ſqu'à préſent, il n'y a point eu d'exemple.

» 2°. Chaque homme revient à près de 7 l.
o ſ. ſterling.

» 3°. On accorde encore des ſubſides aux
inces Allemands.

» 4°. Ils ont modeſtement exigé un double
ubſide.

» 5°. Ce ſubſide doit être continué à l'un
'eux pendant deux années, après que ſes
roupes ſeront retournées chez lui, & pendant
ne année aux deux autres.

» Enfin, un corps de douze mille étrangers
xiſtera ſur les domaines de la Couronne Bri-
annique ſans être ſous l'autorité du Roi ou
lu Parlement; car il eſt dit expreſſément dans
e Traité, *que ce Corps de troupes Heſſoiſes reſ-
era ſous les ordres du Général auquel ſon Al-
eſſe Séréniſſime en aura donné le commande-
ment.* »

M. Cornwall fait les obſervations ſui-
vantes au lord Cavendish. « Je ſuis bien étonné
que ceux qui connoiſſent la nature des liai-
ſons Germaniques accuſent l'adminiſtration
d'avoir fait des traités déſavantageux. Les deux
années de paye accordées de ſurplus au duc de
Brunſwick, ſont une eſpece de gratification;
& je ne crois pas qu'on ait jamais eu des
hommes à un auſſi bon prix, ſur-tout ſi la
guerre avec l'Amérique eſt terminée cette an-
née, comme je n'en doute point. »

M. Hartley attaque vivement les Traités;

29 Fév. premierement en ce qu'ils dégradent l'Angleterre aux yeux de toutes les grandes Puissances du Continent : en second lieu, parce qu'ils diminuent son crédit vis-à-vis des étrangers qui ont de l'argent dans ses fonds ; » car, ajoute-t il, quelle confiance peut-on mettre dans un Gouvernement dont la sûreté & la stabilité dépendent d'un secours si chétif & si précaire ?»

M. Luttrel observe que l'Amérique a les plus abondantes ressources : qu'elle compte un très-grand nombre d'habitants, & beaucoup de riches & fertiles provinces, particuliérement la Pensilvanie : que plusieurs sont remplies d'habitants de race Germanique, & dont les ancêtres ont abandonné leur patrie pour se soustraire à l'oppression civile & à la persécution religieuse ; qu'il est enfin très-imprudent, & contre toute politique d'envoyer quinze à seize mille Allemands dans une des plus belles & des plus fertiles contrées du Monde, habitée, en partie, par un peuple de la même religion, accoutumé aux mêmes usages, & parlant la même langue.

Le gouverneur Johnstone appuye ces observations, & il ajoute que le papier de crédit de l'Amérique est à tous égards aussi bon que le papier Anglois & remplit son objet tout de de même (*a*). » La dette que les Américains contractent pour se défendre ne doit ni effrayer

(*a*) Les papiers publics ont donné, comme autentique, l'état suivant des avances que le Congrès gé-

urs partisans, ni donner un nouveau cou- 29 Fév.
ge à leurs persécuteurs. L'amour de la li-
erté suffit pour surmonter tous les obstacles,
: je puis citer pour exemple les Hollandois
ui après qu'ils eurent secoué le joug de la
rannie Espagnole & qu'ils furent reconnus
bres par leurs cruels oppresseurs, se trouverent
ndettés de 90 millions sterling «.

Le lord North replique. » Je mets une
grande différence entre la situation de l'Amé-
rique & celle où se trouvoient les Provinces-
Unies. Celles ci avoient été soufflées sécréte-
ment, & elles étoient soutenues ouvertement.

---

néral des Insurgens a été obligé de faire pour sou-
tenir la guerre, jusqu'au 25 Avril 1776.

	Livres sterl.
Officiers généraux, Etat-Major, &c.	7,000.
Troupes de la Nouvelle Angleterre, ..	594,000.
Divers articles, ...	80,000.
Provisions, ...	27,242.
L'hôpital, ...	6,000.
L'Artillerie, ...	14,750.
Canons de fonte, affuts, &c. . . .	9,493.
Munitions, ...	5,261.
400 quintaux de salpêtre, ...	18,000.
Armes, habillement, ...	25 000.
Armée du Canada, ...	260,000.
Armée des Colonies Méridionales, .	250,000.
TOTAL.	1,296,746.

En argent de France, (30,611,709 l.)

Ces dépenses ne sont calculées que pour huit mois environ. Si elles eussent eu lieu pour une année entiere, la dette des Colonies au 2 Avril 1776, auroit pû être de deux millions sterl. (en argent de France 47,213,114 l.)

29 Fév. Mais si leur commerce eût été totalement arrêté (comme celui de l'Amérique le sera bientôt) elles eûssent été forcées de se soumettre malgré tous les secours qu'elles tiroient de leurs puissans amis «.

M. Fox apostrophe le lord North en ces termes. » Il y a quelques jours que Milord North déclaroit qu'il ne garantissoit rien, & qu'il étoit possible que quelque puissance étrangere intervînt dans la querelle. Aujourd'hui il raisonne comme s'il étoit sûr que l'Amérique dût être privée de tout secours public ou secret de la part des puissances étrangeres. Je le prie d'opter entre ces deux opinions & de s'en tenir à l'une ou à l'autre; car s'il accorde la possibilité de cette intervention, alors tout son raisonnement porte à faux: si d'un autre côté il est assuré que la France & l'Espagne observeront une stricte neutralité, je demande que dans les débats actuels il ne soit plus du tout question de la probabilité de l'intervention de ces puissances «.

Le lord Barrington, secrétaire de la guerre, appuye la motion du lord North, » C'est par la raison, dit-il, que je ne crois pas qu'on pût se procurer des troupes en Angleterre aussi facilement qu'on le voudroit. J'avoue que les traités ne sont pas aussi avantageux que je l'aurois desiré; mais je suis sûr qu'il n'étoit pas possible de faire mieux. Les étrangers ont prescrit les conditions, & la nécessité nous a forcés de les accepter ».

29 Fév.

Le colonel Barré attaque vivement le lord Barington. Il lui rappelle l'assurance par lui donnée qu'il n'étoit nullement question de recourir aux troupes étrangeres. Il s'adresse ensuite au lord North & fait une sortie des plus vives contre ce ministre & ses collegues, leur disant nettement qu'ils ne sont point propres à régir les affaires d'une grande nation, soit en guerre, soit en paix. Il s'éleve contre les traités & contre ceux qui les ont conseillés : il insiste sur le danger d'introduire un si grand nombre d'étrangers dans les possessions Britaniques ; il allégue entr'autres exemples celui de François I. en France qui éprouva les inconvéniens d'une opération si dangereuse.

Le lord North répond aux diverses objections contre les traités & à d'autres précédemment faites sur la situation de la marine Britanique. Il assure que la Grande Bretagne sera à l'abri de tout danger après le départ des escadres pour l'Amérique, puisqu'il reste le nombre ordinaire de vaisseaux de garde, & que d'ailleurs l'intention de la Cour n'est pas d'envoyer un seul vaisseau de ligne dans cette partie du monde.

Le colonel Barré appelle la Chambre en témoignage sur ce que le lord Barrington a déclaré dans un des précédens débats, que vingt-cinq mille hommes composeroient toutes les forces destinées au service de l'Amérique dans l'année 1776, & qu'aucunes troupes étrangeres ne seroient prises à la solde Britanique.

29 Fév. Le général Conway reproche aux miniſtres d'avoir manqué de parole à l'Amérique, relativement à la lettre circulaire écrite à diverſes aſſemblées des Colonies par le lord Hillſborough, lorſqu'il étoit ſecrétaire d'état de ce département. » On ne ſait ce qu'on veut, pourſuit-il. Aujourd'hui on paroît abandonner toute idée de lever ſur l'Amérique un revenu. Le lendemain on inſiſte pour une taxation. Un autre jour on ne prétend qu'à la ſuprématie & à la ſurintendance du commerce. Après cela, on ne demande plus de taxe, mais une certaine ſomme d'argent. J'en appelle à la franchiſe & au bon ſens de tous ceux qui m'entendent, eſt-il poſſible à l'Amérique de ſe décider ſur le parti qu'elle doit prendre, & de ſavoir ſur quoi elle peut compter? car en ſuppoſant qu'elle ſoit diſpoſée à adhérer à quelqu'un de tous ces projets, l'irréſolution du miniſtère, la diverſité des opinions, l'inſtabilité des conſeils, tout fera craindre aux Américains que demain il ne rejette entièrement le plan qu'il aura arrêté hier, & qu'il n'exige quelques nouveaux ſacrifices qui peut-être ſeront la ſource d'une infinité de nouvelles prétentions. En quoi conſiſtoit le plan de conciliation de l'année derniere, même à le prendre dans le ſens le plus favorable, ſi ce n'étoit pas l'ancienne prétention de taxation, revêtue d'une nouvelle forme? Enfin, je ne vois que deſtruction aſſurée de part & d'autre. Car, que l'Amérique cède ou qu'elle réſiſte, la ruine

de la Grande-Bretagne n'en eſt pas moins inévitable. Et quand même le projet de réduire l'Amérique ne ſeroit pas auſſi impraticable qu'abſurde, il eſt encore cruel, oppreſſif, dangereux, ruineux & injuſte «. 29 Févr.

Le lord North repouſſe l'imputation du général Conway, en obſervant qu'on ne peut pas le rendre reſponſable de ce que le lord Hillſborough ou tout autre membre de l'adminiſtration peut avoir fait ou promis avant qu'il entrât en place. » Cependant, ajoute-t-il, ſi j'avois été du nombre de ceux qui ont conſeillé d'écrire cette lettre, il me ſeroit aiſé de me juſtifier par la propoſition conciliatoire que j'ai eu l'honneur de mettre l'année derniere ſous les yeux de la Chambre; car cette propoſition étoit entierement dans l'eſprit de la lettre circulaire que l'on dit avoir été écrite précédemment par le lord Hillſborough. Ma propoſition promettoit de même l'application des droits levés ſur les ports au ſervice de la Colonie où ces droits pourroient être perçus: ce qui écartoit entierement la ſeule objection qui eût été faite contre ces droits; ſavoir, qu'ils étoient deſtinés à former un revenu pour l'Echiquier de la Grande-Bretagne «.

Le lord North plaiſante ſur quelques argumens que le gouverneur Johnſtone, le général Conway & le colonel Barré, ont tirés de la force naturelle de l'Amérique, de la bravoure perſonnelle de ſes habitans, du danger d'une invaſion étrangere & des conſéquences probables de l'introduction d'un

29 Fév. corps d'étrangers en Amérique ainsi que des effets miraculeux de son papier de crédit.

L'opposition à son tour, par l'organe de M. Burke, s'égaye sur le chapitre des variations journalieres de l'aiguille ministeriale. » Un jour, dit-il, Milord déclare à la Chambre, du ton le plus affirmatif, qu'il faut que les propriétaires de terres soient soulagés du fardeau des taxes par les contributions des Américains, & que c'est-là le point principal de la discussion. Le lendemain, autre langage; & avec le même sérieux, il proteste que rien n'est plus éloigné de ses intentions : que la suprématie du pouvoir législatif du Parlement occupe toutes ses pensées, soit qu'il veille ou qu'il dorme. Le bénéfice d'un revenu est un objet misérable & trop au-dessous de la dignité d'un Parlement Britanique, pour mériter de fixer son attention: Une autre fois la querelle n'a d'autre cause que la destruction du thé à Boston, & le revenu ni la suprématie n'y entrent pour rien. Au commencement de la session on n'avoit pas dessein d'employer un seul étranger. Ensuite, on ne peut plus rien faire sans l'aide de troupes mercenaires ; mais si la nécessité nous force à les employer, au moins ces étrangers coutent moins cher que des nationaux. La nécessité arrivée, il n'est plus question du bon marché, car les étrangers seront payés près de moitié de plus que des troupes nationales. Accuse-t-on milord North d'avoir été l'auteur de ces opérations ? Il les désavoue & déclare qu'il n'a fait qu'y coopérer avec

les autres miniſtres. Les attribue-t-on à d'autres, il les revendique auſſitôt & en reclame tout le mérite. Enfin, lorſqu'on lui reproche de n'avoir aucun ſyſtême fixe & de paſſer ſans ceſſe d'une réſolution à une autre, il ſe moque de ſes adverſaires & ne voit dans tout que des ſujets de plaiſanterie. Ainſi donc, qu'il y ait ou non une ſuprématie : qu'on tire un revenu de l'Amérique, ou qu'on n'en tire pas : que le gouvernement employe des étrangers ou des nationaux : que les ſecours des mercenaires ſoient chers ou à bon marché : que le lord North ſoit reſponſable ou non : c'eſt ce qui paroit inquiéter fort peu ce miniſtre ; pour lui tout cela n'eſt qu'un jeu. Les promeſſes, les titres, les raiſons ne doivent avoir aucune force contre les plaiſanteries & la bonne humeur miniſtériales : on a égayé la Chambre, de grands éclats de rire ont étouffé les murmures des oppoſans ; on eſt ſatisfait «. 29 Fév.

M. Rigby, pour répondre à cette attaque contre les miniſtres, entreprend de prouver que la conduite du parti de l'oppoſition, n'offre pas moins de contradictions & d'inconſéquences. » Au commencement de la ſeſſion, les oppoſans ont trouvé que les eſtimations de dépenſe étoient portées trop bas & inſuffiſantes pour leur objet. Aujourd'hui que le gouvernement a fait enſorte de remédier à ce défaut, ils ſe plaignent de l'augmentation des dépenſes, ou pour mieux dire, quelque choſe que faſſent les miniſtres, on veut toujours qu'ils ayent tort.

29 Fév. Je ne ſerois point ſurpris d'entendre les mécontens déſaprouver la guerre; mais j'avoue que je ſuis fort étonné de ce qu'ils condamnent le moyen le plus efficace de remplir l'objet de cette guerre, qui eſt de forcer les Américains à la ſoumiſſion. Il eſt, à la vérité, parmi les oppoſans quelques membres qui peuvent conteſter la juſtice de la guerre; mais je ne conçois pas ſur quoi eſt fondée l'oppoſition de ceux qui après en avoir reconnu la juſtice, tiennent aujourd'hui un langage directement oppoſé aux déclarations qu'ils ont approuvées en plein Parlement. Ceci peut s'appliquer entr'autres au colonel Barré, qu'on ſait avoir parlé & donné ſon ſuffrage pour le Bill du port de Boſton, qui cependant eſt le principe & la cauſe premiere de la guerre actuelle «.

Le colonel Barré convient du fait, mais en l'attribuant à un mal-entendu & à de fauſſes informations. » Le Miniſtre, dit-il, affirmoit de la maniere la plus poſitive, que les marchands de Boſton avoient demandé ce Bill, & que les habitans de la baye de Maſſachuſſett rentreroient dans le devoir auſſitôt qu'il ſeroit paſſé. Mais l'expérience m'a appris le degré de croyance que méritent les aſſurances miniſtériales; & déſormais ſi je donne quelque attention aux diſcours du miniſtre ou de ſes collegues, ce ſera pour les entendre dans un ſens directement oppoſé à celui qu'ils ſembleront préſenter «.

Un autre membre du parti de l'oppoſition

29 Février.

ſquiſſe l'eſtimation ſuivante (*a*), des frais de levée, entretien, habillement, équipement &c. de dix-ſept mille trois cents hommes de troupes étrangeres, pour 1776, comparés avec les mêmes frais pour trente-cinq mille Anglois, pendant neuf mois, depuis le 25 Mars juſqu'au 24 Décembre 1776.

(a) Cette eſtimation a été développée telle qu'elle eſt ici, dans les papiers publics, d'après l'idée qui en avoit été donnée en gros a la Chambre. Il y a dans l'article des Heſſois, environ 192,317 l. en ſus des levées & des ſubſides, & dans celui de Brunſvick environ 74915 l. *idem*, pour paye, entretien, &c.

	Argent Sterling.	*Argent de France.*
Pour treize mille Heſſois, en comptant le régiment de Hanau, & y compris les ſubſides au Landgrave & au prince Héréditaire de Heſſe-Caſſel, .	400,894 l. 3 ſ. 9 d. $\frac{1}{4}$.	9,463731 l. 13 ſ. 2 d.
Pour quatre mille trois cents Brunſwikois, & le ſubſide	121,475 l. 12 ſ. 1 d.	2,867,620 l. 16 ſ. 2 d.
	522,369 l. 15 ſ. 10 d. $\frac{1}{4}$.	12,331,352 l. 9 ſ. 4 d.
Pour trente-cinq mille Anglois, pendant 12 mois, 723,432 l. 11 ſ. 7 d. $\frac{3}{4}$, ce qui donne pour neuf mois, ...	542,574 l. 8 ſ. 7 d.	12,808,314 l. 7 ſ. 8 d.
Pour les Officiers généraux & de l'Etat-major, *idem*, ...	8,000 l.	188,852 l. 9 ſ. 3 d.
Pour argent de levées, *idem*, ...	89,000 l.	2,100,983 l. 12 ſ. 2 d.
Pour paye & entretien des garniſons de Gibraltar & de Minorque, en réduiſant auſſi l'année à neuf mois, ...	35,123 l.	829,133 l. 2 ſ. 2 d.
	674,697 l. 8 ſ. 7 d.	15,927,283 l. 11 ſ. 3 d.

29 Fév. » Il est donc clair, poursuit-il, que la Nation dépense 522,369 liv. 15 s. 10 den. (12,331,352 l. 9 s. 4 d. argent de France) pour entretenir dix-sept milles trois cents étrangers, tandis qu'elle ne paye que 674,697 l. 8 s. 7 d. (15,927,283 l. 11 s. 3 d. argent de France) pendant le même espace de tems pour trente cinq mille hommes de troupes nationales aussi eu service actuel, ce qui est à peu près dans la proportion de deux à un. Si la guerre d'Amérique se termine dans la premiere campagne, ainsi que les Ministres paroissent en être assurés, il nous restera en outre à payer les subsides suivans, savoir: au duc de Brunswick, pour deux années, 260,000 rixdales ou 55,000 l. sterling. (1,298,360 l. 13. s.): Au landgrave de Hesse, pour un an, 450,000 rixdales ou environ 110,000 l. sterl. (2,596,721 l. 6 s. 2 d.): Au prince héréditaire de Hesse, pour un an, 25,050 rixdales ou environ 6,400 l. sterl. (151,081 l. 19 s. 3 d.). De sorte que si l'on additionne les différentes sommes que l'on doit payer à ces Princes, il en résultera que pour un service actuel de neuf mois, la Grande-Bretagne aura donné la somme prodigieuse de 692,000 l. sterl. (16,295,737 l. 14 s.) ce qui est 18,000 l. st. (106,229 l. 10 s. 11 d.) de plus que ne lui coute le corps entier des trente-cinq mille Anglois, quoique deux fois plus fort «.

La proposition du lord North passe à la pluralité de deux cents quarante deux voix, contre quatre-vingt-huit. Le

Le Roi paſſe en revue le premier batailllon premier régiment d'infanterie, de retour Gibraltar. 1er Mars.

Deux Chefs de nations ſauvages, arrivés de is peu du Canada, ſont préſentés à Sa Majeſté.

Le Roi prolonge, par un ordre du Conſeil, ſqu'au 30 Avril, le terme fixé pour les compenſes promiſes aux Matelots qui s'en-llent volontairement.

Les vaiſſeaux *la Lionne* & *le Londres* ap-areillent des Dunes pour l'Inde, & *le Nancy* our les îles Malouines.

Mort de milady Brydges, fille du marquis e Carnarvon, fils aîné du premier duc de handos.

Embarquement de quatre-vingt-ſix ſoldats e marine à Chatham pour l'Amérique ſur s frégates l'*Emeraude* & *la Blonde*, chacune e trente-deux canons.

L'Alderman Vilkes déchu de l'eſpoir d'être lu Chambellan ou Tréſorier de la ville de ondres, annonce qu'il ne veut point recou-ir au ſcrutin & qu'il ſe préſentera de nouveau our l'élection de la S. Jean. Il prononce ans la Salle de ville un diſcours plein de éhémence contre les Miniſtres, qui, dit-il, nt cabalé pour le faire ſuccomber ; & il eproche aux Directeurs de la Banque d'avoir outenu ſon compétiteur, leur ancien confrere, vec les mêmes vues d'interêt perſonnel, 'après leſquelles ils ont avancé aux Miniſtres uit millions ſterling de l'argent du public, ans le conſentement du Parlement.

1r. Mars. Il y a eu dix Chambellans de Londres depuis la révolution. Le dernier, que son grand âge a décidé à la retraite, est le Chevalier Stephens Janssen. Il jouit de cette place depuis 1765. Il a rempli souvent les gazettes de longs mémoires où il revendiquoit l'honneur d'avoir conseillé au Ministere Anglois la glorieuse résolution de prendre tous les vaisseaux du commerce François avant la déclaration de guerre.

Quête de charité dans la congrégation Galloise, au profit des pauvres montagnards recrutés ponr le bataillon de Frazer, qui doit partir de Greenock le 15 Avril pour l'Amérique. La quête se monte à 464 l. 10 s. 2 d. sterl. (10,965 l. 8 s. 8 d. de France).

Il s'en établit une pareille pour les veuves & les orphelins des soldats tués au service du Roi en Amérique. Le parti de l'opposition ne manque pas d'y voir un moyen indirect que la Cour met en œuvre pour connoître les sentimens & les affections des uns & des autres; c'est seulement, dit-il, une maniere plus adroite de scruter les cœurs, que de demander crûment à chacun, » de quel parti es tu ? »

On continue d'annoncer au nom des Archevêques & Evêques les contributions charitables qu'ils ont ouvertes, avec l'approbation du Roi, au profit des pasteurs du parti de l'administration, qui souffrent dans leurs personnes ou dans leurs biens par les troubles actuels de l'Amérique. Les sommes déja reçues se montent à 2,145 livres sterling,

[3]0,636 l. de France). Comme on imprime [le]s noms de ceux qui donnent, un grand [n]ombre d'Eccléſiaſtique intéreſſé à ſe ména[g]er la bienveillance de la Cour, quoique [d]ans le parti de l'oppoſition, ſe voient dans [l']obligation de figurer ſur cette liſte. Un vicaire [c]ampagnard, peu âpre ſans doute à la pourſuite [d]es bénéfices, ſe préſente chez les banquiers qui [r]eçoivent l'argent, il prend la plume pour [s']inſcrire ſur la liſte & le fait en ces termes: [»] je ne demande rien: je ne donne rien: [»] que ceux qui caſſent les têtes y mettent des [»] emplâtres «. Un autre, annonçant en chaire [l]a quête ordonnée, en dit ainſi ſon avis à [l']auditoire: » c'eſt ici, mes freres, tout le [c]ontraire de ce que vous liſez dans l'évangile. [L]e Sauveur, dans ſon divin ſermon ſur l'au[m]ône, vous avertit qu'elle doit ſe faire dans [l]e ſecret, parce que votre Pere qui voit ce [q]ui ſe paſſe dans le ſecret, vous en rendra [l]ui même la récompenſe devant tout le monde. Au lieu que dans cette affaire ci, ceux qui feront l'aumône devant tout le monde, en auront la récompenſe en ſecret ». Un troiſieme accompagne la même publication des obſervations ſuivantes: » Aucune nouvelle certaine de l'Amérique n'a articulé les ſouffrances du clergé des Colonies. Peut-être ſi on en avoit des détails, verroit-on que les paſteurs qui ſe plaignent ne ſe ſont pas toujours conduits en miniſtres de paix. Au ſurplus, que ne leur donne-t-on les places d'aumôniers de cette multitude de régiments qui vont conquérir leur pays? Cela

1r. Mars.

1r. Mars. seroit beaucoup plus simple & mieux entendu que de leur envoyer des sommes d'argent, dont tant de pauvres curés en Angleterre auroient le plus grand besoin ».

2 Mars. Le Roi fait publier une amnistie pour les soldats de ses troupes qui auront déserté avant le 22 Février dernier.

M. Jean Lloyd, Membre du Parlement d'Irlande, forme dans ce Royaume une compagnie de volontaires qu'il arme & équipe à ses frais, pour aller à la poursuite des séditieux appellés *Enfans blancs*, à qui on a donné ce nom, d'après l'usage où ils sont de porter une chemise blanche pardessus leur habit.

Le vaisseau le *duc de Grafton*, part des dunes pour l'Inde; & le *Francis* pour les îles Malouines.

Une Imprimerie considérable est consumée par le feu dans le quartier de la Cour. L'édition entiere du *Commentaire du Nouveau-Testament*, par le feu docteur Zacharie Pearce, évêque de Rochester, est la proie des flammes, ainsi que le précieux cabinet de livres de M. Alexandre Dalrymple actuellement dans l'Inde. Il ne restoit plus qu'une feuille à imprimer pour compléter l'édition de l'Ouvrage du docteur Pearce. Heureusement l'Editeur est en possession d'un exemplaire imprimé, & du manuscrit de l'Auteur. Les cazernes d'une partie du régiment des Gardes ont souffert considérablement de cet incendie; & beaucoup de malfaiteurs se sont sauvés d'une prison voisine à laquelle le feu s'est communiqué.

Chambre des Communes. 2 Mars.

M. Temple Luttrell ouvre l'avis d'examiner
tat actuel de la marine. Il reproche à l'Ami-
uté le peu de soin avec lequel on a équipé
s vaisseaux de guerre pour le service de
Amérique, ce qui a été cause que quelques
égates ont échoué & que d'autres ont éprouvé
s plus grandes difficultés dans leur naviga-
on. Il soutient qu'il ne sera pas possible qu'une
otte aussi nombreuse, que l'on dit devoir
monter à près de cent voiles, soit équi-
ée sans qu'on ait recours à la presse: qu'il
st néanmoins fort éloigné de conseiller l'u-
age de cet expédient, par la raison, qu'à
noins de forcer des Américains à servir contre
es Américains, on ne peut rien faire de
is que de contraindre des Bretons à se battre
contre des Américains.

Il demande s'il ne seroit pas plus sage de
e borner à cinquante vaisseaux de guerre
bien équipés pour le service Américain,
plutôt que d'en avoir cent en si mauvais état.
» La flotte de l'Amérique, dit-il, si on y com-
prend les vaisseaux de force, les vaisseaux mu-
nitionnaires & les petits bâtimens, exigera plus
de vingt mille hommes, ce qui operera dans les
forces de terre & de mer, nécessaires pour la
sureté des royaumes Britaniques, une réduc-
tion d'autant plus dangéreuse que la France
& l'Espagne font de grands armemens, & tra-
vaillent à augmenter leurs troupes ».

2. Mars. » Les Miniſtres établiſſent leur ſécurité ſur vingt vaiſſeaux de ligne en état d'aller à la rencontre de tel ennemi que ce puiſſe être; mais cette aſſertion eſt des plus hazardées, & j'offre de prouver à la Chambre que lorſque le reſte des vaiſſeaux deſtinés pour l'Amérique aura mis à la voile, nous n'aurons pas aſſés de matelots, en comptant même les hommes de terre, dans tous les ports enſemble, pour armer completement quatorze vaiſſeaux de ligne. L'Eſpagne peut, en moins de ſix ſemaines, aſſembler des forces beaucoup plus conſidérables à deux journées de Gibraltar; & nous n'avons qu'un ſeul vaiſſeau de ligne dans la Méditerranée. Les François ſont aujourd'hui ſupérieurs à nous dans toutes les parties du monde, excepté en Amérique. Nous n'avons pas un ſeul vaiſſeau de ligne ni dans les Indes Orientales, ni dans les Indes Occidentales. La France a une eſcadre à S. Domingue avec un gros corps de troupes de terre. Notre exiſtence, notre conſidération doivent elles donc dépendre de la bonne foi & de la commiſération de la maiſon de Bourbon « ?

Le chevalier Hugh Paliſer & un autre Lord de l'Amirauté aſſurent à la Chambre, que la Marine eſt dans l'état le plus floriſſant, que les vaiſſeaux pour le ſervice Américain ſont parfaitement équipés, que les vaiſſeaux de garde ont plus d'hommes qu'il ne leur en faut, & qu'il ſe préſente plus de matelots qu'on n'en veut. Le lord Mulgrave appuye ces aſſertions & déclare, en ſa qualité d'homme

métier, que l'Angleterre eſt en état d'armer quarante vaiſſeaux de ligne dans l'eſpace de quelques ſemaines, & qu'elle en auroit ſoixante dans un moindre tems s'il le falloit. 2 Mars.

Le gouverneur Johnſtone lui répond qu'il n'y a que trop lieu de craindre, au contraire, que l'Angleterre ne ſoit à la veille de deſcendre au dernier échelon, & comme Puiſſance maritime & comme Nation commerçante. Il demande que la propoſition de M. Luttrell ſoit admiſe, afin qu'on puiſſe examiner la choſe à fond & que la vérité paroiſſe au grand jour. Le lord North & le lord Clare ſe déclarent contre cet avis qui eſt rejetté à la pluralité de quatre-vingt-treize voix, contre quarante quatre.

On reçoit de la Grenade la nouvelle de deux calamités qui ont affligé cette île : un violent tremblement de terre le 26 Septembre, & un incendie le 26 Novembre, par lequel cinq cents maiſons ont été réduites en cendres. 3 Mars.

Le dix-huitieme régiment d'infanterie, de retour de l'Amérique, où il a eu la principale part à l'affaire de Bunkershill près de Boſton, prend ſes quartiers à Maidſtone. Il a ramené en tout, deux Officiers, trois Sergents, deux Tambours, vingt-cinq Soldats & la Muſique.

On voit paroître dans Londres les premiers exemplaires d'un Ecrit du comte de Stair, ſur les dettes, le revenu & la dépenſe de la Nation.

3 Mars.

Voici le tableau que donne ce Lord de la dette nationale.

	Argent Sterling.	*Argent de France.*
» Notre dette tant fondée que non fondée, ſe montoit, à la paix, à la ſomme de	146,402,601 l.	3,456,061,401 l.
Et à la fin de l'année 1773 à	139,348,746 l.	3,289,544,168 l.
« Pendant onze années d'une profonde paix, avec un commerce floriſſant, une taxe des terres, de 4 ſ. qui a duré cinq années, des loteries annuelles, excepté deux fois, les Miniſtres n'ont pu parvenir à rembourſer ſur cette dette que la ſomme de	7,053,855 l.	166,517,233 l.
» En 1774 & 1775 on a rembourſé deux millions d'annuités à trois pour cent, ſur le pied de quatre-vingt-huit pour cent, ce qui fait . . .	1,760,000 l.	41,547,541 l.
» La dette contractée en 1774 & 1775, à laquelle le Parlement n'a point pourvu, ſe monte à	2,072,259 l.	48,918,901 l.
» Ainſi, bien loin d'avoir continué à diminuer la dette pendant ces deux années, on l'a augmentée de	312,259 l.	7,371,360 l.

Le lord Stair, après avoir produit les preuves de ces calculs, & démontré que la balance du revenu ſur la dépenſe, jointe même au bénéfice d'une loterie, ne ſera pas encore une

fûreté fuffifante pour appuyer feulement les intérêts d'un emprunt de dix millions, ce qui feroit fur le pied de trois pour cent, 300,000 l. ajoute les obfervations fuivantes. 3 Mrs.

» Je n'ai jamais été partifan d'aucune faction; mon feul objet eft de prouver, autant que mes foibles lumieres le permettent, des calculs qui font fondés fur la vérité, & qu'il eft de la plus grande importance de faire connoître & entendre par tous les fujets de ces Royaumes. Il eft plus que tems de tirer le public de la funefte létargie où le papier de crédit l'a plongé, de lui faire ouvrir les yeux fur fa fituation, & de lui faire défirer la fin de cette funefte guerre civile qui occafionne une dépenfe énorme & inappréciable; guerre dont la difficulté, ou pour mieux dire l'impoffibilité, échappe à une adminiftration foible & bornée; fans parler des préparatifs hoftiles, & de l'intervention infaillible des nations étrangeres nos rivales; guerre, enfin, dont la juftice eft très-douteufe, dont le fuccès ne nous apportera aucun profit, dont il eft plus probable que nous aurons lieu de gémir, & pour la convenance de laquelle il eft impoffible de trouver ni raifons ni défenfeurs. »

La Compagnie des Indes reçoit la nouvelle de l'arrivée de fes vaiffeaux, le *Queen* & le *Colebrook*, à Madrafs. 4 Mars.

L'amiral Montague, nommé vice-amiral de l'efcadre bleue, arbore à Portfmouth fur le vaiffeau le *Romney*, le pavillon de ce grade avec lequel il ira commander l'efcadre de Terre-Neuve.

4 Mars. Plusieurs malfaiteurs s'échappent de dessus le vaisseau qui devoit les transporter aux Colonies. Par cet évênement, qui suit de près une prison forcée & l'incendie de celle de l'hôtel de Savoie, on compte que dans un intervale de peu de jours, environ une trentaine de voleurs ont brisé leurs liens.

Une femme accusée d'avoir sept maris vivants, est amenée devant le Tribunal du Lord maire de Londres, & l'enquête est ordonnée.

On apprend que la frégate le *Liverpool* a détruit par le feu la ville de Norfolk dans la Virginie. Ce déplorable évênement est rapporté diversement par les deux partis. La Cour soutient que les Rebelles ont eux-mêmes incendié la ville, après que le vaisseau du Roi eût mis le feu à une seule maison pour imprimer une juste terreur aux habitants qui lui refusoient de l'eau fraîche, dont il avoit le plus grand besoin.

En réponse à cette assertion des Ministres, le parti de l'opposition fait paroître la lettre suivante, écrite à bord du Sloop l'*Otter*, devant les ruines de Norfolk, par un Officier des vaisseaux du Roi :

» JE n'ai que le tems de vous apprendre que la ville rebelle de Norfolk n'existe plus. Nous l'avons réduite en un monceau de cendres. Cette glorieuse destruction s'est faite le premier jour de l'an. A quatre heures après-midi la frégate le *Liverpool*, qui arrivoit d'Angleterre, donna le signal. Aussi-tôt les trois vaisseaux envoyerent des bordées terribles à la

ille, & continuerent ainsi jusqu'à ce qu'il ne parût plus un seul rebelle sur les remparts. Alors nos chaloupes aborderent & mirent le feu en différens endroits. Quel beau & ravissant spectacle! Tous les vaisseaux marchands qui bordoient le quai, ne paroissoient plus qu'un rideau de flammes; notre artillerie faisoit un bruit d'enfer, qui redoubloit de tems en tems par l'horrible fracas des maisons qui s'abîmoient. Les ravages de l'incendie ont duré pendant toute la nuit & le jour suivant. Le feu n'est pas encore eteint, quoiqu'il n'y ait plus qu'environ douze maisons sur pied; le reste n'est qu'un cahos de ruines. Ma joie de la destruction de cette ville, est au de-là de toute expression, parce que c'étoit le plus favorable repaire de ces maudits Rebelles. J'imagine que notre premiere expédition sera contre New-York pour détruire aussi cette ville; & nous ferons de même dans toute la Virginie. Il y avoit douze cents hommes des troupes rebelles à Norfolk; mais à présent que la ville est détruite il n'en reste qu'environ cinq cents, qui sont cachés dans les débris. »

4 Mars.

Chambre des Communes.

Le Comité des subsides arrête qu'il sera octroyé 381,887 l. 4 s. 5 ½ d. sterl. (9,015,042 l. 12 s. 10 d. de France) pour douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze Hessois.

121.475 l. 12 s. 1 d. (2,867,620 l. 16 s. 2 d.) pour quatre mille trois cent Brunswikois.

4 Mars. 19,006 l. 19 ſ. 3 $\frac{3}{4}$ d. (448,689 l. 0 ſ. 4 d.) pour un régiment de Hanau.

Ces trois ſommes comprennent les ſubſides pour les Princes reſpectifs.

Le colonel Barré fait remarquer pluſieurs clauſes des Traités qui lui paroiſſent très-répréhenſibles, & entr'autres celles où la réſolution de prendre des troupes étrangeres à la ſolde de la Grande-Bretagne eſt preſentée comme une opération ſage & politique. » D'abord, dit-il, comme le Traité porte que les officiers Heſſois auront le même traitement que les nationaux, & qu'ils ſeront mis abſolument ſur le même pied que nos plus anciens vétérants, je déſirerois ſavoir s'ils auront l'habillement tant en Allemagne que dans les Etats de la Grande-Bretagne. Le Traité avec le Landgrave continuera vraiſemblablement pendant quatre années; car il eſt difficile d'en déterminer la durée. Alors, ſi par l'évênement d'une défaite, de maladie ou des périls de la navigation, les troupes Heſſoiſes ſe trouvent réduites à huit milles hommes, peut-être même à moins, ce qui eſt très-poſſible, le Landgrave de Heſſe & le Duc de Brunſwick continueront-ils d'avoir la totalité de la ſolde, comme ſi leurs contingens étoient toujours complets, c'eſt ce que je ſerois charmé d'apprendre du lord North, ou de ſon digne ami (milord Barrington) qui va de tems en tems écouter à la porte du cabinet, dans le ſanctuaire duquel ſes fideles & anciens ſervices, dans le miniſtere de la guerre, n'ont pas encore pu le faire admettre.

Le lord Barrington répond que le tems plus propre pour s'occuper de cette quesion, sera celui où la réduction aura lieu. 4 Mars.

Le lord Clare observe que c'est pour la preniere fois qu'on a vu un Ministre interrogé sur des événemens qu'il est impossible de prévoir. » Il peut se faire que toutes les troupes envoyées en Amérique soient taillées en pieces, & il peut arriver aussi qu'elles ne perdent pas un seul homme. Mais dans l'un & l'autre cas nous ne payerons point un plus grand nombre d'hommes que nous n'en aurons d'effectifs. Puisque nous avons fait la dépense des recrues, nous ne serons pas tenus de payer les hommes que nous n'aurons plus. »

Le gouverneur Johnstone prend la parole : » Avons nous, ou non, un double cabinet ? C'est ce que je ne prétends point décider, mais il est certain que nous avons une double administration, ou que les hommes s'y montrent sous deux faces, selon qu'il convient à leurs intérêts ou à leurs vues. Milord Hillsborough a assuré les Américains, de la maniere la plus solemnelle, que la Grande-Bretagne n'avoit jamais eu l'envie ni le projet de les taxer. Et cependant milord Noth, dans une des dernieres séances, a déclaré hautement & expressément que l'Amérique devoit une entiere soumission à la Grande-Bretagne : qu'elle seroit forcée à subir la taxation du Parlement Britannique & à recevoir toutes les loix qui pourroient en émaner à l'avenir pour le gouvernement & l'administration des Colonies «.

4 Mars. Le général Conway appuye cette obſervation du gouverneur Johnſtone. » Il eſt très-vrai que le lord Hillſborough a manqué de parole à l'Amérique, & on peut faire le même reproche à tous les Miniſtres, puiſque tous ont approuvé la lettre circulaire où l'on renonçoit formellement à toute prétention aux taxes quelconques. Pour moi, malgré toutes les aſſurances du contraire qu'on n'a ceſſé de nous donner, il me paroit que l'objet des propriétaires des terres, en continuant la guerre contre l'Amérique, eſt auſſi celui des Miniſtres. Ces derniers ont dit aux propriétaires des terres : ſoutenez nous & nous vous aſſurerons un revenu ſur l'Amérique ; & les propriétaires n'ont pas manqué de les ſoutenir, dans la vue de ſe procurer ce revenu. Au ſurplus ils n'en toucheront peut-être jamais un shelling ; ou ce qui leur en reviendra ſera beaucoup trop modique pour apporter aucun ſoulagement au fardeau énorme de notre dette & de nos impôts «.

M. Fox entre en lice auſſi contre le lord North. » Depuis que ce Miniſtre eſt en place, il n'a fait autre choſe que manquer à ſes promeſſes, & il n'étoit pas plus délicat ſur cet article dans le tems où il étoit chancelier de l'Echiquier, que depuis qu'il eſt premier lord de la Tréſorerie. Comment a-t-il pu occuper une place dont les fonctions & l'eſſence même ſont de veiller ſur les finances de la Nation, & conſentir à l'expédition d'une lettre qui cédoit & abandonnoit un droit auſſi impor-

tant pour le Parlement Britanique, que l'eſt le droit de taxation, au moins ſelon l'opinion actuelle des Miniſtres? En effet, de deux choſes l'une. Ou il a approuvé la lettre de milord Hillſborough, ou il l'a déſaprouvée. Si elle a été écrite & expédiée de ſon aveu, doit-il démentir ſes premiers ſentimens, aujourd'hui que l'approbation donnée par lui & par ſes collegues à cette lettre, eſt peut-être la vraie cauſe de la guerre civile? Ou, s'il a déſaprouvé cette lettre, peut-il, ſans manquer à ce qu'il ſe doit à lui-même, garder une place où l'honneur lui fait un devoir indiſpenſable d'obſerver inviolablement les engagemens qu'il a contractés virtuellement? Que ne donne-t-il ſa démiſſion, plutôt que de concourir à des meſures qu'il a hautement déſaprouvées « ? 4 Mars.

Le lord North déclare qu'il ne peut répondre que de ce qu'il a dit & fait.

Après une ſeconde lecture de l'arrêté, on propoſe la queſtion, qui paſſe à la pluralité de cent vingt voix, contre quarante-huit.

Le colonel Barré demande auſſitôt *qu'il ſoit préſenté une humble adreſſe au Roi, pour ſupplier Sa Majeſté de faire en ſorte que les troupes Allemandes, à la ſolde de la Grande-Bretagne, à préſent ou par la ſuite, ſoient habillées des manufactures Britanniques.*

Le lord North déclare qu'il n'a aucune objection à former contre cette propoſition, étant convaincu que Sa Majeſté fera tout ce

4 Mars. qui dépendra d'elle pour contribuer à l'avantage de la Grande-Bretagne.

La Chambre arrête que le Roi sera supplié d'ordonner que les troupes étrangeres, stipendiées par l'Angleterre, seront habillées de ses manufactures.

5 Mars. Le Roi nomme le sieur Walter Shairp, consul général de l'Angleterre, dans toutes les parties de l'empire Russe où ses sujets font le commerce.

Assemblée des Aldermans de Londres: le sieur Hopkins, nouveau chambellan ou trésorier de la Ville, y prête serment & donne une caution de 40,000 l. sterl.

On apprend d'Irlande, que le sieur Ogle a fait sa déclaration à la Douanne de Dublin, d'un chargement de denrées pour Bordeaux, nonobstant les défenses; & dans l'intention, ainsi qu'il l'avoit annoncé à la Chambre des Communes, dont il est membre, de faire rendre un jugement sur la valeur des proclamations royales.

Deux hommes condamnés pour vol dans la ville de Dublin & préparés à la mort, quoique protestant toujours de leur innocence, alloient partir de la prison pour le lieu du supplice. Deux autres prisonniers, arrêtés pour filouteries, déclarent qu'ils sont les vrais coupables. L'affaire est rapportée au comte de Harcourt, vice-roi d'Irlande: ce Seigneur ordonne un sursis à l'exécution.

Dans la même Ville, quatre Officiers des

s douannes s'établiſſent ſur le vaiſſeau armé 5 Mars.
our Bordeaux, malgré l'embargo, & l'em-
êchent d'appareiller.

Les vaiſſeaux de la Compagnie des Indes,
Fox, la *Lionne* & le *Londres*, pour Ben-
ale, & le *Grafton* pour Sumatra, appareillent
e Spithead ſous l'eſcorte d'un vaiſſeau de
uerre.

Les actions de l'Inde baiſſent d'un pour cent;
uoiqu'il ſe ſoit fait dans le jour même
eaucoup d'affaires avec ce papier.

On enregiſtre à la douanne l'arrivée de
nze vaiſſeaux chargés de bled.

Augmentation du prix du charbon de terre
Londres; la frayeur d'une preſſe de mate-
ots retenant plus de cent vaiſſeaux du port
le Newcaſtle à l'entrée de la Tamiſe.

Les enrollemens pour le ſervice de terre
e font par-tout ſi lentement, qu'on eſt obligé
le prendre des malfaiteurs dans les priſons
our en faire des ſoldats.

Ordonnance du Bureau de la Guerre pour
que les Officiers des troupes qui paſſent en
Amérique, portent le même uniforme que
leurs ſoldats, afin de mettre en défaut les
mauvais deſſeins des Inſurgens qui tirent de
préférence ſur les Officiers.

D'autres ordres ſont expédiés à tous les
régimens de milice, pour qu'ils ſe trouvent
aſſemblés au 5 Avril.

Chambre des Communes.

On diſcute le Bill préſenté par le lord Mounſ-

5 Mars. tuart, pour l'établiſſement d'une milice en Ecoſſe. Le ſieur Townshend, le lord Cavendish & le ſieur Burke font enviſager cette inſtitution comme dangereuſe pour la liberté, & tout au moins comme trop onéreuſe pour l'Angleterre, qui en payeroit les frais ſur le produit des douanes & de l'acciſe déja engagé aux ſuretés nationales. » Il faut en charger les terres d'Ecoſſe, puiſque le Traité d'Union leur a impoſé une quote-part ſi modique dans la taxe des terres de la Grande-Bretagne, qu'un ſeul comté en Angleterre paye plus que le royaume d'Ecoſſe. La portion de l'Ecoſſe, dans la repréſentation au Parlement, n'eſt que comme d'un à onze, & ſi l'Ecoſſe étoit jalouſe du privilége d'une milice, elle devroit conſentir à payer une plus forte portion de la taxe des terres, ſauf à envoyer au Parlement un plus grand nombre de repréſentans. Dans des circonſtances beaucoup plus allarmantes, lorſque les Ecoſſois pleuroient encore leur Roi Jacques II, & qu'on pouvoit craindre dans la perſonne de Louis XIV l'ennemi perſonnel de ſon ſucceſſeur, & le plus puiſſant, comme le plus ambitieux monarque qui eût règné en France, on s'étoit contenté de ſept mille hommes pour garder l'Angleterre. Certainement aujourd'hui avec cinq fois autant de troupes réglées & une milice de trente-deux mille hommes, & au ſein d'une profonde paix, on a tout le droit poſſible pour rejetter des craintes chimériques dont le véritable & le ſecret objet eſt de mettre

:ore plus de forces dans les mains du gou- 5 Mars.
·nement pour opprimer les libertés de la
tion. » *On remarquera que dans d'autres oc-*
ſions le même parti de l'oppoſition ne ceſſe de
réſenter que le Royaume reſte ſans défenſe. »
s ſieurs Dempſter & Johnſtone, & les
evaliers Elliot & Ferguſon, répondent
'il ne s'agit que d'une milice de ſix mille
mmes, dont le payement ſe prendra ſur
portions des revenus Britaniqnes qui
lèvent en Ecoſſe: qu'une milice bien or-
nnée en Ecoſſe, donnera encore plus de
rce & de ſureté à toute l'Iſle: que s'il en
t exiſté une dans les années 1715 & 1745,
n'eût point vu éclater de funeſtes rébellions;
'à quelques égards, cette milice ſeroit en-
re mieux conſtituée que celle d'Angleterre;
que le même homme ne pourroit pas ſervir
ux fois comme *ſubſtitut*, en ſe louant à un
tre; que par-là on pourra former un plus
and nombre d'hommes au métier des ar-
es; & enfin, que les taxes ſont impoſées
ns les deux Royaumes ſelon les facultés
: chacun, & que tout l'argent des Ecoſſois
conſomme en Angleterre ou dans les ma-
ıfactures Angloiſes. Le Bill eſt renvoyé à
ı comité indiqué pour le 11.

La Chambre ordonne qu'on lui repréſente
ı état de la dette de la marine au 25 Dé-
:mbre dernier.

Elle entend la troiſieme lecture du Bill
our adoucir la loi de la vingt & unieme
ınée de Jacques I, qui porte la peine de

5 Mars. mort contre les meres coupables de la destruction de leurs enfans illégitimes, & y donne son approbation, en arrêtant qu'il sera porté aux Lords.

Chambre des Pairs.

Le duc de Richemond remet par écrit la proposition suivante, dont il est fait lecture :

Je demande qu'il soit présenté au Roi une adresse pour exposer très-humblement à Sa Majesté la profonde & vive douleur que cause, à la nation entiere, la continuation d'une guerre funeste & ruineuse contre les sujets de S. M. en Amérique, & pour supplier S. M. de daigner ordonner sans délai une cessation absolue d'hostilités, comme l'unique moyen d'arrêter l'effusion du sang, de parvenir à un accommodement juste & honorable & de mettre fin aux énormes dépenses occasionnées par cette guerre, si blâmable sous ses rapports politiques, & conduite avec si peu de sens & de raison. »

Projet d'adresse.

Très-gracieux Souverain,

Nous, les très-respectueux & très-fideles sujets de Votre Majesté, les Lords spirituels & temporels, assemblés en Parlement, demandons humblement la permission de représenter à V. M. que nous n'avons pu voir qu'avec la plus vive douleur les Traités que V. M. de l'avis de ses Ministres, a jugé à propos de conclure avec leurs Altesses-Sérénissimes le duc de Brunswick, le Landgrave de Hesse-Cassel, & le comte de Hanau, & que V. M. a bien voulu communiquer à cette Chambre.

Qu'il nous soit permis de faire connoître à V. M. combien nous appréhendons que cette opération inconsidérée n'entraîne des suites désagréables & facheuses quand on saura que, dès les premieres tentatives de la

nde-Bretagne, pour réduire ses colonies il a été 5 Mars.
nécessaire de soudoyer une armée de mercénaires ngers, & d'avouer à toute l'Europe que les royaumes anniques, soit faute d'hommes, soit par répugnance r ce service, n'ont pu fournir un nombre incompé- t de sujets nationaux pour faire la premiere cam- ne. Ne voyons-nous pas d'ailleurs une matiere ndante à de trop justes inquiétudes dans les nom- ux détachements qui se font de nos troupes na- nales, quelque foibles qu'ils soient encore pour le lheureux service auquel ils sont destinés, puisqu'ils sseront ce Royaume dégarni, & exposé aux insultes aux invasions de nations étrangeres très-puissantes, & e leur voisinage rend encore plus redoutables.

Nous supplions aussi V. M. de considérer que, quand ême la justice & l'équité de cette guerre ne seroient s révoquées en doute par une aussi grande partie des jets de V. M., il seroit d'une politique bien plus sage se reconcilier avec les colonies, même en cédant r quelques points, que de se reposer du sort de la uerre sur des étrangers en qui nous ne pouvons point acer notre confiance, & qui, lorsqu'ils se verront à une grande distance de leur pays, lorsqu'ils sentiront les commodités d'une guerre à laquelle ils n'ont aucune rte d'intérêt, au milieu de tous les appas qui les invi- ront à échanger la servitude contre la liberté, seront robablement plus portés à se mutiner ou à déserter, u'à s'unir de bonne-foi avec les sujets nationaux de V. M. & à seconder sincérement leurs efforts.

Nous ne pouvons dissimuler à V. M. nos appréhen- ions sur l'extention qu'on peut donner aux articles le ces Traités, par lesquels il est stipulé que V. M. peut employer les troupes étrangeres dans toute partie de l'Europe. Par-là, il sera donc possible d'introduire une armée étrangere même dans la Grande-Bretagne, & certainement nous ne pouvons pas mettre assez de confiance dans les Ministres de V. M. pour supposer qu'ils se feroient un scrupule de donner un pareil avis après qu'ils ont fait passer des troupes étrangeres dans deux de nos forteresses les plus importantes, & qu'ils ont offert d'envoyer encore quatre mille hommes de

ces mercénaires dans le royaume d'Irlande sans le consentement du Parlement Britannique.

5 Mars.

Nous avons aussi tout sujet de craindre que lorsque les Américains apprendront que la Grande-Bretagne forme des alliances, & qu'elle soudoye des troupes étrangeres pour les détruire, ils ne cherchent, en s'autorisant sur notre exemple, à contracter eux-mêmes de pareilles alliances; & que la France, l'Espagne, la Prusse, ou les Puissances de l'Europe, ne croyent avoir tout autant de droit de se mêler de nos affaires domestiques que les Etats de Hesse, de Brunswick & de Hanau. Et si, d'après cela, le feu de la guerre gagnoit l'Europe, malheur qui ne nous paroît que trop probable, pouvons nous sans horreur reflêchir sur la position de la Grande-Bretagne dans des circonstances où elle auroit à résister aux attaques formidables d'ennemis puissans, qui exigeroient de nous de déployer toutes nos forces dans un tems où la plus grande partie des meilleures troupes de la nation est employée à des expéditions infructueuses dans l'autre partie du monde?

En stipulant, par rapport au Landgrave de Hesse-Cassel, non-seulement de lui donner, en cas qu'il soit attaqué dans ses possessions, tous les secours qui dépendront de V. M. mais encore de lui continuer ces secours jusqu'à ce qu'il ait obtenu une entiere sûreté & un juste dédommagement, le Traité nous met dans la nécessité de prendre part à toutes les querelles du continent, dans lesquelles ce Prince pourra se trouver engagé, & cela sans aucune considération équivalente pour rendre l'obligation réciproque; car notre île ne peut attendre aucun secours d'un petit état situé au cœur de l'Allemagne dont on a déja tiré plus de troupes qu'il ne peut en remettre sur pied pour sa propre défense, & dont les revenus ne sont pas suffisans pour entretenir, sans le secours d'un subside, celles mêmes qu'il a prêtées. Il nous paroît donc que cette promesse de la Grande-Bretagne de défendre & indémniser doit être considérée comme faisant partie du prix qu'elle doit payer pour le loyer de ces troupes. Or, si cette article de charges qu'on ne peut éva-

, eſt ajouté aux dépenſes énormes des recrues, 5 Mars.
remplacemens dans les différens corps, des ſub-
ordinaires & extraordinaires, & de leur conti-
ion après que les troupes ſeront retournées dans
s pays reſpectifs, & ne pourront plus être d'aucune
té à la grande-Bretagne, nous pouvons dire avec
té que la Grande-Bretagne n'a jamais fait de Traité
ſpendieux, ſi inégal, ſi déshonorant & ſi dangereux
s ſes conſéquences.

inſi, nous ſupplions très-humblement V. M. de
ner, ſans délai, des ordres pour arrêter la marche
troupes de Heſſe, de Brunſwick & de Hanau, &
r ſuſpendre les hoſtilités en Amérique, afin de
venir à une réconciliation prompte & durable entre
deux grandes parties contendantes de ce malheu-
x Empire.

*Cette lecture faite, le Duc de Richemond prend
parole :*

Je reconnois, Milords, toute mon inſuffiſance, &
ſouhaiterois que parmi tant d'illuſtres & habiles
ſonnages, quelqu'autre que moi, voulût ſe charger
défendre les intérêts de l'Etat dans la criſe allar-
nte où il ſe trouve, criſe qui décidera peut-être
ur jamais de ſa deſtinée. Pourquoi n'ai-je pas la ſa-
faction de voir ici le lord Chatham, lui qui a déjà
ranti la Nation d'une ruine qu'on jugeoit inévita-
e, & par qui nos armes ont repris un éclat, & nos
onſeils une vigueur & une ſtabilité que nous ne
nnoiſſions pas ! Que je regrette l'abſence du marquis
Rokingham qui, placé à la tête des Conſeils dans
s tems les plus orageux, retira le plus grand honneur
ſa trop courte adminiſtration, & ne remit ſa place
'après avoir appaiſé les funeſtes démêlés qui ont
laté depuis avec tant de fureur. Je ſens combien
préſence & l'appui de ces deux Lords m'eût été
éceſſaire; mais quoiqu'avec des forces bien inférieures
l'importance de mon entrepriſe, puiſqu'elle m'eſt
reſcrite par les devoirs de la Pairie, je la pourſui-
rai ſans être arrêté par aucune appréhenſion de ſes

5 Mars. ſuites prochaines ou éloignées. Si je n'obtiens point le ſuccès que je deſire, au moins j'y aurai appliqué tous mes ſoins & tous mes efforts. Relativement aux Traités, je ne ferai que développer l'eſprit de ma propoſition, & quant au plan actuel de guerre, je ne l'examinerai que dans ſes divers rapports avec les Traités.

Je veux croire que dans cette guerre avec l'Amérique la juſtice ſoit du côté de l'Angleterre; mais quel rôle humiliant ne nous fait-on pas jouer aux yeux de toute l'Europe! Quoi, nous reconnoiſſons hautement l'impuiſſance où nous ſommes de réduire nos colonies & nous appelions à notre ſecours des troupes étrangeres! Avons nous médité autant qu'il conviendroit ſur la prodigieuſe différence qui ſe fait remarquer entre des Traités conclus avec des alliés, & des conventions pour ſtipendier des étrangers? Il me ſemble qu'un allié eſt une puiſſance qui, à quelques égards, doit avoir un intérêt commun avec nous mêmes. C'eſt ſur cet intérêt commun que la baſe d'un Traité doit porter. Les Etats qui contractent enſemble une alliance ont entr'eux des rapports de poſition ou de politique qui les font concourir à un même objet, qui dirigent leurs efforts vers le même but; & parconſéquent chaque partie contractante eſt intéreſſée dans tous les ſuccès ou dans tous les malheurs de l'autre. Ainſi, lorſque la paix de l'Europe fut troublée par les conquêtes de Louis XIV, Bourbon devint l'ennemi commun contre lequel ſe réunirent les armes de la plupart des autres Puiſſances. Un des alliés ne perdoit pas une bataille, n'éprouvoit pas un échec, que toutes les autres n'en ſentiſſent, pour ainſi-dire, le contre-coup. Y a-t-il quelque choſe de ſemblable dans notre poſition actuelle? L'Europe eſt en paix, & la maiſon de Bourbon, quoique notre ennemie naturelle, n'eſt pas actuellement en guerre avec nous.

Avouons le donc; les nouveaux Traités ne portent ſur aucun vrai principe d'alliance ou de ſoutien réciproque. C'eſt exactement un marché que nous avons fait pour prendre à notre paye un certain nombre de

ldats mercenaires achetés & vendus comme autant
pieces de bétail qu'on envoye à la boucherie. Je 5 Mars.
répete, aucun intérêt commun ne lie les parties
ontractantes ; & j'ajoute encore que, dans la suppo-
tion même de cet intérêt qui n'existe pas, les Princes
'Allemagne tiennent avec nous la conduite la plus
trange. Comme si ce n'étoit pas assez de soudoyer
eurs troupes, il leur faut encore de l'argent pour les
evées : ils demandent de doubles subsides : ils veulent
u'on tienne leurs corps de troupes complets : qu'on
es paye jusqu'au retour de ces mêmes troupes dans
eurs pays respectifs ; & enfin que les subsides leur
oient continués un ou deux ans après que ces troupes
uront cessé entierement de nous être d'aucune utilité.

Envisageons présentement ces Traités sous un autre
point de vue non moins singulier. Si quelqu'une de
ces Puissances venoit à être attaquée (& qui est-ce
qui nous garantit qu'elle ne provoquera pas elle-même
une attaque?) nous avons pris l'engagement général
& absolu de lui *donner* (c'est le (a) terme même)
tous les secours qui seront en notre pouvoir. Ainsi,
pour l'assistance de quelques milliers seulement de
mercenaires étrangers qui nous coutera le double de
ce qu'elle vaut, nous serons peut-être obligés de donner
au Landgrave & au prince de Hesse, ainsi qu'au
duc de Brunswick, s'ils sont les uns ou les autres
attaqués ou troublés dans la possession de leurs états,
tous les secours qui seront en notre pouvoir. Il ne
suffisoit pas de payer les troupes de ces Princes, il
faut encore garantir jusqu'à leurs orangers. Qu'il me
soit permis de rappeller ici à la Chambre le langage
que tenoient, vers la fin de la derniere guerre, les
partisans du Plan actuel. Un homme de beaucoup
d'esprit (M. Mauduit) écrivit sous les yeux du comte
de Bute un Pamphlet intitulé : *Considérations sur la
guerre d'Allemagne*, dans lequel il prouva par le
calcul, que chaque tête de François tué avoit coûté

(a) Les Traités sont écrits en langue Françoise. Ils ont été produits au Parlement avec des traductions.

5 Mars. dix mille livres ſterling à l'Angleterre. Je prie les Lords, qui dans ce tems-là ſe laiſſerent perſuader par la force de cette obſervation, de vouloir bien ſupputer aujourd'hui ce que nous coutera une tête d'inſurgent Américain à raiſon des quinze cens mille livres ſterling que nous aurons à payer par an pour les dix-ſept mille trois cens étrangers que nous allons ſtipendier? Si par une fierté vraiment Angloiſe, milord Bute & le feu duc de Bedfort ont trouvé que c'étoit faire trop d'honneur à la France que de donner dix mille livres ſterling de la tête d'un François, l'humanité ne devroit-elle pas arrêter la fureur qui nous porte à payer plus cher encore la tête d'un Américain notre frere?

Lorſque nos armes triomphoient dans toutes les parties du globe, les deux mêmes lords, pour nous empêcher de prendre toute l'Amérique Eſpagnole, nous repréſenterent l'impoſſibilité où nous étions de lever de nouvelles taxes. Ils convenoient que le ſuccès étoit indubitable, mais étoit-il poſſible de perdre de vue l'énorme poids de nos dettes? Je demande ſi notre poſition actuelle eſt bien différente? En treize années de paix nous n'avons pas rembourſé plus de ſept millions. La conquête de l'Amérique eſt bien loin d'être certaine, & quand elle le ſeroit, que produiront des victoires remportées ſur nos propres concitoyens? Où aboutiront tant de ruineux efforts, ſi ce n'eſt à la perte de notre honneur ainſi que de nos plus chers intérêts; Ah! Milords, nous ſemons des vents, nous recueillerons des tempêtes.

Si on parcourt les divers Traités faits avec les Landgraves de Heſſe depuis le commencement du ſiecle, on verra que d'une époque à l'autre ils ont toujours accru leurs demandes, & que n'ayant point ceſſé d'extorquer des conditions de plus en plus favorables, ils n'ont jamais manqué d'établir une premiere extorſion comme la baſe du Traité ſuivant. Voilà préciſément ce qui arrive aujourd'hui. Le dernier Traité avoit ajouté à un ſubſide la charge de ſa continuation juſqu'a une certaine époque; le traité actuel le double.

Si nous joignons aux subsides les clauses qui reglent 5 Mars.
paye, les enrôlemens, les vivres & les vaisseaux de
nsports pour les troupes, voilà une dépense de
69,000 l. Bientôt elle s'accroîtra jusqu'à
30,000 l. à cause du transport des vivres, & le
t, y compris les dépenses extraordinaires, ne sera
moindre d'un million & demi sterling. L'histoire
rnit-elle quelque exemple d'une somme aussi ex-
sive pour un secours de dix-sept mille trois cents
nmes. Le corps seul des douze mille Hessois nous
ite plus cher que n'auroient coûté anciennement
dix-sept mille Allemands. Croyez-vous, Milords,
e la Nation soit en état de supporter un pareil
deau? Si les frais d'une premiere année de guerre
montent à dix millions sterling, à quelles sommes
s'élevera point la dépense générale de la guerre
ec l'Amérique? Quant aux princes Allemands,
ır affaire n'est pas si embrouillée que la nôtre.
n Landgrave prête ses soldats en leur ordonnant
piller & d'égorger, & le salaire de leur barbarie
tre dans ses coffres.

Le peu que je viens de vous dire du pitoyable
at de nos finances n'est pas encore ce qui m'afflige
ce qui m'inquiete le plus. La teneur des Traités,
urs expressions équivoques, les dangereux exem-
es qu'ils établissent, ou auxquels ils peuvent donner
eu, voilà ce qui jette le trouble dans mon ame.
ue ne puis-je me dissimuler l'autorité absolue qui
puis quelques années domine sur nos Conseils! Si
elquefois elle a su se dérober aux yeux les plus
air-voyans, elle a dans d'autres tems éclaté par
exécution des mesures les plus funestes à notre liberté.
es Hanovriens ont été introduits dans les domaines
e la Grande-Bretagne sans le consentement du
arlement. On a tenté de faire recevoir en Irlande
n corps de troupes étrangeres, & cet indigne pro-
t, qui à la vérité a échoué, j'ai tout lieu de croire
u'il n'est pas abandonné, & qu'on cherchera de nou-
eaux moyens pour le faire réussir. Si on peut en
outer est-ce que les Traités actuels ne fournissent

5 Mars. pas une matiere assez ample à nos allarmes & à nos inquiétudes ?

Mais revenons aux Traités sur lesquels j'ai encore à faire plus d'une observation intéressante. Il est stipulé que les douze mille Hessois ne reconnoîtront que leur Commandant, qui est un Lieutenant général au service de Hesse ; & ce commandant Hessois, quoique l'aîné en grade de notre général Anglois, lui sera pourtant subordonné. Je demande d'abord si on est bien sur que cet Allemand y consente, & si cette dépendance sera exempte d'une infinité d'inconvéniens que chacun peut prévoir ? Notre général Anglois venant à manquer, le commandant Hessois ne formera-t-il aucunes prétentions sur ce poste éminent ? Se soumettra-t-il à y voir arriver un autre Anglois son cadet, & peut être même comme M. Howe, un de nos plus jeunes Majors Généraux. Ce cas arrivant, est-on bien assuré de la fidélité & de la subordination du corps entier des douze mille Hessois qui, suivant le Traité, ne doit jamais être divisé ?

Je vois ensuite que le Roi pourra employer ces auxiliaires, même en Europe, s'il le juge à propos. Me seroit-il permis de demander pour quel objet ? Car, je ne puis imaginer d'autres pays que les royaumes Britanniques où cette clause puisse s'éffectuer, & apparemment dans le cas de quelque rébellion ou révolte que les auteurs des mesures actuelles ont à la vérité le droit de prévoir & de craindre ; mais convenons au moins que cette précaution ne peut qu'alarmer les amis de la liberté.

Il est dit aussi que les troupes étrangeres auront de doubles officiers, c'est-à-dire, chaque compagnie de cent hommes deux Capitaines, deux lieutenans, deux sous-lieutenans & deux enseignes. Peut-on se dissimuler qu'il résultera de-là un surcroit de dépenses considérables & absolument inutile ? sur la totalité de ces troupes il y aura donc plus de trois mille hommes qui ne seront pas des soldats ; rien n'est plus contraire à tous les principes de la guerre d'après lesquels on fait toujours ensorte d'avoir le plus de sol-

s qu'il eſt poſſible, par la raiſon que c'eſt de leur nbre plus ou moins grand que dépend généralement ſuccès de l'attaque & de la défenſe. C'eſt un uſage ;u partout & conſacré dans nos propres troupes, de jamais donner plus de quatre officiers à un corps cent hommes. Auroit-on imaginé que les Heſſois cruteront en Amérique & qu'il n'y aura qu'à dé-ub!er les officiers pour former de nouvelles com-gnies ? Il eſt bien plus apparent que tous ces Al-mands-là y déſerteront. 5 Mars.

Enfin, il n'exiſte point de cartel pour les pri-nniers qui pourront être faits ſur les troupes Alle-iandes, ou pour les inſurgens qu'elles prendront. e demande donc, pour le cas où on voudra infliger uelques châtimens à ceux que le Parlement qualifie e Rebelles, quelles terribles conſéquences on ne oit point en attendre ? Permettez-moi, Milords, le vous rappeller à ce ſujet l'affaire d'Ethen-Allen pris es armes à la main en Amérique & amené ici chargé le fers. On s'eſt bien gardé de lui faire ſon procès, juoiqu'on prétendît pouvoir faire revivre contre lui 'acte cruel d'Henri VIII que les amis du gouverne-ment citent avec tant de complaiſance. C'eſt parce qu'on a craint de ne pas pouvoir déterminer un juré Anglois à le déclarer coupable, & qu'en effet il n'y avoit point de loi en vigueur qui pût le condamner. On a pris le parti moins dangereux de le renvoyer en Amérique priſonnier à la ſuite de nos régimens.

De l'examen des Traités avec les Auxiliaires, trouvez bon, Milords, que je ramene votre attention ſur la conduite de nos Miniſtres dans les départemens intérieurs. Pluſieurs Officiers du ſervice de terre & de celui de mer ont perdu leurs emplois ; &, ce qui n'eſt jamais arrivé, ces changemens ſe ſont faits ſans plaintes ou informations préalables. Le général Gage & l'amiral Greaves auroient pû mieux faire : les choſes n'ont point tourné comme on le ſouhaitoit : cepen-dant, il n'y a aucune charge contr'eux, mais ils ſont toujours rappellés. D'abord, le général Gage eſt reçu froidement, puis il obtient une nouvelle commiſſion

5 Mars. par laquelle il est nommé commandant en chef; & encore quelques jours après il est révoqué sans sujet, même sans prétexte, & le général Howe est nommé à sa place.

Tout cela n'est encore rien en comparaison de ce qui s'est passé dans le département de la marine. L'amiral Schuldam est nommé pour succéder à l'amiral Greaves. Mais avant qu'il ait eu le tems d'arriver à sa station il est révoqué; c'est le lord Howe (*) qui aura ce commandement. Où se conduit-on comme cela? Pour moi je crois que de pareilles variations sont sans exemple. Mais peut-être l'amiral Schuldam ne sera-t-il pas bien humilié de cet outrage, s'il est vrai, comme on le dit, qu'il va être Pair d'Irlande. J'espere cependant que le premier lord de l'amirauté nous donnera le mot de l'énigme, & que sans détour & avec sa candeur ordinaire, il apprendra à la Chambre si ces arrangemens viennent de lui, ou s'il est vrai, comme le bruit en a couru, qu'on lui ait forcé la main dans le Cabinet.

* Le frere du Général de celui qui est actuellement à Boston.

Tout cela, sans doute, prouve beaucoup d'instabilité dans les Conseils; mais il y a encore, selon moi, d'autres conséquences à en tirer. Il faut, ou que le service soit désagréable, ou bien que l'on s'embarasse peu de faire des passe droits. Je vois parmi vous, Milords, des Officiers revêtus des premiers emplois dans l'armée, estimés à juste titre par de longs services & par des talens éprouvés, ne pourroit-on pas savoir d'eux la raison qui a pu engager le Ministere à donner le commandement en Amérique à un très-jeune Major général, de préférence à tant d'officiers plus anciens que lui? Est-ce parce que la commission leur auroit déplu, ou parce qu'on fait peu de cas de leurs personnes?

Nos Ministres insistent beaucoup sur la justice de leurs opérations. C'est une question que je ne discuterai point actuellement. Mais ils prétendent que la partie indépendante de la nation, c'est-à-dire les propriétaires des terres, approuve leur conduite. Je doute fort de la vérité de cette assertion dans toute l'étendue

5 Mars.

'on veut lui donner. Je sais bien que dans la Chambre es Communes les mesures coercitives ont eu pour prinpaux appuis & promoteurs le chevalier Gilbert Elot, trésorier de la Marine, & M. Rigby, trésorier des roupes. Mais qui est-ce qui ignore que le premier re toute sa consistence de la *Junte* du Cabinet, & utre du parti de Bedford, & qu'ils sont tous deux forment intéressés à des marchés qui leur procureront ans peu des fortunes de princes ? Je croirai plutôt que s Messieurs, avec leurs amis & toute la clique des gioteurs, gens d'affaires, &c. ne forment pas la moindre artie de cette pluralité, soi-disant indépendante, qui a récipité la Grande-Bretagne dans cette affreuse guerre.

Oui, Milords, j'ose dire que c'est une affreuse guerre, on-seulement à cause des frais énormes qu'elle va nous oûter, mais encore par les scènes d'horreur & de déastation qu'elle occasionnera, & qui seront peut-être ns exemple dans les annales du monde. C'est peu pour ous d'enlever aux Américains leurs biens, & de forcer eux qui tombent entre nos mains de combattre avec ous contre leurs freres, leurs parens & leurs amis: ous voulons leur faire la guerre d'une maniere qui réolte jusqu'aux nations les plus barbares, en brûlant eurs villes sans aucune compassion pour leurs malheueux habitants qui, nuds & affamés, périssent de oid & de misere. Et ce n'est point contre des ennenis, c'est contre nos meilleurs amis, contre nos freres ue nous nous permettons de tels excès. Quelle preuve ffreuse les dernieres nouvelles nous en ont apportée! vez-vous pu apprendre, sans frémir d'horreur, l'incenie de la *fidele* ville de Norforlk dans la Virginie, car c'est ainsi que le ministere lui-même l'a souvent ppelée) qui vient d'être réduite en cendres par un des ommandans de notre marine, qu'aucun acte d'hostiité n'y avoit provoqué. A-t-on oublié à ce point & es principes de la saine politique & les droits de l'humaité? Une exécution aussi barbare ne doit elle pas aliéer pour toujours les cœurs de ceux qui pouvoient nous onserver quelqu'affection, & porter au dernier excès e rage & de désespoir l'animosité de nos ennemis? Elle

5 Mars. flétrit la gloire de nos armes; elle nous rendra un objet de mépris & d'horreur aux yeux de l'Univers; & ce ſera pour la nation Britannique une tache qui ne s'effacera jamais.

Si vos cœurs, Milords, ne s'ouvrent pas à la pitié, pour les torrens de larmes que verſent l'innocent & le foible dont je viens de vous tracer le déplorable ſort, je vais eſſayer d'y porter quelqu'émotion par l'aſpect d'un intérêt plus prochain & plus direct. Seroit-il poſſible qu'on me sût mauvais gré de dévoiler ici, j'oſe dire, notre nudité nationale? Non ſans doute, s'il eſt vrai, comme j'ai lieu de le croire, que la France connoit, juſques dans les plus petits détails, ce qui nous reſte de forces dans le royaume. Je n'ai donc aucun motif qui puiſſe exiger ou juſtifier mon ſilence ſur un article auſſi important à notre sûreté, & qui puiſſe nous aſtreindre à la moindre gêne dans nos délibérations. Notre état actuel de défenſe permet-il qu'on envoye à une diſtance ſi éloignée l'élite de nos troupes?

A peine reſte-t-il en Irlande ſix mille hommes.

Les troupes actuellement en Angleterre conſiſtent:

Premierement dans les gardes à pied, formant ſoixante-quatre compagnies, & montant à deux mille cinq cents hommes.

2°. En trois régimens de cavalerie, & les gardes à cheval d'environ quinze cents hommes.

3°. En quatre bataillons revenus de l'Amérique, chacun, avec les Officiers, d'environ mille hommes.

4°. En dix régimens de dragons de deux cents hommes chacun, & en trois bataillons complets d'infanterie, ce qui donne un total de ſept mille hommes, dont il faut retrancher mille hommes des gardes deſtinés pour l'Amérique.

Je ſuppoſe que des ſix mille hommes on en prenne trois mille pour les garniſons de Plimouth, Portſmouth & Chatam; le reſtant, y compris la garde de la ville de Londres, ſera au plus de trois mille hommes. Seroit-ce avec une telle armée que nous réſiſterions à la France ou à l'Eſpagne ſi ces Puiſſances jugeoient à propos de profiter de notre foibleſſe?

Il

Il eſt vrai qu'on doit mettre la milice ſur pied pour 5 Mars.
nplir le vuide. Mais quoique cette méthode de pour-
r à la défenſe de l'Etat ſoit très-conſtitutionelle, je
itiens que la milice ne ſerviroit jamais à repouſſer un
nemi puiſſant, tant qu'elle ſera auſſi mal compoſée
'elle l'eſt, tant qu'on la remplira d'Officiers qui
nt point les qualités, c'eſt-à-dire, les fonds de terre
uis par la loi, & de mercénaires payés pour repré-
iter les vrais miliciens. D'ailleurs, quand même la
lice ſeroit mieux compoſée en officiers & en ſoldats;
ut-on ſe flatter qu'elle feroit face à de vieilles troupes
périeures en nombre & en diſcipline? Quant aux
valides, tous les hommes en état de porter les armes
t déjà été tirés de ce corps; deſorte que le tableau
notre foibleſſe intérieure, joint au petit nombre de
iſſeaux qui nous reſtent, & qui ne ſont qu'à moi-
équipés, eſt vraiment effrayant. J'ai cru cependant
voir l'eſquiſſer devant la Chambre, afin de voir ſi
elque choſe pouvoit exciter nos Miniſtres à s'occu-
r de la ſûreté du Royaume, pour le garantir de de-
nir la proie de nos dangereux voiſins.

Le Duc de Mancheſter.

COMME milord duc de Richmond a diſcuté très-am-
ement l'affaire des Traités, je crois, Milords, que
ous me diſpenſez de vous faire les mêmes obſerva-
ons. Il eſt d'ailleurs aſſez inutile de s'élever contre
uelques clauſes d'un acte que l'on juge repréhenſible
n ſa totalité. Je vais mettre ſous vos yeux des ob-
ts de la derniere importance, & des inculpations
ontre nos Miniſtres, dont il leur ſera difficile de ſe
ver.

Dans le diſcours de l'ouverture de la Seſſion, le
oi nous a annoncé que des troupes étrangeres for-
neroient les garniſons de Mahon & de Gibraltar.
Cette opération, qui n'avoit point eu l'aveu préalable du
'arlement, m'a cauſé, je vous l'avoue, les plus vives
llarmes. La doctrine *inconſtitutionelle* adoptée par cette
Chambre, & qui met le pouvoir de la prérogative au
leſſus de celui du Parlement; la propoſition d'intro-

5 Mars. duire des troupes étrangeres en Irlande, sans demander l'avis de la Grande-Bretagne, tout concourt évidemment à prouver que le projet de réduire la liberté Angloise comme la liberté Américaine, seroit du goût de quelques-uns de nos Ministres. Il y a déjà long-temps que notre nation a vu s'anéantir en Europe le précieux avantage de la liberté. Elle a pu regarder cette révolution avec indifférence; mais devoit-on s'attendre que, menacée du même danger, elle y seroit tout aussi peu sensible, & que notre passion pour l'aisance & les plaisirs nous détacheroit de ces droits inestimables, dont le maintien a coûté si cher à nos ancêtres.

Je ne suis pas assez vain pour me flatter que ma foible éloquence puisse ranimer dans la nation le zele du bien public; mais permettez-moi, Milords, de vous représenter que la guerre contre les Américains se poursuit avec trop d'acharnement.

Quelle que soit la premiere cause de cette guerre; quelques prétentions que nous ayons mises en avant, ou même quelque condamnable que puisse paroître la résistance des colonies, est-il un homme sensé qui affirme que l'Angleterre n'a eu rien à se reprocher?

Les événemens de la derniere campagne nous annoncent qu'il ne sera point facile de terminer cette guerre. Il est vrai que les troupes Britanniques ont eu l'avantage à l'attaque des hauteurs de Charles-Town; mais ce succès a été bien balancé par la perte de la plupart de nos postes extérieurs. Je dirai plus, il nous a enlevé des nations entieres qui ont abandonné le parti du gouvernement; car à l'exception de la malheureuse ville de Boston, cette triste prison des troupes Britanniques, & de la ville d'Halifax que nous tenons en respect par une forte garnison, que nous reste-t-il du vaste continent de l'Amérique? Le mal s'est étendu encore bien plus loin; les conquêtes de la derniere guerre, que nous n'avons arrachées à la France que par le plus grand épuisement de nos forces & de nos facultés, s'échappent de nos mains; & quoique, d'après les bruits publics, les Insurgens ayent manqué leur entreprise sur Quebec, une grande partie

Canada reconnoît aujourd'hui un autre maître. 5 Mars.
Comment pouvons-nous donc nous résoudre à continuer une guerre d'invasion contre un ennemi qui a de fortes armées de terre à nous opposer (a), & sur qui nous n'avons d'avantage que par nos escadres?

Et avec quels moyens se poursuivra cette guerre? Les Anglois, qu'on ne peut pas accuser de manquer de courage, montrent tous de la répugnance à s'enrôler pour aller combattre leurs concitoyens. Dans l'embarras où notre ministere s'est vu, il n'a point hésité à demander des secours à l'Allemagne, d'où nous venons enfin de tirer dix-sept mille hommes. Avec ces mercénaires, & une petite armée Britannique, dont quelques régimens sont entiérement composés de misérables recrues ramassées dans toutes les prisons; c'est, dis-je, avec de pareilles troupes que nous allons attaquer des peuples qui sont enthousiastes de la justice de leur cause: qui n'ont plus de ressource que dans la victoire: qui sont unis par tous les liens d'intérêt possibles; & dont le courage est sans cesse aiguillonné par tous les sentimens que l'honneur ou l'ambition peuvent inspirer à une armée de freres.

Les mercenaires (car je puis leur donner ce nom, puisqu'il faut regarder comme des mercenaires ceux qui se battent pour de l'argent & pour une cause où ils n'ont nul intérêt.) Les mercenaires, dis-je, sont encore en Allemagne & ils ont encore à traverser l'Océan Atlantique. Les uns (a) déserteront avant

(a) Les dénombremens qui ont été faits par ordre du congrès général, ont fait voir que les colonies étoient en état de mettre sur pied 428,400 combattans.

(b) Les papiers publics d'Allemagne & de Hollande ont fait mention de divers soulèvemens parmi ces troupes, & de beaucoup de désertions. Mais il a paru une lettre de M. Faucit, colonel Anglois qui a négocié les traités, au chevalier Yorke, dans laquelle il étoit dit que tous ces bruits étoient faux. Voici comme ce Colonel s'exprime: » loin que les soldats marquent le moindre chagrin, ils témoignent tous la plus grande

5. Mars. l'embarquement, les autres périront en route. Mais je ſuppoſe qu'il en arrive en Amérique; s'en ſuivra-t-il pour cela une conquête prompte & certaine du pays? Si les Généraux ſavent leur métier, ce dont je ne doute pas, leur premier ſoin doit être de prendre des poſtes, d'établir des places d'armes, de former des magaſins. Mais d'où cette armée tirera-t-elle ſes proviſions? Ce ſera ſans doute d'Angleterre ou de la flotte Angloiſe. A la bonne heure: ſi on ſuppoſe pourtant que les eſcadres puiſſent pénétrer dans l'intérieur des terres, ou remonter les rivieres; autrement l'armée ne pourra preſque jamais quitter la côte & la plus grande partie de la campagne ſe paſſera en préparatifs.

Oui, Milords, cette guerre eſt une guerre de conquête. Ceſſons de voir dans les Américains des rebelles qu'il faut punir pour venger l'honneur du Gouvernement; c'eſt une nation puiſſante, ce ſont de formidables ennemis. Il faudra que nos troupes ſe partagent, car elles auront plus d'une armée à combattre. Et nos corps diviſés n'auront-ils pas en tête partout des corps qui leur ſeront bien ſupérieurs en nombre? Pouvons nous croire qu'une campagne ſuffira pour terminer cette guerre?

Permettez-moi, Milords, de vous faire une autre obſervation très-eſſentielle, mais ſur laquelle je ne m'étendrai point de peur de trop multiplier vos inquiétudes. Je voudrois ſavoir ſi nos Miniſtres ſont certains de pouvoir faire face aux frais de cette guerre? Nos grandes dépenſes annuelles, nos dettes publiques furent regardées à la fin de la guerre derniere comme un motif plus que ſuffiſant pour accepter une paix qui certainement ne répondoit pas aux ſuccès brillans de nos armes. Dans le cours de

joie d'aller combattre les Américains, & il n'y a de mécontens que ceux que nous laiſſons dans leur pays.

Un Gazetier Anglois a accompagné cette lettre de l'obſervation ſuivante: après le mot *Américains* ajoutez, *qu'ils ne peuvent ni connoître ni haïr*, & après les mots *leur pays*, ajoutez *qu'ils connoiſſent & qu'apparemment ils n'aiment guères.*

ze années de cette paix on a fait quelques épar- 5 Mars.
s, qui selon toutes les apparences, vont être en-
ement dissipées par les seules dépenses de la cam-
ne prochaine. Ainsi, sur l'article des facultés,
s sommes précisément au même point où nous a-
vés le retour de la paix, avec ce désavantage de
s que nous avons perdu le commerce de l'Amérique
s avoir obtenu aucun équivalent de cette perte.
s envois que nous avons faits l'année derniere pour
flotte Espagnole & ceux qui nous ont été de-
ndés de Russie, n'étoient que des ressources paf-
eres. L'une n'existe plus, & je sais que l'autre
mbe insensiblement.

Il est à présumer que la taxe additionnelle d'un
atrieme sou (*a*) sur les terres ne payera pas seule-
ent les frais du transport des troupes. Si les Mi-
stres sont obligés d'anticiper les revenus, si la banque
ntinue à prêter ses anciens secours, si les impôts
répondent pas à leur estimation, s'il survient des
lamités imprévues, le crédit public ne pourra-t-il
s éprouver la même secousse que la Compagnie
s Indes a reçue il y a quelques années?

Je ne dirai que ce seul mot sur vos auxiliaires.
es Saxons appellés dans notre Isle en cette qualité
y sont établis, & en peu de tems sont devenus les
aîtres de ceux qu'ils étoient venu servir.

Je crois aussi appercevoir dans les Traités le sym-
tôme le plus effrayant de cette influence perfide &
énébreuse, qui depuis quelques années semble être
evenue l'ame de nos Conseils. L'Amérique doit
tre assujettie, n'importe comment. Il faut sacrifier à
et objet le sang & les trésors de la Métropole. De
hetifs Princes Allemands doivent recevoir de dou-
les subsides pour faire réussir un plan aussi extraor-

(*a*) Chaque sou devroit rendre 500,000 l. Mais ce qui jus-
ifie assez les combinaisons des calculateurs politiques sur l'im-
ôt: le second sou rend moins que le premier: le troisieme
oins que le second, & le quatrieme encore bien moins que
e troisieme de quatre: de sorte qu'à proprement parler,
n ne tire guere plus que la valeur pleine de trois.

5 Mars. dinaire. Mais ce n'est pas encore tout. Le commandant général de ce corps de mercenaires sera revêtu d'une autorité suprême indépendante du Roi & du Parlement. S'il s'éleve quelque contestation, à qui les parties s'adresseront elles? Ce ne sera point au Roi, car il n'a pas de pouvoir sur ces Etrangers, ni au Parlement, car cette assemblée n'en peut prétendre aucun. Vers qui donc prendrons nous notre recours? Ce sera sans doute vers les Princes mêmes de qui ces troupes dépendent, puisque le Traité ne statue rien à cet égard. Ainsi, vous aurez un corps de douze mille Hessois, commandés par un vieux général qui n'aura aucun compte à vous rendre. Supposons qu'il survienne des démêlés entre vos commandans & ceux des étrangers, quelle autorité les terminera? Le général étranger ne connoît de supérieur que son maître. Toutes les opérations seront donc suspendues jusqu'à ce qu'il reçoive des instructions de sa Cour. Vous manquerez l'objet même pour lequel ces étrangers ont été stipendiés; & la nation aura été constituée dans des dépenses énormes pour rien.

Enfin, Milords, je vois une telle foule d'inconvéniens, de difficultés & de contrariétés à ce que l'on nous fait entreprendre, que je serois tenté de croire que quelque génie malfaisant confond la sagesse de nos chefs. Je lis dans les Ecritures que lorsque Achab fut voué à la destruction, l'armée céleste s'assembla devant le Seigneur, & que le Seigneur dit: *qui persuadera à Achab de monter & de combattre contre Ramoth Gilead, afin qu'il puisse succomber dans cette entreprise?* Et un mauvais esprit répondit: *je me présenterai à lui & je l'y déciderai.* Je ne crois pas manquer à la religion en appliquant ce trait de l'écriture sainte à la nation Britanique. On diroit que les Anglois, pour leurs péchés, ont été condamnés à aller faire la guerre à leurs freres en Amérique, parce qu'il est arrêté qu'il doivent y *succomber.* Je souhaite qu'il n'y ait pas lieu à l'application, quoique tout contribue à la justifier. On ne prend aucunes mesures pour mettre fin à la guerre; on n'ar-

aucun plan pour obliger les Américains à accep- 5 Mars.
les conditions que nous pouvons avoir à leur pres-
e ; on veut leur faire une guerre de partisans qui
peut conduire à autre chose qu'à fomenter &
pétuer l'animosité des deux partis.

Nous venons d'apprendre de la Virginie que le
d Dunmore, qui depuis long-tems a quitté sa rési-
nce pour s'établir à bord d'un vaisseau croiseur,
st distingué par la glorieuse expédition de l'incen-
de Norfolk, la plus belle & la plus grande ville
la Province. Je ne doute point qu'il n'agisse en
rtu d'une commission, non sans doute de sa com-
ission de gouverneur, car celle-ci lui impose l'obli-
tion de protéger ceux qui sont sous son comman-
ment, mais en vertu de celle qui ordonne de bru-
r les villes, de ravager les plantations, d'enlever
s esclaves, de massacrer tout ce qui résiste. Tels
nt les exploits brillans du Gouverneur de la Vir-
inie. Mais comme je suis très-persuadé qu'il a des
rdres pour se conduire ainsi, à Dieu ne plaise que
condamne un absent. Je dois m'en prendre uni-
uement à ceux qui ont ordonné d'ici cette dévas-
ation & cette désolation inutiles. Je ne puis pas
non plus passer sous silence une particularité bien
xtraordinaire, c'est qu'on n'ignoroit point qu'il y
voit dans cette ville beaucoup de partisans du
gouvernement ; ainsi, on est tellement animé de la
fureur de la vengeance, qu'on tire même sur les
amis, dans l'espérance de frapper les ennemis ; &
les uns & les autres sont enveloppés dans le même
désastre. Les Ministres s'imaginent-ils qu'après de tels
procédés le gouvernement conserve un seul ami en
Amérique ? Peuvent-ils espérer qu'aucun homme sensé
épouse leur cause, lorsqu'on verra qu'ils ne protegent
pas même ceux qui leur obéissent ? Comment a-t-on
pu oublier le tort infini que la destruction du Pala-
tinat fit à la gloire de Louis XIV ?

Telles sont, Milords, les raisons qui me détermi-
nent à apuyer fortement la proposition de milord duc
de Richemond que j'approuve d'autant plus qu'elle a

5 Mars. pour objet une paix que nous devons tous desirer. Malgré le mal qui a été fait aux Américains, tous leurs vœux tendent encore à une reconciliation ; ils craignent qu'on ne les force de se rendre indépendans: ils iroient même jusqu'à acheter la paix: je ne dis pas que ce seroit au prix de leur liberté, ou en sacrifiant leurs propriétés; mais j'ai tout lieu de croire que s'ils étoient sûrs d'avoir affaire à un gouvernement qui agît sincérement avec eux, & auquel ils pussent se fier, ils se soumettroient à tous les réglemens de commerce nécessaires, & même qu'ils donneroient à l'Etat de grands secours en argent. Souffrons seulement qu'ils les levent eux-mêmes, & ne nous obstinons pas à vouloir les taxer. Leurs dispositions étant bien connues, je crois, Milords, que si nous persistons dans la résolution de les abandonner, c'est que nous ne sommes pas capables d'apprécier la valeur de ce que nous voulons perdre.

Le Lord Carlisle.

Je me flatte, Milords, que vous me rendrez la justice de croire qu'aucune considération ne pourroit me porter à combattre l'avis de milord duc de Richmond, si je n'étois parfaitement convaincu de la nécessité & de la convenance du plan d'opérations adopté contre l'Amérique. Je ne regarde l'affaire actuelle que comme une pure question de parti: c'est une discussion dont résultera la ruine ou le salut de la Grande-Bretagne. Si nous renonçons à tous les avantages réels que peut nous donner notre souveraineté & notre autorité mercantile sur nos colonies, la Grande-Bretagne privée des bénéfices d'un commerce immense, perdra insensiblement toute sa considération, & finira par être la proye du premier Etat puissant & ambitieux qui concevra l'idée de l'envahir. Considérez un moment la situation actuelle, la force & les ressources de certaines puissances de l'Europe: jettez les yeux sur la mappe-monde, & voyez le peu d'espace qu'occupe la Grande-Bretagne: comparez la force des autres Etats avec notre foiblesse dès que l'Amérique

us ſera enlevée ; n'eſt-ce pas un tableau vraiment frayant? 5 Mars.

J'approuve donc les opérations du Miniſtere relati-ement aux traités ; & non ſeulement je les crois né-ſſaires au maintien de notre honneur, mais même ſe affirmer encore que notre exiſtence, comme na-on, exige abſolument que nous faſſions tous nos forts pour ramener l'Amérique à ſon devoir, & pour remettre ſous notre dépendance. D'après ce principe, ce principe ſeul, je m'élève hautement contre la opoſition de milord duc de Richmond. Je ne doute oint de la néceſſité des meſures coercitives, contre les ſpoſitions où ſe montre aujourd'hui l'Amérique : & ein de cette perſuaſion, je ſoutiens que, vu le nombre hommes qu'exigent nos Manufactures, le peu de rvice que nous pourrions tirer des recrues Angloiſes, u moins pour une premiere campagne, & les vœux que rme tout vrai Breton pour voir finir promptement s troubles actuels, il eſt indiſpenſable d'employer des oupes étrangeres de préférence aux troupes natio-ales. D'ailleurs, conſidérez encore l'énorme étendue e nos poſſeſſions, ainſi que les opérations qu'exige ſeu-ement une guerre deffenſive ; & voyez, Milords, ſi n eſpace auſſi petit que notre île peut fournir le ombre d'hommes ſuffiſant pour l'exécution des me-ures que ce ſervice demande néceſſairement.

Le Lord Conventry.

Je ne puis aſſez déplorer, Milords, la ruine qui nenace l'Angleterre ; mais c'eſt un malheur que je rois inévitable. Il eſt de la nature des choſes que les Etats finiſſent auſſi bien que les individus. Le corps olitique ne peut pas plus prétendre à l'immortalité que le corps phyſique. Tout ce qu'il pourroit eſpérer, e ſeroit une longue durée. L'enchaînement des cauſes & des effets a produit une eſpece de fatalité que la révoyance humaine n'auroit pas pu détourner, & oute notre prudence ne nous auroit pas garantis des évenemens qui devoient en réſulter. Les Colonies ne

5 Mars. pouvoient que devenir funeſtes à leur ſource, & détruire ceux à qui elles devoient le jour. Sorties de l'enfance & mûries par l'age, elles ſecouent toute dépendance. On pouvoit prévoir cette époque fatale. L'Angleterre & l'Amérique, ces deux puiſſans Etats, ainſi que des bulles d'eau qui flottent ſur la ſurface, ſe conſervoient ſéparées, & n'attendoient que le premier choc pour que l'une des deux fût détruite.

Nous ne devions rien avoir de commun avec les Colonies que ce qui regardoit le commerce. Si nous avons prétendu les dominer, il ne pouvoit en réſulter que notre ruine.

Je n'ai point donné mon aveu au plan d'opérations qui a été ſuivi juſqu'à ce jour, parce qu'il contrarioit mes ſentimens. Je ne ſuis point Philoſophe juſqu'à être indifférent ſur le bien-être de ma Patrie. Je ne ſuis point de ces Coſmopolites qui chériſſent également tous les coins du globe. Attaché à l'Angleterre, j'ai dû m'affliger d'une conteſtation qui lui ôtera ſa ſupériorité pour la tranſporter aux Colonies. L'Angleterre ceſſera d'être le ſiége de l'empire Britannique, & ce ſera l'Amérique qui le deviendra. Si la préſente querelle ne s'étoit pas élevée, la cataſtrophe ne ſeroit pas venue ſi-tôt. Mais aujourd'hui que l'affaire eſt entamée, la chûte de la Grande-Bretagne ne peut pas manquer d'en réſulter.

Permettez-moi de vous ramener auſſi à la carte du Globe : comparez l'étendue de la Grande-Bretagne avec celle de l'Amérique ſeptentrionale : conſidérez le ſol, les ports, les rivieres, le climat & la population toujours croiſſante de cette partie du Nouveau-Monde ; & vous ne pourrez, ſans la prévention la plus aveugle & la plus opiniâtre, vous perſuader ſérieuſement qu'une ſi vaſte contrée reſte long-tems ſoumiſe à la Grande-Bretagne.

Il ne s'agiſſoit donc pas de vouloir réaliſer un vain & illuſoire projet de domination, mais de faire enſorte que les Américains trouvaſſent leur intérêt à être toujours nos fideles alliés & nos meilleurs amis. Certes, c'eſt ce que nous n'opérerons jamais par nos eſcadres &

armées. Au lieu de méditer la conquête de l'Amé-
ie, & de nous épuiſer en efforts infructueux, nous 5 Mars.
rions bien plutôt la laiſſer ſe conduire elle-même,
oncer à tout ſiſtême coercitif ſur nos Colonies, &
vailler à conſerver les ſeuls bénéfices réels que nous
vons en attendre, c'eſt-à-dire, les avantages d'un
nmerce très-étendu, ainſi que le ſolide appui d'une
ance permanente, & d'un traité de défenſe & d'aſ-
ınce reſpectives.

Je ſuis fâché que milord Mansfield ne m'ait pas
npris dans une précédente ſéance lorſque j'ai traité
te matiere. Il a ſuppoſé que je déſirois que nous
us ſéparaſſions de l'Amérique, uniquement pour la
ıvaincre de ſa foibleſſe & de l'impoſſibilité où elle
de ſubſiſter ſans nous, & cela dans l'eſpérance qu'elle
ourneroit à ſon premier état de ſubordination. Voilà,
n'en doute point, le ſens dans lequel ce lord m'a en-
ndu; mais je le ſupplie de me rendre la juſtice de
oire que je n'ai jamais imaginé pareille choſe. Je
garde comme impraticable une pareille union de la
rande-Bretagne & des Colonies Britanniques: je crois
ıe dans l'événement ce ſeroit une vraie ſéparation,
ıoiqu'il pût être de l'intérêt mutuel des deux pays
être unis par tous les liens poſſibles de correſpon-
ınce amicale, c'eſt-à-dire en tout excepté le Gou-
ernement.

Le Lord Effingham.

Je ne me déciderois pas, Milords, à parler ſur
ne affaire qui a été déjà très-amplement diſcutée,
je ne l'enviſageois ſous de nouveaux points de vue
ui me paroiſſent mériter toute votre attention. Je
eux vous faire conſidérer, du côté de l'Amérique,
es forces qu'elle eſt en état de nous oppoſer, & ſes
eſſources pour les entretenir, & du nôtre les ſuccès
ue nous pouvons eſpérer, ainſi que les moyens par
eſquelles nous réſiſterions aux entrepriſes de nos en-
ıemis naturels.

Parlons d'abord du nombre de troupes que l'Amé-

5 Mars. rique peut mettre en campagne, & de ses facultés pour les payer. C'est un article des plus intéressans; car ceux qui prétendent que la guerre est injuste y trouveront encore une sorte de preuve qu'elle est impraticable; & ceux au contraire qui la croyent fondée sur la justice, ne pourront se dissimuler qu'il eût mieux valu ne la pas entreprendre.

Par les arrêtés du Congrés du Continent, pour obliger chaque province à fournir un certain nombre d'hommes & une certaine somme d'argent, il a été ordonné de faire un dénombrement des habitants, sur lequel on pût régler les contingens d'hommes & d'argent. Les états dressés en conséquence ont été, comme on peut bien le penser, fort au-dessous du nombre réel; cependant on a trouvé trois millions cinq cents mille ames, ce qui fait une population presque de moitié plus considérable que ne l'avoient donné jusques-là les calculs d'appréciation.

Pour payer ces hommes, le Congrès a fait répandre des sommes considérables en papier monnoye, qui a cours dans les provinces respectives; & on reçoit ce papier en payement de droits & d'impôts. Par ce moyen, quoique le Congrès n'ait que du papier, il paye tout sans contracter de dettes: les subsides se levent dans le courant même de l'année, chacun y contribuant pour sa part; & tout l'état ne formant qu'un seul corps, reste libre de toute dette ou charge quelconque.

Quant au second point, il est clair que les auxiliaires compris & en supposant nos troupes completes (& elles ne le sont pas), il est clair, dis-je, que toutes les forces de la Grande-Bretagne en Amérique n'iront gueres au-de-là de quarante mille hommes effectifs. Or, je demande si quarante mille hommes pourront faire en une campagne ou dans aucun tems donné, la conquête entiere de trois millions & demi d'habitans, tous jaloux de leur liberté & fermement résolus à se défendre jusqu'à la derniere extrémité? Si tel est donc l'état des choses, avouez, Milords, que tous les raisonnemens appuyés sur la nécessité

aire diligence & de mettre promptement fin à la rre civile actuelle tombent d'eux mêmes. Je le ete, notre armée sera insuffisante, & telles forces vous puissiez envoyer, vous ne réussirez pas davant-e. 5 Mars.

Le point relatif à l'état de défense où nous restons, t pas moins intéressant. Peut-on imaginer que les ipes réglées que nous gardons ici composent avec nilice, des forces suffisantes pour assurer notre tranllité? Celle de l'Irlande est-elle assez établie avec mille hommes? On a toujours cru qu'il lui falloit moins douze mille hommes, même en pleine paix, ir y maintenir la sureté publique. Je demande au d Townshend (*) si dans le cas même où l'on uroit rien à craindre d'un ennemi étranger, ce qui lera de troupes en Irlande après l'embarquement, firoit pour appaiser seulement les séditions & les ubles domestiques? Que seroit-ce donc si un corps François & d'Espagnols faisoit une descente dans Royaume? Je suis convaincu que dix mille homes pourroient traverser l'Irlande d'un bout à utre sans être arrêtés par aucun obstacle ni par cune autre barriere naturelle ou artificielle que la viere de Shannon. Il est donc bien démontré que opérations actuelles, sous quelque face qu'on les nsidere, ne peuvent produire que ruine & calamités, 'elles sont illusoires & chimériques, & enfin qu'elles proviennent que de l'obstination aveugle de nos adiniftrateurs & peut-être de quelque chose de pis.

* Ce Lord a été vice-roi d'Irlande.

Le Lord Talbot.

Milord Effingham a certainement saisi un des prinpaux traits du caractère des Américains. Il vient nous dire qu'au milieu de l'éffervescence de leur ele pour la liberté & l'indépendance, ils n'ont pas u dompter leur penchant naturel à la dissimulation à la perfidie. Pour se soustraire à l'ordre du Conrès de fournir leur contingent en hommes & en arent, ils n'ont pas accusé le vrai nombre d'habitans

5 Mars. de chaque colonie. Quoique je ne ſois pas du même ſentiment que milord Effingham, quant à la conſéquence qu'il en a tirée, je ne ſaurois douter un inſtant du fait, d'autant plus qu'il eſt rapporté par un Lord dont cela n'affoiblit point la vénération pour les Américains & qui a la plus haute opinion de leurs vertus privées & publiques.

Mais puiſqu'on avance ſérieuſement que les Américains ne peuvent ſe laiſſer aſtreindre par aucuns liens, pas même par ceux de leurs engagemens les plus ſacrés & les plus chers dans la cauſe qu'ils regardent comme eſſentielle à leur exiſtence en qualité de peuple libre, c'eſt bien-là, ce me ſemble, une raiſon ſans replique pour n'ajouter foi à aucune de leurs proteſtations de loyauté & de fidélité. Ils ont tous une répugnance invincible pour l'ordre ſocial & pour le bon gouvernement; & je me perſuade de plus en plus que c'eſt un peuple qu'on ne pourra jamais ramener que par la force, à la ſubordination & à une *ſoumiſſion abſolue* envers la Grande-Bretagne. Les Américains auront beau donner & même tenir les promeſſes qui pourront leur être ſuggérées par leur beſoin actuel ou par leurs vues d'indépendance pout l'avenir, ſoyez ſurs, Milords, qu'ils n'abandonneront jamais leur objet favori tant qu'ils ne ſeront pas pleinement convaincus de l'impoſſibilité d'y atteindre. Aucune indulgence de notre part, aucunes voyes de douceur, ni toute la patience poſſible ne produiront d'autre effet que de nourrir leur inſolence & de les encourager à étendre journellement leurs prétentions. Ils ſe ſont montrés obſtinés & indomptables depuis qu'ils exiſtent; oui, depuis le premier moment de leur établiſſement dans cette partie du monde. Ils ont commencé à manifeſter ces diſpoſitions dès le regne de Charles I. Alors il nous diſputoient le droit de pêcher ſur leurs côtes dans des tems où l'union la plus intime & la plus parfaite harmonie regnoient entr'eux & nous.

Mais avons nous admis leurs prétentions & avons nous abondonné ce privilege de pêcherie attaché inſéparablement à notre ſouveraineté? Non: dans ce

ıs là, comme aujourd'hui, leurs prétentions ont 5 Mars.
jugées présomptueuses & ridicules. En effet, le
ncipe de *suprématie absolue & illimitée* étoit si
npletement établi sous le regne de Charles II, que
qui, selon le sentiment de certaines personnes,
de de notre côté un droit de taxation partielle sur
province de Pensylvanie, avoit été accordé dans
tems comme une faveur à M. Penn qui se trouvoit
rs dans une très-étroite relation d'intérêts person-
ls avec le Souverain. Penn, homme d'esprit & fort
struit, savoit que le pouvoir de taxer existoit dans
Souverain. En conséquence, il a voulu que ce droit
partînt au Parlement dans la crainte que lui ou
elqu'un de ses successeurs n'eût à souffrir un jour
quelques taxes qu'un autre Souverain pourroit éta-
ir arbitrairement. Ce droit a été donné au Parle-
ent lors de la révolution. J'avoue que ce n'étoit
s un vrai Parlement, & que ce fut la *Conven-
on* qui jetta les fondemens des priviléges dont
nation jouit aujourd'hui. Mais depuis ce tems-là
droit est resté manifestement au Parlement dans
s trois branches de la législation qui le composent;
forte que soit qu'on regarde le droit de taxer
mme étant dérivé du Souverain & ayant passé au
arlement de la maniere que je viens de le montrer,
it qu'on l'envisage comme inhérent à la législation
comme faisant une partie de son essence, l'effet
n sera toujours le même; car tout ce réduit à ceci:
ue le pouvoir suprême doit conserver sa souveraineté
ır les divers membres qui lui sont subordonnés, &
ue parconséquent parmi les autres facultés qu'il
ossede, il est autorisé constitutionnellement à exercer
droit de taxer toutes les fois que l'intérêt commun
u les besoins de l'Etat l'exigent; d'où je conclus
u'il faut contraindre les Colonies à une *soumission
bsolue & illimitée.*

Quant aux mesures coercitives, j'ai tout lieu de
roire que le lord (a) Chatham lui même, quoi-

(a) Sous la date du 9 Mars, on verra une lettre attribuée à
milord Chatham qui justifieroit cette opinion du lord Talbot,
si elle n'avoit pas été hautement désavouée.

5 Mars. qu'anciennement un des zélés partisans des voyes de douceur ; seroit aujourd'hui d'un avis contraire & qu'il approuveroit la conduite du gouvernement.

Le Lord Temple.

Nous avons, Milords, beaucoup d'obligation au lord Talbot pour les excellentes vues qu'il vient de montrer sur l'objet des débats de ce jour. Pour moi, j'avoue que je ne sais quelle conduite tenir dans les circonstances présentes. Je desirerois pouvoir expliquer ma façon de penser à la Chambre, sans déguisement, mais j'y vois une foule d'obstacles insurmontables. Si je dis tout ce que je pense il pourra en résulter des inconvéniens que j'ai fort à cœur d'éviter, & d'un autre côté si je donne un avis vague sur divers points qui occupent aujourd'hui la Chambre, je crains qu'il ne soit mal interprété. Ma position est délicate ; mais tout bien considéré, il vaut mieux ne pas développer mes sentimens dans toute leur étendue, parce que je ne doute point que tout ce qui se passe ici ne parvienne sous peu de tems à la connoissance des Américains. Si j'osois déclarer mon opinion librement, il est certain que je vois beaucoup de choses à désaprouver dans la conduite des Ministres ; & par conséquent je serois fâché que tel avis que je pourrois donner aujourd'hui fût regardé comme une approbation de leurs opérations. Cependant, dans la présente crise, où il s'agit de nos plus chers intérêts, je me croirois très-répréhensible si je ne faisois pas connoître au moins mes raisons générales pour voter contre la proposition de milord duc de Richemond qui est actuellement sur le tapis.

Je n'ai jamais révoqué en doute l'autorité législative & suprême de la Grande-Bretagne sur l'Amérique, dans tous les cas qui concernent essentiellement les intérêts & le gouvernement de tout l'Empire. Je n'ai pourtant eu aucune part à la confection de l'acte du timbre, quoiqu'il ait eu pour premier appui & presque pour auteur un de mes proches parens (*) dont la mémoire me sera toujours chere. Je n'ai eu aucune

* M. Grenville son frere.

ne liaiſon avec l'adminiſtration ſuivante qui a 5 Mars.
qué cette loi; & je ne me ſuis point mêlé de
révocation, par la raiſon que je la regardois
ne un abandon formel de notre ſouveraineté conſti-
nnelle ſur l'Amérique. Je n'ai contribué en au-
maniere à l'établiſſement des droits en 1767,
lus qu'à la révocation d'une partie de ces mêmes
s en 1770: évenemens auxquels il faut rapporter
aie cauſe des troubles actuels. Je n'ai point
cipé davantage aux meſures violentes qu'on a
oyées par la ſuite, ni à cette opération fatale,
lus pernicieuſe de toutes, l'envoi du thé en
érique. Mais de tout cela, ce que j'aurois en-
le moins approuvé, c'eſt le plan que je vois ſuivre
urd'hui pour la guerre. Peut-être même ſi j'avois
re tout-à-fait mon ſentiment, déclarerois-je que
regarde comme vicieux en tous points: Mais je
ens au principe que j'ai établi d'abord, c'eſt
ſi on ne maintient pas completement & efficace-
t la ſouveraineté de la Grande-Bretagne dans
es les opérations de gouvernement légales & équi-
es, l'Amérique nous échappera & la nation An-
ſe ſera ruinée ſans retour. La Grande-Bretagne
éellement aujourd'hui dans la ſituation la plus
iétante. Tout nous annonce notre deſtruction.
s ſommes entre Scylla & Charybde. Si nous n'em-
ons point toute notre ſagacité à éviter les ro-
s & les bancs de ſable qui nous environnent, je
ſite pas à dire que notre naufrage ſera inévitable.
, Milords, la criſe eſt fort embaraſſante.
Les perſonnages les plus diſtingués & les plus hon-
es ſont partagés d'opinion, ſoit par eſprit de parti,
par conviction. Sans doute les Miniſtres du Roi
noiſſent parfaitement leur propre ſituation auſſi bien
celle du public. C'eſt la premiere choſe qui ſoit
eſſaire pour bien agir. Nous ſommes dans des cir-
ſtances qui demandent les plus mûres réflexions,
ù il faut parler peu & faire beaucoup. Je ſais bien
que j'en penſe, mais ce n'eſt pas le moment de le
, parce qu'au premier vent de l'Eſt les Améri-

5 Mars. cains en ſeroient informés; je garderai donc le ſilence. Je ſouhaite ſincérement que les membres de l'adminiſtration ſe conſultent bien entr'eux, & qu'ils prennent les avis de tout ce qui compoſe leur parti; mais ces avis ne doivent point être déclarés dans cette Chambre. En un mot, il faut laiſſer décider ceux qui ſont dans l'adminiſtration ſur ce qu'il convient de faire. Ils ont les informations néceſſaires pour former un plan, & pour choiſir les meilleurs moyens de le mettre à exécution. Ils ſont inſtruits de tous les détails: ils ont des connoiſſances que nous n'avons point; & c'eſt à eux de prévoir l'avenir. Au ſurplus, je ſuis & je ſerai toujours porté pour les meſures coercitives juſqu'à ce que l'Amérique reconnoiſſe le pouvoir légiſlatif de la métropole. Lorſqu'il s'agira de diſcuter le point de l'utilité, je dirai librement mon ſentiment; mais nous n'en ſommes pas encore là. La diſpute roule aujourd'hui ſur une queſtion d'autorité; à cet égard, je me déclare pour le maintien de la ſuprématie de la légiſlation Britannique; & pour preuve de ma confiance dans l'adminiſtration, & de mon deſir de l'appuyer dans les opérations néceſſaires à la réuſſite de ſes vues, j'opine pour la négative de la propoſition de M. le duc de Richemond.

Le Lord Townshend.

J'AVOUE, Milords, que je n'ai pas toujours été perſuadé de la validité des droits de l'Angleterre; mais après avoir médité profondément ſur cette matiere, après avoir examiné les différentes chartres, étudié les rapports des deux pays l'un avec l'autre, ſuivi les Colonies depuis leur berceau, je me ſuis enfin convaincu que toutes les loix de la juſtice, tous les liens de la reconnoiſſance, & toutes les convenances politiques, impoſent aux Colonies l'obligation de contribuer au ſoutien commun, & par conſéquent que les Américains ont été les agreſſeurs.

Mais, Milords, quand le droit que je reconnois dans la Grande-Bretagne, de gouverner toutes les parties des domaines de la Couronne, pourroit devenir la

re d'un doute; quand les chartres des Colonies nt obligatoires & valides jusqu'au point où on le ıd; tel est aujourd'hui l'état des choses, qu'il plus nul fruit à tirer, pour le bien général, d'au- recherches dans les causes de la guerre. La de la justice est étouffée par le bruit des ar- Le lord Temple est fondé à soutenir que ce n'est qu'une dispute d'autorité. Le sort est jetté, & le point qui reste à examiner, c'est celui des moyens us propres de continuer la guerre avec efficacité, la terminer promptement pour forcer les Colo- à cette *soumission absolue* dont le lord Talbot a n établi la nécessité.

5 Mars.

n'imagine aucun plan d'opérations préférable à que le conseil du Roi a choisi. Il falloit trou- n ce moment même des renforts de soldats ac- ımés aux exercices militaires, & en état de servir e champ. C'est un moyen infaillible de termi- a guerre dans le cours d'une campagne. Il en tera donc deux avantages; les calamités de la re cesseront, & on epargnera des dépenses consi- bles.

e lord Effingham en a appellé à moi de ce qu'il vancé de l'état & de la disposition actuelle de nde. Tout ce que je puis lui répondre, c'est que 'élevoit quelques troubles dans ce royaume, il fau- y mettre ordre: mais je ne vois rien de ce côté- ıi puisse donner la moindre inquiétude.

e Lord paroît aussi appréhender une invasion de la des François ou des Espagnols; ses craintes à cet d, sont aussi peu fondés que sur l'autre objet. La ıce n'a point oublié le sort de l'armement qu'elle t envoyé en Irlande sous les ordres de Thurot, y a lieu de croire que de long-tems elle ne ten- de semblables entreprises. Mais si les craintes du Effingham étoient raisonnables, ce seroit un mo- le plus pour pousser la guerre avec activité, & nous engager à la terminer par les opérations les vigoureuses & les plus décisives. En effet, si on aisse traîner en longueur, s'il faut qu'elle dure

5 Mars. encore plus d'une campagne, c'eſt alors qu'on aura lieu de craindre l'intervention de quelque puiſſance étrangere qui voudroit profiter de nos diſſentions.

Milord duc de Richemond prétend qu'on a voulu forcer l'Irlande à recevoir des étrangers & qu'on lui a ôté ſon établiſſement militaire. Ce dernier reproche ne peut pas tomber ſur les Miniſtres de la Grande-Bretagne. C'eſt un acte du Parlement d'Irlande même, & ſi le Roi n'étoit pas lié par ſa promeſſe royale, rien ne pourroit l'empêcher d'envoyer la totalité ou une partie des forces militaires qui ſont dans ce Royaume, en tel lieu de l'empire que Sa Majeſté jugeroit à propos & où le beſoin des affaires le requerroit.

Quant aux étrangers, la ſituation même de l'Irlande, ſuivant le tableau qu'en fait milord duc de Richemond, ſeroit un motif ſuffiſant pour engager Sa Majeſté à faire paſſer un corps d'auxiliaires pour défendre ce Royaume ſans prendre l'avis du Parlement qui y eſt établi. Je ne crois pas que milord Duc diſpute au Roi le droit de pouvoir, même ſans ce conſentement, ſi le cas l'exigeoit, faire arriver des troupes étrangeres dans toute partie quelconque des domaines Britanniques pour les défendre & les protéger. Je me permettrai encore un mot pour obſerver à milord duc de Richemond que ſi l'Officier Anglois chargé du commandement en chef en Amérique venoit à manquer, ce ſeroit l'Officier Anglois le plus élevé en grade qui lui ſuccederoit. Chacun peut ſe rappeller que la même choſe arriva pendant la derniere guerre en Amérique. Le commandement en chef fut donné d'abord à un Lord, membre de cette Chambre; (le lord Loudon) après ce Lord il paſſa au général Abercromby, & quoique le colonel Stanwix fût enſuite l'Officier le plus élevé en grade, cependant, comme étranger, il céda le pas au chevalier Jeffery Amherſt.

Le Lord Suffolk.

Il me paroit, Milords, que M. le duc de Richemond n'a pas établi une ſeule objection ſolide contre

ouveaux Traités, & qu'il n'a pas montré un seul
en quoi nos anciens Traités ayent différé de 5 Mars.
dont il eſt queſtion aujourd'hui. Il s'eſt jetté
beaucoup de détails qui, ſelon moi, n'appartiennent
u ſujet, & qui encore ne prouveroient preſque
par rapport à l'avantage ou au déſavantage des
tions auxquelles les troupes nous ont été procu-
La teneur des Traités eſt la même qui a été
dans d'autres occaſions. Il eſt vrai que dans
raités actuels on a inſéré quelques phraſes d'alliance
pompeuſes & bien ſonores; mais j'avouerai tout
nument à milord duc de Richemond qu'elles ne
exactement que cela. J'irai même juſqu'à convenir
le véritable motif de ces Traités n'eſt pas tant
ormer des alliances que d'emprunter un corps de
pes que la rébellion d'Amérique a rendu néceſſaires,
lui répondrai en général, par rapport à la com-
ſon de la dépenſe, que ſi la guerre eſt terminée
une année, le marché ſera très-avantageux,
que nous ne payerons qu'une année de double
de, ce qui eſt égal à deux années d'un ſimple
de. Si la guerre continue deux ans, nous ne gagne-
ni ne perdrons au marché, parce que deux années
ouble ſubſide ſeront égales à quatre années de
le ſubſide, terme ordinairement ſtipulé dans les
ens Traités. Il eſt vrai que la guerre pourroit durer
long-tems, & pour ce cas-là je paſſe condam-
on & je reconnois que nous aurions payé cher.
lais, Milords, quand même les conditions ſeroient
lement auſſi déſavantageuſes que M. le duc de
nemond a cherché à les repréſenter, s'il eſt vrai
nous ayons beſoin de troupes, n'avons nous pas
forcés d'adherer à ces conditions? Voici donc le
t de la queſtion, avons nous beſoin de troupes?
irme qu'oui, & dans cette perſuaſion, je me félicite
e que nous avons pu nous les procurer auſſi aiſé-
it & à un auſſi bon compte; car lorſque je réfléchis
la brièveté du tems, & ſur le déſagrément du ſer-
pour des troupes qu'on tranſporte ſi loin de leurs
ers & qui ont à traverſer tout l'Océan Atlantique,

——— je ſuis toujours étonné que nous ayons pu les obtenir à
5 Mars. auſſi bon compte.

Milord duc de Richemond paroit oublier auſſi que même en partant de ſes Principes, les étrangers ſont beaucoup plus propres à une pareille guerre que les Anglois, car ſi la guerre eſt juſte, ce dont je ne doute point, s'il eſt néceſſaire d'employer des troupes, & s'il eſt plus facile de ſe procurer des étrangers que des Anglois, l'opération a donc été ſuggérée par la néceſſité, & c'eſt donc à tort qu'on la condamne.

Milord duc de Richemond obſerve, relativement à un article du Traité avec le Landgrave de Heſſe, que les troupes étrangeres étant commandées par un officier Allemand d'un grade ſupérieur à celui de notre commandant en chef, le commandement général de toute l'armée ſera naturellement dévolu à l'étranger. Je ne prétends point parler d'après mes propres notions: j'en appelle à tous les Lords de cette Chambre verſés dans les matieres militaires; & je demande ſi la commiſſion donnée à un commandant en chef ne prend pas le rang ſur toute autre commiſſion, & ſi un jeune major-général agiſſant avec le caractere de chef, n'a pas, en vertu de ſon titre, un commandement ſuprême&abſolu ſur tout Officier au même ſervice, quelque puiſſe être ſon grade dans l'armée.

M. le duc de Richemond nous attaque ſur ce que le rebelle Ethan-Allen a été amené ici chargé de fers, & il prétend que nous avons craint de lui faire ſon procès de peur qu'il ne fût abſous par un juré Anglois, ou que nous ne fuſſions pas en état de le convaincre légalement. Milord Duc eſt dans l'erreur. Nous n'avons point douté que nous ne puiſſions convaincre légalement Ethan-Allen, nous n'avons pas craint davantage qu'il fût abſous par un juré Anglois. Il y a plus, ce n'eſt aucun mouvement de compaſſion qui nous a portés à laiſſer la vie à un homme qui ſelon les loix du pays méritoit la mort. Je dirai donc à M. le duc de Richemond les vrais motifs que l'adminiſtration a eûs en vue en le renvoyant en Amérique: c'eſt que nous avons obſervé que les Rebelles venoient de faire un

d nombre de prisonniers ; & nous avons cru de- 5 Mars.
éviter d'instruire ce procès par des considérations
rudence & par crainte de représailles.
lord Duc a dit que la dépense des troupes étrangeres
t été augmentée, parce que le nombre de leurs
ciers étoit double. Je ne dirai rien de précis rela-
ment à la nécessité de cet arrangement, mais je
oute point qu'il ne convienne à l'usage du service
sois, & comme tel, il ne comporte autre chose
ce qui a été conclu par les anciens Traités.
nfin, nous sommes engagés dans une guerre qu'il
t pas possible de continuer sans un nombre con-
rable de troupes. Les administrateurs ont mieux
é recourir à l'étranger que de faire tort aux ma-
actures en leur enlevant des hommes précieux aux
érentes branches des arts utiles qui enrichissent une
on commerçante.

Le Duc de Grafton.

M. le duc de Richemond a exposé la situation des
ires d'une maniere si judicieuse & si exacte, qu'il
me reste que peu de choses à dire sur le même
et. Je ne puis point cependant m'empêcher de faire
noître mes sentimens sur sa proposition.
Depuis le commencement de ces malheureux troubles
mis la plus grande attention à m'instruire des vraies
uses & de la nature de la querelle, & à examiner les
étentions respectives des deux parties. J'ai tâché
me procurer tous les éclaircissemens possibles à ce
jet, & de me mettre en état de juger l'affaire sans
cune espèce de prévention & de partialité. Ce tra-
ille & ces recherches ont enfin fixé mon opinion.
ai vu clairement qu'au lieu de protéger les Amé-
cains dans la jouissance de leurs droits & de leurs
opriétés, on ne leur laissoit plus rien qu'ils pussent
re être à eux, parce qu'il n'y a point de ligne ti-
e, ni de bornes posées pour limiter l'étendue de nos
étentions. On ne peut pas dire que la suprématie
xistera pour tel objet, & que l'exercice en sera ref-
eint pour tel autre, parce que du moment où vous

mettrez des limites au droit de taxation, vous anéantirez le principe sur lequel ce droit est fondé; & la question restera aussi indécise qu'auparavant.

5 Mars.

Pour examiner les choses sous un autre point de vue, admettons avec le lord Talbot une suprématie indéfinie, comme faisant l'essence du gouvernement. Les mêmes difficultés subsisteront toujours, excepté seulement qu'elles proviendront de causes différentes. Ce n'est pas assez qu'on soit convaincu de la nécessité & de la convenance des moyens de rigueur, il faut qu'il y ait possibilité à la chose. Il m'a paru qu'on devoit des ménagemens à des peuples qui sont en possession de certains droits depuis plus d'un siecle, & que leur enlever ces droits sans causes & même sans prétextes, étoit un acte cruel & contraire à la politique. J'ai été révolté d'une entreprise impraticable qui alloit nous flétrir & nous rendre méprisables aux yeux de tous les gens sensés & honnêtes.

Mais allons plus loin, & supposons que ce plan soit aussi convenable, aussi praticable qu'on le prétend juste dans son principe, ne devions nous pas examiner nos moyens & nos ressources, & comparer les inconvéniens avec les avantages? Je suis passablement instruit de la situation des (*a*) finances de la Grande-Bretagne; & certainement l'esprit le plus inventif ne pourroit imaginer aucune taxe capable d'augmenter la recette de l'Echiquier. Il est impossible de créer un impôt qui n'en croise quelqu'autre déja existant. La nation est chargée de tout le poids qu'elle peut supporter. Qu'allez-vous donc faire, Mylords? Vous engager dans une guerre dont le succès est plus que problématique. Car, pour la continuer, il faudra de nouvelles taxes, & comme vous n'avez point de suretés à donner, vous serez obligés d'engager les anciens fonds nonobstant la foi publique & contre le droit des créanciers de l'Etat, ou bien vous contracterez de nouvelles (*b*) dettes qui, pour peu que la guerre con-

(*a*) Le duc de Grafton a été premier lord de la Trésorerie avant milord North.

(*b*) M. le duc de Grafton a en vue les prodigieuses avances

ıue, anéantiront le crédit national & consommeront 5 Mars.
ruine du Royaume.

Cette considération en amene une autre de la plus ande importance, c'est l'extrême indifférence pour s intérêts de la nation que montrent ceux-mêmes sur ıi ils roulent.

La corruption de mœurs la plus allarmante, & une ssion effrénée pour les plaisirs & pour la dissipation, sont emparées de toutes les classes de citoyens. On end les Ministres sans choix & sans examen, le Parleent a abandonné ou vendu son droit de censure, nos intérêts les plus précieux sont répartis au hazard ıtre des mains qui ne sont nullement propres à l'emoi difficile & délicat de tenir les rênes du gouverement.

Qu'elles seront, Milords, les conséquences de notre ɔnduite? Les peuples surchargés de taxes ne pourront lus les payer : le crédit public détruit, on n'aura plus ıe la perspective d'une banqueroute générale : la mire & le désespoir n'offriront plus dans toute l'étenıe de ce Royaume que des objets d'horreur ou de ɔmpassion; les peuples succombant sous le poids de nt de calamités, n'attendant plus aucune ressource es moyens que les loix & la constitution devroient ur offrir, ils en chercheront dans ceux que Dieu la nature indiquent aux opprimés LesAnglois, n'en outez point, secoueront le joug d'un Parlement qui es a trahis, de qui leurs prieres n'ont pu se faire enendre & qui s'est aveuglé volontairement sur leurs ıtérêts.

Peut-être, répondra-t-on que le plan actuel est le œu du peuple, qu'il a eu le suffrage d'une pluraté considérable de la nation, qui, dans diverses cirɔnstances & par différens moyens, en a témoigné sa ıtisfaction de la maniere la moins équivoque & la lus solemnelle. Je nie le fait, & quand même j'adıettrois les preuves, elles ne détruiroient aucune

ıe la banque fait au Gouvernement par le moyen de son paier & que M. Wilkes a dit se monter à huit millions sterl.

5 Mars. de mes aſſertions. Je dirai que les peuples ont été trompés, ou qu'ils ſe ſont endormis dans une fauſſe ſécurité. Chacun ſait apprécier les différens moyens employés par les gens en place pour obtenir cette ſanction & cette approbation publiques. On ne me perſuadera jamais que des adreſſes ou requêtes promues de la ſorte contiennent les ſentimens réels de ceux de qui elles émanent. Dans aucun tems, depuis l'établiſſement de la monarchie, ce ſigne de l'opinion publique ne s'eſt manifeſté avec plus d'éclat que pendant la plus grande partie du regne de Jacques II. Toutes les provinces, toutes les corporations de ſon Royaume lui envoyoient des adreſſes, des félicitations, des promeſſes de le ſoutenir au péril de leur vie & de leur fortune. Mais ce Monarque trompé, a dû s'appercevoir que tout cela n'étoit que l'ouvrage de ſes Miniſtres & de l'adulation des gens de ſa cour.

En général, Milords, toutes les opérations des Miniſtres, ſous quelque aſpect que je les conſidere, ne m'offrent que déſaſtre & ruine, & mes yeux ne peuvent s'y accoutumer. Tels ont été mes ſentimens depuis le commencement; & j'ai toujours agi en conſéquence. Je n'ai ceſſé de prier, de preſſer, de conjurer que l'on abandonnât un plan auſſi faux & auſſi mal combiné.

Je vous ſupplie pour la derniere fois de délibérer de nouveau ſur un objet auſſi important. L'arrêt n'eſt point encore irrévocablement prononcé; l'épée eſt tirée, mais on peut la remettre dans le foureau. La motion du duc de Richemond ouvre une porte à la reconciliation & à la paix Je crains bien qu'une ſi heureuſe occaſion ne ſe préſente plus. Mon avis a été & eſt encore qu'il faut s'arranger. Quelque choſe que puiſſe dire le lord Temple pour appuyer l'avis contraire; je ſoutiens qu'il n'eſt pas trop tard & que nous pouvons encore détourner toutes les calamités qui menacent la nation, ſi chacun veut y concourir avec zele & en mettant de côté tous les intérêts de parti.

Quant aux Traités avec les Princes étrangers, cette matiere a été ſuffiſamment diſcutée par M. le duc de Richemond. Je me bornerai ſeulement à té-

oigner ma ſurpriſe de la maniere dont s'eſt expr.-
é, relativement à ces détails, le Secrétaire d'Etat 5 Mars.
le lord Suffolk) qui a dû être chargé de leur né-
ociation.

Ce Miniſtre nous a dit qu'il ignoroit ſi ce devoit être
Général des troupes Britaniques ou celui des mer-
enaires étrangers, qui auroit le commandement en
hef. A-t-il donc pris ſur lui d'entamer ce Traité ſans
voir aucune des connoiſſances miniſterielles néceſ-
ires pour le négocier & le conclure? Quoi, il a
endu le Traité obligatoire pour la nation, & il vient
éclarer à la Chambre qu'il ignore s'il a bien ou
nal fait? Il vient demander des inſtructions à ceux
'entre vous qui connoiſſent les affaires militaires,
: ſavoir ſi la totalité des domaines Britanniques en
Amérique, ſera ou ne ſera pas ſous les ordres abſolus
'un mercenaire étranger à la tête de douze mille
ipendiés?

Quand ce Miniſtre nous diroit que le commande-
nent ſuprême ſera entre les mains du Général An-
glois, quoique moins ancien, me répondra-t-il que
es choſes ont été entendues de cette maniere par le
Landgrave de Heſſe, ou que ſon Général en eſt inſ-
ruit? Peut-on ſavoir de milord Suffolk ſi, en
cas de mort ou d'autre accident, on a fait les arran-
gemens néceſſaires pour que la place vacante paſſe à
une ſuite d'autres Officiers déſignés, pour être appel-
lés éventuellement au commandement par des com-
miſſions expédiées à cet effet; enfin ſi le Prince & ſon
Général ſont inſtruits de cet arrangement éventuel &
s'ils y ont acquieſcé?

Je ne veux point terminer ce diſcours ſans parler
d'un événement auquel j'ai contribué, mais par l'effet
d'une ſurpriſe bien étrange & bien odieuſe. Je veux
parler de mon ſuffrage pour le bill de la Chartre de
la baye de Maſſachuſſet. Pour m'engager à donner ce
ſuffrage, on m'avoit aſſuré que le changement de cette
Chartre ſe faiſoit à la demande expreſſe des Marchands
& d'une pluralité conſidérable des habitans les plus
riches & les plus diſtingués de cette province. J'ai

5 Mars. découvert depuis que j'avois été trompé, & que cette assertion étoit directement opposée à la vérité des faits. Il est vrai que dès le commencement de cette malheureuse affaire de l'Amérique, les Ministres ont eu pour méthode constante de donner de fausses informations, ou d'agir sans en avoir aucune.

Tout ce que je puis dire, c'est que cette loi n'auroit jamais eu mon suffrage, si je n'avois été induit en erreur par un faux exposé ; & quoique j'aie donné dans le piege, rien ne m'empêche aujourd'hui de déclarer que la loi qui change la chartre de la Baye de Massachusset étoit à tous égards oppressive & contraire à la saine politique ainsi qu'à la constitution. Si à cela on joint la prétention de taxer, il est clair qu'en même tems que l'une de ces loix ne laisse aux sujets aucune propriété, l'autre les dépouille de tous les droits naturels & politiques, & que ces deux loix sont également destructives de nos privileges inaliénables & des droits naturels à tous les hommes, qui ne peuvent leur être enlevés que par la fraude, la violence, & l'injustice.

Le Lord Suffolk.

Il faut, Milords, que M. le duc de Graffton m'ait très-mal compris, car, je ne saurois supposer qu'il ait eu le dessein de dénaturer exprès le sens de mes paroles. Je n'ai pas fait voir le moindre doute sur le passage du commandement en chef à un Général Anglois moins ancien que le Général Hessois. J'ai assuré positivement & sans restriction, que l'Anglois passeroit toujours avant l'étranger ; & je me suis simplement référé au sentiment des Lords qui sont versés dans les affaires militaires.

Loin de vouloir donner à entendre que l'administration eût négligé de prendre les précautions nécessaires pour prévenir les contestations qui pourroient s'élever entre les Officiers Anglois & Allemands, j'ai dit que le Ministere avoit travaillé avec sagesse à prévenir cet inconvénient comme tous les autres, & que le seul intérêt qui nous animoit étoit l'amour du bien public & un attachement sincere & sacré pour les droits constitutionels de la Grande-Bretagne.

5 Mars.

Le Duc de Cumberland.

C'eſt avec le plus amer déplaiſir que je me vois ·cé de prendre la parole; & il n'y a que mes oblitions envers la couronne & la ſincérité de mon :achement pour les intérêts de mon pays qui ſoient pables de m'y décider. Mais comment puis-je voir corps de Brunſwickois employés à un ſervice que i en horreur, & deſtinés à aider des Anglois, ces ciens amis & ces zélés deffenſeurs de la liberté, dans projet de détruire & de renverſer les droits conſtutionels de l'Amérique? Je me flatte qu'on ne me prochera point de manquer ici de reſpect envers on Souverain, ou d'oublier l'attachement que je ois à un frere. Je proteſte ſolemnellement contre toutes iterprétations de cette nature, puiſque je ne ſuis éterminé par aucun autre motif que mon reſpect & ion dévouement pour ma patrie & pour mon Roi, bligations que je m'éfforcerai toujours de remplir avec utant de zele que de fidélité.

Le Duc de Chandos.

M. le duc de Richemond a reproché à ceux qui outiennent le plan actuel d'opérations contre l'Amérique, de favoriſer des vues tendantes à détruire les ibertés de leur Patrie. Je puis aſſurer ce Lord que i j'avois pu appréhender un effet pareil, des opérations dont il parle, ni lui même, ni aucun autre Lord n'auroit été plus éloigné que moi de leur donner le moindre appui. Je l'ai fait, parce que je ſuis pleinement convaincu que ce plan eſt néceſſaire & conſtitutionel, & j'ajouterai que je ne ſuis pas moins perſuadé de la convenance du plan, que de l'intégrité & des talens de ceux qui l'ont conſeillé.

M. le duc de Richemond a fait les reproches les plus injuſtes à tout le corps de la milice. En ma qualité de Lord, Lieutenant d'une grande & belle province, (*) je me trouve moi-même compris dans cette cenſure, & je crois que mon honneur y eſt eſſentiellement inté-

* Le Comté de Southampton.

5 Mars. reſſé. Je puis répondre pour le corps que j'ai l'honneur de commander, & j'ai lieu de croire qu'il en eſt de même de tous les autres. J'oſe donc aſſurer qu'on n'admet à ce ſervice, en qualité d'officiers, que ceux qui ont les qualités requiſes à cet effet. Ce lord s'eſt trompé, au moins pour ce qui eſt venu à ma connoiſſance, & j'ai lieu de le préſumer pareillement dans l'erreur pour ce qui regarde les autres corps de milice au ſervice de Sa Majeſté.

Le Lord Sandwich.

Je me vois, Milords, dans la néceſſité de vous demander quelques momens d'attention, pour répondre ſur des points qui me concernent dans le cours des préſens débats. On vous a dit que la ville de Norfolk dans la Virginie, a été brûlée & détruite, & on a mêlé au recit de cette affaire divers circonſtances exagérées. Je vais avoir l'honneur de vous informer de la vérité : Un de nos vaiſſeaux de guerre étant dans une grande diſette d'eau, s'eſt rendu à Norfolk, & en a demandé aux habitants de cette ville, qui, au lieu de faire à ſon égard ce que dictent les ſentimens d'humanité en pareil cas, ont tiré ſur le parlementaire, & lui ont tué ou bleſſé deux ou trois hommes. Voilà ce qui a cauſé l'incendie de la ville, que je ne crois cependant pas encore brûlée. Il eſt certain que, par le refus barbare des habitants, tout l'équipage auroit péri ſans la reſſource de la diſtillation de l'eau de mer. Ce n'eſt point le vaiſſeau de guerre qui a brûlé Norfolk (*a*) ; ce ſont les habitants eux-mêmes ; & j'ignore encore ſi cette ville eſt réellement réduite en cendres. Les habitants de Norfolk ont mis le feu à la ville ; c'eſt-à-dire, le feu du vaiſſeau de guerre a commencé l'embrâſement, & les habitants ont brûlé le reſte.

M. le duc de Richemond, Milords, vous a beaucoup

(*a*) On a vu ci-deſſus, ſous la date du 4 Mars, une lettre d'un Officier du Sloop l'Otter, dont tous les papiers publics ont oppoſé le témoignage à cette aſſertion du lord Sandvick, & on lui a reproché qu'il ne parloit pas d'après des informations ſûres.

é de nominations & de remplacemens d'Officiers.
ı'a fait l'honneur de m'apostropher plusieurs fois; 4 Mars.
uis bien-aise de lui dire qu'il s'est trompé sur les
s comme dans ses conjectures. L'amiral Greaves
été ni rappelé ni congédié, & on ne lui a pas
le moindre reproche sur sa conduite en qualité
fficier : au contraire, Sa Majesté, pour lui marquer
onne opinion qu'elle avoit de ses services, vient
le faire Vice-Amiral. Quant à l'amiral Shuldham,
st constant que cet Officier ne s'est jamais attendu
ommander en chef; il a simplement succédé à l'ami-
Greaves, & comme il s'agissoit d'embrasser une
isiere d'une bien plus grande étendue, il a fallu
ployer plus d'un Amiral. Au reste, j'ignore si
tention de l'amiral Shuldham n'est pas de con-
ver sa station en Amérique; mais je réponds tou-
rs qu'il ne sera pas mécontent de la nomination du
d Howe. Ce n'est pas que je n'aie une très-haute
e de son merite & de sa capacité, mais c'est qu'il
faux qu'à son sujet on m'ait forcé la main dans le
inet. Losque j'ai appris que ce Lord faisoit sollici-
le commandement, je me suis estimé heureux de
uver une occasion de l'obliger, & je me suis em-
essé de concourir à sa nomination, connoissant toute
ı habileté.

M. le duc de Richemond prétend que les ministres du
i qui soutiennent le plan adopté contre l'Amérique,
désaprouvent intérieurement, & en témoignent même
ır mécontentement dans leurs sociétés. Je ne sais
int quelles sont les personnes que milord Duc fré-
ıente, & qui lui communiquent si confidemment leurs
inions; mais j'ose vous assurer que j'ai de très-grandes
très-intimes relations avec tous les Ministres, &
ie je n'ai jamais entendu aucun d'eux condamner
plan en la moindre chose.

Suivant M. le duc de Richemond nous avons des
iisseaux, mais nous manquons de matelots pour les
quipper, & il ne le sont qu'à moitié. Il est encore dans
erreur à cet égard; car, sur la quantité de bons ma-
lots, nécessaire pour vingt vaisseaux de garde, & qui
eut être de six mille, il ne nous en manque que cinq

5 Mars. cents ; & bien loin que nos matelots ayent de l'aversion pour le service Américain, c'est que le déficit, dont je viens de parler, provient précisément de leur empressement extrême pour ce même service qu'ils préferent à celui des ports.

Au surplus, quelques instants seulement suffiroient pour se procurer les cinq cents matelots qui peuvent manquer, & avec lesquels, ainsi qu'avec les matelots & les gens de terre ordinaires, les vingt vaisseaux de garde, qui sont autant de vaisseaux de ligne, se trouveroient en état d'appareiller en moins de huit jours. Dans le cas même d'une nécessité pressante, nous ne serions pas embarrassés de trouver un nombre de matelots plus que suffisant (*a*) d'un moment à l'autre.

Vous devez savoir aussi, Milords, que tous nos vaisseaux de ligne sont dans nos ports, à l'exception de trois seulement, & qu'on les y gardera pour la sureté du Royaume. Je ne crois pas que la discrétion permette d'entrer dans de plus grandes explications sur l'objet de la marine. Il vous suffira d'être assurés que de toute façon nous sommes prêts à faire face à tel évenement ou besoin inattendu qui pourroit se présenter.

Quant aux troupes de terre, je sais qu'un régiment entier de cavalerie a présenté un mémoire au Roi pour demander à servir à pied dans cette guerre qu'on dit être si contraire à la nature ; & pour vous faire connoître en un seul mot mon avis sur les Traités, j'estime que comme ils étoient indispensables, on est heureux de les avoir conclus à des conditions aussi avantageuses, attendu la coutume où sont ceux qui prêtent leurs troupes de tirer tout le profit possible de ces sortes de négociations.

On donnera incessamment la continuation.

(*a*) On a demandé dans les papiers publics à milord Sandvich, pourquoi, si l'espece des matelots étoit si abondante, le Roi doubloit l'encouragement accordé à ceux qui s'embarquent volontairement ; & de quelle nécessité étoit la loi dont on s'occupoit dès-lors, pour permettre aux vaisseaux marchands de composer leurs équipages en plus grande partie de matelots étrangers.

ettre d'un Banquier de Londres à M. *** *à Anvers.*

De Londres le 4 Mai 1776.

)N a vu ici, Monſieur, le plan que vous ez bien voulu me communiquer. Il me roît réunir tous les ſuffrages. L'Angle- re chargée de deux énormes fardeaux, dette & ſes poſſeſſions, met un trop grand ids dans la balance de l'Europe, pour que ème ſes plus legers intérêts puiſſent être in- férens pour les autres Etats. On ne ſauroit nc avoir un champ trop vaſte & trop dé- uvert pour contempler juſqu'aux plus pe- s mouvemens qui l'agitent. C'eſt une excel- te idée de conſacrer une collection à ce ſeul jet. Vous ſaiſirez les événemens politiques ns leur cours rapide, avant que le tems en fait évaporer l'intérêt. Vous en donnerez e ſuite hiſtorique d'autant plus curieuſe & téreſſante qu'ils y ſeront placés ſous leurs aies dates. C'eſt une forme que je crois abſo- ment neuve, au moins relativement à l'An- eterre & aux mémoires du tems. Je ne vois en de plus convenable au but de l'hiſtoire; en de plus agréable pour ceux qui veulent udier l'enchaînement & le rapport des faits, pénétrer dans l'avenir par des conjectures.

Vous allez débuter par une affaire bien im- ortante, celle des troubles actuels de l'Amé- que. Je conçois que vous déſiriez de tracer abord un tableau des événemens ſucceſſifs

qui ont amené cette querelle; mais que deviendra votre vœu d'impartialité ? vous ne pourrez guere former votre exposé ſans embraſſer une opinion, ou bien il faudra vous borner à une énumération ſéche & ennuyeuſe d'actes & de pétitions. Pourquoi d'ailleurs occuper infructueuſement l'attention de vos lecteurs? tout ce que cette matiere peut avoir encore d'intéreſſant a été diſcuté très-diſertement, dans les débats parlementaires du mois de Mars, qui doivent être les premieres pieces de votre doſſier. Contentez-vous d'annoncer que les premiers traités ſubſidiaires offenſifs & défenſifs, que l'Angleterre ait conclus publiquement, depuis celui dont elle doit encore des arrérages au roi de Pruſſe, apportent un changement notable à ſon ſyſtême politique; & que vous choiſiſſez cette époque pour la baſe des monuments hiſtoriques que vous allez élever. C'eſt en effet un très-grand événement pour l'Europe. Dès qu'il s'agit de conquérir des ſujets, ou bien on les anéantit, ou l'on en fait d'implacables ennemis. Or, ſi l'Amérique eſt anéantie, que deviendra l'Angleterre ? Que cette alternative eſt effrayante! & combien elle fait d'impreſſion quand on ſonge que ſur ce fatal arrêt ſe ſont réunies les opinions, d'ailleurs très-oppoſées, des deux ſpéculateurs Anglois les plus profonds & les plus inſtruits! M. Tucker a démontré les convenances d'une ſéparation volontaire & amicale; le docteur Price à fait voir les plus affreux dangers dans le ſuccès des armes.

Votre projet sera donc assez senti par le moyen
un simple apperçu des conséquences de ce
ouveau systême, sans que vous soyez obligé de
ire remonter votre lecteur par un sentier
rtueux & pénible jusqu'aux sources de la
erelle. Vous avez même d'autant plus de
oit de vous en dispenser, que les deux
ambres du Parlement ont aussi abandonné
discution des causes de cette guerre, &
'on n'y agite plus que la convenance du
aintien de la suprématie, & le choix des
oyens qu'on pourroit y appliquer.

Je vous ai dit naïvement, Monsieur, les
is que j'ai recueillis sur votre ouvrage. Quant
service que vous me demandez, de vous ai-
r à l'enrichir, je ne puis pas vous promettre
s secours bien suivis; mais comptez sur mon
e & sur le plaisir que je trouverois à con-
buer au succès d'une entreprise si utile. Lors-
e mes affaires me le permettront, je vous
nsacrerai bien volontiers quelques momens
mon loisir pour renouveller vos idées sur
at des choses: les voyant ici de plus-près
e vous.

Pour commencer je puis vous dire un mot
jourd'hui de la sensation que me paroît
re sur nos négociants, un écrit que l'on
nt de recevoir d'Amérique, & qui a, dit-on,
plus grande vogue dans les Colonies.

Il est intitulé le *Sens commun*, & on l'attribue
M. Adams, fameux proscrit, que le géné-
Gage a exclu, ainsi que M. Hancoks,
son amnistie. Vous savez que M. Adams est

un des députés de la baie de Maſſachuſets au Congrès général, où on le regarde comme un des premiers pivots de la révolution. Vous allez voir quelques extraits de ſon Ouvrage. C'eſt M. Adams qui parle :

» Je ſuis porté à croire que tous ceux qui adoptent la doctrine de reconciliation peuvent être compris dans les claſſes ſuivantes. Ce ſont ou des gens intéreſſés qui ne méritent point de confiance : ou des gens préoccupés qui s'aveuglent volontairement ; ou enfin quelques bonnes gens qui ont des Européens meilleure opinion qu'ils ne méritent.

En Europe, les états ſont en trop grand nombre & trop preſſés les uns contre les autres pour que cette partie du monde puiſſe longtems reſter en paix ; & toutes les fois que la guerre s'allumera entre l'Angleterre & quelque puiſſance étrangere, il s'enſuivra toujours la ruine du commerce de l'Amérique à cauſe de ſa liaiſon avec la Grande-Bretagne. La prochaine guerre pourroit bien ne pas tourner pour l'Amérique auſſi heureuſement que la derniere, & ceux qui inſiſtent actuellement ſur la réconciliation feront alors des vœux pour la ſéparation ; car il eſt indubitable que la neutralité ſera pour nos bâtimens une eſcorte beaucoup plus ſûre que celle d'aucun vaiſſeau de guerre. Séparez-vous, ſéparez-vous : c'eſt le cri général de la juſtice & de la raiſon «.

» Ce n'eſt ni par orgueil, ni par eſprit de parti, ni par reſſentiment, que je me déclare

our l'indépendance & la séparation. Je suis ntimement & fortement persuadé que le vériable intérêt de l'Amérique l'exige : que tout utre moyen ne sera qu'un foible palliatif : u'il n'en résulteroit aucune prospérité durable : ue ce seroit mettre les armes à la main de os descendans ; que ce seroit reculer au monent même où encore un peu de fermeté & le courage auroit fait de ce continent la gloire du monde entier «.

» On dit que le Roi a la négative pour les actes de la législation Angloise, & que par conséquent il doit avoir le même droit relativement à la nôtre. Mais oublie-t-on que l'Angleterre est la résidence du Roi, & que l'Amérique ne l'est pas ? Cette différence change entierement la nature des choses. La négative du Roi est, par rapport à nous, dix fois plus dangereuse & plus funeste qu'elle ne peut l'être en Angleterre. Il ne lui arrivera jamais de refuser son consentement à un bill pour mettre l'Angleterre dans le meilleur état de défense possible ; mais si on lui présentoit un bill tendant aux mêmes fins pour l'Amérique, il se garderoit bien de l'approuver «.

» Prêcher la réconciliation, c'est prêcher une doctrine dangereuse : non pour la Grande-Bretagne, car au contraire, ce seroit un coup de politique de la part du Roi, dans les circonstances actuelles, de révoquer les actes qui ont occasionné le soulevement, de chercher par les voyes de douceur à rentrer dans le gouvernement de nos provinces, & de

consacrer encore bien des années pour obtenir, par l'astuce & la subtilité, ce qu'il ne pourra emporter de vive force en un court espace de tems. Mais relativement à nous, réconciliation & ruine sont des mots synonimes «.

Je défie les partisans les plus zélés de la reconciliation, de faire voir un seul avantage pour le continent Américain, dans une liaison avec la Grande-Bretagne. Je défie de prouver qu'il en soit jamais résulté aucun bien pour nous. Nos grains auront toujours leur prix dans tous les marchés de l'Europe; nos denrées, nos provisions, bois, fer, goudron, &c. nous seront toujours payés, n'importe qui les achete. Mais les dommages & les maux qu'une liaison avec l'Angleterre peut nous causer sont sans nombre. L'intérêt de l'humanité en général, autant que notre devoir particulier, nous imposent l'obligation de rompre une chaîne qui engageroit ce continent dans toutes les guerres & dans toutes les querelles de l'Europe. Puisque l'Europe en général est notre marché, quel besoin avons-nous de liaisons politiques avec aucun des états qui la composent. Toute liaison Européene est un joug que l'Amérique ne peut trop-tôt chercher à secouer; mais elle portera ce joug éternellement, tant que, par sa dépendance de l'Angleterre, elle servira à completter son poids dans la balance politique.

» Il répugne à la raison, à l'ordre universel des choses, à l'expérience de tous les siècles, de supposer que le continent Améri-

n puisse rester long tems soumis à aucune
ssance étrangere. En Angleterre même nos
s ardens persécuteurs le desirent plus qu'ils
'esperent. Sans séparation, je défie que toute
sagacité de l'esprit humain puisse imaginer
plan qui promette à l'Amérique une seule
née de sécurité «.

» Quant à notre administration intérieure,
'est pas au pouvoir de la Grande Bretagne
l'exercer avec équité. Les affaires devien-
ont bientôt trop épineuses & trop com-
quées pour pouvoir être conduites, même
ssablement, par une puissance de laquelle
us sommes si éloignés & si peu connus. J'ose
ancer que non seulement les Anglois ne
urront pas nous soumettre, mais qu'il leur
tout aussi impossible de nous gouverner. On
tardera pas à s'ennuyer de faire sans cesse
ux ou trois mille lieues pour aller présenter
rapport ou une pétition dont la réponse
fait attendre pendant six mois, & qu'il faut
suite six autres mois pour expliquer. Il fut
tems où cela pouvoit être convenable : &
en est venu un où cela cesse de l'être ».

Le privilege de nous gouverner nous-mêmes
: de droit naturel. Un moment de réflexion
: la nature des affaires humaines, & chacun
convaincra qu'il est infiniment plus sage &
us sûr de faire nous mêmes notre constitution
après de mûres & paisibles délibérations,
ndant que nous en avons la faculté, que
abandonner un ouvrage aussi important au
price des événemens & du hazard «.

Voilà tout ce que mon tems me permet de vous rapporter du pamphlet Américain. Il vous est aisé de concevoir, Monsieur, quelle consternation des vérités si effrayantes doivent répandre ici parmi les commerçans; mais en revanche, le Ministere ne néglige rien pour raffermir la confiance, & il fait briller dans toutes ses démarches la plus radieuse sécurité. Je voudrois que vous eussiez pû assister à la séance du 24 Avril dans laquelle milord North a fait l'ouverture du fameux *Budget*. Ce mot Anglois signifie sac, sacoche ou bezace; mais dans la langue politique de l'Angleterre, c'est le *sac du renard*, de celui à qui la Fontaine a fait dire *j'ai cent ruses au sac*. Milord en a tiré huit articles de moyens pour le service de l'année & pour la guerre actuelle. Tous les objets assignés, il reste pour les extraordinaires & cas imprévus 56,000 l. sterl. Vous trouverez sans doute que c'est bien peu pour faire face au chapitre des événemens dans une guerre où il est impossible de les calculer. Aussi, Milord, a-t-il annoncé à la Chambre, qui trouve toujours très-juste tout ce que le dispensateur des graces peut annoncer, que le Roi alloit demander un vote de credit.

Vous aurez appris aussi par les gazettes que l'intérêt de l'emprunt, qui est de deux millions sterling, sera payé par divers droits additionnels; 1°. sur toutes les voitures à quatre roues, ce qui comprend les carrosses publics jusqu'ici exempts de cétte charge. 2°. sur les controlles des actes. 3°. sur les dez & cartes à jouer, & 4°. enfin sur les gazettes.

ivers détails, dont milord North a appuyé
opoſition, nous ont appris des choſes aſſez
euſes. D'abord il a dit qu'on avoit re-
qué que le nombre des voitures à deux
s diminuoit, & que celles à quatre roues
ent devenues, en proportion, plus com-
es. Le nombre de ces dernieres eſt actuel-
ent de 18 mille 600 dans la Grande-
tagne. A l'occaſion du demi denier ſterl.
pôt additionnel ſur les papiers publics,
a ſû de ce Lord qu'il s'en débite chaque
ée douze millions trois cents mille feuilles.
a obſervé à Milord que le nombre total
ſujets Britanniques (ſans doute ſur tout le
pe) étant de douze millions, ce n'étoit
une feuille par perſonne. L'impôt eſt déjà
n denier ſterling par feuille; au moyen
demi denier nouveau, il ſera déſormais
n denier & demi, ce qui répond à trois
s de France que chaque tête, hommes,
mes & enfans, paye par année au gou-
nement pour les gazettes. La totalité du
duit, ſur douze millions trois cents mille
illes, à un denier & demi ſterling, doit
e 76,875 l. ſterl., & en argent de France
814,754 l.

Le nombre des jeux de cartes contrôllés
ns l'année derniere, a été de cent ſoixante
quatre mille: celui des actes de cinq cent
lle.

Sur l'article de la maſſe des eſpeces en cir-
lation, Milord a démontré qu'elle devoit
e de vingt millions ſterl. au lieu de douze
quinze auquel le parti de l'oppoſition aſ-

fecte de la réduire; & il ne voit point que le commerce exporte, comme matiere, une aussi grande quantité de nouvelles guinées qu'on le prétend. On a répondu à Milord que depuis l'automne de l'année 1773, il étoit passé sur le continent deux millions sterling en guinées Angloises, sur les douze millions qui, dans cet intervalle ont été fabriqués à la Tour, & dont la façon a couté 468,000 l. st. que les banquiers de Lille, d'Arras, de Paris & de Lyon, ainsi que ceux des Pays-Bas & de Hollande, préferoient la guinée neuve, comme matiere, à toutes les autres especes: qu'ils en donnoient vingt-cinq livres sept sous tournois, ce que certainement ils ne donneroient pas des vingt & un sous d'argent ou shellings qui, en Angleterre, payent la guinée: que les fabricateurs étrangers, lorsqu'elle arrivoit entre leurs mains, trouvoient d'autant mieux leur compte à la prendre, qu'elle ne leur coutoit que sa valeur intrinseque, sans frais de courtage, d'assurance ou de voiture: que la refonte, en augmentant cette valeur intrinseque, & par conséquent l'attrait pour l'étranger, avoit porté un vrai préjudice à l'Angleterre, où le peuple paye la fabrication, tandis qu'ailleurs c'est un revenu de l'Etat; & enfin, qu'outre une diminution de deux millions sterl. dans la masse de la circulation, le peuple Anglois avoit perdu par cette exportation cent mille livres sterling, pour la différence de valeur entre la guinée & les vingt & un shellings, & un sixieme sur la totalité des frais de fabrication. Milord

a persisté à soutenir que les spéculations
ranger sur la guinée ne devoient point
ter à la prendre sur le pied courant &
n'y gagneroient point à l'acheter à l'once:
surplus il avoit principalement considéré
eur de l'empreinte du Roi qui ne de-
as servir à couvrir une fausseté: & que
ivaise foi circuloit avec de mauvaises es-
& qu'il avoit crû servir la dignité & l'hon-
e la nation en faisant cesser de pareils

a été question dans ce même discours
cheuses nouvelles qu'un certain capi-
Vheatly vient d'apporter de la Jamaïque.
bleroit, d'après la déclaration signée de
rin, que l'Angleterre a tout lieu de crain-
ce côté-là une surprise très-prochaine.
heatly a assuré qu'on avoit vu paroître
t-Domingue une escadre Françoise de
aisseaux de ligne & de quatorze mille
ies de débarquement, & que le Gou-
ır avoit déjà publié la loi martiale (*a*),
toutes ses dispositions pour se préparer
e une descente. Ce bruit, comme on
le croire, a occasionné une baisse de
considérable, tout au milieu de l'opé-
de finances de milord North, & comme
ı eût été fait exprès pour déranger ses
s. Mais ce brave financier (car c'est un

C'est une loi qui met, pour un certain tems,
pays sous la jurisdiction militaire, ou du moins
pend tout ce qui pourroit la gêner.

état où il faut autre chose que de l'habilet
a soutenu fierement le choc : bien plu
il en a tiré avantage pour son opératio
D'abord il a fait voir la fausseté de ces bru
par une circonstance bien simple : c'est que
Cour n'a reçu aucunes nouvelles semblables
gouverneur de la Jamaïque ; & qu'un par
armement ne seroit pas sorti des ports
France sans être apperçu. Puis, il a ajouté : »
vous détrompant, Messieurs, je travaille cont
mes intérêts. Les conditions de l'emprunt so
connues ; on sait le prix auquel je dois livr
les effets. S'ils baissent encore, je les achete
moins cher. C'est un profit clair ; mais
me garderois bien de vous laisser dans u
fatale erreur, quelqu'avantage que je pusse
trouver ».

Milord a cru aussi devoir rassurer la Chamb
contre les effrayantes prédictions de certai
prophetes, tels que le docteur Price & d'autr
dont les écrits tendent à répandre par tout
découragement & même le désespoir. Po
prouver combien les conjectures de cette
pece d'écrivains sont hazardées, il a cité
livre du docteur Brown qui parut vers la
de la derniere guerre, à peu-près sous ce titr
Appréciation des mœurs Angloises. » Cet habi
homme (c'est milord North qui parle) exho
toit la nation à faire la paix à quelque pr
que ce fût. Il prétendoit que les mœurs d
solues du peuple Anglois, ses goûts ignobl
& sordides, sa dissipation, sa mollesse, son lux
ses débauches, sa basse avidité pour les richess

ient infailliblement notre Nation. Eh
repris Milord d'un air triomphant, com-
'horoſcope s'eſt-il accompli? Qu'eſt-il
? ce peuple de marchands avides, cette
e débordée, ces hommes ſans principes
mœurs ont rempli l'univers du bruit
rs glorieux exploits : ils ont porté leurs
victorieuſes dans toutes les parties
obe : ils ont battu par-tout des enne-
ont M. Brown avoit voulu leur faire
ter & craindre la ſageſſe, la ſcience mi-
, l'induſtrie & l'amour loyal pour leur
Milord a ajouté : & prudemment je crois,
a prédiction avoit dû être fauſſe, parce
e portrait n'étoit pas reſſemblant. Pour
voici la réflexion que j'ai faite. Si milord
ne croit pas bien fermement que la
grande pureté de principes & de mœurs
aujourd'hui en Angleterre, il me ſemble
auroit pû ſe diſpenſer de retracer avec
nt de complaiſance tous les traits hideux
ableau de M. Brown, & qu'au ſurplus il
pas prêché en apôtre des mœurs.
ilord Sandwich, il y a quelque tems,
un langage tout oppoſé dans la Chambre
Pairs. On lui reprochoit d'avoir admis ſur
vaiſſeaux du Roi, attendu le beſoin preſ-
, des vagabonds & des malfaiteurs. Il pro-
qu'il n'en avoit aucune connoiſſance :
rien n'étoit plus contraire à ſes principes :
l entendoit que le corps des matelots ne
point ſouillé par une ſi mauvaiſe com-
nie : qu'il encourageoit parmi eux le reſpect

pour la religion, l'amour de la vertu, de la regle & même de la décence. Il s'eſt bien gardé de qualifier les matelots Anglois de voleurs, de brutes, de brigands, & de trouver cela beau, parce qu'ils ſe battent comme des forcenés.

Milord North a obſervé auſſi que le peuple Anglois ne ſe met pas tout d'abord en train : qu'il ne va qu'avec lenteur dans ſes premieres opérations ; & même qu'il lui arrive ſouvent de les manquer. Il faiſoit alluſion, ſans doute, à l'échec de Mahon en 1756. Mais il ſembleroit à l'entendre que les vaiſſeaux Anglois ſortîſſent de leurs étuis. Eſt ce qu'il n'y avoit pas déjà près d'un an que la flotte royale Britannique étoit en campagne contre les vaiſſeaux du commerce François ? N'avoit elle pas, avec les plus redoutables armemens, enlevé vingt mille matelots à la France, & des millions ſterling en effets & denrées des colonies Françoiſes ?

J'en demande pardon à Milord, mais ſon obſervation me paroît de mauvaiſe augure pour ſa nation. Puiſque c'eſt le ſort des Anglois d'être battus à la mer dans une premiere action, même après qu'ils s'y ſont préparés par les croiſieres les plus actives pendant près d'un an, juſqu'où les menera cette deſtinée, ſi aux approches d'une nouvelle guerre, on ne leur laiſſe pas le tems de ſe mettre ainſi en haleine ?

Milord North a déclaré à la Chambre qu'il mettoit toute ſa confiance dans la fierté

ractère Anglois, qui ne se laisseroit point
ner ses plus importantes prérogatives
la violence ou la rebellion. Enfin il a
é, pour conclusion, qu'il croyoit son
tion de finances excellente, malgré le
antage avec lequel il l'avoit faite, dans
oment où les fonds étoient baissés, &
a fallu offrir d'autant plus de profit aux
urs. On ose pourtant la critiquer, peut-
bien avec un peu trop de rigueur, mais
les calculs si spécieux, que milord North
ne pouvoir point se dispenser d'y faire
ndre par M. Molesworth, qui même s'est
né.

oici comme raisonnent les censeurs :

Les souscripteurs ont avancé au Minis-
deux millions sterling en especes; quoi-
n'ayent pas eu un sou à tirer de leur poche.
l'argent de ceux à qui ils ont passé tout de
& l'annuité & le billet de loterie que
uvernement donne pour chaque somme
ent livres sterling pretée; &, par paren-
, le credit public n'a pû que souffrir de
ente précipitée qu'il a fallu faire des
ns effets, pour avoir cet argent comptant.

à la prime de 7 l. 10 s. on joint encore
o s. qu'ils pourront gagner en vendant,
approches du tirage, le billet 14 l. l'an-
est pour eux de 85 l. ce
orrespond à . . . . . . 1,700,000 l.

ont de plus trois billets de
ie, évalués par le Ministre à

11 l. 10 ſ., ce qui fait pour les ſoixante mille . . . . 690,000 l.

Le Miniſtre donne en effets . 2,390,000 l.

Il reçoit en eſpeces . . . . 2,000,000 l.

Le profit des prêteurs eſt donc (& ils ont eu le tout entre ſept) de . . . . 390,000 l.

Mais ce n'eſt pas encore tout. Le marché de milord North eſt bien éloigné d'être auſſi avantageux qu'il s'en flatte. D'abord les deux millions qu'on lui prête ne ſont réellement que quatorze cents mille livres; car il rendra en lots les ſix cents mille livres de la loterie. Or ſur ces 1,400,000 l. fondées en annuités à trois pour cent, & qui courent dès à préſent, il donne outre l'intérêt une prime ou douceur en annuité à trois pour cent, correſpondante à . . . . 150,000 l.

» Enſuite, en rendant en lots 600,000 l. il abandonne le profit ordinaire qui ſe faiſoit ſur une loterie de ſoixante mille billets à 10 l., dont on ne rendoit en lots que 450,000 l. perte de . . 150,000 l.

» Enfin les ſix cents mille livres de lots, qui après le tirage, ſeront fondés en annuités à trois pour cent, calculés ſur le pied de 65 l. 17 ſ. 6 d. qui eſt le prix

effet à trois pour cent,
de valeur intrinſeque que
250 l. Or cette ſomme
te de 690,000 l. dont le
public (& non pas les créa-
du Miniſtere) aura payé
ixante mille billets, il man-
pour que le public faſſe le
t qui lui eſt annoncé, . . . 294,750 l.
a perte totale du public ſur ce marché,
milord North s'eſt tant applaudi, eſt donc
94,750 l. (en livres tournois à-peu-près
40,000 livres). C'eſt acheter cher un
rs de quatorze cents mille livres ſterl.
049,180 l.)
ne vous garantis point ce calcul. L'ami
liniſtre prétend que l'auteur mérite d'être
u. C'eſt donc bien le cas, pour moi qui
aduis, de dire *ſauf erreur*. Suivant M.
eſworth la valeur intrinſéque du billet
que de 8 l. 10 ſ. & le gouvernement
e ſur l'emprunt 172,500 l. l'opinion du
eur pendable eſt que la nation perd quatre
cette ſomme & que le billet ne vaut que
11 ſ. Comme le tout peut dépendre de
t du crédit; laiſſons juger la querelle
'eux par les événemens, & que l'incident
joint au fonds.
i c'eſt là le vrai état actuel du crédit de
gleterre : ſi le miniſtere y eſt réduit à ne
voir trouver de l'argent qu'au moyen d'une
e auſſi énorme : ſi la maſſe de ſon nu-
aire diminue journellement par l'expor-

tation de ses bonnes especes : s'il ne lui reste que son papier monnoye, richesse idéale, vraie bulle d'eau, qu'au moindre revers on verroit s'évaporer : s'il ne faut voir qu'un prestige trompeur dans l'accroissement de son fonds d'amortissement, que milord North a fait sonner très-haut, comme une preuve de l'opulence de la nation en elle-même, indépendament de l'Amérique : si les recettes des années prochaines ne se trouvent point enflées par un surcroit de profits positifs & négatifs, tels que ceux que la douane a dû faire aux approches de la rupture avec les colonies : si l'accise diminue en raison de la réduction de la main d'œuvre & par conséquent des consommations, nous ne sommes pas loin de l'effet des tristes prédictions du D. Price, je veux dire de cette fameuse banqueroute dont l'Angleterre étoit menacée, même avant que sa dette fût de la moitié de son total actuel. Vous n'ignorez point qu'on la porte à près de cent quarante millions sterl. Les dépenses énormes de la guerre pourront la faire remonter à cent quarante-sept millions sterl. (trois milliards cinq ou six cents millions de France) degré où elle étoit en 1763.

On assure qu'il n'y a pas long-tems que milord North a fait relever ce qui appartient aux étrangers dans cette dette. Les Hollandois y sont pour plus de cinquante-sept millions : les Suisses pour huit millions : les François pour un million, & les autres nations ensemble pour environ deux millions. Reste soixante-douze millions pour les An-

La banqueroute n'a qu'à venir quand
voudra, chacun sait son compte ; c'est
ours un agrément.
i rassemblé ici tout ce que je me suis rap-
de la séance du 24 Avril. Elle figurera
maniere intéressante dans votre recueil;
lle peut y déposer d'excellentes notions
a finance Angloise. Je suis de plus en plus
ait de ce qu'il va exister un régistre pu-
où on sera sûr de voir à leur vraie place
es les pieces de cette nature, qui sont si
ssaires pour l'intelligence des affaires d'une
on, & que jusqu'ici on ne trouvoit que par
beaux épars de côtés & d'autres.
ai entendu hier la lecture d'une lettre du
eux colonel Arnold qui commandoit une
sion de troupes Americaines à l'attaque
Quebec. Vous savez que le Congrès l'a
é depuis au grade de Brigadier général,
qui a prouvé la fausseté d'une relation où
disoit qu'il étoit prisonnier du général
leton. Ce brave homme déplore amère-
nt la perte de Montgommery dont il a pris
commandement. Il dit que ce Général a
u le coup fatal en marchant à une batte-
de canon dont il étoit sur le point de s'em-
er. Pour lui, écrasé par le nombre, après
s heures de la plus vigoureuse résistance,
vec un dangereux coup de feu à la jambe,
été contraint de se retirer à deux milles
Quebec. Sa lettre est datée du 6 Janvier :
ttendoit un renfort du général Wofter qui
it alors à Montréal; & il ne doutoit point

que le Congrès ne lui envoyât auſſi des troupes. Il ſe loue du gouverneur de Quebec qui traite ſes priſonniers avec humanité. Il finit ainſi : » quoique la garniſon ſoit du double plus forte que nous : elle n'ôſe pourtant point hazarder de ſortir ; nous ſommes auſſi bien préparés qu'il ſoit poſſible à la recevoir. J'attends des ſecours : quoique ce ſoit une forte place, je compte bien y entrer en triomphe avant de la quitter. Les Chirurgiens me promettent que ma bleſſure ſera guérie dans deux mois. La providence qui m'a conduit ici à travers tant de dangers, veille à ma conſervation, & elle eſt mon ſeul appui. Je ſuis à ma place & à mon devoir ; aucune crainte ne m'agite ».

Il court depuis hier un bruit que je ne vous garantirai pourtant pas: c'eſt que Quebec étoit encore, le 4 Mais, au pouvoir du général Carleton ; & que le brigadier Arnold ne voyant point arriver les ſecours du Congrès, s'étoit décidé à lever le ſiege le 27 Février, & à reprendre la route de Montréal qui eſt devenu la place d'armes des Inſurgens dans le Canada.

On dit auſſi que le Congrès a fait des reproches au général Washington de ce qu'il n'avoit point encore attaqué Boſton ; & on en conjecture qu'avant peu on pourroit recevoir des nouvelles intéreſſantes de ce côté-là.

Pour moi je ſerois plus porté à croire que les Inſurgens ſe feront décidés pour une ſage défenſive, & qu'ils ne riſqueront point d'action.

a premiere division des Hessois est arrivée
rtsmoult après neuf jours de navigation.
assure que ces pauvres Allemands ont pris,
it de partir, des lettres de recommanda-
pour leurs compatriotes en Amérique. Il
parmi eux des Officiers qui ont fait embar-
r leurs berlines : d'autres leurs habits de
; presque tous, & cela me surprend moins,
fait de bonnes provisions de vin. En gé-
al, il paroît qu'ils ne savent gueres où on
mêne. Au surplus on assure que cette di-
on refuse de partir pour l'Amérique, car
raité porte que *le corps des Hessois ne pourra*
t être séparé, & les Officiers veulent at-
dre que le reste soit venu les joindre.
a embarrasse d'autant plus le ministere que
bâtimens qui doivent aller chercher le reste
t encore en Angleterre. La Cour a en-
é le général Harvey à Portsmouth, pour
ager cette division à partir, sur la parole
donne le Roi de s'arranger avec le Prince
r maître. On verra si ces Allemands se
eront de cette raison.

Le Conseil commun de Londres vient d'ar-
er qu'il seroit fait une députation au Roi,
ır le féliciter sur l'heureux accouchement
la Reine & sur la naissance d'une princesse.
milieu de la délibération, un de ces Mes-
ırs a demandé gravement à l'Assemblée,
on inférât dans le compliment la phrase
vante : » le peuple de Londres se félicite
ec votre Majesté des bienfaits de la Provi-

dence qui vous a donné onze enfants, mais non pas de la conduite de votre Parlement qui va vous faire perdre douze Colonies ».

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Il eſt arrivé enfin des lettres du général Howe, datées du 25 Mars. Boſton a été évacué le 24 par les troupes du Roi. Nous aurons ſans doute quelques détails de cet événement dans la gazette de la Cour; & elle nous dira que M. Howe n'a fait qu'exécuter ſes ordres. mais en attendant on débite dans la cité qu'il y avoit quinze jours que les inſurgents bombardoient la ville; qu'un vent contraire a empêché M. Howe de débarquer des troupes pour aller démonter leurs batteries, & qu'il a été obligé de capituler avec le général Washington, qui ne lui a permis d'emporter ni ſes munitions ni ſon artillerie. On ne ſait point quelle route cette armée a priſe: les uns croyent, & je ſerois de leur avis, qu'elle aura tourné ſur Halifax; ſuivant d'autres elle eſt allée à la Virginie. Dans quelques jours tous ces doutes ſeront éclaircis, & on ſaura ſi cet événement contrarie ou facilite l'exécution des projets de la Cour. Les fonds ont un peu baiſſé depuis cette nouvelle.

Le départ des Heſſois eſt arrangé; ils avoient très-bon vent pendant tout le tems qu'on a perdu à négocier avec eux pour les

écider à partir: & préſentement ils ſont re-
nus par un vent du Sud qui eſt placé de
aniere à ne pas changer de ſi tôt. Ces pauvres
ens ſont tous cruellement tourmentés du mal
: mer.



AFFAIRES
E L'ANGLETERRE
ET DE L'AMÉRIQUE.
1776.

uite des débats de la Chambre des Pairs.

Le Lord Sherburne.

ON a répandu le bruit, Milords, pour donner plus oids au Miniſtere, que le lord Chatam avoit changé entimens relativement au plan actuel d'opérations ; s, j'oſe affirmer, ſans pourtant prétendre y être riſé, que ce bruit n'eſt ni fondé ni vraiſemblable. puis même dire que dans les diverſes converſations j'ai eues avec milord Chatam, il ne lui eſt jamais ppé un ſeul mot qui pût être interpreté en fa- de ce plan. D'ailleurs, la propoſition que ce Lord ite & qui eſt conſignée ſur les regiſtres de la Cham- , ne laiſſe aucun doute ſur ſa façon de penſer. opinion, depuis les premiers inſtans de notre elle avec l'Amérique, a toujours été qu'il faloit ſe ncilier avec les colonies, & non les contraindre. me on a déja épuiſé la matiere des Traités, je contenterai, Milords, de vous témoigner mon 5 Mars.

5 Mars. étonnement ſur ce que j'entens dire ici du motif q
a fait appeller des troupes étrangeres. Le langage qu'o
tient à ce ſujet me ſurprend d'autant plus dans
bouche des deffenſeurs des opérations actuelles, en
qu'il contraſte de la maniere la plus frappante avec le
ancien ſyſtême politique. Leur maxime paroit être au
jourd'hui que ſi nous avons quelques grandes opératio
de guerre à exécuter, il faut garder chez nous n
ſujets pour vacquer aux manufactures & à l'agricu
ture, & confier la défenſe de l'empire & le ſoin
pourſuivre nos intérêts les plus eſſentiels à des étrange
Votre pays, diſent-ils, eſt petit & foiblement peupl
Vous avez peu de bras, & ſi vous les employez à
guerre, vos charrues & vos manufactures reſtero
dans l'inaction.

Eſt-ce là, Milords, un langage ſupportable? Cet
doctrine peut-elle être ſoutenue ſérieuſement da
cette Chambre? Eſt-ce ainſi que l'on penſoit penda
la derniere guerre lorſque nous avions en même-te
juſqu'à trois cent cinquante mille nationaux en ſervi
actuel, & que le total de nos troupes n'étoit pas moind
de quatre cent dix-huit mille hommes? Qui oſe
dire que nos manufactures languiſſoient faute de br
tandis que nos exportations étoient augmentées de de
millions par an, & qu'en général notre commer
actif & paſſif étoit devenu plus conſidérable qu'on
l'avoit jamais vu auparavant? Quoi! nous auro
pu, il n'y a pas plus de treize ans, trouver chez no
mêmes trois cents cinquante mille hommes pour remp
nos opérations de guerre: ce qui reſtoit aura ſuffi po
étendre prodigieuſement le travail de nos manufacture
& on oſera ſoutenir aujourd'hui que nous ne pourrio
pas lever la cinquiéme partie de ce nombre d'homn
ſans ruiner notre induſtrie, & que cet embarras no
oblige de recourir à l'aſſiſtance de quelques chétifs ét
d'Allemagne, comme le ſeul moyen d'écarter le da
ger qui nous menace? Un pareil raiſonnement, n'i
porte qui me l'eût fait, m'auroit toujours beauco
ſurpris. Combien ne dois-je donc pas être étonné
l'entendre de la bouche d'une eſpèce de gens qui n'o

mais varié dans leur oppoſition à toute relation avec
continent, à tous Traités de ſubſides & à toutes 5 Mars.
aiſons avec l'Allemagne ?

Je me rappelle que le duc de Bedford, qui n'eſt
lus, & que je regardois comme un Lord d'un rare
érite, & le comte de Bute, tenoient pour principe
endant la derniere guerre & à la paix, & pour un
rincipe dont on ne devoit point ſe départir, que
Angleterre pouvoit ſubſiſter ſans avoir aucun allié
ır le continent.

Je ſais que le lord Chatham qui conduiſoit cette
uerre étoit du même ſentiment, & que pour juſti-
er ſes opérations il a déclaré fréquemment, tant en
articulier qu'en public, » qu'il ne nous avoit pas
menés ſur le continent, mais qu'il nous y avoit
trouvés. « Perſonne de nous n'ignore que ce ſyſtême
enfin prévalu, & qu'on l'a ſuivi long-tems ſous le
réſent règne. Et les mêmes gens qui ſe ſont con-
ormés à ce ſyſtême pendant plus de quatorze ans ſont
eux qui nous diſent aujourd'hui qu'il eſt abſurde :
u'il faut des alliances ſur le continent : que nous n'avons
as aſſez d'hommes pour nous défendre ; & que ſup-
oſé que nous en euſſions en ſuffiſance, nous ne ſau-
ions les employer à la guerre ſans ruiner nos manu-
actures !

Je viens de vous faire voir que nous avons mis
ratuitement notre foibleſſe en évidence par nos
ouveaux Traités : indiſcrétion qui peut produire les
ffets les plus funeſtes. Je demande à préſent ſi vous
vez ſongé aux maux que d'autres états ſe ſont at-
irés en admettant des étrangers dans leur ſein ? N'eſt-
l pas naturel de s'attendre qu'après avoir obtenu des
laces dans notre armée, ils finiront par en occuper
uſſi dans notre établiſſement civil ? Je ne veux d'autre
xemple que le Danemarck. Le mal y étoit devenu ſi
onſidérable, que le Roi actuel, déterminé par les
lus preſſans motifs, vient d'établir une loi fonda-
nentale qu'il a fait approuver par ſon frere, le Prince
Héréditaire, & par laquelle il a défendu expreſſément

5 Mars. de donner à des étrangers aucun emploi civil ou militaire dans ſon Royaume.

Quant au ſyſtême militaire de notre Cour, je vous conjure, Milords, de ne point vous en interdire l'examen par la crainte de ne pouvoir entendre la matiere. Je vous proteſte que les affaires militaires ſont à la portée de tout homme de bon ſens; & qu'en cinq minutes on peut devenir auſſi ſavant dans le ſyſtême militaire que le plus habile Général d'Europe. On a agité dans tous les pays pendant une ſuite de ſiécles une queſtion qui a été décidée il y a quelques années; & il eſt reconnu aujourd'hui qu'*il eſt plus ſage de completter & d'augmenter d'anciens corps de troupes que d'en créer de nouveaux*; mais nos Miniſtres veulent ſuivre la maxime contraire, parce qu'ils ont plus d'interêt à lever de nouveaux régimens qu'à recruter les anciens.

Delà eſt venu le projet de lever un nouveau régiment de montagnards; & on a confié cette opération au général Frazer. Quel crédit naturel cet Officier a-t-il dans les montagnes d'Ecoſſe, s'il n'a que de foibles relations avec ces Peuples? Auſſi n'a-t-on fait que très-peu de recrues dans ces montagnes, le plus grand nombre des volontaires a été levé à Londres. Plutôt que de faire de nouvelles créations, pourquoi ne pas accorder aux troupes certaines douceurs qui ſont très-compatibles avec la diſcipline militaire? Qui nous empêche d'engager nos ſoldats comme on le fait en France pour un tems limité? Il eſt ſingulier que l'Angleterre ſoit le ſeul pays où l'armée ne ſubſiſte jamais qu'un an, & où les ſoldats ſervent toute leur vie. Quel mal y auroit-il de leur laiſſer quelques mois dans l'année pour aller vivre au ſein de leurs familles & y trouver une ſubſiſtance plus douce. Rendons nos ſoldats heureux: ils ſeront braves, & mériteront mieux notre confiance que des mercenaires étrangers. Je me réſume par ces deux mots: manquions nous d'hommes? Il falloit en lever en Angleterre pour l'augmentation des vieux corps; ce qui

roit être d'autant plus facile, s'il eſt vrai, comme
ſurent les Miniſtres, que la nation montre la plus 5 Mars.
nde ardeur pour la guerre contre l'Amérique. Si
us ne manquions pas d'hommes, les Traités étoient
tiles. Et s'il eſt permis d'apprécier le mérite de ces
rcenaires qu'on préfere aux nationaux, j'oſerai vous
urer, Milords, que nous ne gagnons pas au change.
ı d'entre vous, ſans doute, connoiſſent un livre
ançois ſur la *Tactique*, qui a paru depuis peu à
ris. C'eſt-là que vous verriez le pitoyable mécha-
ſme de la diſcipline militaire des étrangers. Là,
us apprendriez à juger de l'inſuffiſance d'un pareil
ours, par la différence de bravoure qu'il doit y
oir entre des ſoldats qui combattent pour leur liberté
leurs biens, & des machines dont tout le mérite
ſiſte à manœuvrer & qui ſe battent ſans prendre
moindre intérêt à la querelle du Prince qui les
ye.

J'ai démontré que nos alliances avec les Princes
Allemagne n'étoient ni néceſſaires, ni convenables.
reſte à examiner les ſuites facheuſes qu'elles peuvent
caſionner.

Nous avons promis de protéger le Landgrave de
eſſe Caſſel. Eſt-il certain qu'il ne ſera pas attaqué?
effet direct de cette clauſe ne peut il pas être de
us engager dans une guerre? Quelles ſont à notre
ard les diſpoſitions des Puiſſances d'Europe? Le Roi
Pruſſe épie l'occaſion de ſe venger du refus de
yement de ſes ſubſides. Il n'eſt plus tems d'exami-
r s'il convient de calmer ſon juſte reſſentiment. Son
imoſité eſt implacable. L'Empereur a publié un
émoire où il ſe plaint amerement de l'Angleterre.
out le corps diplomatique convient qu'on n'a jamais
une piéce plus forte. Le Miniſtere Anglois a fait
culer une réponſe; mais on n'a pas encore ſongé
ſatisfaire l'Empereur. Ce Prince n'eſt ni d'un âge,
d'un caractere, ni d'un ſang qui permette d'eſpérer
'il digerera patiemment un outrage. Toute l'Europe
reconnoit de grands talens & un violent amour
ur la gloire. Quant à l'Eſpagne, tous nos miniſteres

5 Mars. succeſſifs ont éprouvé combien il eſt difficile de maintenir la paix avec cette Cour & combien la négociation y eſt épineuſe. On a parlé de faire un établiſſement aux Iſles Malouines. Que ce bruit ſoit fondé ou non, la jalouſie Eſpagnole lui fera toujours ſoupçonner que nos expéditions dans la mer du Sud ont un autre but que le plaiſir de faire des découvertes. Nous ne pouvons donc nous fier à l'Eſpagne. Et pour ce qui regarde la Ruſſie, l'Impératrice peut bien être portée à nous favoriſer, mais la France ſe ſervira toujours de la Suede pour faire avorter l'effet de ſes bonnes intentions. On ſait très-bien au reſte que la Ruſſie n'eſt plus une puiſſance ſi redoutable. La paix étoit auſſi néceſſaire à la Ruſſie qu'à la Porte. Sa conſommation immenſe d'hommes n'a pas été compenſée par ſes ſuccès dans l'Archipel. Des trophées Turcs ſont de foibles échanges pour de vieilles légions.

La foibleſſe de nos amis & la haine puiſſante de nos ennemis nous menacent de toutes ſortes de maux & ne nous laiſſent que peu de bien à eſpérer. Eſt-ce là le tems de nous embarraſſer dans des alliances pour ſoulever une guerre ſociale qui fera la perte de l'Angleterre ? Que le Landgrave de Heſſe reprenne ſes troupes; il pourra en avoir beſoin pour défendre ſes propres états. Peu nous doit importer la dépenſe. Il vaut mieux perdre pour nous tirer d'un mauvais pas, que d'accélérer notre ruine par une perſévérance opiniâtre dans l'erreur.

Le Lord Littleton.

Mes ſentimens ſur l'objet des débats actuels ſont aſſez connus. Je me bornerai donc à obſerver que les voyes de douceur avec les Américains n'ont fait qu'augmenter leur inſolence ; que plus nous leur avons cédé & plus ils ont hauſſé leurs prétentions. Ils nous ont provoqué de toutes les manieres en s'emparant de nos provinces, en détruiſant nos forces, en brulant nos villes. J'opine donc pour les meſures les plus efficaces & les plus deciſives ; car il ne nous reſte que l'alternative ou d'abandonner l'Amérique pour jamais

de la forcer à reconnoître *sans réserve* le pouvoir giſlatif de l'Angleterre. Je ne prétends point déci- 5 Mars.
r jusqu'à quel point il peut être convenable d'inſiſter r des taxes pour lever un revenu en Amérique, oique je ne doute nullement du droit que nous avons les exiger. Mais il eſt clair que lorſque les colonies ntreront dans l'obéiſſance, le droit de les taxer nous partenant, nous pourrons l'exercer ſelon les circonſ- nces & ſelon la nature des lieux. Si la querelle ſe cide en notre faveur, mon avis ſera pour maintenir principe d'une ſoumiſſion ſans conditions, quoique on idée ne ſoit point qu'on doive ſuivre cette doc- ine à la rigueur. Je penſe que lorſque le droit ſera ne fois pleinement établi & reconnu, la Grande- retagne devra aſſurer par tous les moyens poſſibles ux peuples de l'Amérique tous les priviléges & toutes s immunités auxquels tout ſujet Anglois libre a droit e prétendre.

Quant à la conduite de l'adminiſtration, je dois vouer que la précédente au moins, a eu des torts. a loi qui a occaſionné les troubles actuels eſt du ems où M. le duc de Grafton étoit à la tête de la Tréſorerie. C'eſt cet Ex-Miniſtre qui eſt le vrai Auteur le la guerre, & on a droit d'être ſurpris de le voir aujourd'hui s'élever contre les ſerviteurs du Roi qui mettent toute leur application & tous leurs efforts à procurer une reconciliation ſolide entre les deux partis, pour réparer tout le mal qu'il a fait.

Le Duc de Grafton.

La loi qui a excité les réclamations des Américains a eté portée il eſt vrai dans le tems de mon adminiſtration. Mais on m'avoit trompé ſur les diſpoſitions des habitans des colonies. Du moment que j'ai connu ma mépriſe, j'ai travaillé à réparer ma faute en propoſant au Cabinet des plans pour révoquer l'Acte.

C'eſt de la même maniere que j'ai voté pour le changement de la chartre de la baye de Maſſachuſſet. On m'a induit en erreur pour obtenir ma voix. On

5 Mars. m'a assuré que la majeure partie des habitans de l province desiroient qu'on fît ces changemens à leu chartre. A cet égard ma conduite doit encore mérite les éloges des honnêtes gens. Je suis revenu sur me pas; est-il rien de plus digne d'un cœur vertueux?

Lorsqu'en 1767 on mit sous les yeux de la Chambr l'état des dépenses que l'Amérique avoit occasionnées toute la Chambre se réunit à dire que l'Amérique de voit supporter une partie du fardeau de son établisse ment militaire; & on proposa de dresser un bill à ce effet. Ce fut celui qui imposoit des droits sur diver articles de consommation tirés d'Angleterre. Je m'op posai avec force à un projet qui me paroissoit de voir entraîner toutes les fâcheuses suites que nous voyons. J'en parlai à mes amis: ils me dirent tous que le torrent étoit trop violent pour pouvoir espérer de l'arrêter ou de le détourner; & ils pensoient que telle proposition qu'on fît à ce sujet, elle passeroit immanquablement en loi.

Voyant que tous mes efforts avoient été inutiles, je pris le parti de céder; & en même tems, pour prévenir les terribles effets de la nouvelle loi, je sollicitai la diminution du droit sur le thé. Tandis que ce droit remplissoit l'objet principal de ceux dont l'idée favorite étoit de mettre une taxe sur l'Amérique, il produisoit un bénéfice direct pour les Américains, car on ôtoit un droit d'un sheling pour livre, & on ne mettoit que trois pennys à la place, ce qui faisoit épargner neuf pennys au consommateur de l'Amérique.

Quoiqu'il en soit, les Colonies accueillirent l'opération de la maniere que j'avois prévue; elle causa sur le champ un mécontentement général. Je proposai donc au Conseil, en 1769, de révoquer l'acte; mais les avis contraires prévalurent sur le mien appuyé du sentiment du lord Cambden, alors Chancelier. Voilà toute la part que j'ai eue dans cette malheureuse affaire. Lorsque le Conseil se décida à révoquer une partie de l'acte, je demandai en grace qu'on renonçât à tout ce misérable revenu; mais je ne fus point écouté.

5 Mars.

Le Lord Cambden.

VOUS avez reconnu, Milords, la plus exacte vé-
é dans l'exposé de M. le duc de Grafton, de ce qui
ɛst passé au Conseil concernant l'acte du thé. Je ne
ppellerai point ici toute la suite des fatales résolu-
ns qui ont été prises pour taxer les Américains &
xquelles on ne peut point m'accuser d'avoir con-
uru, puisque je n'ai point assisté aux conseils où on
a délibéré. Je ne ferai qu'une courte observation
: les traités. Le ministere entend-il qu'on les re-
rde comme des traités d'alliance, ou comme des
ités de subsides ; ou bien est-ce un mélange de ces
ux especes ? Ils me paroissent renfermer une pro-
sse de payer au landgrave de Hesse, au prince de
nau & au duc de Brunswick, telle somme d'argent
ır tel nombre d'hommes. Il est vrai que le grand
t d'alliance n'y a point été épargné, & qu'il y fi-
re même avec pompe. Mais y est-il question d'un
l motif d'alliance ? La Hesse étoit elle intéressée
ıs notre querelle avec l'Amérique ? Avoit-elle à
indre d'être attaquée par l'Amérique ? devoit-elle
rcher à lui porter le premier coup ; & est-ce cet in-
êt-là qui l'a décidée à se joindre à nous ? Non
tes ; & il n'y a personne qui ne sente l'absurdité
ne pareille supposition. Ces clauses d'alliance mu-
lle ne s'y trouvent donc que pour faire illusion ;
es traités ne sont au fonds que des traités de subsides :
qui décide que les troupes qui nous sont prêtées
vertu de ces traités, sont de vraies troupes mer-
aires dans toute l'étendue du terme.

Or, je vous prie de réfléchir un instant, Milords, sur
dangers sans nombre auxquels l'Angleterre sera ex-
ée en employant des mercenaires, espece de troupes
ne peuvent inspirer aucune confiance, que le che-
er Walter Raleigh, dans son Histoire du Monde,
s a représentées comme séditieuses & infideles par
nature, dont on ne doit attendre que de l'indis-
ine & des désordres, & qui ne se plaisent qu'à

5 Mars. piller & à dévaſter. Enfin, ce qui rend le ſecour des mercenaires plus redoutable, c'eſt qu'on les vus ſouvent, & dans les circonſtances les plus criti ques, ſe révolter contre ceux qui les employent, paſſe du côté oppoſé, ne ſervir qu'à opérer la ruine entier de leurs états. Vous n'auriez point, Milords, tou ces inconvéniens à craindre de la part des troupes d'u allié qui auroit une portion réelle d'intérêt au ſuccè de vos guerres. De cette conſidération, paſſons à cell des richeſſes de la Grande-Bretagne & de l'Amériqu Eſt-il néceſſaire d'obſerver ici que l'or & l'argent n ſont que des marchandiſes à qui le nom de richeſſ ne ſauroit convenir : que leur plus grand mérite e de ſervir à décorer les palais des rois & des grands mais que la richeſſe réelle d'un pays conſiſte dans ſ productions & dans ſon induſtrie. Le fatal ſiſtême qu nous ſuivons depuis quelque tems a entierement arrach du cœur des Américains ce luxe qui faiſoit not ſûreté & qui nous répondoit de leur attachement. No leur avons appris l'induſtrie & le commerce. Ces ar dont nos Aïeux avoient eu la ſageſſe de chercher to jours à leur dérober la connoiſſance, nous les avo contraints de s'y livrer. Nous leur avons envoyé néceſſité, cette vraie minerve, cette grande maître de l'invention ; & ils ont fait depuis quelque tem d'excellentes études ſous ſes auſpices. Ils ont appris vivre avec frugalité, à s'habiller avec les manufactur de leur pays, & à tirer plus de vanité de leurs étof groſſieres que des habits les plus riches dont ſe pa notre nobleſſe. En conſéquence, ils ſont deven eſſentiellement riches, & ils auront bientôt auta d'argent en circulation que nous. Cherchons à préſe les cauſes & l'objet de la guerre. Nous trouvero l'un dans le droit de taxation, & l'autre dans conquête. Si cela eſt ainſi, tous les traités actu peuvent-ils produire d'autre effet que notre rui Vous ne vous flattez point, ſans doute, que l'Am rique mette bas les armes avant d'avoir été vaincu & vous n'ignorez point qu'après, elle ne ſera plus c votre eſclave. Si vous ſentez toute la portée de

, si vous êtes effrayés des succès mêmes que le 5 Mars.
urs des mercenaires pourra vous faciliter, hâtez
s, Milords, de solliciter une reconciliation ; car il
certain que l'arrivée des mercenaires la rendra
raticable.

Combien n'est-il pas à regretter que des commis-
es munis de pouvoirs suffisans n'ayent pas été en-
és au Congrès ? On auroit sû au juste quelles sont
demandes des Américains : elles auroient subi un
men impartial qui auroit étouffé cette querelle fatale
s sa naissance. Mais au point où en sont actuellement
choses, qui peut dire quand elle finira, ou quels
vens nous avons pour la soutenir encore pendant
année ? car vous ne pouvez point vous dissimuler
les dépenses de la prochaine campagne couteront
niment plus que les fonds que nous avons amortis en
ze années de paix, & que nous touchons peut-être
moment d'une banqueroute nationale ? Je finis,
ords, en vous priant de vous rappeller la conduite
Rome & de Carthage avec leurs colonies. Leur
mple doit vous prouver qu'on ne peut tirer aucun
ntage de colons qui ne connoissent point le bonheur
la liberté & qui gémissent dans les fers du des-
isme.

Le Lord Weymouth.

M. le duc de Grafton & le lord Camden étoient
 & l'autre dans le ministere lorsque l'on a passé
te du thé qui est la cause de tous les troubles
uels. Il est assez singulier qu'ils s'élevent contre
rs propres actes & contre un systême qui est autant
r ouvrage que celui des autres membres du Con-
. M. le duc de Grafton me reproche d'avoir opiné
r le maintien du droit sur le thé. J'avoue que ce
 mon avis, mais il me permettra de lui rappeller
il n'y a pas eu de pluralité de suffrages & que les
x furent égales. Quant à la maniere dont le lord
mden s'excuse, elle me paroit des plus extraor-
aires. Il dit qu'il ne s'est point trouvé présent au
nseil quand l'affaire du thé a passé. Mais pourquoi

5 Mars. a-t-il donné ſon approbation & ſon conſentement une réſolution qu'il auroit cru devoir être la rui & la deſtruction de l'Angleterre ? Pour moi, j'ai opi & j'ai agi conſéquemment à mon opinion. Si on blâme, j'en ſuis fâché ; mais je n'en changerai poin Je maintiendrai toujours qu'on a bien fait de ne poi révoquer l'acte du thé.

Le Duc de Richmond.

Permettez-moi, Milords, de me diſculper d'u imputation que je ne crois point m'être attirée. C m'accuſe d'avoir parlé de notre milice un peu tr légerement. Je ſuis bien éloigné de l'intention d déprimer ce corps, & quoique j'aye toujours ſer dans les troupes reglées, j'aime & je revere la milic qui ſelon moi eſt bien préférable à une armée ſ pied en tems de paix. Mais je ne puis m'empêch d'obſerver que la milice actuelle s'écarte de l'inſtitutio du Parlement, en ce que les officiers qui y ſerve n'ont point les propriétés foncieres que la loi preſcrit & que ceux dont le ſort eſt d'être miliciens ſe di penſent du ſervice en le faiſant faire par d'autres.

Je vois de même avec peine qu'on choiſiſſe d majors généraux pour commander en Amérique a lieu de lieutenans généraux. La circonſtance qui s joint de la démiſſion donnée par dix-ſept officiers d régiment des gardes me fait craindre que tout notr militaire en général n'ait de la répugnance pour ſervice de l'Amérique.

Le Lord Townshend.

On a tout le tort poſſible d'imaginer que l'armé ſe ſoit prévenue contre le ſervice d'Amérique, & o doit préſumer que les deux majors généraux dont par M. le duc de Richmond, ont été préférés par S Majeſté à cauſe de la connoiſſance particuliere qu'i ont du pays.

Les débats finis, la négative de la propoſition d duc de Richmond l'emporte de cent voix contr trente-deux.

On apprend de Rome que le prince dont 6 Mars.
lucheſſe de Gloceſter eſt accouchée, à été
u ſur les fonds au nom du duc & de la du-
ſſe de Saxe-Gotha, & nommé William
deric.

l y a ſur la Tamiſe une grande quantité
vaiſſeaux chargés de grains pour leſquels
ne trouve plus de place dans les maga-
, & dont les propriétaires paroiſſent être
tant plus embarraſſés, qu'une loi de la
ieme année de George II ordonne la con-
ation, au profit des conſervateurs de la
niſe, de toute quantité de grain tenu à
d des bâtimens au-delà du tems preſcrit
r leur déchargement, qui ne peut ſe faire
au moyen d'expéditions de la douane.

La formation des corps de milice nationale
Angleterre éprouve des difficultés qui
ſent des modifications faites depuis peu à
oi. Les places d'Officiers dédaignées par
riches reſtent vacantes, ou bien ſont don-
s à des gens ſans fortune; & les habitans
t le ſort eſt d'être ſoldats, ſe font rempla-
pour de l'argent. Au reſte, les états eſti-
ifs de la dépenſe de la milice qui ont été
is au Parlement, ne portent pour la paye
la même ſomme qu'en 1775. C'eſt ce
fait conclure que la milice ne reſtera pas
mblée cette année plus long-tems que
autres; c'eſt-à-dire, qu'elle ne le ſera que
nois d'exercice, ou bien qu'on n'en tien-
aſſemblée qu'une partie, dans les comités
l'Eſt & du Sud, formant à-peu-près dix
e hommes.

6 Mars. La nouvelle de l'échec des Insurgens d
vant Quebec, le 31 décembre, se confirm
par une gazette de la cour qui donne
relation que le Congrès général en a f
publier, & dans laquelle on voit que le g
néral Montgomery a été tué dans cette affai
& son second le colonel Arnold (*a*) fait p
nier. Il y a pourtant des incrédules qui o
servent que le Congrès n'étoit point assemb
en Janvier, & qu'il n'y avoit qu'un com
de vacations composé de six députés,
nom duquel il faudroit que cette publicati
eût été faite; que certainement le géné
Wooster, qui commandoit à Montréal, aur
dépêché un exprès à Philadelphie à l'occasi
d'une nouvelle aussi importante à tout
continent: que ce ne seroit point simpleme
par la poste qu'on l'y auroit apprise & enc
après un retard de vingt-cinq jours; & enf
que d'après diverses autres circonstances, n
assorties dans la relation, il y a tout lieu
croire que c'est un artifice du gouverneme
pour relever le credit des fonds publics,
ranimer le courage des troupes qu'on fo
à s'embarquer. Il est certain que quoique j
qu'ici la nouvelle paroisse constatée, il y
bien des sujets de croire, au moins, que
relation originaire a été alterée & tronqu
Cet évenement paroît faire apprehender q
les Insurgens ne prennent la résolution de
plus combattre en corps d'armée & qu'ils ne

(*a*) Cette nouvelle s'est trouvée fausse.

rnent à une guerre de postes, d'où il résulteroit e la métropole se consumeroit pendant une ngue suite d'années, en vains efforts pour s réduire. 6 Mars.

On voit par une lettre de Philadelphie du 5 janvier, que le Congrès a fait élever un onument au général Montgomery avec une scription où il est comparé au célèbre amden, mort les armes à la main pour la éfense de la liberté dans les guerres de Charles r. Montgomery avoit été capitaine de grediers dans le dix-septiéme régiment d'infanrie. Il quitta le service en 1772 par une ite du dégoût que lui avoit causé l'ordre lressé quelques années avant au dix-septiéme giment de marcher contre les séditieux de ondres, dans l'affaire de Wilkes, service qui t rempli par le troisiéme bataillon des gardes. fut fort regretté de M. Monkton son conel avec qui il avoit fait la guerre dans s îles de l'Amérique. Il s'étoit marié dans Nouvelle-York à la fille d'un des princiaux membres du Congrès de cette colonie. la nouvelle de sa mort sa femme est devenue olle & son beau-pere s'est tué de désespoir. oilà ce que portent généralement toutes les ouvelles de l'Amérique.

Une lettre dattée du 11 janvier à la hauur des ruines de Norfolk en Virginie, porte ue la valeur des biens détruits dans cette ille est de 300,000 l. sterling.

Les cens & rentes de ses maisons & magans se montoient en 1773 à 8,000 l. en 1774

6 Mars. à 9,313 l. & en 1775 à environ 10,000 l. st
Elle étoit auſſi grande & auſſi peuplée que
Briſtol, & paſſoit pour être celle de toutes les
villes de la Virginie qui étoit le plus attachée
au Gouvernement.

Baiſſe des fonds. Elle doit provenir, ſui-
vant le parti de l'oppoſition, de ce que bien
des actionnaires, vendent leurs effets, aimant
mieux garder leur argent pendant quelque
tems que de courir le riſque de le perdre
en le plaçant dans des fonds dont la valeur
eſt aujourd'hui ſi incertaine.

» Dans une guerre étrangere, diſent-ils, s'il eſt
vrai qu'une défaite influe défavorablement ſur
le crédit public; en récompeſe une victoire le
relève auſſi à proportion. Il n'en eſt pas de
même de notre guerre actuelle avec l'Amé-
rique. Peu importe de quel côté ſera la vic-
toire; elle entraînera également la ruine du
crédit public, puiſqu'elle aura anéanti notre
commerce ».

Chambre des Communes.

LE Roi fait aſſurer la Chambre qu'il sai-
ſira toujours les occaſions d'encourager, au-
tant qu'il ſera poſſible, les manufactures de
le Grande-Bretagne, & qu'il fera ſes efforts
pour que la Chambre ait toute ſatisfaction
ſur l'objet de l'habillement des troupes étran-
geres priſes à la ſolde de la nation.

Le ſieur Sawbridge, lord-maire de Londres
propoſe, ainſi qu'il s'eſt engagé de le faire
chaque année, de raccourcir la durée des
Parlements actuellement fixés à ſept ans. Le
parti

arti du miniſtere ne ſe donne ſeulement pas peine de lui répondre; & ſa motion eſt re- 6 Mars.
ttée à la pluralité de cent trente-quatre voix ontre ſoixante-quatre.

Le lord Barrington demande que le coité ſoit chargé de déliberer le lundi 11 ſur s extraordinaires de l'armée.

Le colonel Barré obſerve que la ſomme otale de ces extraordinaires excède 850,000 l. terl. dont un article de 21,300 l. regarde M. Iarley & Drumond, Banquiers, pour achat es monnoies Eſpagnols & Portugaiſes enoyées à Boſton, où en moins de dix mois s'eſt fait une remiſe de 408,000 l. que cette rodigieuſe ſomme ne comprend ni la paye es troupes, ni les frais de tranſports, ni les ıbſiſtances, &c. qu'elle n'eſt accompagnée 'aucun compte juſtificatif de l'emploi: qu'il leſire qu'on inſtruiſe mieux la Chambre à cet gard; qu'il eſpere qu'on ne le ſoupçonnera as de vouloir élever aucun doute ſur l'honêteté du général Gage, par les mains de qui et argent a paſſé, ſachant qu'il eſt plutôt caable de dépenſer ſon propre bien dans ſa lace, que de la ſouiller par aucun profit ilégitime.

Le lord North & le lord Barrington réondent que toute cette ſomme a été envoyée ar portions ſucceſſives au Commandant général à meſure qu'il a demandé des ſecours: u'au ſurplus on n'a point encore reçu les ieces qui doivent articuler l'emploi de cha-

6 Mars. cune; que peut-être le tout n'eſt pas encore dépenſé, ni même arrivé à Boſton.

Le colonel Barré réplique que la guerre actuelle commence par des dépenſes plus fortes qu'on n'en a jamais fait dans aucune autre; qu'anciennement l'article des extraordinaires ne paſſoit gueres 70 ou 80,000 livres : qu'il voyoit 600,000 l. pour Boſton ſeul : que par le calcul le plus modéré chaque individu de la petite armée de ſix mille hommes qui eſt bloquée dans Boſton, coûte à l'Etat cent liv. ſterl. par an indépendamment de la paye, &c. que mal à-propos allégueroit-on les travaux qui ont été faits dans Boſton & dehors puiſqu'ils ſont très-peu conſidérables : que s'ils ont coûté 400,000 l. ſur ce pied, les travaux d'une armée de 40,000 hommes ſe monteroient donc à plus de quatre millions pour le ſupplément de paye ; qu'une ſomme de 200,000 l. ſterl. pour des ſalaiſons, des choux-croutes, des patates & des moutons paroit exceſſive, & qu'il reſte à compter de 250,000 liv.

M. Hartley appuye la demande de M. Barré en ajoutant qu'il eſt impoſſible de prévoir où ces dépenſes s'arrêteront dans une guerre pour laquelle il faut faire voiturer toutes les proviſions quelconques d'une armée, excepté l'eau, a plus de douze cents lieues, ce qui juſqu'ici n'a point eu d'exemple; qu'avant d'aller plus loin il ſeroit naturel de demander aux Miniſtres un apperçu des frais dans leſquels ils comptent engager la nation,

dè mettre en tête les 850,000l. d'extraor- 6 Mars.
aires de dix mois de l'année 1775.
M. Cornwall & le chevalier Gray Cooper
endent l'adminiſtration. Ils allèguent qu'on
té obligé d'établir une banque à Boſton
ur éviter les pertes que l'on pouvoit faire,
inadvertance, ſur le change ; que dans
née 1761 le même article d'extraordinaires
t monté à 400,000 liv. ſans qu'il ait été
du aucun compte à la Chambre des dé-
ails du ſervice de l'Amérique.
Le colonel Barré réplique qu'alors le Com-
ndant en chef n'avoit point négligé de
e quel étoit en gros l'emploi de cet ar-
it : que c'étoit au moins cet apperçu gé-
al que la Chambre avoit droit d'exiger ;
d'ailleurs en 1761, le théâtre de la guerre
it beaucoup plus étendu, puiſqu'il cou-
it le continent de l'Amérique ſeptentrio-
e ; mais que dans un eſpace auſſi reſſerré
la ville de Boſton, il ne falloit ni au-
t de tems, ni autant de peines pour recueil-
les comptes.
Le lord North obſerve qu'il y auroit peut-
de l'imprudence à produire auſſi publi-
ment les motifs dont le Commandant gé-
al a pu appuyer ſes demandes, & que ce
it dévoiler d'avance les projets du Gou-
nement.
Le colonel Barré termine le débat par une
ſion ironique à des offres de ſommes d'ar-
t conſidérables que l'on ſait avoir été faites

6 Mars. de la part des Miniſtres à pluſieurs membre du Congrès qui les ont rejettées. » Peut-être dit-il, le ſervice ſecret entre-t-il pour beau coup dans ces monſtrueux extraordinaires. Ap paremment qu'on aura diſtribué dans le cor grès une centaine de mille livres ſterling. Oh ſi vous avez des myſteres de cette nature gardez-vous de les dire; on s'en rapporte vous. Comme tout ce qui paroît au gran jour dans cette guerre n'eſt qu'abſurdité, faut croire que toute la ſageſſe gît dans l ſecret. »

Le Miniſtere propoſe une modification l'avis du colonel Barré, pour demander un communication des comptes d'emploi : o ajoute, *ceux que l'on pourra ſe procurer*, & l propoſition eſt admiſe.

7 Mars. Le capitaine Cook fait armer à Deptford l vaiſſeau la *Réſolution* ſur lequel il doit remene le ſauvage Omiah à l'île de Taity. Il ſer accompagné du capitaine Clarke ſur le vai ſeaux le *Diſcovery* ; & on imagine qu'apr avoir rempli cette miſſion ils chercheront ſu la mer du Sud un paſſage par le Nord-Oueſ Cette campagne doit être de trois ans. U Aſtronome s'embarquera ſur le vaiſſeau c M. Clarke.

M. Carnac, brigadier général, eſt déſign pour remplacer le gouverneur de Bombay pa le choix des Directeurs de la Compagnie de Indes. Sur la repréſentation de ces Directeur le Gouvernement abandonne le projet d'en voyer dans l'Inde les malfaiteurs que juſqu'i

avoit fait paſſer ſur le continent de l'Amé- 7 Mars.
ıue; il eſt arrêté qu'on les tranſportera dé-
rmais à la Floride orientale, puiſqu'il n'y a
ıs de communication ouverte avec les autres
lonies.

L'équipement de pluſieurs vaiſſeaux de la
ımpagnie eſt ſuſpendu par la difficulté de
ıuver des matelots. Ils s'enrôlent tous pour
ſervice des bâtimens de tranſport, & ceux
i reſtent demandent ſept livres ſterling
engagement.

Les vaiſſeaux le *Prince de Galles* & le
rewſbury partent de Spithead pour le Ben-
le.

L'*Iſis* de 50 canons appareille pour Quebec,
le *Greyhound* de 28 pour Boſton. Pluſieurs
iſſeaux chargés de proviſions & de troupes
mettent en route ſous leur eſcorte.

Le Gouvernement, pour parer à tous les
enemens, ſe précautionne d'une quantité
nſidérable de proviſions & autres articles
i puiſſent ſuffire pendant ſix mois aux
ſoins des troupes & des vaiſſeaux employés
ſervice de l'Amérique; mais le public paroit
concevoir de l'inquiétude parce qu'on ſait
e dans le grand nombre de ces articles,
y en a beaucoup qui pourront ſe vendre
x Américains, & que ce ſeroit une infraction
a loi nouvelle qui défend l'envoi de toute
ıèce de marchandiſes aux colonies rébelles.
ı commence à reprocher aux Miniſtres
enfreindre eux-mêmes leur loi, & ſans
ute pour favoriſer la cupidité de quelques

7 Mars. uns de leurs adhérents, puisqu'il est sensibl
que les Américains donneront volontie
aux officiers & soldats les marchandises qu
leur seront nécessaires pour de l'argent do
ils ont le plus grand besoin & qu'ils doive
préférer à leur papier monnoye.

On distribue trente hommes aux ordre
d'un sergent, sur chacun des vaisseaux q
portent ces provisions, ce qui paroît n'êt
pas fort agréable aux armateuts de ces vai
seaux & aux capitaines marchands qui l
commandent.

On voit à Londres un billet monnoye d
la Caroline Septentrionale, conçu en ces mots
monnoye courante de la Caroline Septentrional
n°. I. 10 *piastres*.

L'assemblée de cette province a arrêté l
7 Septembre dernier, de répandre pour cer
vingt-cinq mille piastres de ce papier mon
noye; & l'amortissement de cette somme s
sera au moyen d'une taxe personnelle d
deux shelling d'Amérique par an pendan
neuf ans. Les autres colonies ont mis de
papiers semblables en circulation, en défer
dant, sous les plus rigoureuses peines, de le
refuser en payement ou de porter le moindr
préjudice à leur crédit.

Il se vérifie par les comptes de l'Echiquier
que le fonds d'amortissement s'est trouvé pro
duire au 5 Janvier 1776, un surplus dispo
nible plus fort de 106,629 l. sterl. qu'à l
même époque dans l'année 1775; quoiqu
pendant l'année 1774, le commerce ave

s Américains ait été d'autant plus actif, qu'ils 7 Mars.
renoient leurs pré:autions contre l'acte de
estriction dont ils se voyoient menacés, &
ue pendant une partie de l'année 1775 ce
ommerce ait entierement cessé. Il sembleroit
après ce calcul, que les manufactures An-
oises ont acquis un crédit en Europe, qui
s dédommage de la perte du marché Amé-
cain. Mais ne seroit-il pas également pos-
ble qu'on se trompât dans cette conjecture?
On sait que la douanne ne solde pas son
ompte avec l'Echiquier dans l'année de sa
ecette, à cause des débourses qu'elle est obligée
e faire pour les remises de droits, & pour
s gratifications d'exportation &c. Ainsi ce
ourroit être la recette de 1774 qui auroit
ccasionné ce merveilleux accroissement de
evenu en 1775. Et on n'aura peut-être
as lieu d'être si content au 5 Janvier 1777.
Le bureau des vivres fait annoncer que
Trésorier de la marine a ordre de payer
s billets de marine, tant ceux qui portent
ntérêt que les autres, dont l'enregistrement
st des mois d'Octobre, Novembre & Dé-
embre 1773. On voit par cette publication
ue le rembourseement des billets de marine
st arrieré de vingt-sept mois. Avant les troubles
ctuels il n'y avoit plus sur (*a*) la place que

(*a*) Il y a actuellement sur la place pour près de
nquante-six millions tournois de ces billets, & de
eux de transport & de vivres.

7 Mars. ceux des ſix derniers mois : ceux-là ne porten
point d'intérêt.

Nouvelle baiſſe des fonds. Le parti de l
cour l'attribue à la manœuvre de ceux qu
ſe perſuadent que le gouvernement fera u
emprunt, & qui, pour pouvoir en retirer le
avantages, réaliſent leurs effets à perte.

Le Juge Fielding reçoit la certitude qu
les médailles précieuſes volées au *muſeum*
d'Oxford ſeront toutes retrouvées, les orfévre
qui les ont achetées ayant eu l'attention d
les garder & de lui en écrire.

Le lord Vice-Roi d'Irlande, donne l
conſentement royal à pluſieurs bills, &
entr'autres à celui en interprétation de la lo
qui défend d'importer des galons d'or & d'ar
gent, toiles de batiſte & linons d'autres manu
factures que de celles de la Grande-Bretagne

8 Mars. L'Univerſité de Cambridge propoſe pou
ſujet d'un des prix fondé par le chevalie
Browne & qui conſiſtent en médailles, un
ode latine ſur la *guerre de l'Amérique.*

Chambre des Communes.

L'alderman Oliver demande qu'il ſoit fai
lecture de l'arrêté ſuivant, du 8 Mai 1775
» Que le ſieur Beckford s'eſt rendu coupable
par le miniſtere d'un agent, de tentatives pou
gagner & (*a*) corrompre certaines perſonne

(*a*) Il peut être amuſant pour les lecteurs d
trouver ici un petit échantillon de ces manœuvres d

bourg d'Hindon dans le deſſein de ſe 8 Mars.
e élire repréſentant dudit bourg au Par-
ent, & qu'il ſera ordonné au Procureur
éral de le pourſuivre pour cette prévari-
on «. L'alderman propoſe d'annuller cet
re. Il s'éleve à ce ſujet de longs débats
s leſquels M. George Grenville fait la
laration ſuivante : » Après le rapport du
nmité particulier, les candidats ayant re-
rqué qu'ils pourroient être convaincus de
ruption, ont fait entr'eux un compromis
ır éluder l'effet de la loi & ſe ſouſtraire
amendes prononcées par les ſtatuts. Si
Chambre déſire ſur ce fait quelque preuve
s authentique que ma ſimple dénonciation,
uis prêt à produire la copie du compromis
queſtion, qui eſt, ſelon moi, la préſomption
plus forte de leur prévarication. C'eſt pour
r ôter cette reſſource que j'ai propoſé l'ordre
l'on veut aujourd'hui revoquer, afin de

---

uption, dans leſquelles les émules modernes des
nains ont peut être ſurpaſſé leurs modeles. Il
ule dans Londres un billet ſans adreſſe ni
ature, dont l'écriture eſt connue pour être celle
1 député du parti de la Cour & qui divertit beau-
p celui de l'oppoſition. On dit qu'il a été ramaſſé
s une promenade publique. *Milord, ſur mon hon-*
r ce que vous m'offrez eſt trop modique ; daignez
ſidérer ce qu'il m'en a couté pour me faire élire
nbre du Parlement. Je ne ſuis pas déraiſon-
le. Vous ſavez ce qu'il me faut, & pour trancher
, ſi vous ne vous décidez pas à m'accorder la ſomme
iere, je ſuis décidé, moi, à donner ma voix
vant ma conſcience.

8 Mars. prévenir toutes collusions & compromis, p
le moyen desquels on éluderoit les pein
portées par les statuts. Je suis résolu à fai
ensorte que les candidats réfractaires da
l'affaire de l'élection d'Hindon ne puisse
échapper aux poursuites criminelles, en justi
reglée. La proposition de M. Oliver n'e
point admise.

9 Mars. Le Roi nomme M. Valentine Morris à
place de gouverneur & commandant géné
de l'île & des bancs de Saint-Vincent en Am
rique, & M. Joseph Montague vice-ami
de l'escadre bleue, à celle de gouverneur
commandant général de l'île & des bancs d
Terre-Neuve ainsi que des îles de la Magd
leine.

Il se débite que la banque, effrayée par l
calculs du docteur Price, fait quelques dif
cultés pour se charger des billets de marin

Les billets de l'Inde, dont le grand créd
leur faisoit gagner une prime de trois po
cent, ne trouvent plus qu'un & demi.

Les gens de mer continuent à refuser le
service aux armateurs marchands pour pass
sur les bâtimens de transport où on leur don
cinquante sols sterling par mois. Il reste sur
Tamise un grand nombre de vaisseaux qui, p
cette raison, sont hors d'état d'appareille
quoiqu'ils aient toutes leurs expéditions de
douane.

La lettre suivante, qui se débite comm
étant l'opinion par écrit de milord Chatham
se rapporte aux débats du 5 mars de la Chamb
des pairs.

trait d'une lettre du comte de Chatham, datée de Hayes le 9 Mars 1776. (a) 9 Mars.

Retenu au lit par une maladie cruelle, j'ai d'efpérance de faire entendre ma foible x dans le Parlement, & d'y expofer mon nion; cependant pour répondre à vos folli-tions preffantes, je vous dirai que mes fen-ens fur la fituation actuelle de l'Amérique t exactement les mêmes que ceux de mi-d Temple.

Tant que l'Amérique eft reftée fidele, j'ai l'ami de l'Amérique: tant qu'un arrange-nt honorable m'a paru poffible, on m'a vu preffé de propofer des conditions; mais ce ns n'eft plus & il eft trop tard pour négo-r. Vous ne pouvez traiter avec des rebelles ont les armes à la main: votre honneur, re dignité, votre autorité, votre intérêt, t s'y oppofe; l'état actuel des chofes ne met ni de mollir, ni de céder. Toutes pro-fitions d'accommodement font puériles & foires: leur principe eft l'erreur, & notre honneur en feroit l'effet. Les colonies ont claré une guerre ouverte à la Métropole; te guerre doit être continuée avec autant vigueur que d'efficacité. Voilà le moment déployer toutes nos forces, & de faire ufage

(a) On a inféré dans toutes les gazettes Angloifes difcours formel de cette lettre; mais il n'étoit é ni du lord Chatham ni d'aucune perfonne de art, quoiqu'il fût annoncé comme très-authentique.

9 Mars. de toutes nos ressources. La crainte de dépense n'est qu'un phantôme qui ne do point nous arrêter. Quand il en couteroit la nation cinquante millions sterling, est- que l'honneur national n'est pas au-dessus toute estimation? Il faut faire rentrer l'Am rique dans le devoir : la majesté de l'Empir le poids du nom Anglois dans la balance l'Europe nous en font une obligation. C'e à l'Amérique à se soumettre à l'autorité co titutionnelle de la Grande-Bretagne ; & sa so mission doit être absolue, illimitée & sans re triction. Alors il sera tems d'allier l'humani avec la justice, & de dire après le poëte ;

Parcere subjectis & debellare superbos.

A Dieu ne plaise que j'approuve toutes l opérations de nos Ministres ! vous savez con bien de fois je leur ai reproché de manqu de sagesse & de vigueur ; mais je maintie qu'ils ont agi avec toute la prudence po sible, & selon les regles de la plus saine p litique en se servant des troupes protestant d'Allemagne dans une conjoncture aussi cr tique. Les Colonies s'abusent : elles coure follement après l'ombre de la liberté, & ell perdent leur liberté réelle. Je suis convain que l'armement actuel rendra aux Américai leur liberté, c'est-à-dire cette liberté que don la constitution Britannique ; & qu'il les dé vrera de la plus humiliante espece de tyra nie, de la tyrannie républicaine. Toute id de Republique doit révolter un Breton ; l'e

ence n'a que trop prouvé qu'elle eſt tota- 9 Mars.
nt incompatible avec la ſplendeur d'un
d Empire. L'idée retrécie & pitoyable de
ublique ne convient qu'aux citoyens d'un
état. Je ſoutiens que la monarchie, c'eſt-
e une monarchie limitée, peut ſeule con-
er la liberté des ſujets, & donner de la
eur au gouvernement.

*re du Lord Vicomte Mahon, gendre du Comte
Chatham, à l'Auteur, propriétaire de la
azette de Leyde* (a). *(On a copié la Gazette)*.

Londres, ce 5 Avril 1776.

MONSIEUR.

AI vu dans le ſupplément de votre gazette,
19 mars dernier, un article de Londres
pourroit faire croire à des perſonnes mal-
uites, que le comte de Chatham, mon
u-pere, s'étoit exprimé, dans un entretien
iculier, d'une maniere favorable à l'admi-
ation; & je n'ai pas de peine à conce-
ce qui peut avoir donné lieu à un bruit
i faux qu'il eſt injurieux à l'honneur de
ord Chatham. Mais ce n'eſt pas ſans doute
ce qu'il avoit été d'avis de rappeller nos
ipes de l'Amérique, & qu'il avoit propoſé,
née derniere, à la Chambre des Seigneurs
plan d'accommodement avec les colonies,
uel les Miniſtres n'ont pas voulu même

) On a rapporté ici cette piece à cauſe de ſon étroite
on avec celle que l'on vient de voir.

9 Mars. permettre une feconde lecture. Ce n'eft p
fans doute, parce que nos affaires empire
à chaque inftant, que l'aveugle acharneme
de nos Miniftres les porte à engager d
mercenaires étrangers pour défoler nos colo
nies, & à rejetter à l'envi toute idée de p
cification conditionnelle; ni parce que l
Américains, prefque pouffés au défefpoir p
l'injufte traitement qu'ils ont reçu, ne refpire
que la réfiftance, & que les dépenfes ruineuf
de cette guerre civile font plus qu'énorme

C'eft bien moins encore, parce que le com
de Chatham vient (il y a fix femaines) c
faire réfigner, par milord Pitt, fon fils ain
encore mineur, la commiffion qu'il avoit da
le quarante-feptieme régiment actuellement
Bofton, afin qu'il ne fût pas dans le cas c
fervir contre les Américains. Le comte c
Chatham va, dans ce moment même, (quo
qu'il ne l'ait jamais fait dans aucune occafio
de fa vie, pas même lorfqu'il étoit Miniftre
pourfuivre en juftice l'imprimeur *du publ
advertifer*, pour avoir inferé dans fa gazett
l'extrait d'une prétendue lettre de fa par
dans laquelle on lui prête des fentimens fa
vorables aux mefures fatales que pourfu
actuellement le Miniftere Anglois. La fant
de ce Pair ne lui ayant pas permis d'affifte
au Parlement cet hyver, on a eu l'audac
de lui attribuer des avis qu'il défaprouve &
des opinions qu'il abhorre. Et je fuis autorif
à vous déclarer, Monfieur, que toutes le
lettres, difcours, & confeils que les ennemi

'Amérique, & les créatures du gouverne- 9 Mars.
t ont attribués & attribuent chaque jour
comte de Chatham, ne sont que des
ons scandaleuses pour en imposer au
lic.

Signé MAHON.

10.
nnonce publique d'une assemblée fixée 10 Mars.
26, des administrateurs & protecteurs de
ciété qui nourrit, habille & instruit les
ns des pauvres des deux sexes, & les
vres valides pour le service de la marine
militaire que marchande. » Société, porte
annonce, qui par le principe charitable
aut beaucoup d'autres: qui par son ob-
'est inférieure à aucune: qui vient au se-
s de la misere & court au-devant du li-
nage; qui habille les nuds & rappelle les
bonds de la route de perdition, pour
ire de bons sujets & des membres utiles
Etat «.

n embarque pour l'Amérique cinq hommes
prisonniers à bord d'un corsaire armé par
Rebelles, & qui avoient été amenés en
leterre: un capitaine, deux lieutenans,
aître & un contre-maître.

. Wilkes candidat pour la place de cham-
n de Londres, fait sa visite chez tous
ourgeois dont il brigue le suffrage. Dans
ere boutique d'un opticien il trouve mi-
Bute qui examinoit un instrument de
ématiques. L'alderman, d'un ton courtois
suré, expose à ce Lord le sujet qui

10 Mars. l'amene & le prie de lui permettre de comp
fur fa voix. Milord lui répond, » Je
point de voix à donner; je vous fouhai
Monfieur, le fuccès que vous défirez «. N
lecteurs favent par combien de fanglans
trages ce hardi champion de la liberté a p
fécuté l'inftituteur & l'ami de fon Roi;
apprécieront la conduite de l'un & de l'au
dans cette finguliere rencontre.

Plufieurs bâtimens Hollandois & d'au
nations qui s'étoient rendus à Waterford
Irlande pour y charger diverfes denrées, f
obligés d'en repartir fur leur left, atte
l'embargo que la proclamation du Roi a
fur les ports de ce Royaume.

Chambre des Pairs.

11 Mars. Sur les objections du lord Marchmont
fujet du bill envoyé des Communes p
adoucir la rigueur de la loi de la ving
unieme année de Jacques I. contre les m
qui détruifent leurs enfans batards, l'exa
de ce bill eft renvoyé à fix mois, c'eft-à-d
qu'il n'en fera plus queftion dans la fef
actuelle. Le lord Marchmont a tiré un de
plus forts argumens de la grande réputa
de fcience & de fageffe dont jouiffoient
auteurs de cette loi, qui l'ont jugée nécef
dans des tems où les mœurs étoient
moins diffolues qu'elles ne le font aujourd'
Il a obfervé de plus qu'il devoit être extrê
ment rare que cette loi fît de véritables
times.

Cham

Chambre des Communes. 11 Mars.

Le chevalier Grey Cooper apporte des
pies des traites d'argent des généraux Gage
Howe.

Par le Général Gage.	l.
Le 7 Février 1775.	21,500.
Le 17 Avril.	20,000.
Le 23 Mai.	10,000.
Le premier Juin.	20,000.
Le 22 Juillet.	20,000.
Le 7 Août.	40,000.
Le 30 Septembre.	100,000.
Par le Général Howe.	
Le premier Novembre. . . .	100,000.
Le premier Janvier.	100,000.
TOTAL,	431,500.

On propose d'arrêter qu'il sera octroyé une
mme de 845,165 l. 14 sh. 8 $\frac{1}{4}$ d. pour
er les dépenses extraordinaires des troupes
terre & d'autres articles du service public,
uis le 9 Mars 1775, jusqu'au 31 Jan-
1776.

Cette résolution donne lieu à des débats
se prolongent jusqu'à neuf heures du soir.
membres de l'opposition représentent que
annales de l'Angleterre ne rapportent
une circonstance où une prétendue armée
11,000 hommes qui, encore dans l'in-

11 Mars. tervalle dont il s'agit, n'a jamais été d
8,500 hommes effectifs, aient couté autan
d'argent à la nation. Ils comparent ce que
par dérision ; ils appellent la campagne d
Bunkershill & de Lexington, avec les glorieuſ
campagnes de l'immortel duc de Malborough
la deſtruction de lignes formées par une vi
populace dans l'eſpace d'une nuit d'été, ave
les victoires de Blenheim & de Schellenburg
avec la conquête de Gibraltar & de Minorqu
avec la brillante & longue excurſion d
lord Peterboroug en Eſpagne, & avec les gl
rieuſes attaques de Vigo & du port Saint
Marie par le duc d'Ormond. Ils affectent d'a
ſimiler la riviere Myſtic au Danube, & de b
lancer les opérations d'une campagne qui s'
étendue ſur la moitié de l'Europe, & dans
quelle une armée Angloiſe compoſée de ſoixan
& dix mille hommes y compris les troupes étra
geres à la ſolde Britannique, s'eſt couverte
gloire, vis-à-vis de celle où le théâtre des op
rations étoit renfermé dans un pays à pei
auſſi conſidérable que le terrein occupé p
la ville de Londres. Ils font voir que les fr
de la premiere n'ont pas été au de-là de de
millions, tandis que les dépenſes de celle do
il eſt queſtion aujourd'hui, y compris l'arm
ment de l'eſcadre, ſe ſont montées preſq
trois millions : l'extraordinaire des troupes
le ſervice de l'artillerie ſeuls formant une ſom
de 1,300,000 l. ſterl. Ils font encore diver
autres comparaiſons entre les triomphes
milord Pitt & ceux du Lord qui dirige

ırd'hui les affaires de l'Angleterre, & ils dé- 11 Mars.
ontrent que la campagne qui a valu à la
rande-Bretagne la possession de tout le con-
ient de l'Amérique septentrionale, quoi-
'elle eût dans ce tems-là près de 40,000
ommes de troupes de terre, à couté à la na-
n beaucoup moins qu'elle n'a dépensé en
775, pour l'entretien d'un malheureux corps
huit mille hommes bloqués dans la ville
Boston, où il a souffert toutes les horreurs
la misere & de la faim.

L'administration, pour répondre à ces re-
oches, fait sonner très-haut les merveilles
ı'on doit se promettre de la campagne pro-
ıaine. Ses défenseurs rejettent le mauvais suc-
s de leurs premieres opérations sur la four-
erie des Américains. » Il n'a pas fallu moins,
sent-ils, que toute la méchanceté & toute
noirceur des rebelles pour faire échouer
s excellentes vues du gouvernement ».

La proposition est admise à la pluralité de
ent quatre-vingt voix contre cinquante-sept.

Un des articles les plus vivement contestés a été celui
ı charbon, porté sur les comptes à 21,000 l. sterl.
dont les troupes se sont plaintes encore de n'avoir pas
ı leur suffisance. » Pourquoi ce charbon a-t-il été
ıvoyé de Londres & non pas plutôt de Witehaven,
ı d'autres ports occidentaux où on l'auroit eu à deux
uinées le tonneau, au lieu qu'il a couté à Londres
ix fois cette somme « ?

Un des membres à demandé permission à la Chambre
e lui faire remarquer les pertes ruineuses qui résulteront
es transports de mer pour un pays si éloigné. » Vous
onnoissez tous, Messieurs, ce dicton usité dans notre
ıngue, cette image en caricature, pour exprimer que

11 Mars — les plus grands apprêts ne produisent souvent que d petits effets. Vous avez, dis-je, employé peut-êtr plus d'une fois, chacun de vous, cette expression tr viale, *ils sont venus quatre sur cinq bateaux*; certe vous n'auriez jamais imaginé qu'elle pût être strictemen juste & sensée : Eh bien ! c'est ce que je suis en éta de vous assurer & de vous prouver par le sort qu'o eu les dernieres expéditions de l'année 1775 pou la ville de Boston. J'ai reçu la nouvelle certaine qu du nombre de porcs embarqués & qui devoit être con sidérable, puisque vous voyez ici cet article em ployé sur les états pour 44,000 l. sterl. (1,038,688 de France) il n'en est arrivé à Boston que *quatr sur cinq bâtimens*. Ces quatre porcs ont donc cout à l'état 1100 l. sterl. la piece. Et il est constant qu les autres provisions ont essuyé des avaries tout aus considérables. Or, je demande si la subsistance d'un armée de cinquante mille hommes, à douze cen lieues de distance, entretenue à ce prix, même e la supposant victorieuse, ne feroit pas acheter infi niment trop cher les plus riches & les plus glorieus conquêtes. J'ajouterai encore que de compte fait sous deux mois, le gouvernement sera obligé d'em ployer cent cinquante mille tonneaux de bâtimens d transport qu'on fretera en Hollande ou ailleurs. En l comptant l'un dans l'autre à deux cents cinquant tonneaux, cette quantité doit donner six cents bâti mens, ce qui est certainement beaucoup plus qu' n'est possible d'en trouver dans un si court espace d tems; & voilà ce qui fonde le calcul de ceux, surtou parmi les militaires, qui doutent que les troupe Allemandes puissent être toutes rendues en Amériqu avant la fin du mois d'Août «.

» Mais laissons de côté les pertes & considérons seu lement l'objet de la dépense. Ces cent cinquante mil tonneaux, sur le pied de 13 sh. 4½ d. de fret pa tonneau pour chaque mois, se montent pour l'anné de douze mois à 1,203,750 l. sterl. (28,416,393 10 s. de France) «.

» Donnez-moi encore, Messieurs, quelques momen

votre attention pour entendre la lecture d'un ſimple erçu des difficultés énormes & de toutes eſpeces s leſquelles vous allez vous engager. Vous en erez par l'eſtimation que voici, *des chevaux, caiſ-s & autres charois, ainſi que de l'artillerie. &c. ſſaires pour faire entrer en campagne une armée rente mille hommes qui doit parcourir un pays r en faire* (a) *la conquête.* — 11 Mars.

	Chevaux.
Chaque régiment a beſoin d'un cheval par pagnie pour porter les tentes. Il y a dix pagnies par regiment, ...	10.
Les Officiers de chaque régiment doivent ir pour leur bagage & leur monture ſoixante vaux, en ſuppoſant qu'il y ait au moins te Officiers, ci	60.
Le Chirurgien & ſon Aide, . . .	2.
Le Vivandier, ...	4.
Dans ce nombre de chevaux, il y en aura te-trois de ſelle, & les autres ſeront des vaux de charge ou de trait. Les voitures t on ſe ſert dans les régimens, étant des rretes tirées par deux chevaux, il en fau-trente-ſix, & il en reſtera ſept pour porter.	
Chaque regiment a deux pieces de campagne, tre chevaux pour chaque canon, . . .	8.
Pour chaque piece un caiſſon de munitions quatre chevaux, ...	8.
Un caiſſon pour les cartouches des ſoldats,	2.
Trois chariots de vivres à quatre chevaux,	12.
Un chariot pour les femmes, les enfans & gens incommodés, les armes de rechange, &c.	4.
Chevaux	110.

(a) L'armée Angloiſe en Amérique ſera de quarante- mille hommes; mais ſans doute on ſuppoſe qu'il aura quinze mille dans les garniſons, & aux-s tout cet attirail ne ſera pas néceſſaire.

11 Mars.

Résumé des chevaux & des voitures nécessaires pour un Régiment.

110 Chevaux.
18 Charettes.
6 Chariots.
1 Caisson pour les cartouches.

Une armée de trente mille hommes, à raison [illegible] sept cents hommes par régiment, donne environ qu[illegible] rante-trois régimens pour lesquels il faut, d'après [illegible] calcul ci-dessus, 4,730 chevaux tant de selle que [illegible] somme & de trait, sept cent soixante & quatorze cha[illegible] rettes, quarante-trois caissons, & deux cent cinquante-huit chariots.

Chevau[illegible]

Nombre de chevaux pour les quarante-trois régimens, ... 473[illegible]

Pour trente mille hommes il faut soixante pieces de grosse artillerie, l'une dans l'autre de douze livres de balle, & douze chevaux pour traîner chaque piece d'artillerie, . . . 7[illegible]

Deux Chariots pour porter les munitions de chaque piece, à quatre chevaux par chariot, . 4[illegible]

Deux cent voitures pour quatre cent pontons à cause de la multitude des grandes rivieres sur lesquelles il n'y a point de ponts, quatre chevaux par voitures, ... 8[illegible]

Les voitures pour les outils de tranchées, les forges & instrumens des maréchaux & des charpentiers, les chariots pour les bagages de l'artillerie & des Officiers, pour les roues de rechange, &c. formeront en tout cinquante voitures à quatre chevaux, ... 2[illegible]

L'hôpital ambulant pour 30,000 hommes, les drogues, les lits, les employés, les bagages des chirurgiens & des médecins employeront à peu-près soixante chariots à quatre chevaux, . 2[illegible]

Il faut pour les Officiers généraux de l'état-major environ cent chevaux de selle, . . [illegible]

Chevaux de trait pour environ cinquante voitures, ... 2[illegible]

Nombre des chevaux, . . . 1,5[illegible]

11 Mars.

TOTAL GÉNÉRAL.

evaux pour l'Infant. & l'Artillerie,	7,470.	9,000.
s corps de Cavalerie, . . .	1,530.	
arrettes, ...		774.
iffons, ...		43.
ariots, ...		488.
itures pour les pontons, . . .		200.
itures pour l'Etat-major, ...		50.

» On suppose que les chariots sont des voitures légeres quatre roues comme celles dont on s'est servi en andres & en Allemagne, & tirés par des petits evaux mal nourris, & on compte qu'ils ne porteront e de seize cents à deux milliers «.

» Un régiment de cavalerie de trois cents hommes i l'on en excepte l'artillerie de campagne qu'il n'a pas) besoin d'autant de voitures & d'un plus grand nombre chevaux, y compris les chevaux de selle, qu'un taillon d'infanterie de sept cents hommes.

Le nombre des valets & des employés nécessaires une armée, avec les femmes & les enfans, est en énéral égal à celui des combattans; & tous ces gens-, ainsi que les troupes, doivent en grande partie ubsister des magasins de l'armée dans un pays ennemi.

» Cette armée aura sans doute une communication ssurée avec quelque riviere navigable sur laquelle lui iendront toutes ses provisions; car les chariots de ivres au nombre fixé ci-dessus ne peuvent suffire ue pour conduire les provisions aux différens corps uxquels ils sont attachés. On suppose aussi que le rincipal hôpital est établi sur le bord de cette riviere, uisqu'il n'a encore été question que d'un hôpital mbulant qui n'est en aucune maniere proportionné à une armée aussi considérable. Quant à l'artillerie on 'a calculée d'après le systême actuel de guerre qui emploie beaucoup de grosse artillerie sans laquelle es progrès d'une armée ne peuvent être que très-lents dans des pays fourrés & difficiles; on l'a mise sur le pied le plus bas où elle ait été en Flandres, où les canaux & les chaussées donnent la plus grande facilité

11 Mars. aux opérations militaires; il est même à croire qu'elle se trouvera trop foible au gré des troupes auxiliaires, qui cependant ont des principes très-sages & très-économes sur ce point. Il ne faut point perdre de vue que cette armée a pour objet de faire des conquêtes, & doit être en état de profiter des circonstances & d'agir à quelques distances des communications des rivieres. Sans cela, une armée peut bien couvrir un pays, mais non pas le conquérir «.

» Pour ce qui regarde les subsistances, le pain doit toujours être assuré & prêt. On peut sans doute abandonner le reste à une bonne discipline, à des payemens bien exacts, & au hazard. Mais il faut pouvoir compter sur six mille tonneaux (*a*) de farine pour la nourriture de trente mille hommes pendant six mois, en y comprenant les dégâts, les déchets occasionnés par le climat, la fourniture irréguliere & les pertes pendant les marches. Dans le tems des opérations on aura besoin de la même quantité de foin & d'avoine pour les neuf mille chevaux, au moins pendant deux mois, en supposant que le reste du tems ils subsistent des herbages des campagnes aux dépens de l'ennemi. Ces deux articles sont de douze mille tonneaux, qui employeront beaucoup de bâtimens pour les transporter, & des bâtimens propres à monter ou à descendre les rivieres à mesure que l'armée avance ou se retire. On passe à chaque homme deux livres de pain par jour, & vingt livres de foin & d'avoine pour chaque cheval. Pour les six mois cela doit faire dix millions neuf cents quatre-vingt mille livres de pain, & dix millions huit cents mille livres d'avoine & de foin pour les deux mois.

Je laisse de côté, comme un trop petit objet, la somme que le Ministere va faire porter au bureau des assurances, pour deux mille chevaux de remonte, de charge, de trait & autres qui seront embarqués

(a) Le tonneau étant de deux mille livres. poids de marc, cela doit faire 12,000,000 livres, c'est pour une armée de trente mille hommes pendant six mois 69994 livres de farine par jour. Il faut encore l'approvisionnement des 15,000 hommes dans les garnisons.

es premiers bâtimens, à 8 l. ſterl. par cheval, — 11 Mars.
ui fait pour les deux mille, 60,000 l. ſterl. Et
us les neuf mille y ſont envoyés d'Angleterre,
tal des aſſurances ſera de 72,000 l. ſterl. Mais il
t curieux de ſavoir ſi les aſſureurs garantiſſent
ceux qui mourront de ſoif dans la traverſée. Je
ffrayé du calcul de la quantité de bariques d'eau
faudra pour ces neuf mille chevaux dans une
rſée de cinq ou ſix ſemaines. Il y a apparence
ant que l'on compte en trouver ſix à ſept mille
es lieux; reſte à ſavoir ſi cela ſera très-aiſé, &
Américains n'emmeneront point leurs chevaux
eux dans leurs réduits, comme ils font déja de
le reſte du bétail.

ous ces préparatifs doivent couter un argent énorme,
vrai qu'avec le ſecours de la Banque & de
apier intariſſable, on ſe croit en état de tout
prendre. D'autres Miniſtres que les nôtres ſeroient
mbarraſſés pour trouver cette immenſité de pro-
s & de munitions, & les cent cinquante mille ton-
: de bâtimens pour leur tranſport & pour celui des
es, & pour faire arriver tout cela en Amérique
aniere à pouvoir effectuer la conquête entiere
: pays dans le court eſpace de l'été. Mais ici
ont de petites affaires qui vont d'elles mêmes.
ns nous donc tranquilles puiſque ces Meſſieurs le
croyons que la fortune ſecondera leur audace.
ment la vaine oſtentation d'un orgueil fanatique
une foible ſureté pour riſquer la ruine de l'Etat.
autre député bien inſtruit des forces de terre
mer des Américains, a informé la Chambre
ombre de corſaires avec leſquels ils ſont en état
oler le commerce Anglois dans toute l'Amérique.
a rappellé que dans la guerre derniere la ſeule
ce de Neuwyork, pendant qu'elle avoit un corps
érable de ſoldats en campagne & plus de mille
iers ſur les rivieres, tenoit en outre à la mer une
e de corſaires de quarante-huit bâtimens, ſix
ſoixante-quinze canons & cinq mille cinq cents
hommes. » Il y a près de vingt ans que cette

11 Mars. province avoit de pareilles forces à ses ordres. N'est pas très-vraisemblable qu'aujourd'hui elles peuvent ê doublées, & que dans un tems où tout commerce ma time lui est interdit, le nombre de ses matelots peut bi être d'environ douze mille. Ajoutez à ce nombre to les matelots, tous les pêcheurs & journaliers que v actes oppressifs tiennent dans l'inaction, vous veri que le nombre total des gens de mer des colon confédérées, sera au moins de quarante mille homm qui n'auront d'autre paye que les captures qu'ils fer sur vous, & par là, seront d'autant plus acharnés à ruine de votre commerce que toute votre armée nav ne pourra garantir. Ce sera surtout au tour des I qu'ils exerceront leurs pirateries, parce que tous ports étrangers leur seront ouverts pour la vente leur butin. Bientôt nous serons obligés d'acheter François & des Espagnols toutes les denrées de propres Colonies, sucre, rum, café, &c. «

» Ne vous flattez pas que vos vaisseaux de gue se rendront maîtres de tous les ports de l'Amérique s tentrionnale, & que les corsaires ne pourront pas sortir. Il y a une infinité de ports où vos vaisseaux pourront pas entrer, & la plupart des autres ont été tifiés de maniere à vous en rendre l'accès impossible. L tillerie n'y manque pas & elle est disposée dans l'ordr mieux entendu. Il y a tel port où de bons canons de vir quatre tiendront vos vaisseaux à une distance d'o feu de vos huniers ne chagrinera gueres les assié Une planche de chêne ne résiste pas autant qu rempart de dix-huit pieds d'épaisseur. Le lord Ho tout brave qu'il est, n'ira pas attaquer de pare batteries, qui d'ailleurs sont toutes défendues par redoutes bien plus formidables que celle de Bunk hill qui vous a couté mille hommes pour l'empor Quant aux bombardes du colonel James, j'ai ente assurer que les Américains ont pris toutes les pré tions nécessaires pour en rendre l'effet inutile pa verses sortes de revêtissemens & de bastingages ils ont couvert leurs maisons, & vous n'en rap

z que l'opprobre qui a flétri la gloire d'un puissant 11 Mars.
ıarque lorsqu'il eut fait bruler le Palatinat, avec
e différence que les Palatins n'étoient point ses
ts «.

Mais l'hyver mettra nécessairement un terme à
opérations navales, & ce sera alors que les Amé-
ins lâcheront sur votre commerce au moins deux
ts cinquante corsaires beaucoup mieux armés en
ön de leur grosseur que ne le sont vos frégates; &
heur à vos marchands, non seulement en Amé-
ıe, mais sur tout le globe, peut-être même jusques
les côtes d'Angleterre & dans la Baltique. Oui dans
Baltique où vous n'avez point d'escadre, où une
e puissance vous a une fois défendu d'en envoyer,
où elle vous le défendra encore. Or, comme la
ède est l'alliée de cette puissance, les prises des
ıéricains se vendront dans ses ports avec la même
ilité que dans les ports François ou Espagnols, de
tes les autres parties de l'Europe ou de l'Amérique.
ors avec quelle sureté viendront vos munitions
vales de vos alliés de Prusse ou de Russie? Comment
tirerez vous de Suéde si ce n'est sur des vaisseaux
édois, & au prix qu'il plaira à ce peuple d'y mettre,
isque l'Amérique, qui depuis quelque tems, a
t perdre à ces etrangers une partie de votre fourni-
e vous laisse entierement à leur merci «?

» Après avoir ainsi discuté l'objet de leurs forces
vales, examinons celles qu'ils pourront mettre en
mpagne sur terre. Les plus modérés calculateurs,
ıs y comprendre le Canada, font monter les milices
quatre cents vingt-huit mille hommes, tous armés
ur leurs foyers. Vous direz tant qu'il vous plaira
e toutes ces troupes sont sans discipline: pour moi
suis certain du contraire; & loin que vos cinquante
ille hommes puissent réduire dès la premiere cam-
gne une armée aussi formidable, je soutiens qu'à
ine elle sera suffisante pour faire face aux seuls
rps qui seront rassemblés dans la baye de Massachusset.
Je puis vous certifier, Messieurs, qu'outre les lignes
Boston, l'armée du continent a élevé à Cambridge

une octogone que cent mille hommes n'investiroien
31 Mars. pas. Il est construit suivant les principes du maréch
de Saxe, fraisé & palissadé, avec fossé, chemin cou
vert, glacis, abatis devant le glacis, remparts, case
mates & une terrible artillerie. De plus, à une porté
de canon du chemin couvert est une enceinte de trente
six tours quarrées, du diamètre de trente pieds &
l'épreuve du canon. La distance entre ces tours est d
cinq cents pieds & garnie d'abatis; sur chacune d
ces tours sont placés cinq ou six fauconnaux carabiné
Il faudra un siége pour chacune, & malheur à ceu
qui serviront vos canons lorsque vous en approchere
Vos batteries seront plongées, & ni mantelets n
fronteaux ne pourront garantir vos artilleurs. Malgr
tous ces désavantages, vous aurez à renverser au moin
dix de ces tours, avant de pouvoir ouvrir une seul
attaque sur le corps de la place qui sera défendu
par dix mille hommes, tandis qu'une armée de trent
à quarante mille s'avancera sur vous pour vous forc
à lever le siege. J'ose vous assurer que vous ne pren
drez point une pareille place, & si par miracle vou
la preniez, ce seroit après vous être tellement épuis
que vous ne seriez pas en état d'en attaquer une nouvell
dans la même campagne.

Je ne dis pas qu'il y en ait encore une de cett
force, mais j'en sais beaucoup d'autres qui ne sont pa
à mépriser. On m'a assuré que le même Ingénieur qu
a conduit en 1745 le siége de Louisbonrg, a appri
à un corps d'officiers l'art de construire des redoute
Il y en a une chaîne dans toute la longueur du conti
nent. Chaque redoute est un quarré qui peut tenir quatr
mille hommes avec quatre bastions, fossé, chemi
couvert, glacis fraisé, palissadé & entouré d'abat
& de troues de loup. Soyez surs, Messieurs, que d
pareilles redoutes sont très-difficiles à emporter. J'e
appelle au témoignage du général Haldiman, un de
meilleurs & des plus braves officiers de notre armé
Il commandoit les grenadiers à l'affaire du Fort Carillon
Il pourroit vous dire ce qu'il en couté d'hommes pou
l'attaque du parapet & de l'abatis. Un artiste Alleman

avé un plan de ces redoutes avec les élévations, 11 Mars.
en a été envoyé des exemplaires dans toutes les inces pour que les redoutes de la chaîne fuſſent ruites par-tout ſur le même modèle. Calculez vis- de toutes ces difficultés, le court eſpace que ra la campagne, les maladies des armées, l'exceſ- chaleur de l'été, le froid rigoureux de l'hyver, éſertion, l'embarras & les frais des tranſports des es & munitions, & jugez vous-mêmes la probabilité uccès (*a*).

) Cet intéreſſant Diſcours a donné lieu à un écrit matiere eſt développée dans toute ſon étendue le titre de *Lettre au lord George Germaine*. On y le tableau ſuivant des forces de terre des colo- rebelles, non compris le Canada.

ROVINCES.	*COMBATTANS.*
-Hampshire, ...	18,000.
achuſett, ...	88,000.
le-Iſſland & la Providence, . . .	14,000.
necticut, ...	40,000.
-York, ...	40,000.
y, ...	24,000.
lvanie, ...	100,000.
land, ...	34,000.
inie, ...	34,000.
line ſeptentrionale, ...	18,000.
line Méridionale, ...	12,000.
gie, ...	2,400.
velle Ecoſſe en la ſuppoſant auſſi ſoule-e, ...	4,000.
	428,400.

iverſes lettres ont apporté la liſte ſuivante des s maritimes de la ſeule province de Penſylvanie. ſte des vaiſſeaux armés dans le mois de janvier rdre du Congrès, & qui ſont tous partis pour une dition très-ſecrette. Les Directeurs des Indes

11 Mars. Dans ces mêmes débats, les membres
l'oppofition ont donné les plus grands élo

craignoient fort que cette expédition n'ait pour o
d'enlever quelques-uns de leurs vaiſſeaux, ne fût
que pour avoir le ſalpêtre dont ils ſont chargés. Q
qu'un leur a obſervé, pour les conſoler, qu'au moin
thé qui s'y trouvera ne ſera pas jetté à la mer
les Américains comme celui qui a occaſionné la gue
Le bruit court que cette flotte s'eſt emparée de l'île d
Nouvelle Providence qui commande le paſſage de la
maïque.

Hopkins commandant en Chef.

		Canons.	*Hom*
L'Alfred, . . .	Cap. Talleſon, . .	32. . .	3
Le Colomb, ...	Whipple, . .	32. . .	3
L'André Doria, . . .	Biddle, . .	16. . .	2
Le Sebaſtien, . . .	Hopkins, . .	14. . .	2
La Providence, . . .	Haſard, . .	14. . .	1

Liſte des galeres à rame ſur la riviere de la War

Doughty commandant en Chef.

Le Waskington, . . . cent quatre pieds de quil
Le Dickenſon, ... Capitaine Rice.
Le Chatham, ... Alexandre.
Le Cambden, ... Ears,
Le Burke, ... Blear.
L' Effingham, ... Moar.
Le Bull-dog, ... Henderſon.
Le Franklin, ... Boyce.
Le Congrès, ... Hamilton.
L' Expériment, . . . Thompſon.
Le Ranger, ... M. Gomary.
Le Hancock & Adams, Moore.
Le Warren. . . . Le Capitaine n'étoit pas en
nommé le 16 Février au départ du capitaine M
chargé pour Nantes, & à qui ſon équipage a ô
commandement pour amener le vaiſſeau en Anglet

Le Congrès a ordonné de conſtruire avec la
grande diligence, treize autres frégates de trent

mémoire du général Montgommery. Les 11 Mars.
les ont coulé des yeux de M. Burke, de

ns chacune dans les colonies de Maryland , Pen-
nie & Rhode-Island. Le capitaine Meston en a
uatre sur les chantiers. Il y avoit aussi une batterie
ent cinq pieds de quille, à cinquante rames,
tant du dix-huit & trois cents hommes d'équipage;
ente radeaux - brulots. Enfin on avoit coulé bas
la riviere de la Ware cinquante chevaux de frise
empêcher les bâtimens Anglois de la remonter.
oilà quels étoient les préparatifs pour la guerre
le dans la seule province de Pensylvanie. On peut
r que celles de la nouvelle Angleterre, de la
velle York, de la Virginie, de la Caroline, &c.
ont pas restées dans l'inaction.
n a reçu d'un correspondant digne de foi, l'état
ant des forts, des batteries & des vaisseaux de la
& du port de Charles-Town dans la Caroline
idionale, ainsi que des troupes Américaines qui
nt en garnisons.

orts.	*Canons.*	*Calibre.*	
e de Sullivan,	26.	32 & 18.	Sur l'entrée
ointe de Veddel,	6.	6 & 18.	de la
liam Henri, .	12.	12 & 32.	Barre.
onson, . . .	21.	32 & 18.	
win, . . .	23.	32 18 12 & 9.	
telton, . . .	11.	11 18.	
ven, ...	7.	32 18.	
nville, . . .	5.	12.	
ddesden, . .	7.	32.	
bes, ...	9.	18.	
	127.		
vaisseau de	26.		
brigantin de	18.	9.	
Sloop de	12.	6.	

Garnison de la Place.

Deux bataillons de troupes reglées.

11 Mars. M. Fox & du colonel Barré, en parlant d
rares vertus de ce héros.

Le lord North s'est élevé hautement cont
l'abus du talent oratoire de la part de ceu
qui pouvoient exalter ainsi la mémoire d'u
rebelle. » Il ne m'est pas possible, a-t-il di
de regarder sa mort comme une perte publiqu
Je conviens que c'étoit un guerrier brave
habile, humain, généreux; mais avec tout
ces belles qualités, ce n'étoit jamais qu'u
rebelle, à qui on peut appliquer ce passag
de la tragédie de Caton, *maudites soient s
vertus, elles ont perdu sa patrie* «.

M. Fox a répliqué que le nom de rebelle n
pouvoit point flétrir la gloire d'un Mon

Six de milices bien armées & bien exercées.
Un de carabiniers, excellens tireurs.
Un d'artillerie.

Dans l'intérieur du pays, six mille hommes e
régimentés, tous bien armés & disciplinés, & par-to
abondance de munitions. La colonie, au départ
l'avis qui a apporté ces détails (ce pouvoit être ve
la fin de Février) attendoit de pied ferme l'arriv
de la flotte Angloise, escortée par le chevalier Park
sur le Bristol & des troupes aux ordres du lord Co
newallis, parties d'Irlande le 13 Février, mais do
on sait que les gros tems ont dispersé & fort ma
traité les bâtimens. Il en est rentré quelques-uns en A
gleterre & en Irlande, qui sont repartis depuis : d'a
tres ont relâché en Portugal & aux îles.

Quelques mutins, sur les derrieres de la coloni
(c'est-à-dire des amis du gouvernement) avoient é
enlevés & amenés à Charles-Town, & depuis ce ten
la tranquillité étoit rétablie dans la province, & on
étoit généralement résolu à tout sacrifier pour
maintien des droits constitutionels.

gommer

mery ; que des rébelles de son espece ent précieux à leur patrie & à l'humanité t ils étoient les bienfaiteurs ; & que c'étoit e pareille rébellion que la Chambre étoit vable de son existence. 11 Mars.

Chambre des Communes.

a Chambre reçoit le rapport du comité subsides, qui s'est tenu la veille concer- les extraordinaires de l'armée d'Amérique. 12 Mars.
ur la proposition d'admettre ce rapport ; éleve des débats dans lesquels M. Hartley la Chambre de considérer que la nation menacée d'une banqueroute inévitable & prochaine ; si le Parlement ne fait pas voir clairement que le gouvernement est assuré moyens de faire au moins deux campagnes Amérique. M. Dempster s'éleve contre les hés pour les subsistances ; & il rappelle Chambre les énormes profits d'un traitant la guerre derniere, qui sur des consom- ons de 1,300,000 l. fit un gain de 000 l. (18,885;245 l.) Il donne l'avis uivre l'exemple de la Compagnie des s, qui, pour avoir fait de grosses pertes es marchés, adjuge aujourd'hui ses en- ises au rabais.

lord Irnham observe qu'il est honteux a Chambre s'occupe à scruter avec la grande rigueur les candidats qui sont çonnés d'avoir gagné par séduction une lité de suffrages pour arriver au Parle- , tandis qu'on voit les noms de plusieurs

12 Mars. de ses membres sur la liste des traitans q
s'engraissent des calamités publiques. Il d
mande que l'état des dépenses extraordinair
dont il s'agit, soit imprimé *in extenso*, sa
omettre l'article du vinaigre & des *choucroute*
qui est si considérable, que quand les sept mil
hommes, enfermés dans Boston, n'auroie
vécu que de ces drogues pendant les tro
mois pour lesquels elles sont employées sur
compte, il devoit y en avoir une fois plus q
ne falloit pour tout le tems qu'a duré le bloc

M. Burke se leve pour faire deux motio
qui sont rejettées : l'une portoit que
849,000 l. d'extraordinaires avoient été pri
cipalement employées pour la garnison &
ville de Boston : l'autre, que cette som
ayant dû suffire pour procurer subsistance
aisance aux troupes enfermées dans cette vil
il n'y avoit pas lieu à demander de nouvea
subsides pour cet objet.

Le gouverneur Johnstone propose quelq
doutes sur l'emploi d'une somme de 9,50
pour des travaux de negres. Milord No
les éclaircit en apprenant à la Chambre
cette dépense a eu lieu principalement d
les îles cédées pour défricher des terres
domaine, & ouvrir des communications e
différentes parties de l'île.

Un des membres en prend occasion de
procher au Ministere, que le marché pou
travail des negres est devenu une affaire
se donne à la faveur & dont la cour
usage pour augmenter le nombre de ses c

res : que les routes de communication dans 12 Mars.
îles cédées ont été construites aux frais
s Colons : qu'à la vérité les negres du do-
aine ont pratiqué des sentiers pour l'usage
s arpenteurs chargés de marquer les terreins
vendre pour le domaine ; mais que ce n'est
s là ce qui aura pu consommer les 10,000 l.
rl. octroyés il y a quelques années pour
tifier la Dominique, & y construire des
utes : que cependant on va élever plusieurs
rtins dans les autres îles ; mais que les Officiers
argés de conduire les ouvrages, y ont em-
oyé leurs propres negres dont ils se sont
ts payer trois shellings par jour aux frais
Roi, tandis que les negres du domaine
toient oisifs : qu'il en étoit ainsi de tout
gent octroyé pour les Isles : que la glo-
use campagne contre les pauvres Caraïbes
l'Isle S. Vincent a couté à l'Etat douze
nts braves soldats & officiers, & 300,000 l.
rl. sans lui rapporter un sou de profit ; &
fin qu'on pourra bien dénoncer au Parle-
nt le marché désavantageux que la Cour
fait pour les ouvrages de l'isle de Grenade
ec un nommé Durand.

M. Tuffnal assure la Chambre qu'il ne sera
n fait de décisif dans la campagne qui va
uvrir, & que les troupes ne pourront
int arriver peut-être de six mois à leurs
tinations respectives : qu'il faut former des
ces d'armes & ouvrir des communications ;
que la campagne de 1776 ne servira qu'à
éparer les opérations de celle de l'année

12 Mars. prochaine : que chacune de ces campagne coutera quinze millions sterl. & qu'en supposan que la seconde se termine par le succès l plus complet, la dette sera augmentée d trente ou quarante millions, que toutes le taxes qu'on pourra jamais imposer à l'Amé rique ne seront pas capables de rembourse Il calcule que si les dépenses de l'année pré sente se montent à onze millions sterlin (259,672,131 l. de France) celles de l'anné 1777 seront beaucoup plus considérables même quand les affaires s'arrangeroient dan cette campagne, attendu que l'on ne peu porter que sur les comptes de l'année prochain les extraordinaires de l'armée & de la marin qui auront lieu cette année ci.

Le chevalier Mawbey ayant reproché au députés, connus dans la Chambre sous nom d'indépendans ou de propriétaires d terres (ce sont ceux dont le revenu provie uniquement de leurs biens fonds & non c commerce) que c'étoit sous le trompeur frivole prétexte de les soulager d'une part du fardeau de la taxe des terres, que le Mini tere avoit témérairement entrepris la guer actuelle de l'Amérique. M. Viner répon qu'en sa qualité de député indépendant, il e bien aise de déclarer que quand la taxe d terres monteroit pour l'année prochaine six shellings ou au double, il persiste à dir comme il l'a déja assuré dans un autre déba qu'il en payeroit sa part avec le plus gran plaisir. » S'il est intéressant, poursuit-il,

ſerver la ſuprématie de l'Angleterre dans — 12 Mars.
intégrité conſtitutionnelle, il n'y a pas
moyens dont on ne doive eſſayer pour
éuſſir. J'avoue hautement que je compte
que l'Amérique ſera taxée pour l'objet
igmenter le revenu national, afin que
igleterre puiſſe retirer les frais qu'elle eſt
gée de faire pour le maintien de ſes droits,
e liberer d'une partie de la dette contractée
s la derniere guerre pour les intérêts de
nérique «.

Jn membre du même parti appuye le dire
M. Viner par le diſcours ſuivant.

Le docteur Price, dans ſon pamphlet ſi van-
propoſe de diminuer la dette nationale en
ant déſormais la taxe des terres ſur le
de quatre shellings par livre ſterl. Si le
cteur avoit ſeulement ſongé à la nature de
e taxe & à la proportion dans laquelle on
eve : s'il avoit conſidéré qu'elle eſt encore
urd'hui répartie d'après le cadaſtre des
es qui a été fait en 1692 : s'il avoit fait
ntion aux millions d'arpens de communes
e terres en friches, miſes en culture depuis
e époque, & qui encore aujourd'hui ne ſont
it taxés : s'il avoit conſidéré l'accroiſſe-
it prodigieux du nombre des maiſons de-
quelques années, ſur-tout à Marybone * &
ath., & dans preſque toutes les villes du
aume, maiſons qui ne payent point la dixieme
ie de ce qui ſe leve ſur celles de Londres
les autres villes; je ſuis certain que le doc-
n'auroit jamais opiné pour la continua-

* Nouveau quartier de Londres.

tion de la levée de quatre shellings par liv
12 Mars. ſterl. ſur les terres.

Quand je vois Londres & le comté de Mic
dleſſex payer (ſur le pied de trois shellings pa
livre) au de-là de 173,000 l. les quatre com
tés ſeptentrionaux, malgré l'augmentation d
produit de leurs terres depuis 1692, paye
moins de 22,000 liv. & l'Ecoſſe, nonob
tant ſes prodigieux ſuccès dans l'agriculture
dans le commerce depuis ſa réunion ave
l'Angleterre, à peine 45,000 l. j'avoue qu
je ne puis trouver juſte la répartition actuel
de la taxe des terres; tandis que toutes l
autres taxes levées ſur les ſujets, excépté l'im
pôt ſur le cidre, ont l'équité pour princip
& que chaque particulier les paye dans un
égale proportion ».

» Mais, dit le Docteur, rien n'eſt ſi juſte q
de continuer à lever quatre shellings par li
puiſque les revenus ont preſque doublé.
voudrois que cela fût vrai pour les biens q
m'appartiennent; mais je crois ce calcul tr
faux pour la plupart des poſſeſſeurs de terr
en général. J'en excepte ceux qui aya
obtenu un acte du Parlement pour enclo
leurs communes & leurs frîches ont non-ſe
lement doublé leur revenu, mais l'ont mên
décuplé, & encore ces nouveaux biens
payent pas un ſou à la taxe des terres.

» Permettez-moi, Meſſieurs, d'établir ici
qu'on entend par une taxe juſte & équitab
ſur les terres. Il faut pour cela remonter j
qu'au regne d'Henri IV où les ſubſides n

ent pas des taxes impoſées directement ſur 12 Mars.
biens, mais ſur les perſonnes en raiſon
biens qu'on leur croyoit, ſur le pied de
tre shel. par liv. ſt. ſur les terres, & de deux
l. & demi pour les autres propriétés ».

» A la révolution le nom de ſubſides fut
ngé en celui de taxe ſur les terres; & en
93 le Parlement, dans le même eſprit, quoi-
e ſous des proportions différentes, impoſa
e taxe ſur les biens perſonnels, ainſi que
les biens réels appartenans à tous les ſu-
s du royaume. Il répartit cette impoſition
chaque comté ſuivant l'évaluation rédigée
nnée précédente d'après les déclarations des
ncipaux Franc-tenanciers des comtés reſpec-
, & d'après la fixation par eux faites des ſom-
s qui devoient être impoſées ſur chaque
roiſſe en particulier. C'eſt ſur ce même ca-
ſtre qu'on leve encore aujourd'hui la taxe
s terres.

» Il eſt donc évident que pour établir une
xe des terres équitable, il faut l'impoſer ſur
utes les propriétés comme ſur les terres. En
elque proportion que les biens perſonnels
ent été impoſés juſqu'ici relativement aux
rres, j'oſe aſſurer que cette eſpece de pro-
iétés, quoique très-augmentée par le pro-
gieux accroiſſement du commerce depuis la
volution, ne paye point au prorata de cette
gmentation de valeur. Or, eſt-il juſte de
ire payer à un cultivateur qui poſſede une
rre de 500 l. ſtel. de produit annuel le cin-
uieme de ce revenu, tandis qu'un marchand

12 Mars.

dont les profits montent annuellement à mill livres sterl. & plus, ne payera que très-pe & quelquefois rien pour soutenir les charge publiques.

» Je demanderai ensuite comment, & pa quels moyens les taxes se sont accumulée sur nous jusqu'à l'excès effrayant où elles son aujourd'hui. Les deux dernières guerres nou fourniront une reponse satisfaisante à cett question. Nous avons entrepris la premier sur les plaintes que nos marchands ont faite des déprédations des Espagnols dans l'Amé rique méridionale; elle nous a couté trent millions. La seconde guerre s'est allumée su les clameurs des colonies au sujet de l'invasion des François du côté de leurs établissemens septentrionaux; elle a couté soixante & dix millions. Comment donc peut-on trouve injuste que ceux qui ont demandé la dans payent leur part des violons? Seroit-il équitable qu'il n'y eût que les possesseurs de terre d'imposés, tandis que les marchands & les Amé ricains seroient indemnisés de leurs frais? cel repugne à tous les principes. Mais l'équité veut que l'on présente au Parlement un nouveau cadastre des terres, pour que les propriétés personnelles imposées sous Henri IV, le soient aujourd'hui sur un nouveau pied, & dans une proportion plus égale. Il faudroit enfin, qu'en reconnoissance des avantages que les Ecossois ont retirés de leur union avec l'Angleterre, ils consentissent que la clause de l'acte d'union qui limite leur quote-part dans la taxe des terres fût aujourd'hui annullée,

qu'ils se soumissent à être taxés de la même
aniere, & dans la même proportion que les 12 Mars.
nglois.

Or, si l'on réduisoit la taxe sur les terres
deux shellings par livre qui seroient égale-
nt répartis dans la Grande Bretagne : si les
rchands fournissoient un contingent pro-
rtionné; & si, d'un autre côté, les Amé-
ains, après la tentatives qu'ils auront faite
inement j'espere) pour secouer le joug de
Métropole, sont condamnés à l'amende très-
dérée de six deniers par livre sur leurs
res & sur leurs possessions, le poids des
pôts sera, à mon avis, supporté par tous
citoyens dans une juste proportion; & la
on évitera, par une prompte réduction de
énorme dette, la banqueroute dont elle
menacée ».

Un membre du parti des Négocians, après
ir déclaré qu'il ne peut approuver les
s de dépenses qui ont été mis sous les yeux
a Chambre, discute ainsi la matiere des
nces & de la dette de l'Angleterre. » Qui
soit d'entre vous, Messieurs, n'ignore que
aux directeurs de la banque que nous
ons attribuer nos malheurs, & que si nous
ssons, notre mort politique est leur ou-
e. Le secours qu'ils prétent actuellement
Ministere, peut être comparé à ces cordiaux
se donnent aux malades abandonnés des
ecins, & qui, en leur rendant quelque
eur, ne servent qu'à accelerer le moment
. Je ne m'arrêterai pas à calculer les
nes dont le gouvernement a besoin &

12 Mars. celles dont la banque eſt déja en avance ; c'eſt l'affaire des actionnaires de la banque, & leur intérêt leur crie aſſez haut de ſe hâter de regler les comptes «.

» Non-ſeulement les billets de banque ſe ſont multipliés au point qu'il n'y a pas une maiſon où il ne s'en trouve ; mais aucun payement conſidérable de banquier à banquier ne ſe fait plus que par ce moyen. Dans cet état de choſes qui eſt-ce qui ne devroit pas redouter une enquête parlementaire ſur l'état de la banque, par laquelle on découvriroit qu'elle a prêté au gouvernement pour la valeur de quinze millions ſterling de ſes billets ? Quelles fatales conſéquences ne s'enſuivra-t-il point ſi la guerre avec l'Amérique dure encore un an. Le public étant informé que toutes les eſpèces monoyées de l'Angleterre ne ſe montent pas à quinze millions ſterl. & que la banque ne peut avoir la totalité ni même la moitié de ces eſpèces, on concluroit bientôt qu'elle ne pourra jamais payer la moitié de ſes billets avancés au gouvernement, & encore moins la totalité deſdits billets. Ceux dont l'argent ſe trouvera être entre les mains des banquiers n'en retireront que des billets de banque ; & les porteurs de ces billets ſe verront à leur grand déplaiſir forcés de les regarder comme de bon argent, parce que le gouvernement ſe mettra vis-à-vis d'eux au lieu & place de la banque. Ils verront qu'ils ne ſont créanciers que du gouvernement & que la banque eſt un bureau où ſe font les payemens pour la cour.

Quelles ſeront alors les reſſources du go-

nement? au lieu de rembourser la banque, 12 Mars.
irera d'elle encore un plus grand nombre
ses billets, ce qui ne pourra se faire que
le moyen d'un emprunt au public. Si cet
prunt s'effectue par une émission de billets de
rine ou d'autres billets quelconques, par qui
ont-ils escomptés, lorsqu'il y aura des bil-
en circulation pour des sommes déjà si
sidérables? La banque & le gouvernement
seront ils pas alors précisément dans le cas
deux marchands ruinés qui levent de l'argent
leur crédit respectif & par un échange de
ets l'un sur l'autre? Helas! voilà déjà où
en sont réduits; ils ne sont plus que renou-
ler leurs billets pour leur convenance ré-
roque; & comme tous ceux qui fabriquent
papier nouveau pour en payer d'autre,
nt peu ils déclareront leur commune ban-
route «.

» Depuis deux ou trois ans l'Echiquier en
pose aux ignorans par un remboursement
parent d'une partie de la dette nationale.
mment s'y est-il pris pour cela? Il a annoncé
ec emphase un amortissement de huit cents
le livres des annuités à trois & demi pour
t, mais en même tems il a lâché pour
-huit cents mille livres de billets de marine.
est-ce pas précisément le cas d'un marchand
emprunte de l'argent sur ses billets à douze
dix-huit mois d'échéance pour payer une
te échue, & compte-t-il se liberer en em-
ntant le double de la somme qu'il paye.
fait est que le Ministere rembourse avec
at un vieux créancier, & qu'il engage

12 Mars. l'Etat pour un million de nouvelles dettes; argent qu'il dépense, & qui bientôt accroîtra encore les charges nationales «.

» Tant que la confiance du public permettra à la Banque d'escompter les billets du ministere avec ses propres billets, à la faveur de ce qu'on est dans l'usage de les garder, & de les faire circuler sans les réaliser, les affaires continueront d'aller passablement. Mais au moment où le public commencera à s'appercevoir que ce n'est entre le Ministre & la Banque qu'un échange de papiers pour des sommes immenses, aussitôt toute la confiance s'évanouira ; & cette belle manœuvre ne paroîtra qu'un artifice indigne & ruineux, imaginé pour tromper la nation & tous les autres pays de l'Europe avec lesquels nous sommes en correspondance «.

» Il ne faut pas s'attendre que les porteurs des actions de la banque donneront l'allarme. Il est bien plus vraisemblable que lorsqu'ils seront rassemblés ils adhéreront à toutes les propositions des directeurs. Ceux d'entr'eux qui voyent le danger se garderont bien de décrier leurs propriétés ; ceux qui ne le voyent pas se laisseront conduire par une confiance aveugle dans les autres. Ce ne sera pas non-plus la Chambre des communes qui voudra dépouiller la Banque de ses beaux habits de papier doré. Tant que la dorure conservera quelque éclat, elle est trop utile pour couvrir & décorer la corruption parlementaire «.

Le peuple Anglois est dans une grande & funeste erreur relativement à la Banque. On

latte que les porteurs d'actions arrêteront 12 Mars.
progrès du mal dès qu'il se manifestera.
n'en feront rien. Les actionnaires ne son-
ont mot. Car s'ils parlent, ils sont ruinés
premiers. L'actionnaire doit désirer la hausse
prix. Pour se défaire de sa maison prête
écraser, il tâche de la faire prendre à un
e; & il est content, pourvu que ce ne
pas sur lui qu'elle s'abîme «.

L'intérêt des actionnaires n'est pas non
le même que celui des directeurs. Il y a
ant de différence qu'entre celui des mem-
de la Chambre des communes & celui
eurs constituans. Un député ne s'apperçoit
peu des charges qu'il supporte avec ceux
l'ont choisi, si le Ministre lui donne un
prix de son suffrage. De même le directeur
a banque souffre moins que le simple ac-
naire par la baisse des fonds, que la sur-
ndance des papiers occasionne, pourvû
le Ministre lui fasse avoir de la premiere
n une bonne quantité de billets de loterie
nouvelle création «.

Les mêmes moyens qui procurent à un
f de la Trésorerie la pluralité des suffrages
Parlement, lui assurent la même pluralité
ni les directeurs de la banque. Maître de l'ar-
& des graces, il fait par-tout ce qui lui
«.

e baron de Nolken, envoyé extraordinaire
uede & de retour de ce royaume, fait 13 Mars.
ur au Roi; ainsi que le prince de Masserant,
bassadeur d'Espagne, rétabli d'une maladie

13 Mars. inquiétante. Le général Iligh, commandant de troupes auxiliaires de Hesse, fait aussi se révérences à sa Majesté, de qui le généra chevalier Wrottesley prend congé étant su le point de partir pour l'Amérique.

On apprend par des lettres de Dublin qu'un fiévre maligne cause depuis quelques jour beaucoup de ravage dans cette ville. Le medecins prétendent qu'elle y a été apporté par un criminel amené de la prison devant l cour de justice, & qu'on avoit négligé d faire baigner & changer. Le grand Scher & plusieurs magistrats sont morts de cett maladie épidémique.

Une grande affluence de peuple se rend la Grand-sale de Vestmenster sur le bru qui s'étoit faussement répandu que la duchess de Kingston devoit s'y transporter pour vo les préparatifs qui se font pour la cour des pai indiquée au 15 Avril à son occasion. O prétend que quelqu'un ayant dit à cette Du chesse qu'une dame offroit vingt-cinq guiné pour être assurée d'une place, la Duchesse répondu, » la mienne est bien à son service » je la lui offre pour rien «. Les amis de cet Duchesse observent que les Pairs, en admetta l'instance qui a amené ce jugement, ont e posé l'état de plusieurs d'entr'eux. Voici comn ils envisagent cette affaire : un jugement de Cour ecclésiastique a déclaré la non-existen d'un prétendu précédent mariage : l'Archev que de Cantorbery, primat de l'église Ang cane, l'a solemnellement autorisé à se mari

ſa *licence* donnée en connoiſſance de cauſe 13 Mars.
de l'avis du lord Cambden, alors chan-
er & chef de la juſtice. Elle l'a fait avec
eu & l'approbation du Roi. Elle a joui,
s trouble, de ſon nouvel état tant que ſon
ri a vécu. Peut-on la condamner ſans
ttre les loix en contradiction, ſans por-
atteinte aux droits de la juriſdiction eccle-
tique, ſans envelopper dans ſon ſort beau-
up de familles nobles qui ne doivent leur
ſtence qu'à des ſéparations de même nature,
lement impugnables de colluſion dans la
e de fruſtrer des héritiers légitimes? C'eſt
grand procès entre la puiſſance temporelle
la puiſſance ſpirituelle; & la ducheſſe de
ngſton a droit de récuſer comme incom-
ent le tribunal devant lequel elle va être
ée, pour voir annuller une déciſion d'un
re tribunal dont la compétence eſt incon-
able & qui juge en définitif.

Aſſemblée générale des actionnaires de la
mpagnie des Indes pour décider ſi la place
ſecond au conſeil de Bombay, après M.
rnby & de ſucceſſeur déſigné à ce Préſi-
nt, gouverneur de l'île, ſera donnée au bri-
dier général Carnac propoſé par les Direc-
rs, ou ſi on lui préférera ſon compétiteur
ſieur Maguire; & en général, ſi dans cette
mination & dans les autres, il eſt expé-
nt de ne point s'aſtreindre à l'ordre du ta-
au.

Le gouverneur Johnſtone s'oppoſe à la
mination de M. Carnac, la qualifiant de paſſe-

13 Mars. droit & d'injuſtice capables d'entraîner les conſéquences les plus dangereuſes. Il obſerve qu'en ſuivant le cours naturel des choſes & l'ordre du tableau, on trouveroit des perſonnages auſſi honnêtes qu'intelligens, & notamment à Bombay où il cite Meſſieurs *Moſtyn* & *Gambier* comme des ſujets diſtingués par l'étendue de leurs talens.

Il fait voir le danger & la mauvaiſe politique de tirer un Officier militaire d'un établiſſement éloigné pour le charger des affaires civiles d'une compagnie commerçante. Il rapporte les diverſes objections que le général Carnac lui-même a faites dans un cas ſemblable contre la nomination du capitaine Mac-Pherſon de Bombay pour paſſer à une charge de l'établiſſement de Bengale, & de M. Spencer de Bombay au gouvernement de Bengale. Il rappelle l'affaire de M. Vanſittart de Madraſs qui a cauſé tant d'altercation, ainſi que les troubles qui déſolent aujourd'hui le Bengale depuis que les militaires ſont pourvus des offices de Conſeillers & de Préſidens.

Il expoſe enſuite les objections particulieres qu'on a droit de faire contre le général Carnac perſonnellement, objections tirées des regiſtres de la Compagnie, & des enquêtes faites par les comités de la Chambre des Communes; & il déclare que ſes charges ſont appuyées ſur des pieces authentiques, ou ſignées & preſentées par le général Carnac lui-même.

On donnera inceſſament la continuation.

Lettre

*Lettre d'un Banquier de Londres à M. ***, à Anvers.*

De Londres le 17 Mai 1776.

JE vous avois à peu-près annoncé, Mon-
ır, dans quels termes la gazette de la Cour
leroit de l'événement de Boston. Elle n'a
dit tout-à-fait que le général Howe eût
l'ordre d'évacuer; mais qui est-ce qui ne
nprendra pas qu'elle desire qu'on le croye?
toit dès le 7 mars que M. Howe avoit pris
ésolution qu'il a exécutée le 17: les troupes
ont embarquées avec tant d'ordre, si tran-
lement, si *à leur aise*, car c'est ainsi que
ord North en a parlé dans la Chambre
Communes: les Rebelles n'y ont pas ap-
té le plus leger empêchement: au départ
l'exprès il y avoit déjà une partie de l'armée
s voiles; le reste (on faisoit tout cela si à
aise!) devoit suivre quelques jours après:
n, l'amiral Shuldam laissoit devant Boston
s les vaisseaux de guerre dont on pouvoit
paſſer pour l'escorte des transports, & cela,
s la vue de sauver les bâtimens munition-
res que l'étoile des Insurgens pourroit faire
ver à Boston après le départ de l'armée.
-ce qu'on auroit pris des mesures aussi sage-
nt combinées dans le tumulte d'une déroute,
u milieu des tourmens de la faim & de la
r? Ne semblent-elles pas garantir que tout
fait d'après la détermination la plus libre

& la plus repoſée ? Ce n'eſt pas ainſi que ſe ſeroit conduit un Général dépité contre les Miniſtres, pour n'avoir point eu depuis cinq mois un mot de leurs nouvelles. Non ſans doute, & il faut convenir que toutes ces conſéquences dérivent très-naturellement de la relation de la gazette de la Cour ; mais ſera-t-elle rejetter le témoignage de trois à quatre cents lettres qui atteſtent généralement que c'eſt avec la rage dans le cœur & le feu aux talons, que M. Howe s'eſt embarqué pour ne pas ſe voir enſeveli ſous les ruines de Boſton avec une armée expirante de beſoin & de fatigues : qu'il eſt parti en proteſtant que ſi quelques ſemaines encore ſe paſſoient ſans qu'il entendît parler des Miniſtres, il ſauroit bien, après avoir évacué la ville, évacuer auſſi l'armée. Voilà, Monſieur, ce qui ſe dit hautement par tout, & dans le Parlement même. Voilà ce que milord Germaine a lui-même appris à la Chambre des Communes. Ce lord, le Miniſtre des Colonies, n'a pû parler de l'événement de Boſton que d'après les lettres écrites à ſon prédéceſſeur, qui lui a laiſſé ſa place le 14 Novembre. Il eſt donc clair qu'au 24 Mars le général Howe l'ignoroit, puiſque c'eſt au lord Dartmouth que ſa relation étoit adreſſée, & que parconſéquent il n'avoit eu de tout l'hiver aucune nouvelle des Bureaux. Et comment en auroit-il eu ? Les diverſes flottes qui lui portoient inſtructions & vivres ont été diſperſées par les vents ou enlevées par les Américains. Je crois que les Miniſtres

udroient bien que toutes les lettres d'Amé-
ue qui roulent aujourd'hui dans Londres
ſent eû le même ſort. On auroit ignoré
ndant quelque tems encore les juſtes mé-
ntentemens du général, le triomphe de
shington, l'affreuſe détreſſe de l'Armée du
i, ſon déſordre dans ſa fuite, ſes pertes
on embarras pour trouver un plus ſûr azile;
il y a des gens qui doutent qu'elle puiſſe
maintenir ou même arriver à Halifax, qui
été épuiſé tout l'hiver.

Les Miniſtres ont voulu ſoutenir dans la
ambre des Pairs que le Général avoit em-
té toute ſon artillerie & ſes munitions, &
l n'étoit pas vrai qu'il eût traité avec le
ef des Rebelles. Mais l'oppoſition leur de-
nde pourquoi la gazette de la Cour a négligé
ranquiliſer la nation ſur un objet auſſi in-
eſſant que l'artillerie, en laiſſant ignorer
Général l'a emportée ou s'il l'a laiſſée:
rquoi, s'il n'y a pas eu de capitulation,
Howe n'a pas brulé Boſton ſuivant les
res qui ont été donnés pour toutes les
es rebelles de l'Amérique? Voilà des queſ-
ns auxquelles il étoit difficile de répondre
rement que par la communication de la
reſpondance. Mais c'eſt à quoi le Miniſtere
refuſé dans les deux Chambres, ſous le
texte que le plan des opérations s'y trouvoit
é & qu'il ne convenoit point de le mettre
rand jour. Le Duc de Mancheſter voyant
Miniſtres inébranlables dans cette réſolu-
, a lû à la Chambre des Pairs une lettre

de bon lieu, où on l'assure que Boston a été bombardé avec un mortier pris sur un vaisseau dont les Insurgens s'étoient emparés; qu'il y a eu un accord entre les deux Généraux, qui à la vérité n'a pas été signé; & qu'on attendoit à Philadelphie vingt Commissaires du Roi avec des propositions de paix que le Congrès avoit résolu de ne pas recevoir depuis qu'on savoit que le Ministere faisoit soulever les Indiens & les Negres, & qu'on leur payoit jusqu'à 50 l. st. pour la tête d'un Américain.

Il doit donc passer pour constant, Monsieur que c'est à l'artillerie des Insurgens & à la disette des subsistances que le général Howe a été obligé de céder. D'autres lettres ajouten que Washington qui jusques-là n'avoit eu que du petit canon & le fameux mortier en question a battu aussi la ville avec du vingt-quatre Monsieur Howe, après avoir fait une vaine & périlleuse tentative pour enlever une de ce batteries, a avoué qu'il ne devinoit pas d'où les Rebelles pouvoient avoir reçu des piece de cette force. Le bruit s'étoit répandu dan l'armée assiegée que leurs batteries étoien servies par des Ingénieurs étrangers: sans dout ils seront venus avec leur artillerie.

De tout cela, vous concluerez, Monsieur que l'interdit du port de Boston à été bie réellement levé le 24 Mars, jour du dépa de l'armée du Roi. Ce fameux jour & l lendemain le tems étoit des plus orageux, & sept bâtimens de la flotte d'*évacuation* on échoué sur les bancs de Nantasket. A quoi

uvoit réduit alors le grand empire des Anglois
Amérique ? Il ne consistoit plus que dans
e armée, le jouet des vagues, dans les déserts
s deux Florides, & peut-être dans la foible
nison de Quebec. Est-ce la valeur d'un
d pour lieue de leurs anciennes possessions ?
Vous avez vû, Monsieur, les excellentes
sons qui ont dû empêcher qu'on ne publiât
dépêche de M. Howe à milord Dartmouth,
a quitté sa place en Novembre 1775.
s partisans du Ministere qui ont affirmé
ns le Parlement que l'évacuation avoit été
ncertée, n'ont pas considéré que la date des
dres remonteroit aussi-haut, & que s'ils ont
envoyés à M. Howe avant que le départ-
nent de milord Dartmouth eût passé dans
mains de milord Germaine, il étoit impos-
e qu'ils cadrassent avec une foule de con-
gences qu'il est plus facile d'imaginer que de
rire. Mais on veut absolument que le pu-
se le persuade ainsi; & l'esprit de parti n'a
gligé aucuns moyens pour soutenir sur ce
nt le crédit de la gazette ministériale? L'op-
ition en a dépisté un, qui est bien le tour
dresse le plus fin qu'on pût inventer. : vous
z en juger. C'est un article de gazettes fait
ur sceller le triomphe des Américains. L'évé-
nent de Boston, si glorieux pour leurs ar-
s, se trouve être encore très-favorable à leur
se. Il leur procure la découverte d'une cor-
pondance perfide de quelques membres du
ngrès de New-York avec le Général des
upes du Roi. Ce que le Gouvernement nie

de toutes ſes forces, l'abandon de l'artillerie &
des munitions, eſt atteſté ici du ton le plus
ferme & le plus victorieux. M. Howe a laiſſé
non-ſeulement canons, munitions, chevaux,
habits, &c. &c. mais même ſes papiers, tant il
étoit troublé! Enfin, on a trouvé une lettre d'un
M. Smith, membre du congrès de la Nouvelle-York, qui, dans un beau plan de campagne
qu'il trace au Général, lui inſinue qu'on s'attend bien que *l'armée de Boſton aura reçu ordre de quitter cette ville au printems* pour aller s'emparer de New-York, conjointement avec les
forces qui ſeront parties d'Angleterre. Comme
cette lettre a l'air d'être un nouveau trophée
pour les rébelles, qui eſt-ce d'entre leurs partiſans en Angleterre qui voudra en révoquer
en doute la moindre partie, puiſqu'il faudroit
renoncer à tout ce qu'on eſt d'ailleurs ſi aiſé
d'y voir? Elle a pourtant trouvé des incrédules, cette charmante lettre. On croit bien
que M. Howe n'a pas pu emporter l'artillerie qui fortifioit *Bunkershill*, ni tout l'arſenal
de Boſton. On eſt perſuadé qu'il a négocié
avec Washington pour effectuer ſon embarquement avec plus de tranquillité, en promettant de ne rien détruire ni emporter; & que
les boulets & les bombes qui lui ont tué quelques hommes après les paroles données,
lui ont appris l'indignation avec laquelle les
vainqueurs le voyoient manquer à ſes conventions. On croit volontiers que des amis du
miniſtere, peut-être ſans ſon aveu, auront imaginé cette jolie ruſe pour ſauver l'honneur

parti. On croit tout cela ; mais on ne veut
ınt croire que M. Howe ait oublié ſes porte-
illes, ou qu'il ait laiſſé fouiller dans ſes
ches.

L'opinion du public eſt fixée irrévocable-
nt ſur les cauſes de cette ſinguliere éva-
ation. Elle n'a été rien moins que volon-
re ; & elle eſt l'effet des ordres que le Con-
ès général a envoyés à Washington de ne
ıs rien ménager auſſi-tôt qu'il a reçu la nou-
lle des traités avec les Princes étrangers
ur réduire l'Amérique. Les traités ſont
nés en Europe en Janvier : la nouvelle ar-
e en Février à Philadelphie : Boſton eſt at-
ıué & évacué en Mars. Voilà une marche,
a ! Et ce n'eſt pas ainſi que l'on a ſervi M.
ɔwe qui ignore peut-être encore que mi-
d Germaine eſt ſon Miniſtre.

Ces mêmes traités, Monſieur, dont le pre-
er effet en Amérique a été ſi favorable aux
ɔſtoniens, ſitués à peu-près au milieu de ce
ntinent, ont occaſionné à une de ſes ex-
émités un autre événement très-déſagréable
ur la Métropole. Je veux parler de ce qui
ent de ſe paſſer à la Georgie : ſes habitans
étoient point encore comptés au nombre
s Colons réfractaires, mais ils ont arboré
tendard de la rebellion & du Congrès auſſi-
: qu'ils ont eu connoiſſance de ces funeſtes
ités. Cinq ou ſix bâtimens y chargeoient
ur l'Angleterre : des Officiers envoyés par
. Howe arrivoient pour ſe faire donner des
oviſions pour Boſton : ils ont été reçus en

ennemis, & contraints de fuir : le feu a été mis aux vaiſſeaux Anglois, & il a conſumé pour plus de deux cents mille livres ſterling de bâtiments & de denrées qui appartenoient à des gens ſuſpects d'attachement pour la Cour. Le 14 Février, M. Wright, gouverneur de la Province, à l'exemple de tous les autres gouverneurs des Colonies rebelles, s'eſt refugié à bord du vaiſſeau de guerre le *Scarborough*, où il a établi le ſiege de ſon gouvernement.

Dans les premiers jours d'Avril, ſur la nouvelle de l'évacuation de Boſton, les habitants de Savanah ont fait couler bas pluſieurs bâtimens à l'entrée de leur port, pour s'aſſurer que les troupes de Boſton ne viendroient pas s'établir chez eux, & auſſi pour retenir les vaiſſeaux qui y chargeoient. Pauvre Angleterre! vous avez fermé tous les ports de l'Amérique, & ce n'eſt plus que pour vous ſeule qu'ils ne ſont pas ouverts.

Voilà donc la Georgie au nombre des colonies confédérées; graces aux vents qui ont diſperſé la flotte du chevalier Parker, que l'on diſoit deſtinée pour les parties méridionales du continent, & qui aujourd'hui ſe rétablit comme elle peut aux îles, dont ſa conſommation n'augmentera pas le bien être. Vous ſavez, Monſieur, que la Georgie eſt une belle & floriſſante province ſituée par trente-trois degrés de latitude, & dont le ſol eſt auſſi excellent que celui de la Louiſiane. Les Allemands de Saltzbourg y ont porté divers genres

ulture à un très-haut degré de perfec-
Il y a long-tems qu'ils tirent de ce pays
coup plus de grains qu'ils ne peuvent en
ommer. Ils ſont très commodément ſitués
le commerce des îles qui prennent leur
eur merrain & leurs beſtiaux. Mais leur
ion ſur-tout eſt des plus favorables pour
ourſes contre les vaiſſeaux qui ont à tra-
er le dangereux golfe de la Floride. Le
merce de la Jamaïque n'a point d'autre
e; il faut que tous ſes vaiſſeaux paſſent
e cette portion du continent & les îles de
ama, qui à ce qu'on aſſure encore, viennent
omber au pouvoir des Inſurgens.
n dit que Hopkins avec deux fortes fré-
s & trois corvettes parties de la riviere de
Vare en Janvier, a porté tout droit ſur
de la Providence, & s'eſt établi à Naſſau
e ville Allemande que M. Monford Brown,
en eſt le Gouverneur, a auſſi évacuée pour
ndre à Saint-Auguſtin capitale de la Flo-
orientale. Il ſera difficile aux forces na-
s de l'Angleterre d'en déloger cette flotte.
îles Bahama ſont un archipel de plus de
x mille îles, grandes & petites, toutes hé-
es d'écueils; c'eſt un vrai repaire de pirates.
ems de guerre, une eſcadre en croiſiere
e cet Archipel & la Caroline, voiſine de
Georgie, eſt sûre d'enlever tous les tréſors
Puiſſances ennemies; & du côté de Bahama
orſaires ne craignent la pourſuite d'aucun
ſeau de guerre. Vous concevez que ces
ayant aujourd'hui un chef, vont armer

jusqu'à leurs plus petites barques contre
commerce Anglois ; & de quelle ressource n
feront-elles pas aux Américains, seulement p
la commodité & la sureté qu'elles offrent pou
l'entrepôt de toutes les armes & munitions q
leur feront fournies d'Europe ! Il ne peut p
y avoir d'événement plus affligeant pour l
marchands de Londres, & même pour le Go
vernement; quoique la possession de cette mu
titude de rochers en tems de paix ne puis
être à son égard qu'un avantage négatif. L
ennemis de l'Angleterre établis sur ces roche
feront une playe éternelle pour son commerc
Elle aura oublié & Boston & Quebec quan
elle gémira encore de la perte des îles de B
hama, si la Jamaïque lui reste.

Quoique le sort de Quebec paroisse encor
incertain, un marchand de Londres a reçu un
lettre de l'armée devant Quebec, & on dou
que cette place tienne jusqu'au mois de Mai s
ne lui arrive pas des secours. Or, vous sav
que le général Burgoyne n'est parti avec c
secours que le 4 Avril.

On a vu aussi une gazette de la Pensylvan
du 4 Mars qui rapporte une lettre de Montré
du 26 Février, où il est dit que le siege
Quebec sera repris avec une nouvelle activi
aussitôt que les renforts de la Nouvelle Yo
& des autres provinces feront arrivés. Ma
voici des nouvelles plus certaines. Le génér
Arnold a écrit à la fin de Janvier à un de s
amis dans la Pensylvanie, que sa blessure ser

-ie ſous quinze jours; — qu'il continuoit le
-us; — qu'il attendoit M. Wooſter de
-ntréal d'où il venoit de lui arriver cent
-mes de renfort; — qu'il attendoit auſſi
-ſeurs régimens de la Nouvelle York, &
quand ces ſecours ſeroient venus, il ne
-toit point que la place ne ſe rendît, puiſque
-nemi, quoique double en forces, n'avoit
oſé ſe montrer une ſeule fois hors des
-s; & enfin, que la garniſon avoit beaucoup
-fert de la rigueur du froid. On a eu ces
-ils par les vaiſſeaux le *Betſey* & l'*Eliſabeth*
Philadelphie, de qui on a appris que le
-bre docteur Franklin en eſt parti pour le
-ada auſſitôt qu'on y fut inſtruit de la mort
Montgomery: qu'un corps de cinq mille
-mes s'étoit mis en marche pour joindre
-old que le Congrès vient de nommer
-or Général; & que le général Lée a quitté
-Y-York pour ſe rendre à la Virginie &
-ndre cette province que l'on croyoit
-acée d'une deſcente par le général Clinton.
y a eu une action à la fin de février près de
de Rhode-Iſland, entre le capitaine Wal-
, de la frégate la Roſe, qui avoit mis le feu
-s maiſons de l'îlot de Conicut, & les habi-
. Ceux-ci s'étant embuſqués, lui ont tué
-te hommes de troupes de marine, un Offi-
& un tambour, qu'on a clairement diſtin-
à la lueur de l'incendie.
-e 19 février, M. Richard Corbin de Wil-
-sbourg a été, avec l'agrément du Congrès,
-ver le lord Dunmore à bord du vaiſſeau où

il fait sa résidence comme gouverneur de la Virginie. On espéroit qu'ils entreroient en accommodement, d'après certaines insinuations de lord; mais il a refusé de permettre la convocation de l'assemblée, & s'est borné à demander une note des propositions que la Colonie pourroit faire, & qu'il offroit de porter en Angleterre. Le capitaine Hammoud, de la frégate Roebuck, qui s'est trouvé à cette infructueuse conférence, a assuré M. Corbin que ses vaisseaux ne commettroient aucune hostilité sur territoire, & qu'il se contenteroit de faire observer l'acte de restriction de commerce. Le général Clinton est parti le 26 février sur frégate le Mercury, avec son détachement de quatre à cinq cens hommes. M. Corbin augu roit qu'il avoit pris la route de la Caroline septentrionale. Le lord Dunmore a un corps de troupes de 500 hommes, retranché sur le rivage dans le lieu appellé Portsmouth, & les Insurgens ont leur camp tout auprès.

Il passe pour constant que le vaisseau *Fleur de Mer* armé à Newyork, y est rentré avec plusieurs Ingénieurs Prussiens, qui viennent offrir leurs services aux Colonies confédérées. Vous n'ignorez sûrement pas, Monsieur, que tandis que la plûpart des Cours étrangéres empêchent leurs sujets, par les plus rigoureuses défenses, de faire aucun commerce avec les Américains rebelles, & à plus forte raison de leur fournir des munitions & des armes, ceux-ci ne manquent pas cependant de por en Europe, d'où ils tirent même leurs piéces d

C'eſt apparemment dans ces ports que ſe
embarqués les Ingénieurs qui ont bom-
é Boſton, & plus récemment le baron de
del, ci-devant général dans les armées du
le Pruſſe, qui eſt arrivé le 7 Mars à Phila-
iie. Je ne quitterai point le continent de
érique ſans vous parler d'une nouvelle que
paroît croire ici généralement. C'eſt que
oyaliſtes de la Caroline ſeptentrionale ont
ie action avec les rebelles de cette provin-
& leur ont tué beaucoup de monde. Il a
un vaiſſeau aux attérages des Sorlingues,
des dépêches de M. Martin, gouverneur
ette Colonie, qui ſans doute contenoient
létails de cet événement; mais on dit que
iniſtres ſe conſolent de cette perte, parce
y avoit auſſi des nouvelles du lord Dun-
e, qui étoient de nature à ne ſe pas faire
icoup déſirer.

s en ont reçu de fort triſtes des Iſles de l'A-
que; & comme la malle des lettres pour le
ic n'eſt point ſubmergée, ils ne peuvent
t cacher ce qu'ils en ſavent. Les Iſles ſont
nées depuis que leur commerce avec le
inent eſt interrompu. On ne s'y nourrit
que par le moyen des priſes faites ſur les
éricains; & ſi cette reſſource manque, les
vres Colons ſeront obligés de vivre de ma-
, comme leurs négres, dont la ration de
ſons a déjà été diminuée.

es agens de la Barbade viennent de pré-
er une requête au Roi, où ils diſent que la
ulation de l'Iſle eſt de quatre-vingt mille

noirs & douze mille blancs. Ils n'ont plus de
laiſons que pour quelques ſemaines, & ils
voyent au moment d'éprouver les horreu
d'une famine. Ils ſe recommandent, dans u
ſi cruelle détreſſe, à la commiſération du R
& du Parlement. Cinq cens habitans de
ville de Corke en Irlande, ont adreſſé u
pareille requête au Roi, pour le ſupplier
faire ceſſer cette malheureuſe guerre, qui rui
leur commerce avec les Iſles & l'Afrique,
de renvoyer les miniſtres.

On parle de faire partir bientôt pour la J
maïque, un renfort de vaiſſeaux de guerr
ceux qui s'y trouvent étant à peine en état
prêter le flanc à des corſaires d'une certai
force.

Voilà à peu près tout ce que j'ai de plus i
téreſſant à vous communiquer ſur l'Amériqu
Nos dernieres lettres de Portſmouth nous a
noncent le départ de la flotte, qui y attendo
le vent depuis une quinzaine de jours. E
tranſporte en Amérique le bataillon des gard
& la premiere diviſion des Heſſois. Elle a a
pareillé le 7 ſous le convoi du Preſton, va
ſeau de 50 canons, accompagné des vaiſſeau
le Jerſey de 60 canons, le Rainbow de 44,
Brune de 32, le Strombolo & la Carcaſſ
brulots; & le 11, le lord Howe eſt parti
l'Eagle de 60 canons. On croit qu'il aura
rejoindre la flotte aux Iſles Sorlingues. A
moment où ce lord étoit ſous voiles, il a re
un exprès de la Cour, qui lui a fait ſavoir qu'
a des avis ſûrs que le Congrès a établi u

ère de vingt corſaires montés de 20 à 36
ns, à l'entrée du fleuve S. Laurent, pour
er les bâtimens de tranſport d'Angleterre
oudroient remonter ce fleuve; & on le
le recommander à tous les vaiſſeaux de ſa
, de ne point s'écarter de leur convoi.
ques perſonnes croyent que cet exprès lui
té la nouvelle de la priſe de Quebec le 4
; on la tiendroit donc encore ſecrette.

reſte des Heſſois, au nombre de cinq
hommes, eſt attendu d'Allemagne.
es ces troupes ſont embarquées ſur des
aux Hollandois qu'on dit très-peſans,
vont ſi lentement à la mer, que pour ſe
rver bien enſemble, on prétend qu'ils
ont trois ou quatre mois à leur trajet.

ſieurs de ces bâtimens ſont du port de
tonneaux, & d'autres de 700. On em-
e ſur la Tamiſe 300 chevaux avec deux
barriques d'eau, & une quantité de foin
rtionnée. On dit qu'en général le nombre
iſſeaux de tranſport frettés aujourd'hui
a Cour eſt de 500. Quelle prodigieuſe
ſe!

a calculé le prix des approviſionemens
nt été envoyés à Boſton pour nourrir
niſon pendant l'hyver. Chaque mouton
eſt arrivé vivant a couté trente guinées:
e porc, quarante: chaque chou, quinze
de France: la livre de bœuf, dix livres:
iſſe de foin, une guinée: le baril de bierre,
guinées; & le pavillon des Rebelles
ſur la citadelle de Boſton!

J'imagine, Monſieur, que dans le momen actuel, avant l'ouverture de cette intéreſſan campagne, dont le miniſtère Anglois paro attendre l'iſſue avec tant de confiance, vou ſerez bien aiſe de trouver ici un Etat que crois aſſez certain, des forces de terre & c mer que la Grande Bretagne a réunies, no ſans les plus grands efforts, pour abattre d'u ſeul coup toutes les têtes de l'hydre de la rebe lion. Les deux tableaux que vous allez voi m'ont été communiqués par un banquier mo confrére, membre d'une compagnie d'aſſuran ce, où on a intérêt de tenir avec la plus granc exactitude ces ſortes de regiſtres, parce que cherté des primes ſe regle ſur le dégré de ſûre que donnent les forces appliquées à la prote tion du commerce. Ce banquier a des amis dan les ports, qui le ſervent avec la plus granc fidélité.

ETAT des vaiſſeaux de guerre Anglois qui trouvent actuellement dans l'Amérique ſepte trionale, & de ceux qui ſont par tis depuis p pour s'y rendre. (11 Mai 1776.)

Vaiſſeaux de ligne		2
	de 50 canons	8
	de 44	3
Frégates	de 32	7
	de 28	11
	de 24	4
	de 20	5

Corvett

[C]orvettes	de 18	3
	de 16	3
	de 12	4
	de 10	3
	de 8	2
[C]haloupes armées		27
[U]n brulot		
[U]ne bombarde		
Total		84

Matelots	10578
Soldats de marine	2112
Total	12690

[ÉT]AT des troupes tant Angloises qu'Etran[gè]res, qui doivent composer l'armée du Roi [da]ns l'Amérique septentrionale.

TROUPES ANGLOISES.

	Hommes.
Régiment de dragons légers	240
Bataillon des gardes à pied	1,000
Régiment de Royal-Montagnards	1,000
Régiment [col frazer] composé de deux Bataillons de 1,000 h chacun	2,000
Régimens d'Infanterie de 630 h chac.	26,460
Total des troupes Angloises	30,700

TROUPES ÉTRANGERES.

De Heſſe..................	12,000
Du Prince hérédit. de Heſſe...	668
Du Duc de Brunſwick........	4,300
Du Prince de Waldeck........	600
Total des troupes étrangéres....	17,56
Total général des troupes.........	48,26

N. B. Dans le nombre des troupes Angloiſes, i a eu un ou deux régimens enlevés par les Provinciau mais on doit croire qu'ils ont été recrutés depuis. différence ſeroit d'environ mille hommes à rabat ſur ce nombre.

Il y a auſſi en Amérique neuf compagnies d'artil rie de 75 hommes chacune, & on parle d'y envoy un renfort de ce corps, ainſi que le 18e. régime de Dragons. Il faut ajouter au compte des forc angloiſes, deux mille hommes des troupes de Mari

Le total général des troupes de terre, y compris deux mille hommes des troupes de la Marine, pe être de 51 à 52 mille hommes.

Si on y joint les équipages de 64 vaiſſeaux de guer tant en matelots qu'en ſoldats de marine, la campag de l'Amérique occupera environ ſoixante-cinq mi hommes ſur terre & ſur mer.

On aſſure que les diverſes armées des Américai ſe montent à cent mille hommes. Leurs principa corps ſont à Montréal ſous le colonel Wooſter.

Devant Quebec, ſous le major Arnold.

A Boſton, ſous le général Washington.

A la Nouvelle York, ſous le général Schuyler.

A la Virginie, ſous le général Lee.

A la Caroline, ſous le lord Sterling; & les mers l'Amérique ſont couvertes de corſaires.

e jour du départ du général Howe, un détachement de l'armée des rebelles s'est n marche vers le nord. On imagine qu'une e aura pris la route de Quebec, & l'autre de Halifax, où on compte que ce renfort era avant la flotte d'*évacuation* que les N. O. de l'équinoxe pourroient bien poussée sur les Isles, ou au Brésil, ainsi l'escadre du chevalier Parker, ou avoir e été renvoyée en Angleterre. Ce qui fait e que Washington n'aura pas manqué re marcher de ce côté-là une division de rmée, c'est qu'on sait que Halifax n'est nent en état de défense: que c'est une oute neuve, dont les maisons sont de bois, n'a formé aucuns magasins, qui est comée par un poste au pouvoir des rebelles; il seroit infiniment plus aisé de forcer l'ardu Roi à l'évacuer, que Boston. En tout e y arrivera bien mal pourvue des choses is essentielles. Les royalistes de Boston ont oyé les soldats & les matelots à transr sur les vaisseaux, leurs hardes & celles irs femmes, leurs effets & marchandises, malades, leurs enfans, &c. & on a oublié ets du Roi les plus intéressants, entr'autres aisses de l'hôpital, avec tous les médins & instrumens de chirurgie.

finirai par vous rendre compte de l'issue erniers débats de la Chambre des Pairs. rd Effingham a fait passer sa motion pour nder communication des registres de la ne, où sont portés les articles de com-

merce embarqués pour l'Amérique par certa
prête-noms fort ſuſpects, en infraction de l'a
qui défend d'y porter autre choſe que des m
nitions & des proviſions. Ce Lord a entrepris
faire décider ſi des bas de ſoie, des *pouffes*,
cheruſques, des calèches, des aigrettes de p
mes, des gazes, des blondes, des ruba
des dentelles, des moëres, des pékins &
perſes, ſont des munitions de guerre. Si
parti miniſterial obtient l'affirmative, il tir
les Publiciſtes d'un grand embarras. Tout
monde ſavoit que les plumes & les rub
étoient des armes ; mais on avoit toujo
cru que ce n'étoit qu'à Cythere. J'atten
ſolution avec impatience, pour l'envoye
Piſe à mon ami l'avocat Vannuchi, avant c
faſſe imprimer ſon traité de la juriſprude
maritime. Elle tiendra bien ſa place dan
chapitre de la contrebande & du comm
des neutres.

L'oppoſition n'a pas eu le même bonh
pour la motion du duc de Mancheſter, qui
mandoit communication de la correſponda
de M. le général Howe, au moins relat
ment aux opérations paſſées. Son diſcours
ſuperbe. Il eſt bien digne d'être conſervé
votre recueil chronologique. J'en ai placé q
ques traits dans le cours de cette longue ép
Un, entr'autres, m'a fait une vive impreſſ
Ce ſeigneur obſervant que la néceſſité fait
des héros, a prié la Chambre de remarc
que cet Arnold, ſi fameux par la priſe du
S. Jean, & par l'attaque & le blocus de Q

c, n'étoit, il y a quelques années, qu'un
iple *Jackey* (Jaquet) ; & que le général
arren, tué à la tête de ſon armée victorieuſe,
oit garçon apoticaire.

Il eſt tard, Monſieur, & j'allois fermer ce
quet; mais je ne puis me refuſer le plaiſir de
nſcrire ici la copie d'un placard que tout le
onde va lire aux portes de la Douane. Le
ici : *Terrains & bâtimens à vendre, connus
s le nom de la Douane de Londres. L'adjudica-
n s'ouvrira le 29 ſeptembre prochain, ſi cepen-
nt les miniſtres n'en diſpoſent point dans l'inter-
lle à titre de pot-de-vin pour quelque marché.
acquéreur ſera mis en poſſeſſion dès le premier
obre; & les lieux ſeront débarraſſés & vuidés
moins de rien. C'eſt un fonds qui rapportoit ci-
vant quelques centaines de mille livres ſterl. par
née, & dont avec un peu de dépenſe on feroit
ſuperbes caſernes. On peut voir les lieux tous
jours & à toute heure : les curieux ſeront
nduits par tout ; les gens qui y demeurent,
ayant gueres plus que cela à faire.* Vous pouvez
marquer que c'eſt une verſion du texte de ce
archand de Londres, qui obſervoit, il y a
ux ou trois mois dans une aſſemblée du Con-
l commun, qu'on pourroit tirer à bale dans
longueur du quai de la Douane, ſans riſquer
toucher perſonne.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. On a lu aujourd'hui à la bourſe des
ttres tout récemment arrivées de diverſes
olonies. Il ſe confirme que le *Commodore*
opkins a pris poſſeſſion de la Nouvelle Pro-

vidence; mais le Gouverneur avoit emporté avec lui toutes les munitions, & il a couru les plus grands risques dans son trajet à S. Augustin. La ville de Charles Town, dans la Caroline septentrionale, est presque entierement déserte. Toutes les femmes se sont retirées sur les derrieres de la colonie, en dedans des lignes, & là elle font de prodigieuses quantités de salpêtre, avec autant de facilité qu'elles faisoient ci-devant du savon. On se flatte dans cette colonie, que les mouvemens des Royalistes, excités par le gouverneur Martin, n'empêcheront point qu'on envoye des secours à la Virginie. Le gouverneur Tryon a adressé une exhortation aux peuples de la Nouvelle-York, pour soutenir la fidélité des Royalistes, & engager les Rebelles à profiter du pardon que S. M. daigne encore leur offrir. On croit que l'armée qui se sera trouvée rassemblée devant Quebec vers la fin de Mars, aura pû être de six mille hommes. Montréal a envoyé deux nouveaux députés au Congrès général; Ils sont partis le premier Mars pour la Pensylvanie. Cette province qui n'a pas encore été attaquée, se prépare à une vigoureuse résistance. La riviere de la Ware est remplie de chevaux de frise; & ses bords sont hérissés de batteries. Les milices & les troupes reglées forment dans cette seule colonie une armée de cinquante mille hommes. La Virginie & les deux Carolines ont quarante mille hommes prêts à entrer en campagne. Ces diverses provinces ont reçue des quantités prodigieuses de munitions d'Europe. Il y a une fonderie de canon

a Nouvelle York, qui donne les plus fortes
ces & en quantité suffisante. Cette province
fabriquer cinquante quintaux de salpêtre
semaine. A Newbury, dans la Nouvelle
gleterre, on en fait jusqu'à cent livres par
r. Le Congrès général a fait publier une
laration pour annoncer à tous les Etats
l'Europe, que les ports de l'Amérique
s sont ouverts, & que s'il arrivoit que les
onies renouassent avec la Métropole,
ès que celle-ci auroit révoqué ses loix op-
ssives, l'Amérique ne poseroit point les
es qu'elle n'eût obtenu que ses ports res-
ient ouverts, pendant deux ans, à tous
étrangers, à compter du jour de la révoca-
des actes. Cette nouvelle, qui se donne
r certaine, est assurément très-intéressante.
n croit avoir rencontré la flotte d'*évacuation*
nt route vers le Sud. En ce cas, le général
we, après avoir détaché une partie de ses
es pour Halifax, se seroit replié sur la
ginie, pour agir conjointement avec le
Cornwallis & prendre le Congrès à revers.
bruit court qu'il va partir de Portsmouth
ieurs vaisseaux de provisions & de muni-
s pour les colonies méridionales, où on
t trouver M. Howe.

es fonds ont encore baissé. Les rues de
dres retentissent de chansons sur l'événe-
t de Boston. Il n'y a pas de couplet qui
it une épigrame contre le parti dominant
ontre les généraux. Le général Burgoyne
plaisanté pour avoir construit un théâtre à
on, où il a joué la comédie avec les

officiers. On l'avertit que M. Howe a fait embarquer la décoration & qu'il les trouvera toutes dreſſées à Halifax, & ſa troupe exercée à jouer une piece nouvelle appellée l'*évacuation*. Au ſujet de l'acte qui a interdit la pêche aux Américains, on dit aux Miniſtres que malgré cet acte, les Boſtoniens s'amuſent aujourd'hui à pêcher les canons que M. Howe a jetté dans la mer & dans les puits. On y plaiſante ſur les Heſſois, à qui l'Amérique appartient encore à bien plus juſte titre qu'à l'Angleterre; par la raiſon que ſi l'Angleterre eſt la mere de l'Amérique, la Heſſe d'où ſont venus les Anglois, eſt ſa grand-mere. Au ſujet des marchandiſes de mode, embarquées ſur les bâtimens de tranſports pour l'armée Angloiſe, la chanſon annonce que le général Howe tiendra une foire à Halifax, pour le compte du Miniſtere ou de ſes prête-noms. Et enfin, il y eſt dit que le gouvernement doit avoir eu bien de la peine à trouver des gens de bonne volonté pour le ſervice d'Amérique, puiſqu'on vient de donner des brevets de lieutenants à deux commis de la gazette de la Cour, qui veulent bien aller eſſayer s'ils feront autant de mal aux Américains avec leurs épées qu'avec leurs plumes.



AFFAIRES
E L'ANGLETERRE
ET DE L'AMÉRIQUE.

1776.

ntinuation du discours du colonel Johnstone à l'assemblée de la Compagnie des Indes

[M]. Johnstone suit le général Carnac dans tous 13 Mars.
[les d]étails de sa vie privée, & de sa conduite [pol]itique depuis son arrivée dans l'Inde jus[qu'à] son départ avec le lord Clive. Par ce ta[blea]u qui offre une foule d'inconséquences & [de c]ontradictions, M. Johnstone fait voir qu'il [ne s]'est pas fait dans l'Inde une seule des fausses [& fu]nestes démarches auxquelles on a attribué [les] malheurs de la Compagnie dans laquelle [le g]énéral Carnac ne se trouve impliqué.

Les personnes, poursuit le gouverneur [Joh]nstone, qui ont attribué les malheureuses [que]relles de la Compagnie aux traverses que [M.] Vansittart a éprouvées de la part de ceux [qui] ont voulu maintenir le droit d'un com-

13 Mars. merce libre, & les exemptions de droits inté-
rieurs en vertu du privilege de la Compagnie
trouveront que le général Carnac a été un d
ceux qui ont mis le plus de chaleur & d'ani
mosité dans cette opposition, qui l'a fait ré
voquer du service de la Compagnie en 1764
Si l'on impute, & sans doute avec plus de fon
dement, les malheurs de la Compagnie au syſ
tême arbitraire, à la fausse politique, à la rapa
cité du lord Clive, ainsi qu'à son esprit de mo
nopole, on est obligé de convenir que le gé-
néral Carnac s'est montré de la maniere la plus
éclatante dans toutes les affaires un peu im-
portantes de cette administration si générale
ment décriée ».

» Sur l'article de l'insubordination personn
n'en a plus souvent que lui donné l'exemple
S'agit-il de présens, il paroît qu'il en a reçu
pour plus de 40,000 l. sterl. depuis l'arrivée
des conventions prohibitives en Janvier 1765
jusqu'au 9 Novembre suivant, époque à la-
quelle il y a souscrit. En fait de monopole, on
verra que quoiqu'Officier général il s'est mêlé
d'une infinité d'affaires particulieres & oppres
sives dans le commerce du sel, & qu'il a été
le principal intéressé dans le monopole géné-
ral du sel, du betel & du tabac exercé contre
les ordres de la Compagnie. Au mépris des
mêmes ordres il a donné sa sanction au droit
d'un huitieme pour cent, montant à trente
mille & quelques livres sterl. sur le Dovanny,
(sur-intendance des revenus royaux) & sur les

us de la Compagnie au profit du lord 13 Mars.
, ordonnant que ce même droit conti-
it pendant six mois après que ce Lord
uitté son gouvernement. Il a signé les
tions les plus fausses & les plus injurieuses
les soixante-quatre membres du dernier
l, avec lesquels il avoit vécu dans la
grande intimité, charges qui ont été re-
es calomnieuses par le témoignage du
al lui-même & de ceux qui ont signé
e. Enfin il a été obligé de convenir qu'il
issoit la fausseté lorsqu'il y apposoit sa
ure. Il a pareillement signé le fameux
'indemnité qui a été mis sous les yeux
mité de la Chambre des commnnes, au
duquel le Conseil s'engageoit envers
ité du commerce à mettre en exécu-
e monopole destructif, & à le continuer
stant tous les ordres contraires de la
des directeurs ».

M. Johnstone finit par accuser le général
d'avoir fait sortir M. Leicester du
sur les prétextes les plus frivoles & les
fondés ; même sans conserver les ap-
ces de la justice. Enfin, il proteste que
nomination à lieu, c'est déclarer à la
que toutes les plaintes contre les Officiers
compagnie dans l'Inde, quoique clai-
prouvées, sont absolument inutiles :
est publier à son de trompe, à tous les
yés dans l'Inde, que la rapine, le pillage,
ession, le monopole, la désobéissance

13 Mars. & l'injuſtice, ſont actuellement autoriſés d
toute leur étendue *par ordre du Gouvernem*

Le général Carnac répond à ces imputatio
en homme du monde, avec beaucoup d'eſp
de graces & de légereté. Voici à-peu-prè
ſubſtance de ſon diſcours : » je dédaigne, dit
de refuter aucune des aſſertions du gouvern
Johnſtone. Je ſuis très-fâché que mes enne
ayent la mémoire meilleure que moi. M
unique deſir eſt de ne me rappeller jam
de pareils évênemens : c'eſt l'hiſtoire d'un a
monde : je l'ai heureuſement enſevelie dans
flots, de l'autre côté du cap de Bonne-E
rance. J'ai ſervi long-tems la Compag
dans un emploi civil, comme ſecrétaire pa
culier du lord Clive. La Compagnie doit
bien ſûre que j'employerai tout mon zel
tous mes talens pour juſtifier le choix
les directeurs ont fait de ma perſonne, ſ
actionnaires jugent à propos de le confirn
J'eſpere faire de Bombay un établiſſem
auſſi utile qu'il a été juſqu'ici onereux.
charges contre moi ſont ſi nombreuſes
variées qu'il m'eſt impoſſible d'y répondre a
exactitude & préciſion. Quant aux convent
pour s'abſtenir de recevoir des préſens
ſuis certain qu'elles n'ont été ſignées ni
moi, ni par le capitaine Swinton mon
de camp, dans le tems où je les ai fait exéc
par le reſte des officiers de l'armée ſous
ordres. Les quatre-vingt mille roupie
Rajah Bulwantſing ont été payées à mon A

que j'en aie eu connoiſſance, & j'ai 13 Mars.
bligé, malgré moi, de recevoir les deux
mille roupies du Grand Mogol Shah
n, que je ne pouvois refuſer ſans m'ex-
au danger d'encourir la diſgrace de
pereur. Je reconnois au ſurplus que mes
s les plus ſolides dérivent du choix des
teurs & de la généreuſe humanité des
nnaires qui, j'eſpere, me croiront inca-
e d'aucune action deshonorante. J'avoue
j'ai ſigné l'acte d'indemnité ou la con-
ion pour déſobéir aux ordres de la cour
irecteurs, & que j'ai concouru au mono-
du ſel; mais j'ai laiſſé la conduite &
niniſtration de ces affaires aux officiers
s du gouvernement. Je conviens auſſi que
nom a paru dans les contrats de com-
ce & autres arrangemens de M. Verelſt
ykes, mais c'eſt ſans mon conſentement.
e regrette la part que j'ai pu avoir au ren-
de M. Leiceſter, & j'avoue qu'on s'eſt
preſſé dans cette affaire, & qu'on n'a
agi envers M. Leiceſter avec aſſez de can-
& d'honnêteté «.

Ieſſieurs Row, More & Nathaniel Smith,
nnent le parti du général Carnac. Meſſieurs
gerald, Dodwel & Elliot parlent contre
ge qui s'introduit de nommer des militaires
Préſidences & Gouvernemens, ainſi que
tre les remplacemens & adjonctions qui
angent l'ordre du tableau.

Jn autre actionnaire obtient de l'aſſemblée

13 Mars. la permiſſion de lui faire l'obſervation ſuivan
» Tout le déſordre des affaires de la Compag
provient de deux cauſes : Les liaiſons
directeurs avec les employés, & l'aſcend
que la direction leur a laiſſé prendre tant d
l'Inde qu'en Europe. Du premier de ces al
il eſt réſulté que dans les diſcuſſions
ſe ſont élevées au ſein de la Compagnie,
Miniſtere & les actionnaires ſe ſont mêlés
la querelle en prenant parti d'un côté ou
l'autre, & le ſecond a fait paſſer dans
mains du gouvernement toute l'autorité
la Compagnie. Appuyés du crédit des Miniſtr
les employés ſont devenus les maîtres, &
Miniſtere a introduit l'uſage de nommer
adjoints aux places, nonobſtant l'ordre du
bleau, ce qui a déja cauſé le plus grand p
judice à vos affaires, qui ne ſe releveront q
quand les actionnaires auront repris leur a
torité légitime ſur la direction & la directi
ſur les employés «.

» Je vois s'élever dans l'Inde un empire
fera la ruine de votre commerce. Pour vo
en convaincre, demandez ſi les dividendes
prennent ſur les fruits du commerce ou
les revenus fonciers. Par cette connoiſſan
vous jugerez ſi le commerce peut ſe faire
dépendament des revenus ; & s'il ſe vérifie q
non, il faudra qu'on examine quel préjudi
le défaut de commerce pourra cauſer a
revenus fonciers, & par quels moyens, autr
que le commerce, tous les produits territ

t pourront se transporter en Angleterre. 13 Mars.
à des points qui me paroissent capitaux &
exigent de vous la plus sérieuse attention.
base principale de votre commerce con-
dans la liaison étroite (j'entens liaison
ique & non privée) des actionnaires, des
teurs & des employés. L'autorité des
premiers sagement maintenue, & l'ordre
ableau suivi, hors les cas vraiment faits
l'exception par rapport aux derniers,
ne verrez plus s'élever aucunes querelles
les promotions. Les rappels & les ad-
tions ont fait, depuis quelque tems, un
infini à nos affaires dans l'Inde. Pour ad-
strer un gouvernement mercantile il ne
pas d'avoir des connoissances locales, il
de plus une pratique du commerce de
eurs années. Un long séjour dans l'Inde
donne d'autre avantage que celui de
voir, mieux qu'un autre, diriger la be-
e à laquelle on a été formé dès le com-
cement. Ces maximes sont pour les com-
çans; quant aux militaires, en matiere de
merce, ils ne doivent jamais aspirer à
diriger. La subordination est la sphére d'un
me d'épée. Tirez-le de là, vous le mettrez
la route de l'égarement. La connoissance
j'ai du mérite de tous les sujets qui com-
nt le conseil de Bombay, me fait désirer
n ne leur fasse pas l'injustice d'un passe-
t, & que le plus ancien soit celui que la
pagnie désigne pour adjoint & successeur
Hornby «.

13 Mars. « Je finis, Meſſieurs, en vous obſervant qu
rien n'eſt plus ridicule que la déclaration que l
lord North a faite qu'il ne ſe mêleroit point d
l'élection des directeurs de la Compagnie d
Indes, dont une de nos prochaines aſſemblé
s'occupera, pendant qu'il eſt notoire que l
direction eſt remplie des créatures du Miniſtr
Les noms que je vois déjà ſur certaines liſt
pour remplacer ceux qui vont ſortir de charg
portent auſſi bien que ceux-ci les livrées d
la Cour. Quoique les Miniſtres aſſurent qu
leur unique deſſein eſt que la Compagnie go
verne elle même les affaires en Aſie; ils ſo
auſſi abſolus dans l'Inde que dans le Nord d
l'Amérique. Par le moyen de la direction
gouvernent la Compagnie en Angleterre :
donnent la loi au Bengale par une majori
de trois ſur cinq dans le conſeil de Calcutt
& pour peu que l'on veuille réfléchir ſur l
affaires mercantiles de la Compagnie, on ver
que c'eſt une folie de la nommer Compagn
de marchands faiſant le commerce de l'Ind
Au ſurplus il a percé dans le public que
direction a reçu des nouvelles très-fâcheuſes d
l'Inde où le plus grand déſordre s'eſt mis da
nos affaires; & quoique le revenu y ſoit u
peu augmenté, cette augmentation ſera ba
lancée de reſte par le ſurcroit de dépenſes d
nouvel établiſſement.

L'aſſemblée s'ajourne au mardi 19, po
décider ſon choix par la voix du ſcrutin.

Aſſemblée du Conſeil commun de Londr
où le ſieur Hopkins, nouveau Chambellan

ville, se démet de sa place d'Alderman, 13 Mars.
rès les conseils de ses amis qui sont per-
lés qu'il triomphera une seconde fois de
compétition de M. Wilkes à l'election pour
place de Chambellan qui doit se renou-
er vers la fin du mois de Juin.
L'assemblée approuve d'une voix unanime
projet de requête au Roi relativement à
guerre contre les Américains. Les Sheriffs
députés pour aller demander jour à Sa
esté, qui choisit le vendredi 15.
Le sieur Saxby, après de violentes décla-
ions contre le ministere au sujet de la
rre d'Amérique, fait l'éloge le plus pom-
x du fameux pamphlet du docteur Price
faveur des Américains; & pour conclusion
emande « que le Conseil commun adresse
remerciemens à Richard Price, docteur
Théologie & membre de la Société royale
r les observations justes, sensées & impar-
es dont il a rempli un certain pamphlet de
composition, intitulé *Observations sur la na-*
de la liberté civile, &c. dans lequel il a
connoître l'état ruineux & déplorable où
rouve la nation, ainsi que l'injustice & la
e de la guerre contre les Américains, &
ir le plan équitable qu'il a proposé pour
ourner la ruine très prochaine dont la na-
n est menacée ».
Un membre de l'assemblée appuye la pro-
ition de M. Saxby, & esquisse l'analyse
vante de la brochure du docteur Price,

13 Mars. » Quant on a lu, dit-il, cet excellent ouvrage
on ne peut s'empêcher de remarquer que toute
les pétitions & remontrances qui ont été pré
ſentées au Roi & au Parlement, en faveu
des Américains, comparées avec les terrible
vérités démontrées par M. Price, ne ſont qu'u
petit bruit de rien mis en parallele avec di
mille coups de tonnerre «.

1°. Une dette nationale de près de 14
millions ſterl. 3,304,918,033 l. tournois, &
que la guerre de l'Amérique peut porter beau
coup plus haut. La dette de l'Irlande aujour
d'hui d'un million ſterl. n'étoit au commence
ment de ce règne que de 150,000.

2°. Intérêts & annuités en Angleterre prè
de cinq millions ſterl.

3°. 300,000 l. de diminution annuelle ſu
le revenu du tabac, perte qu'il eſt impoſſib
d'apprécier, à cauſe de tous les articles q
dépendent du commerce d'Amérique.

4°. Toutes les eſpéces d'or & d'argent q
circulent aujourd'hui dans le Royaume, ſu
fiſantes à peine pour payer les ſommes levée
ſur le public par les taxes, & qui ſe monten
à plus (a) de quinze millions ſterl., ſans com
pter les charges municipales, celles des pauvre
& les dîmes.

(a) Voici quelle ſera la dépenſe de 1776 :

Le ſubſide, ...	9,000,00
L'intérêt de la dette fondée, . .	4,500,00
Les frais extraordinaires y compris le vote de crédit, ...	4,000,00
	17,50000

°. Des millions de millions de papier 13 Mars.
nnoye qui disparoitront tous au premier
c que recevra la banque d'Angleterre.

°. Le danger que les especes d'or soient
ortées du Royaume pour payer la balance
commerce qui va être contre nous par-
t où nous commercerons.

o. Notre affreuse position en comparaison
la France.

V. *B.* Il y a dans la Grande-Bretagne envi-
douze millions d'especes d'or & deux ou
s millions d'especes d'argent. (à-peu-près
s cents quarante cinq millions tournois)
France soixante-sept millions d'especes
inze cents quarante un millions tournois)
oint de papier monnoye.

Dans la Grande-Bretagne, aucun tems fixé
r le rachat de la dette publique, qui par
séquent continuera de peser sur la nation
u'à ce qu'elle l'ait écrasée & anéantie.

En France, des dettes publiques d'une nature
minuer nécessairement avec le tems, & qui
bablement seront réduites à très-peu de
ses dans quelques années.

Dans la Grande-Bretagne, un capital de
de soixante millions sterl. portant rentes
pétuelles de près de trois millions, dont
lette publique à été augmentée pendant la
rre derniere.

En France, seulement douze millions sterl.
pareille augmentation.

°. La perte annuelle de trois millions sterl.

13 Mars. d'exportation à l'Amérique feptentrionale, & d'une balance de commerce en notre faveur de près d'un million & demi fterl. par an.

9°. Les billets tirés par les planteurs de nos îles de l'Amérique fur leurs agens & marchands à Londres tous proteftés & renvoyés, ce qui ne peut manquer de les mettre au défefpoir.

10°. L'énorme dépenfe d'environ quatre millions fterl. pour près de quatre-vingt mille matelots ou foldats (les étrangers compris) à 50 livres fterl. par homme.

11°. Dans les diverfes manufactures, un nombre immenfe d'ouvriers fans travail, dont vingt mille dans la feule branche de la clouterie.

12°. La perfpective (*a*) effrayante d'une multitude de banqueroutes à Londres, & une infinité d'autres calamités qui ne peuvent fe décrire ni même s'imaginer ».

(a) *Calcul propre à égayer la matiere. Demandes & réponfes entre un maître d'école du parti de l'oppofition & fon pupile.*

D. En fuppofant que la dette d'Angleterre ne foit actuellement que de cent trente (*a*) millions fterl. (quoiqu'elle paffe de beaucoup cette fomme) & qu'elle dût être comptée en shellings, fur le pied de cent shellings par minute pendant douze heures de chaque jour, combien de tems faudroit-il pour compter de cette maniere tout le montant de la dette?

(*) C'eft à peu-près le montant de la dette fondée, car on y joignoit la dette non fondée, milord Stair & le docteur Price font monter l'une & l'autre enfemble à 140,000 l. ft.

L'assemblée prend deux arrêtés, l'un pour 13 Mars.
-e au docteur Price les remercimens pro-
sés par M. Saxby, l'autre pour lui offrir
droit de bourgeoisie de la ville de Londres
is une boëte d'or de 50 l. sterl. comme
nouveau témoignage de la reconnoissance
la ville, pour le courage avec lequel, dans
moment si critique, il est entré en lice contre
Ministres, & leur a démontré, par ses ar-
mens irrésistibles, les terribles conséquences
i résulteront nécessairement pour le com-
erce de l'Angleterre du plan d'opérations
'ils ont adopté.

Dans les débats qui ont précédé ces réso-

R. 98 ans, 341 jours, 1 heure, 20 minutes, (*).

D. Le total de cette somme étant de deux mil-
-ds six cents millions de shellings, & la livre, poids
troye, contenant soixante & deux shellings, com-
n péseroit toute la masse de la dette nationale ?

R. 41,935,486 livres poids de troye, ou à peu-près
douze onces.

D. Combien faudroit-il de charrettes pour trans-
-ter cette somme à deux millions par charrette ?

R. 20,968 charrettes.

D. La charge d'un homme, supposée de cent livres
sant, depuis Londres jusqu'à York, distance de cin-
ante lieues, combien faudroit-il d'hommes pour por-
tout ce poids de quarante & un milliards neuf cents
nte-cinq mille quatre cents quatre-vingt six livres ?

R. 419,355 hommes.

* On compte les années à 365 jours sans égard aux années
sextiles qui diminueroient le total de 24 jours, 10 heures,
40 minutes, & le réduiroient à 98 ans, 316 jours, 14 heures,
minutes.

13 Mars lutions, les mécontens ont obſervé que la ville de Londres, quand il avoit été queſtion de faire de ſemblables remercimens à Milord Chatham (alors le célèbre M. Pitt) ne lui avoit donné qu'une boëte d'or, & qu'il étoit ſingulier que la ville décernât à l'auteur d'une brochure de ſix den. le même honneur qu'à ce grand reſtaurateur des affaires de la nation. M. Saxby & ſon parti ont répondu que le pamphlet du docteur Price ſe vendoit deux ſous & non pas ſix den., & qu'au ſurplus la boëte d'or de M. Pitt valoit cent guinées, & que le prix de celle du docteur n'eſt que de cinquante. Le poids de ces raiſons a décidé en faveur de M. Price une pluralité conſidérable de ſuffrages dans un moment, il eſt vrai, où l'aſſemblée étoit peu nombreuſe & qu'on a reproché au parti d'avoir choiſi exprès.

14 Mars. Le duc de Cumberland apperçoit dans la

D. Si tous ces hommes étoient obligés de marcher ſur une ligne à deux verges de diſtance l'un de l'autre, qu'elle étendue de terrein occuperoient-ils?

R. 476 miles & demi, & 70 verges ou 159 lieues de France à trois milles par lieue.

D. Le diamètre d'un shelling étant d'un pouce, ſi tous ces shellings étoient placés ſur une ligne, ſe touchant les uns les autres, quelle ſeroit la longueur de cette ligne?

R. 41,035 miles ou 13678 lieues, ce qui eſt 16,035 miles ou 5345 lieues de plus que la circonférence de la terre.

D. L'intérêt moyen de cette dette étant de 3 ½ pour cent, à quoi ſe monte le total des intérêts.

R. A 4,550,000 liv. ſterl.

ambre des Pairs le docteur Price qui causoit c le juge Dunning. Ce prince quitte sa place ir aller à eux & adressant la parole au docteur ce, » J'ai passé, lui dit-il, une bonne partie la nuit à lire votre excellent pamphlet, 'en ai eu la vue si échauffée & si fatiguée j'ai cru que je n'y verrois plus. V. A. R. rend aussi-tôt M. Dunning, auroit été certes à plaindre si elle eût perdu les yeux à la ure d'un ouvrage qui est fait pour ouvrir x de toute la nation. 14 Mars.

Le bureau de la guerre expedie des ordres r recruter les régimens des gardes, dimi- de mille hommes pour le détachement 'Amérique.

e colonel Mathews, commandant de ce chement, remercie le Roi de son élévation rade de Brigadier général.

e Vice-Amiral John Montague, proche nt du lord Sandwich, fait sceller la pa- qui le constitue gouverneur de Terre- 'e, de la côte de Labradore, depuis l'en-

---

Comment le gouvernement lève-t-il cette ie ?

Il la leve sur ceux qui ont prêté le capital comme s autres.

Quand le gouvernement sera-t-il en état de payer ncipal ?

Lorsqu'il y aura dans la trésorerie d'Angleterre d'especes d'or & d'argent qu'il n'y en a actuel- it dans toute l'Europe.

Et quand cela pourra-t-il arriver ?

Jamais.

14 Mars. trée de la baye d'Hudſon juſqu'à la rivier
de S. Jean dans le golfe de S. Laurent, ain
que des Iſles de la Magdeleine, & des for
& garniſons deſdites îles, à la place de M
Robert Duff dont la commiſſion a été retiré

Le bruit ſe répand que cet officier pourr
bien être mis au conſeil de guerre pour avo
refuſé d'envoyer un vaiſſeau de ſa ſtation a
ſecours du général Carleton à Quebec. O
l'accuſe dans le public d'avoir répondu
l'exprès que M. Carleton lui avoit dépêch
*que chacun devoit faire la beſogne dont il éto
chargé*, & qu'au ſurplus la ſaiſon étoit tro
avancée pour qu'un vaiſſeau pût remonter
riviere S. Laurent. Mais malheureuſement po
lui le même exprès a retourné à Quebec ſ
le bâtiment qui l'avoit amené, & a rendu
réponſe au général Carleton dans un tems
ce refus lui a été d'autant plus ſenſible que
ſecours lui ſeroit arrivé tout auſſi facileme

Le Roi donne au ſieur Bruce cinq mi
guinées pour les deſſeins originaux de la re
tion qu'il eſt ſur le point de publier de ſ
voyage en Abyſſinie, & dont il a vendu
manuſcrit deux mille guinées.

Il s'éleve des murmures ſur la trop rigo
reuſe ſituation des débiteurs renfermés en
grand nombre dans les priſons de Londres
des environs, qu'on ne peut leur donner qu'
lit pour quatre. Il eſt à remarquer que la plup
ſont des marchands ruinés par l'interrupti
du commerce avec l'Amérique.

I

Les marchands de Londres, déjà contrariés — 14 Mars.
: les pertes que souffre le commerce depuis
e le gouvernement enleve tous les matelots
donnant une forte paye, remplissent les
its publics de leurs plaintes sur ce que les
nistres ont fretté vingt mille tonneaux de
imens à Hambourg, à Brème & en Hollande
ır transporter en Amérique les troupes au-
aires.

Le prix des especes d'or augmente de six
iers par once par l'effet des grands (a) en-
emens d'especes pour la solde des troupes
Amérique.

La nommée Stokes accusée d'avoir eu sept
is vivans, est interrogée par le lord Maire.

:) *L'écrit suivant a été distribué aux portes des deux Chambres du Parlement.*

'après un compte des services extraordinaires
s par M. Richard Rigby, Trésorier général des
pes de S. M. à compter du 9 Mars 1775 jusqu'au
Janvier 1776, & auxquels le Parlement n'avoit
: pourvu,

n voit qu'il a été payé entre le 31 Mars 1775
27 Janvier 1776 (ce qui fait au plus dix mois)
homas Harley & Henri Drummond, une somme
408,809 l. 5 s. 1 d. sterl. pour être employée
ux à acheter des espèces d'Espagne & de Portugal
l'usage & le service des troupes de S. M. dans
érique septentrionale.

n passe à ces Messieurs cinq pour cent, & il leur
deux pour cent, déduction faite du fret, de l'as-
ice, & du courtage. Les cinq pour cent sur les
809 l. sont 20,440 l. 9 s. & les deux pour cent qui
leur bénéfice 8,176 l.

14 Mars. Une autre femme affirme qu'un des sept es mort il y a cinq mois en prison, où il avoi été mis par les créanciers de leur Commu nauté. Un negre, matelot, demande à être en tendu en qualité de son mari depuis dix-sep ans, & ayant à lui reprocher que toutes les foi qu'il revenoit de la mer on l'emprisonnoit pou les dettes de sa femme. Elle est renvoyée e prison, & on ordonne un plus ample informe

---

Si l'on a eu besoin d'une telle somme pour l'usag & le service d'un corps de troupes qui n'a jama excédé le nombre de huit mille hommes, dans l'espac de dix mois, combien d'argent faudra-t-il envoy dans l'Amérique septentrionale, pendant douze mois pour l'usage & le service de quarante mille homm que le Ministere Ecossois a résolu d'y envoyer cet é pour *écraser ces poltrons de rébelles Américains* ?

Réponse. Il faudra 2,453,355 l. sterl. & le bén fice de Messieurs Harley & Drummond à deux po cent, sera de 49,067 l.

La dépense n'excederoit-elle pas de beaucoup cet somme, si ces quarante mille hommes entreprenoie d'entrer en campagne ?

Peut-on se flatter qu'une partie de cette somn pourra revenir en Angleterre, & quelle partie ? quand ?

Pendant combien de tems l'Angleterre peut-e soutenir une perte annuelle de 2,453,355 l. ?

Les Américains, éblouis par tant de richesses q vont se verser dans leur pays, ne prendront-ils le parti de se tenir sur la défensive jusqu'à ce q l'Angleterre soit tellement épuisée, qu'elle se vo forcée à accepter les conditions qu'ils voudront prescrite ?

Chambre des Communes.

14 Mars.

LA Chambre se forme en grand comité sur
ill pour la milice d'Ecosse. M. Towns-
d demande que les Commissaires qui se-
nommés pour l'exécution de la nouvelle
oient autorisés à lever sur chaque comté
cosse, & par le même procédé que pour la
des terres, les sommes nécessaires pour
er cette milice. M. Townshend soutient sa
osition de ce raisonnement. » Si la milice
ne sage institution, pourquoi ne pas y faire
iciper l'Ecosse? S'il est convenable pour
osse de se mettre en état de défense sur le
e pied que l'Angleterre, pourquoi n'adop-
it-elle pas l'institution avec toutes ses obli-
ons comme avec tous ses avantages? On
auroit blâmer les Ecossois de demander
milice; mais il faudroit que les Anglois
nt bien dupes s'ils consentoient à la payer ».
Milord North répond qu'un pareil établis-
ent ne sauroit être local, puisque la Grande-
agne entière en partagera les avantages.
hevalier Adam Ferguson observe que les
ssois consomment en Angleterre & au pro-
e l'Angleterre la plus grande partie de leur
nu, & que par conséquent ils payent une
suffisante de ses taxes. M. Townshend ré-
ue que sur ce pied-là les griefs des Améri-
s sont très-fondés, puisqu'en leur qualité
onsommateurs ils payent leur part des
ôts levés sur la Grande-Bretagne; il fait
d'ailleurs que la taxe étant locale, les

14 Mars. corps de milice seront beaucoup mieux con posés & tenus, puisque ceux sur qui se lév ront les fonds verront eux-mêmes l'emploi, pourront élever leurs plaintes sur les abus q s'y introduiroient. Enfin, une pluralité de so xante-sept voix contre cinquante-quatre fa rejetter la proposition de M. Townshend.

Celle d'assigner le grade de Lieutenant au fils aînés des Pairs est admise par une plurali de quarante & une voix contre trente-huit. l Chambre s'ajourne au lendemain sur la mêm matiere.

Chambre des Pairs.

14 Mars. Le duc de Grafton présente la motion suivante do la Chambre ordonne la lecture. » Qu'il soit adressé u humble requête au Roi, pour obtenir de S. M. q dans la vue d'empêcher toute nouvelle effusion sang, & de faire connoître combien le Roi de la Gran Bretagne & son Parlement ont à cœur de rétablir paix dans toutes les parties des domaines de S. M. avec quelle sérieuse ardeur ils désirent de redres tous les justes griefs que les sujets de S. M. pourroi avoir, S. M. ait la bonté de rendre une proclamati où elle déclarera que si dans un intervalle de tems r sonnable, avant ou après l'arrivée des troupes d tinées pour l'Amérique, les Colonies présentent u requête, soit au Commandant en chef, soit au Co missaire ou aux Commissaires qui seront nommés, vertu de l'acte prohibitif de tout commerce & corr pondance entre la Grande-Bretagne, & celles Colonies qui y sont désignées, dans laquelle requê qui sera envoyée à S. M. lesdites Colonies exposer ce qu'elles estiment être leurs justes droits & le griefs, en ce cas, S. M. consentira à une suspens d'armes, & que S. M. est autorisée par son Parlem

aſſurer qu'une telle requête ſera reçue, examinée 14 Mars.
pondue «.
tte lecture faite :

Le Duc de Grafton.

ant de vous expliquer, Milords, les effets qui
nt réſulter de la motion que vous venez d'en-
e, & les principes ſur leſquels je compte l'ap-
, permettez moi de vous rappeller une explica-
qui a eu lieu dans cette Chambre, la derniere
ue j'eus l'honneur de vous parler de l'acte du
ſſé en 1769, & de ce qui s'étoit dit au Conſeil du
ſur l'avis de révoquer cet acte, ainſi que les
s taxes établies en 1767. J'ai déclaré que mon
'avoit point été écouté au Conſeil, lorſque cette
e y avoit été diſcutée ; & le lord Weymouth
enu le contraire. Comme je parlois de mémoire,
l étoit déjà fort tard, je me ſuis abſtenu (quoique
e bien ſûr de mon fait) de répondre à ce lord,
outenir par d'autres détails, ce que j'avois d'abord
é. Mais je n'ai pu avoir de tranquilité que je
e vérifié la choſe par de nouvelles recherches.
onc fouillé dans mes papiers, & j'y ai trouvé
ote à moi adreſſée par le lord Hillsborough alors à
e du département de l'Amérique, laquelle atteſte
s avis ne furent point égaux, comme le pré-
nilord Weymouth, & que le mien tendant à
ocation de la taxe fut rejetté par une pluralité de
es, ce qui, dès ce moment-là, me parut de-
ntrainer les ſuites les plus fâcheuſes. Ma crainte
que trop fondée, puiſque c'eſt cette même taxe
ait élever les malheureux différends qui mena-
ujourd'hui la Grande-Bretagne de ſa deſtruction.
cru, Milords, qu'il étoit de mon devoir de vous
er de la vérité dans une affaire de cette impor-
, de peur que quelqu'un de vous, n'imaginât
uſſe avancé légérement des faits hazardés, ou
les euſſe déguiſés à deſſein.

14 Mars. Comme tout ce qui s'eſt dit dans les débats 5 de ce mois a déjà été imprimé, j'ai cru dev mettre toute l'affaire dans ſon vrai jour. Si le l Weymouth me contredit ſur ce fait tel que je vi de l'établir, je le prie de ſe lever à l'inſtant & de pas me laiſſer aller plus loin ; ou bien il me permet de prendre ſon ſilence pour un aveu de ſa part. Je ſer fâché, Milords, que dans la ſuite de ce débat, v fuſſiez encore interrompus par quelque diſcuſſion eût rapport à moi.

Quant à la propoſition que je viens de faire, je flatte que vous ſentirez combien il eſt néceſſaire l'adopter. Je me flatte que vous daignerez croire les aſſurances les plus fortes & les plus ſolemne de la conviction intime où je ſuis, que cette ré lution ou quelqu'autre de ſemblable nature, eſt pe être la ſeule reſſource qui nous reſte pour conju les orages ſans nombre qui s'amaſſent ſur tout l'hori de la malheureuſe Angleterre. Ma propoſition déco des principes de l'humanité, de la juſtice & de ſaine politique. Elle ouvre une porte à la réconciliati Elle offre un moyen de terminer les différends de la M tropole avec les Colonies, ſous des conditions d'am permanente, cimentées par un intérêt mutuel.

Si elle eſt admiſe, l'épée rentrera dans le fourrea mais ſi elle eſt rejettée, ce ne ſera que lorſqu'un dél de ſang aura été verſé, & lorſque la Grande-Breta ou l'Amérique, ou même toutes les deux, ne pourr plus éviter leur deſtruction particuliere ou totale

Je ne puis, ſans frémir, enviſager les ſuites cette querelle meurtriere. A la vue de tant de mill d'hommes prêts à s'entr'égorger, quels ſont les v amis de la patrie, quelque puiſſent être leurs ſe mens politiques, & pour quelque côté que la vict ſe déclare, quels ſont, dis-je, les honnêtes citoyens n'auroient pas les plus juſtes ſujets de gémir & d déſeſpérer ?

J'en appelle donc, Milords, à votre humanité c ce moment de criſe ; & j'implore votre concours p

ourner de ſi grands maux, & pour empêcher toute 14 Mars.
ıvelle effuſion du ſang humain. Conſidérez que la
toire & les ſuccès les plus ſoutenus ne produiront
utre effet que de nous affoiblir ou de nous détruire;
que le ſang qui coulera ne ſera point celui de nos
ıemis naturels, des ſeuls ennemis que nous devions
indre, mais celui de nos chers concitoyens, de
ɜtons nos freres, d'un peuple uni avec nous par
s les liens d'affection fraternelle, par tous les motifs
ıtérêt commun, & par tous les principes de défenſe,
protection & d'appui réciproque.

Depuis que Milord George Germaine a établi dans
Chambre des Communes qu'il n'eſt poſſible de
rranger avec les Colonies que ſur le pied d'une ſou-
ſſion ſans reſtriction (car je maintiens qu'avant que
lord fût appellé au Miniſtere, jamais perſonne
voit avancé ou ſoutenu ouvertement une telle doc-
ıe, ni dans l'une, ni dans l'autre Chambre) il me
ıble que l'équité exigeroit de faire ſavoir aux Améri-
ns quels ſont aujourd'hui les vrais ſentimens de la
ande-Bretagne, afin qu'étant informés de notre
imatum, ils puiſſent juger s'ils doivent y conſentir,
bien courir les riſques de la réſiſtance.

Je me rappelle qu'à l'ouverture de la préſente ſeſſion,
tenoit un langage bien différend de celui d'aujour-
ıui.

On ſe défendoit du deſſein de taxer les Américains,
au moins on y mettoit des modifications. Milord
ırmouth, alors Secrétaire d'Etat au département des
olonies, (poſte où il étoit reſponſable des événemens)
i peut-être n'avoit pas été jugé propre à mettre les
ſſeins du gouvernement à exécution, ce Lord, dis-je,
ous a aſſurés à pluſieurs repriſes *que l'adminiſtration*
ıvoit nullement en vue de réduire l'Amérique.

Je vous demande, Milords, ſi le nouveau ſyſtême
'on a adopté n'a pas les apparences les plus ſiniſtres,
l ne nous menace pas des plus grands malheurs, &
l ne dévoile pas dans toutes ſes parties cette ſecrette
toute puiſſante influence, ces deſſeins ténébreux &

14 Mars. dangereux, qui de tems à autre se manifestent aux yeux du public, & qui font naître les inquiétudes & les soupçons les mieux fondés dans l'esprit de tous ceux qui ne sont point insensibles aux intérêts de notre malheureuse patrie. Lorsque j'ai rédigé la proposition qui est actuellement sous les yeux de la Chambre, je me suis abstenu d'entrer dans aucun détail particulier, parce que j'ai pensé, Milords, que vous la feriez examiner comme une proposition générale par un comité, & que vous pouriez convenir de quelques conditions précises, de quelque *ultimatum* qu'on proposeroit aux Colonies, ou que vous prendriez quelque résolution générale que vous communiqueriez ensuite à la Chambre des Communes, pour servir de base à un accommodement.

Les Américains sauroient à quoi s'en tenir, & pourroient prendre leur parti en conséquence. Vous leur ôteriez le prétexte dont ils couvrent aujourd'hui leur défiance pour les assurances générales, pour les promesses Ministerielles, & pour les prétentions vagues & indéfinies de la Grande-Bretagne: objets relativement auxquels tous ceux qui sont entrés successivement dans l'administration se sont expliqués chacun à sa maniere, & sur lesquels il n'y a peut-être pas deux des Ministres actuels qui soient parfaitement d'accord.

Comme la doctrine d'une soumission indéfinie, mise en avant par milord Germaine, a été depuis repetée au milieu de nous, par des Lords, qui sans occuper des places où ils soient responsables, ont néanmoins des liaisons très-intimes avec la Cour, j'ai encore eu pour objet, en faisant cette proposition, d'engager les Ministres à s'expliquer, & à dire clairement si les longues harangues, par lesquelles ils ont voulu nous convaincre du desir qu'ils ont d'une réconciliation, & leurs résolutions de céder sur quelque point, sont toutes oubliées ou mises de côté pour ne jamais reparoître & s'ils ont à proposer quelques autres moyens moins rigoureux que cette soumission indéfinie.

S'ils préferent de garder le silence, & qu'en consé-

ce ils rejettent ma propofition, je les entendrai 14 Mars.
clairement que s'ils parloient. Je ferai alors plei-
ent convaincu qu'ils font réfolus à contraindre
Colonies à une foumiffion indéfinie : que le parti
ire couler le fang (qui je crois eft pris depuis long-
) prévaudra ; & que la difpute actuelle fera enfin
lée par la force des armes.
vant de finir fur cet article, je fuis bien aife qu'on
que je ne donnerai de croyance à aucune de
plications par lefquelles certaines gens veulent faire
dre que l'adminiftration n'a jamais varié dans
yftême, depuis le commencement des troubles,
'elle eft toujours prête à remettre l'épée dans
urreau & à fe prêter à des propofitions d'accom-
ement. Dans la nature des chofes, il eft impoffible
er cette conféquence de leur conduite. Je con-
que le difcours du Roi renfermoit cette idée. La
fition appellée *conciliatoire* faite par milord
dans la Chambre des Communes, annonçoit
quelque chofe de moins rigide qu'une foumiffion
nie. Le bill pour interdire tout commerce avec
érique, connu fous le nom d'*acte de capture*, porte
claufe qui femble correfpondre aux intentions
cées dans le difcours du Roi. Par cette claufe
donné à S. M. le pouvoir de nommer des commif-
pour traiter avec les Colonies, recevoir les fou-
ns & accorder les pardons. Je n'étois point préfent
ébats qui ont eu lieu à la feconde lecture de
ll. Mais quoique le fyftême que l'adminiftration
avoir adopté ne fût point alors avoué ouverte-
, il eft évident que la perfonne qui a confeillé
digé cette claufe (& à qui je crois que fon
nce particuliere a donné la principale part aux
es actuelles depuis le commencement de l'affaire,
uelle n'eût aucun droit d'y concourir) a toujours
vue cette foumiffion indéfinie que le gouverne-
ofe enfin réclamer.
fque je vis cet acte pour la premiere fois, &
comparai le difcours du Roi avec la claufe,

14 Mars. j'avoue que je fus fort étonné. Que porte la claus Que l'on nommera des commissaires, & rien de pl Que doivent-ils faire ? recevoir des soumissions. Es dit dans cet acte à quelles conditions on pourra trait ou plutôt l'acte prescrit-il aucunes conditions quelc ques ? autorise-t-il les commissaires à se relâcher quelques points ? Non. L'alternative est résistance soumission indéfinie : guerre & résistance jusqu'à destruction de l'un ou l'autre parti ; ou bien Américains mettront bas les armes sur le champ se rendront à discrétion. C'est d'après ces observatio Milords, que j'ai cru devoir vous présenter un mo d'effectuer les gracieuses intentions que S. M. a b voulu déclarer dans son discours, & de rempli vœu apparent du *bill de capture*, de ce bill qui a rendu pour soumettre l'Amérique, en détruisant commerce, si elle rejettoit avec opiniâtreté les ter d'accommodement que le Parlement Britanique, concert avec S. M. pourroit croire les plus propre assurer les prétentions de l'Angleterre & les dr constitutionnels de l'Amérique qui leur sont sul donnés, & à établir pour l'avenir sur une base so le bonheur & les intérêts des deux pays.

C'est uniquement dans la vue de remplir ces d objets que je prens aujourd'hui la liberté de vous c muniquer mes observations. Si vous ne jugez p propos de rien changer à la motion, elle ne p produire qu'un effet salutaire, puisqu'elle fourni l'Amérique un moyen de prévenir les calamités tuelles, dont, quel que soit l'évênement, elle au toujours beaucoup à souffrir, moyen qu'elle est suf ment en droit de réclamer, d'après les raisons que avez déjà plus d'une fois entendues. Et si l'Améri refuse de faire aucune proposition, ou si elle en qui ne puissent point se concilier avec la dignit les droits du Parlement Britannique, & avec les inté de l'empire en général, il résultera au moins de motion, cette conséquence importante & vrain utile, qu'elle justifiera l'union de nos efforts,

enir des mesures qui sont bien loin d'avoir l'ap- 14 Mars.
bation générale, & qu'elle mettra en évidence la
ice & l'honneur de la Grande-Bretagne, non-seule-
nt aux yeux de ses sujets, mais aux yeux de
te l'Europe.

Quant à la politique de la dispute actuelle, c'est un
t que j'ai déjà traité si souvent que je ne m'y ar-
rai point. Je crois que le Ministere auroit dû avoir
preuves les plus satisfaisantes & les moins équi-
ues des dispositions des Puissances étrangeres, avant
se précipiter aveuglément dans une guerre civile,
me suis longtems occupé des affaires politiques. Je
le fond que l'on peut faire sur le langage que
nent ordinairement les Ambassadeurs. Je con-
s le degré de confiance qu'il faut donner aux assu-
ces générales, relativement à des troupes étran-
es. Je suis convaincu qu'on ne doit y compter que
-peu si elles ne sont accompagnées & appuyées d'en-
emens particuliers, & d'une connoissance parfaite
la situation où sont des Etats pour nous si redou-
les. Enfin nous devons tirer notre sécurité à cet
rd bien moins de leurs déclarations que de leur im-
ssance reconnue de nous faire du mal. Les décla-
ons peuvent servir à leurrer & à tromper; & il est
ontré par l'expérience de tous les tems, qu'elles
produisent jamais d'autre effet. Il n'y a donc que
connoissances de leurs moyens & de leurs facultés
puissent donner cette espece de sûreté qu'un Mi-
re sera toujours bien aise de se procurer avant de
e aucune opération qui puisse exposer sa nation aux
iltes de ses ennemis naturels.

Ces Puissances que nous devons craindre, Milords,
que je vous désigne assez sous le nom de nos enne-
naturels, c'est la France & l'Espagne. Personne
vous n'ignore qu'on fait actuellement dans ces
aumes des préparatifs considérables, tant sur mer
sur terre; & il est de mon devoir de vous com-
niquer un avis que j'ai reçu depuis peu de l'Amé-
ie. Si cet avis est vrai, comme j'ai tout lieu de

le croire, la nouvelle eſt très-allarmante, & fait vo
14 Mars. la défiance avec laquelle nos miniſtres devroient re
cevoir les aſſurances qu'on leur donne.

Voici ce que porte l'avis dont on m'a fait part :

» Deux François de diſtinction ont débarqué en Amé
rique vers la fin de l'été dernier, & ils ſe ſont pré
ſentés au général Washington, qui, après leur avo
déclaré qu'il n'avoit pas de pouvoirs pour traiter ave
eux, les a renvoyés au Congrès général, où il a ét
nommé un comité pour écouter leurs propoſitions »

Sous quelque point de vue qu'on examine les choſes
& ſoit que l'on conſulte l'humanité, la juſtice ou la po
litique, je ſuis perſuadé, Milords, que vous convien
drez avec moi que les moyens de conciliation ſont tou
jours entre nos mains ; & qu'il n'y a que la néceſſit
la plus urgente qui puiſſe nous forcer à nous ſouille
du ſang de nos freres, au riſque de ruiner notre com
merce, & de nous engager dans une guerre avec toute
les forces réunies de la maiſon de Bourbon.

Le Lord Darmouth.

MILORD Duc de Grafton m'ayant cité devant l
Chambre, je me vois obligé d'expliquer ici en peu
de mots ma façon de penſer. Milord-Duc a rapporté
les expreſſions dont je m'étois ſervi dans un des pré
cédens débats, pour faire voir quelle étoit alors mon
opinion, & quel changement il s'eſt fait dans les ſenti
mens de l'adminiſtration depuis que j'ai quitté ma
place de Secrétaire d'Etat des Colonies. Je ne pré
tens point nier que les expreſſions rapportées par M
le Duc, ne puiſſent être ſorties de ma bouche, & ce
n'eſt pas non plus mon intention de les déſavouer au
jourd'hui. J'ai toujours penſé, & je penſe encore que
la Grande-Bretagne n'a ni intérêt ni deſir de faire la
conquête de l'Amérique. Si c'eſt l'idée de conquête
que Milord-Duc attache aux mots *ſoumiſſion ſans reſ
triction*, je ſuis certainement fort éloigné de donner
mon approbation à une pareille ſoumiſſion. Mais ſi l'on

oit voir dans ces mêmes mots qu'une résolution
otre part de ne point cesser les hostilités avant 14 Mars.
oir réduit les Américains à reconnoître l'autorité
ême de la Grande-Bretagne; c'est-là exactement
s pour lequel je tiens. Je persiste à croire que l'An-
rre ne peut ni ne doit poser les armes, ou suf-
re son plan d'opérations, à moins que les Colo-
n'ayent reconnu sa souveraineté, & que par des
de soumission & d'obéissance elles n'ayent ma-
é des dispositions qui les rendent dignes de la
veillance & de la protection de la Mere-Patrie.
est d'ailleurs, selon moi, un procédé peu honnête
u conforme aux usages du Parlement que de vou-
mettre un homme en contradiction avec lui-même
ui rappellant les expressions dont il s'est servi, &
ntiment pour lequel il s'est déclaré, dans un tems
état des choses étoit très-différent de ce qu'il est
nu depuis. Je me plaisois à supposer que les dé-
es en Amérique étoient purement locaux, & que
écontentement ne s'étoit glissé que dans les cœurs
petit nombre de gens qu'on ne pouvoit craindre que
ne des cabaleurs capables de tromper & de sou-
les peuples. J'avois toujours espéré que lorsque
méricains commenceroient à réfléchir mûrement
es suites de leur rébellion, ils seroient bientôt
és de leur danger, & rentreroient dans leur de-
Encouragé par cet espoir, je souhaitois qu'on
s traiter avec indulgence, qu'on leur passât même
préjugés autant que cela pourroit se faire sans
nvénient. Qu'en est-il résulté? Ils ont regardé ces
d'indulgence comme autant d'indices de notre foi-
: ils ont abusé de notre douceur à proportion de
nérosité & de l'amitié avec lesquelles nous l'avons
ée; & ils ont attribué notre patience, non à la
esse & à l'affection maternelle de la Grande-Bre-
, mais à la pusillanimité de ses Administrateurs,
un défaut absolu de moyens pour soutenir ses
s.

le Duc de Grafton appuie sa proposition sur des

14 Mars. motifs d'humanité, d'équité & de politique. J'ose avan-cer que ni lui ni aucun autre membre de cette Chambr n'eſt plus rempli que moi de ſentimens d'humanit Mais l'humanité gagneroit-elle à la propoſition de M le Duc? Je ſuis sûr que non. Que de pathétique da ſes expreſſions! La penſée ſeule de l'effuſion de ſan humain le fait frémir d'horreur. Eh bien! le moye le plus sûr que je connoiſſe de prévenir cette cal-mité, c'eſt de faire partir au plutôt les armemens de tinés pour l'Amérique. La crainte pourra produire dans la conduite des Américains, un changement a quel ils ne ſe réſoudroient jamais d'eux-mêmes éta bien plutôt portés à ſecouer toute dépendance. Ils ve ront par-là que nous avons les moyens auſſi-bien q la volonté de les forcer à reconnoître la vraie ſubo dination & la ſoumiſſion conſtitutionelles qu'ils doive à la Métropole. Je ſuis donc d'accord avec milord D ſur les principes d'humanité. Nous différons ſeuleme quant aux moyens.

Adopter aujourd'hui la propoſition de M. le Duc Grafton, ce ſeroit vouloir faire manquer le princip & l'unique objet de cette guerre. En effet qu'eſt - que vous propoſe Milord Duc? Il veut qu'on ſuppl ſans délai S. M. de rendre une proclamation pour ſu pendre toutes hoſtilités, & d'attendre l'effet que cet proclamation produira en Amérique. Ne ſeroit-ce poi là ſuivre ce plan de fauſſe modération qu'on a juſt ment accuſé d'être une des cauſes de notre ſituati préſente? Ne ſeroit-ce point déclarer nettement q nous avons peur de ſoutenir nos droits, ou bien q nous ſentons l'impoſſibilité où nous ſommes de le fair Je ſuis perſuadé que c'eſt ainſi qu'on regarderoit u pareille démarche de notre part, & que les Amé cains ne lui donneroient point d'autre interprétatio

Au ſurplus, Milords, je vous prie de conſidérer qu' envoyant, comme j'eſpere fermement qu'on le fera les forces deſtinées pour l'Amérique, les voies de co ciliation n'en reſteront pas moins ouvertes, & qu' pourra tout de même écouter les propoſitions des C lonies.

ıme Milord Duc, pour appuyer d'autant mieux ɔoſition a donné à entendre que ſi on la rejet- 14 Mars.
ce ſeroit une marque que l'objet de la guerre ac-eſt de faire la conquête de l'Amérique, ou de uire à une ſoumiſſion ſans reſtriction, je ne veux vôter négativement contre ſa motion; & je me terai de demander qu'avant de ſtatuer ſur le on délibere s'il y a lieu dans le moment actuel motion de cette nature. Ce n'eſt pas certaine-que je convienne avec lui qu'une négative im-roit l'intention ou le deſir de la Chambre d'in-ſur une ſoumiſſion ſans reſtriction & conforme à cription que Milord Duc en a faite; mais c'eſt ſerois fâché de voir une pareille idée ſe répan-s'accréditer. Malgré cela, Milords, ſi je ſavois pût donner une autre interprétation à mon ſuf-je le rétracterois ſur le champ. Je déclare donc pour empêcher que la propoſition de M. le Duc t adoptée, il eſt néceſſaire que je vote expreſſé-pour la négative, je le ferai auſſitôt ſans diffi-Je ſuis intimement perſuadé qu'elle cauſeroit beau-de mal en interrompant la ſuite des opérations ues déjà entamées, & qu'elle ne ſauroit pro-aucun bien; puiſque la voie de la conciliation paroît favoriſer, ſera ouverte tout de même; que d'un autre côté, en donnant, Milords, votre ge à cette même propoſition, vous feriez croire ous déſaprouvez les opérations adoptées aujour-contre l'Amérique, ou bien que vous êtes dans iſſance de les mettre à exécution.

Le Duc de Mancheſter.

ſituation actuelle des affaires, vues dans leur en-e, comme dans leurs détails, doit cauſer les plus allarmes à tout Anglois qui s'intéreſſe à la digni-'honneur ou à la proſpérité de ſon pays. Les grandes ſes que les opérations actuelles doivent occaſion-'incertitude de la diſpoſition réelle des Puiſſances geres, l'état préſent de notre marine, qui, je

14 Mars vous l'assure Milords, n'est pas, à beaucoup près, un pied aussi respectable que milord Sandwich le p tend, tous ces objets réunis nous démontrent la néc sité d'avoir égard à la proposition de M. le duc Grafton, & de réfléchir sur tous les risques que n courons en la rejettant.

Je suis bien-loin d'imaginer que milord Sandw ait aucun dessein de vous en imposer. Je ne do point qu'il ne vous ait rapporté de bonne-foi les cho telles qu'elles sont venues à sa connoissance; m comme il a été obligé d'en croire le rapport d'aut sur la plupart des objets dont il vous a parlé, il vraisemblable qu'il a été trompé. J'ai pris des inf mations chez des gens du métier qui contredis formellement les assertions de milord Sandwich l'état des vaisseaux de garde, sur le nombre des homm qu'ils ont à bord, & sur la facilité avec laquelle on p compléter les équipages. Je sais par exemple que l'*A* qui doit être monté par milord Howe n'a pas plus quatre-vingt-dix bons matelots à bord; & que p sieurs des fregates & vaisseaux de guerre destinés déjà partis pour l'Amérique, ont été obligés de met à la voile assez mal équipés. Cette ardeur pour le s vice dont Milord a parlé, n'est point fondée en réali car il a fallu tirer de dessus les vaisseaux de garde hommes nécessaires pour compléter les vaisseaux de nés à un service pressé.

Ceci me conduit à examiner une autre assertion lord Sandwich, savoir que cette disette de matel des vaisseaux de garde provient de ce que les matel ont ambitionné de partir avec les vaisseaux de gue destinés pour l'Amérique. Comment cela s'est-il si d'abord le complet des équipages pour l'Amériqu dû se former aux dépens des vaisseaux de garde; si le *deficit* trouvé ensuite dans le complet de vaisseaux n'a pas été plus grand après ces levées qu'a paravant? Mais je pense, Milords, qu'on trouver le *deficit* des vaisseaux de garde beaucoup plus con dérable dans la réalité que ce Lord ne l'a annon

ois aussi que leurs équipages sont composés d'hom-
qui ne devroient point être admis sur nos vaisseaux 14 Mars.
erre. Je suis bien informé que leur petit nombre
pas encore ce qu'il y a de plus fâcheux. Ces
ages sont composés d'hommes de terre, sans pro-
on avec les matelots, de vagabonds, & peut-
nême de malfaiteurs. Je souhaiterois me tromper;
i le fait est vrai, c'est une circonstance bien propre
s allarmer.

us n'avons point, Milords, de plus sûrs boulevards
nos ennemis étrangers que notre marine : sur-
ayant été obligés d'envoyer en Amérique la meil-
partie de nos forces pour pousser avec vigueur
pérations actuelles. Si nous étions attaqués dans le
ent présent où nos armées de terre & de mer sont
oiblies, les conséquences en seroient bien ef-
ntes.

suis convaincu que nous ne devons pas nous croire
at de sûreté. Je suis même fondé à penser que la
cé & l'Espagne méditent de nous porter quelque
Les faits que milord duc de Grafton a rapportés
nt que trop constans : ils étoient déjà venus à
onnoissance il y a un mois; & je vous en aurois
art si je n'avois pas voulu attendre que l'admi-
tion vous les communiquât d'elle-même. Je
ois qu'en vous en informant, le Ministere vous
instruit de ses motifs pour négliger ces bruits,
us auroit rendu compte des mesures qu'il auroit
pour exiger de la France une explication sur
bjet.

vous rappellerai encore, Milords, qu'il se fait
ands préparatifs en France & en Espagne, tant
rre que sur mer. On dira qu'il s'agit d'une nou-
expédition de l'Espagne contre Alger, ou des
les qui se sont élevées entre l'Espagne & le Por-
dans l'Amérique méridionale. La premiere sup-
n peut être fondée. Mais si les forces qu'on ras-
sont destinées contre le Portugal, rappellez-
Milords, ce qu'a dit dans les premiers débats

14 Mars. milord Rocheford, ici présent, qui occupoit alors u place respectable dans l'administration, que si le Po tugal étoit attaqué, nous serions forcés de prend part à cette guerre & de donner aux Portugais tou l'assistance qui seroit en notre pouvoir.

En un mot, Milords, en réunissant toutes les cause les circonstances & les événemens probables qui so les sources de la querelle présente, ou qui pourro s'en suivre, je suis absolument de l'avis de milord d de Grafton. Mon sentiment est de fournir aux col nies un moyen de rentrer naturellement dans leur d voir, tant pour assurer leurs droits constitutionnel que pour prévenir les malheurs dont chaque par de l'Empire est menacée, si nous persistons à exécut des projets aussi ruineux, aussi injustes & aussi o pressifs que ceux que notre ministere a arrêtés.

Le Lord Sandwich.

JE n'interromprois point, Milords, le cours de c débats si je n'avois pas été attaqué par M. le duc Manchester qui, j'ose le dire, s'est trompé essentiell ment dans chaque fait qu'il a avancé, ou qui a t les plus fausses conséquences de ses assertions les mie établies. Je suis très-fâché que ce Lord ne m'ait p consulté avant de hazarder des charges d'une natu aussi grave, parce qu'il m'eût été aussi facile qu gréable de le désabuser & de lui faire voir combi on lui en a imposé. Je soupçonne, & j'oserois pre que dire que je sais l'endroit où il a puisé les info mations sur lesquelles il a insisté avec tant de ch leur. Les auteurs sont connus par les écrits qu'ils fo insérer journellement dans les papiers publics, & p leurs harangues dans la Chambre des Communes (* Mais il est bon de dire à Milord Duc que ces gens- sont superficiels & mal instruits, & que tout ce qu' ont fait pour décrier la conduite de l'Amirauté à l quelle j'ai l'honneur de présider, n'a servi qu'à mett en évidence leur ignorance absolue, ainsi que le animosité personnelle.

(*) Milord Sandwch a eu en vue M. Hartley & le Capitaine Luttrel.

Milord Duc prétend que ce ſont des gens du mé- 14 Mars.
qui lui ont donné ces informations. Je leur
ai bientôt démontré qu'ils n'entendent rien du tout
i choſe. On parle de l'*Aréthuſe*, du *Romney*, de
igle, &c. comme ne pouvant pas être mis actuelle-
it à la mer, parce qu'ils n'ont pas leurs équipages
plets. D'après les derniers états que j'ai reçus de
tuation de ces vaiſſeaux, je puis affirmer que rien
plus faux. Mais en ſuppoſant que les faits fuſſent
s, que s'en ſuivroit-il? que d'après l'uſage établi
le ſervice, les hommes ont paſſé d'un vaiſſeau
1 autre, ſelon que les circonſtances ont rendu ce
ngement néceſſaire: mais cela prouve-t-il qu'un
vaiſſeau, depuis le commencement de nos opé-
ons & de nos armemens actuels, ait été arrêté un
jour dans les ports, faute d'hommes?
uivant milord Duc, *l'Aigle* à bord duquel le lord
v, commandant en chef de l'eſcadre, doit arborer
pavillon, manque auſſi d'hommes. Quand le fait
t auſſi ſtrictement vrai qu'il le prétend, je ne
e point que la réputation du lord How & le
de ſervir ſous un commandant ſi habile, & en
ne tems ſi doux & ſi affable, ne lui procurent
tôt aſſez d'hommes pour que le *déficit* dont milord
ſe plaint, n'ait plus lieu.
uant à ce que milord Duc avance, qu'attendu
anque de matelots, nous avons été obligés de les
léer par des vagabonds & des malfaiteurs, je
eſte qu'il n'eſt rien arrivé de ſemblable, & j'aurois
us grande répugnance, quelque critiques que les
nſtances puſſent être, à favoriſer aucune maniere
uiper notre marine qui pût donner du dégoût à
claſſe d'hommes ſi utile & ſi brave. D'ailleurs
ois qu'à bien des égards, il en réſulteroit de
ds inconveniens; rien ne ſeroit plus propre à
ompre les mœurs des matelots, objet très-eſſentiel
r lequel je ne ceſſerai de porter toute l'attention
ole, tant que je ſerai en place.
1 général, il n'y a rien à reprocher à nos matelots,

14 Mars. & leurs mœurs ſont honnêtes tout le tems qu'ils reſte à bord. Si à terre ils ſont plus diſſipés, le tout réduit à de folles dépenſes, en parties de plaiſir ce qui n'eſt nullement contraire au bien du ſervice & d'autant moins que dès qu'ils n'ont plus d'argen & parconſéquent plus de moyens de ſubſiſter ſur terre ils retournent gaiement à la mer. Mais ſi l'on ſouffro que les vagabonds & les malfaiteurs s'enrolâſſent ſ les vaiſſeaux de Sa Majeſté, que s'en ſuivroit-il Les plus mauvais ſujets d'entr'eux communiquant ave tout le corps des matelots, ils corromproient leu mœurs ſur les vaiſſeaux, ils les rendroient pareſſeu & négligens dans leurs devoirs ; & à terre, ils le apprendroient les moyens pervers qu'ils connoiſſe pour trouver à ſubſiſter. C'eſt ce qu'il n'eſt pas poſſib de ſouffrir, autant pour le maintien des mœurs q pour l'intérêt même du ſervice. Je n'ai jamais perd de vue un objet de cette conſéquence, & je ne cro pas qu'aucun malfaiteur ou homme mal noté ait é enrôlé parmi les matelots. Si cela eſt arrivé, ce n peut-être qu'à mon inſçu, & ceux qui voudroient l faire trouveroient en moi la plus vigoureuſe oppoſi tion.

Quoiqu'il en ſoit, prenons les faits préſentés p M. le duc de Mancheſter ſous un autre point de vue Que prouveront-ils, même en admettant qu'ils ſoien vrais? Vous n'avez point oublié, Milords, que j'a affirmé dans un débat précédent que le complet de équipages des vaiſſeaux de garde montoit à ſix mill huit cents hommes : qu'actuellement il n'y en avoi que ſix mille trois cents ſur les régiſtres : que pa conſéquent il y avoit un *déficit* de cinq cents matelots qu'il étoit aiſé de ſe procurer ces cinq cents hommes ou que dans une néceſſité actuelle ou imprévue il ſeroient completés en un inſtant, au moyen de l preſſe. Les faits contrediſent-ils ce qu'alors je vou ai expoſé ſur ce ſujet ? Je ſuis convenu d'un *défici* Je vous ai informé de la facilité d'avoir des homme & j'ai ajouté en même tems que s'il étoit néceſſair

iettre sur le champ les vaisseaux à la mer, la 14 Mars.
e me fourniroit les moyens de pourvoir à tout ce
l'exigence du cas pourroit requerir.
uoique je parle de presse, je ne crois pas qu'il se
nte d'occasion où nous en ayons besoin. Lorsque
raité cette matiere en dernier lieu, j'ai dit que
oyois qu'on pourroit s'en passer; & depuis ce tems
je n'ai point eu de raisons pour changer d'opinion.
je n'ai point donné ma parole positive qu'on
eroit pas obligé d'y avoir recours. Je suis toujours
loin d'imaginer qu'elle aura lieu. Cependant je
réponds pas. Je répéte encore ce qu'on m'a souvent
ndu dire, que la seule nécessité pourra m'y forcer
ie cette nécessité me paroît aussi éloignée que
is. D'ailleurs, c'est une opération que je voudrois
fût possible d'éviter. La presse entraîne beaucoup
es de rigueur & de cruauté. Rien n'est plus affreux
d'arracher un membre utile de la société à sa
le & à ses parens les plus chers, dans le moment
-être où ils ont le plus besoin de son industrie &
protection. J'ai réfléchi sur cette matiere, &
ere pouvoir perfectionner quelque projet qui ren-
a presse des matelots absolument inutile.
suis bien convaincu que le moyen ordinaire de
ocurer des matelots est défectueux; & je saisis
plaisir cette occasion de parler de deux Officiers
méritans, dont l'un est proche parent du lord
corn. Ces deux Officiers sont les capitaines Hamil-
& Pownal; le dernier jouit d'une fortune de cent
livres sterl. on ne peut donc lui supposer d'autre
f que le sentiment de son devoir & la justice de
ause. Tous les deux ont offert leurs services de
propre mouvement sans demander aucun secours
mirauté: ils ont completté leurs équipages, &
nt mis en peu de jours en état d'appareiller. Je
même qu'un des deux (le capitaine Hamilton)
prêt en moins de quinze jours. Ces exemples &
coup d'autres semblables m'ont suggéré une idée
ourroit faciliter beaucoup les recrues de matelots.

14 Mars. Ce feroit de compter moins fur le fecours de l'amirauté, & de donner tous les encouragemens poffible aux capitaines nommés au commandement des vaiffeau pour qu'ils fe chargeaffent eux-mêmes de forme leurs équipages. Les heureux effets de cette manier d'accélerer un armement fe font fait fentir dans le deux exemples que je viens de rapporter & dan beaucoup d'autres que je pourrois citer encore. "

Je n'ai qu'un mot à ajouter pour faire voir le pe de conféquence des *déficit* que milord Duc fe plaît tan à nous reprocher. Suppofons qu'un vaiffeau foit nomm pour un fervice quelconque : il peut arriver que fo équipage ne foit pas complet tant qu'il eft en armement ; mais auffitôt qu'il a ordre de mettre à la voile le *déficit* eft bientôt rempli ; ou bien on prend de hommes des vaiffeaux de garde ou d'autres bâtimen dont l'armement n'eft pas fi avancé. Voilà ce qui f pratique journellement fans que le fervice en fouffr en aucune maniere.

Le duc de Grafton appuie fa propofition fur de motifs d'humanité, de juftice & de faine politique Je répondrai dabord que le meilleur moyen de rempli cet objet d'humanité, & d'arrêter l'effufion du fang eft de perfifter avec conftance & courage dans le mefures actuelles. Quant à la juftice, je fuis fûr qu les raifons pour rejetter la propofition de milord Du font également fortes, à moins que nous ne confention à abandonner les droits les plus effentiels & les plu facrés de la légiflation Britannique. Je ne craindrai pa même d'affirmer que milord duc de Grafton s'eft également trompé relativement à la politiqne. En effet de même que nous avons le droit, je préfume auff que nous avons le pouvoir d'affurer ce droit, & que nous ferons en état de convaincre les Américains que nos moyens ne font pas moins certains que la juftice de nos prétentions, & que notre humanité dans la maniere dont elles ont été foutenues.

Le duc de Richemond. 14 Mars.

ilord Darmouth chicanne ſur les expreſſions rap-
es de lui par M. le duc de Grafton. Je me les
lle très-bien ; j'en ai pris noté dans le tems. Elles
ient que l'intention du Miniſtere étoit de ſe relâ-
, de concilier, & de n'employer jamais la force
rmes pour ſoumettre l'Amérique.

elle étoit, Milords, l'idée jettée dans le diſcours
Roi: tel étoit l'objet apparent de la clauſe de
de *capture* à laquelle milord duc de Grafton
t alluſion ; & je ſuis entierement de ſon avis
u'il dit que cette clauſe ne ſervoit que d'envelope
rojet de la guerre pour ſoumettre l'Amérique. Car
ce que l'événement juſtifie.

ue porte la clauſe ? énonce-t-elle quelques diſpo-
ns pacifiques ? n'eſt-ce pas un aſſemblage de mots
es & louches qui ne veulent rien dire, ou du
ns qui ne préſentent d'autre vue que d'inveſtir la
onne du pouvoir de diſpoſer des droits du Parle-
t, d'en rejetter tout l'odieux ſur le Parlement, &
projet de ſoumettre l'Amérique ſe trouve impra-
ble, de donner à S. M. l'honneur de toutes les
ités auxquelles le Parlement pourroit par la ſuite
rêter.

e vous prie, Milords, d'examiner cette clauſe &
onditions ſur leſquelles toute meſure de concilia-
doit porter. *Dès qu'une province quelconque &c.*
ontrera diſpoſée à retourner à ſon devoir. Comment
noitra-t-on ſes diſpoſitions? Ce n'eſt point par le
grès, car, vous avez refuſé de traiter avec lui.
ne ſera pas non plus par aucune claſſe de parti-
ers, puiſqu'il ne peut y en avoir aucune autoriſée
lement à répondre d'autres perſonnes que de celles
la compoſent. Il n'y a point actuellement d'aſſem-
s, avec qui vous puiſſiez traiter. Ce ſont donc les
vidus que vous voulez détacher de leurs compa-
tes dans le deſſein de créer des diviſions, en annon-
t des offres de pardon, & d'avancer par ce moyen

14 Mars. vos projets, soit de simple conquête ou de soumission indéfinie.

Mais je puis vous assurer que ce plan, si bien concerté qu'il puisse être, aura le même sort que tous les autres. Les peuples ne se laisseront jamais duper à ce point. Il sera reçu comme l'a été la proposition faite au Congrès de la part de milord North. Il ne fera jamais ce que n'a pû faire la somme de cent mille l. sterl. offerte au Congrès pour lui faire accepter la proposition conciliatoire. L'objet de toute proposition avec quelque soin qu'on le cache, sera toujours découvert à la fin. Telle est la constitution du Congrès. Les membres ont été obligés de faire part à leurs Electeurs de l'offre des cent mille livres. Ils ont refusé l'argent des Ministres & leur proposition insidieuse, quoique bien différente du systême actuel de soumission indéfinie, a été rejettée avec tout le mépris qu'elle méritoit.

Mais supposé que le Congrès eût accepté l'offre, pensez-vous, Milords, que les peuples eussent souscrit à des conditions aussi ignominieuses. Je suis persuadé du contraire. Le Congrès est un corps momentané, variable, dont les membres sont choisis pour un certain tems; & comme les peuples, dans le cas où le Congrès auroit accepté l'offre, n'auroient pas pû manquer de prendre une pareille condescendance pour un abandon implicite de l'objet en contestation : ils auroient nommé aussitôt d'autres Délégués qui auroient cassé toutes les opérations de leurs prédécesseurs. Certainement les Américains n'acquiesceroient jamais à une loi conçue en ces termes : » vous vous taxerez vous-mêmes; vous recueillerez vos taxes, & vous en enverrez le montant en Angleterre pour être versé dans le trésor de la Grande-Bretagne. En même tems nous nous réservons non-seulement la négative pour désaprouver le *quantum* de ces taxes, mais aussi le droit de vous taxer nous-mêmes, de telle maniere & pour telle somme que nous pourrons le juger à propos par la suite ».

ilord Sandwich s'eſt ſervi, en répondant à mi- 14 Mars.
duc de Mancheſter, d'une expreſſion qui, ſelon
décele une préſomption extraordinaire de ſa part.
Lord non content d'avoir dit au duc de Man-
er qu'il étoit mal informé & entierement dans
ur, a ajouté, que comme il préſumoit que
d duc tenoit ſes informations de gens du mé-
il le prioit de les lui envoyer, & qu'il leur fe-
oir qu'ils n'étoient que des ignorants & n'avoient
ne connoiſſance de la choſe.

ilà, je l'avoue, un langage tout nouveau pour
J'avois toujours crû que des gens du métier
nt réputés s'entendre à leur profeſſion : je croyois
dans des entrepriſes d'une nature importante &
le, on avoit ſoin de les conſulter. Je ne me ſe-
jamais attendu à voir condamner en bloc un corps
reſpectable que celui de la Marine, & l'enve-
r dans un reproche général d'ignorance & d'in-
ité. Si l'aſſertion de milord Sandwich doit être
au pied de la lettre, ce ſeroit une raiſon, ce
emble, pour abandonner notre plan actuel. Car,
urions-nous pour le mettre à exécution ſi cette
ation d'ignorance & d'incapacité étoit fondée ?
j'enviſage les choſes ſous un autre point de vue,
e dire que s'il eſt vrai qu'on faſſe ſi peu de cas
alens &, des connoiſſances des gens du métier,
e milord Sandwich ſe ſoit repoſé uniquement
es lumieres, peut-être bien tranſcendantes
s autres égards, mais qui ne ſauroient, ſelon moi
miſes en parallele avec celles de perſonnes qui
onſacré toute leur vie à l'etude de leur métier,
ſuis nullement ſurpris que juſqu'à ce jour toutes
pérations ayent avorté.

ord Sandwich ſoutient qu'il n'eſt pas vrai qu'on
rôlé & reçu des vagabonds ou des malfaiteurs
ſervir ſur les vaiſſeaux de guerre. Je puis
dant prouver ce fait, en partie, par des anec-
qui ſont à ma connoiſſance. En qualité de lord
nant du comté de Suſſex, j'ai reçu un ordre du

14 Mars. Conſeil privé, ſigné du lord Gower, préſident de c
Conſeil, par lequel il m'a été enjoint de tenir la mai
à l'exécution effective des loix portées contre les va
gabonds, &c. Je penſe, Milords, qu'il n'eſt aucun d
vous qui ne ſache quel étoit l'effet qu'on attendoit d
cet ordre, ou qui puiſſe ſuppoſer que la proclamatio
dont il s'agit, ait été rendue dans aucune autre vue
que celle de remplir l'objet de la loi, en faiſant mett
à bord des vaiſſeaux en armement les vagabonds q
ſeroient arrêtés, & qui, malgré tout ce que peut di
milord Sandwich, n'ont pas été envoyés aux priſon
mais ſur les vaiſſeaux où on manquoit d'hommes.

Ce Miniſtre parle avec beaucoup d'emphaſe du pou
voir, des forces & des reſſources de l'Angleterre.
peut avoir raiſon, mais je n'en vois des preuves q
dans l'extravagante profuſion de nos octrois. Il pr
tend que nous n'avons pas encore fait jouer tous l
reſſorts de notre puiſſance, & que nous ſommes e
état d'employer & d'entretenir *dix fois plus de forc
que nous n'en avons pour le préſent*. Milord San
wich a ſans doute un génie très-fécond en expédient
mais je crains fort qu'il n'ait avancé beaucoup pl
qu'il ne pourra prouver.

Par les votes de la Chambre, je vois qu'il a dé
été accordé pour le ſervice de l'année courante enviro
ſix millions, y compris à-peu-près un million de fra
extraordinaires pour l'année derniere. Or, ſans ſupp
ter à combien pourront ſe monter les frais extraord
naires de cette année, dans laquelle on doit employ
quatre fois plus de forces de terre, indépendamme
d'une formidable armée navale, je ſuppoſe que l
dépenſes n'excéderont point les ſix millions déjà acco
dés, & je demande à milord Sandwich, s'il cr
ſincerement que nous ſoyons en état de lever ſoixan
millions qu'il faudroit tout juſte en adoptant ſon aſſe
tion. Suppoſé que nous le puſſions, la ſageſſe,
prudence ou la politique nous permettroient elles
faire de pareils efforts ?

Le manque de moyens pour nous défendre chez nou

penses énormes qu'entrainera la poursuite d'une 14 Mars.
e dans un si grand éloignement : les torrens de
que cette guerre va faire couler : la crainte
attaque de la part de nos voisins ; mais sur-tout
lice de notre cause : Voilà, Milords, les motifs
e font approuver du fond de mon cœur la pro-
n de milord duc de Grafton comme un moyen
us préserver de tous les malheurs dont nous
es menacés. Je suis persuadé, Milords, que si
adoptiez sa proposition, elle produiroit tous les
heureux que son auteur vous a présentés ; & je
déclare franchement, que si après celà les colo-
ersistoient dans le refus d'entrer en accommode-
: si elles reclamoient des droits préjudiciables à
veraineté de l'empire Britannique, avec lequel
e doivent former qu'un seul & même grands corps
ue, je cesserois dès ce moment là de parler en
aveur, & j'insisterois avec autant de chaleur que
fût, pour qu'on réduisit les colonies à l'espece
umission d'où dépend le plus essentiellement la
& le pouvoir de la Grande-Bretagne & de
ses possessions.

mme je n'aurai peut-être plus occasion de parler
t les Seigneurs spirituels (les Evêques.) sur la
re que je viens de traiter, je prendrai la liberté
ir adresser quelques mots. Je n'ai gueres eu le
ur jusqu'à présent de mériter leur suffrage, mais
e les motifs d'humanité & les sollicitudes de
ir, de la paix & de l'horreur pour l'effusion
ng de nos semblables, seront fortifiées de la
ération des intérêts personnels de ces Seigneurs,
flatte que ce corps respectable m'écoutera avec
u plus d'attention.

(*Il se tourne vers le banc des Prélats.*)

st possible, Milords, que par l'événement de
se actuelle la constitution soit détruite, que les
& les libertés du peuple soient anéantis, ou
ous éprouvions une nouvelle révolution. Ce cas

14 Mars. arrivant, à quel ſort Meſſieurs du haut Clergé pourro ils s'attendre? Ne peut-il pas leur arriver de deve une ſeconde fois la victime de la fureur des peuple Croient-ils qu'on leur (*a*) laiſſeroit leurs excellen prebendes, leurs riches doyennés, leurs beaux évêch

(a) Cette apoſtrophe de M. le duc de Richemond aux p lats Anglois ſur leur attachement pour le temporel, a do lieu à un Gazetier de remarquer que l'avarice, la v nalité, l'orgueil, le luxe & l'indolence de quelques memb du haut Clergé d'Angleterre, font plus de tort à la Religi que tous les écrits des Catholiques Romains. Ce Gazetier a puie ſon obſervation de l'expoſé ſuivant :

„ Il exiſte dans notre Egliſe un Evêque qui entre lui, deux gendres & ſon chapelain, poſſede près de quatorze mi livres ſterl. de rente des biens de l'Egliſe.

Les revenus de ſon Evêché ſont de 7,00

Le mari de ſa fille aînée, outre un bien propre qui rapporte net 1500 l. par an, jouit encore des places ſuivantes, ſavoir :

	livres par an.	
Un Doyenné de	900.	
Une Prébende de	500.	
Un Canonicat de	400.	
Deux Rectoreries faiſant	1200.	
Un Bénéfice ſimple conſiſtant dans les dîmes d'une Paroiſſe dont le Déſervant n'a que 50 l. par an	300.	Total 3,3

Le mari de ſa ſeconde fille poſſede,

Un Canonicat de	500.	
Une Prébende de	400.	
Deux Rectoreries faiſant	1200.	Total 2,1

Les deux gendres ci-deſſus ont encore des rentes à vie appartenantes au ſiege, des places, & des dîmes dont perſonne ne ſait le nombre ni la valeur.

Le Chapelain de l'Evêque qui n'eſt pas encore aſſez riche pour quitter cette place, & pour la laiſſer à un autre, poſſede deux ſortes de Rectoreries & une Prébende, le tout faiſant 1,00

„ Ainſi, l'Evêque & les ſiens jouiſſent d'un revenu eccléſiaſtique de 13,40

'on ne les facrifieroit pas plutôt, pour appaifer & r les efprits du parti dominant. Voilà pourtant i arriveroit fi notre conftitution venoit à être rfée. Des événemens de cette forte ont toujours ans la Grande-Bretagne les fuites d'une mau- adminiftration. 14 Mars.

ıx qui tenoient les rènes du Gouvernement ençoient par foulever les efprits des peuples, ils ent la conftitution, ils faifoient des tentatives pour ir leurs infractions, & l'événement a toujours ıe le peuple eft rentré dans fes droits, de forte outes les fois qu'il s'eft vû réduit à la néceffité défendre, le Gouvernement a été diffous. Meffieurs les Prélats de reflechir fur leur pofition, xaminer les fuites qu'une révolution pourroit ner, relativement à eux.

Le Lord Sandwich.

mettez-moi, Milords, de me difculper des im- ons de M. le duc de Richemond. Je n'ai jamais é les talens des gens du métier en général. Je amais demandé qu'on me les envoyât pour les re. Ce que j'ai dit & ce que je penfe en effet, ds, c'eft que M. le duc de Manchefter étoit mal ıé: que s'il prétendoit tenir ces renfeignemens s du métier, je devinois qui étoient ces gens là: -dire, des hommes fuperficiels. J'ai prié M. de m'envoyer ces gens du metier, m'engageant faire voir qu'ils étoient des ignorants & qu'ils

---

ıe pouvoit-on reprocher de pire au Clergé Romain lorf- t expulfé? Ces Meffieurs ont acquis tous ces Bénéfices infinité de tours d'adreffe & d'échanges avec le Mi- Le but de Monfeigneur eft de procurer à fes gendres grande quantité de places que le Miniftre foit obligé donner des Evêchés, pour avoir de fon côté la dif- ı de leurs nombreufes dignités, dîmes, &c. »

tre ces trois Eccléfiaftiques il n'y en a pas un qui fe ingué ni par fa piété, ni par fa fcience, ni par fon ta- ır la chaire, ni enfin par aucun fuccès dans la Littérature».

14 Mars. n'avoient pas la moindre connoiſſance de la ch
Je vous demande, Milords, ſi l'expreſſion don
me ſuis ſervi, admet l'interprétation que milord
de Richemond lui a donnée? Je ne le crois nullem
On ne ſauroit avoir une plus haute idée que
de la profeſſion des marins. Perſonne ne peut
plus parfaitement convaincu de la ſolidité &
l'étendue des connoiſſances de pluſieurs braves offic
de ce corps, qui même ſeroient en état de rem
avec diſtinction tout autre ſervice ou profeſſion q
conque.

Le Lord Darmouth.

Je ne puis croire que M. le Duc de Richem
ait eu l'intention de dénaturer rien de ce qui a
dit dans les derniers débats. Milord duc eſt en gén
aſſez exact dans ſes rapports. Cependant, Milor
je puis vous aſſurer qu'il m'a preté des ſentimens
je n'ai jamais eus & dont je ſuis uniquement re
vable à l'adreſſe avec laquelle il a ſû donner à
paroles une ſignification toute différente de ce
j'ai eu intention de dire.

Le Lord Hillsborough.

Je n'étois pas préſent lorſque milord duc de Graf
m'a cité relativement aux déciſions priſes dans le cabi
en 1769, c'eſt-à-dire à l'époque où il a été prop
de révoquer l'acte pour impoſer des droits de port
Amérique. Je viens d'apprendre que milord Du
avancé que ſon avis n'avoit pas prévalu dans le cabi
& que je lui avois envoyé une note de ce qu'o
avoit arrêté. Je ne prétens point dire que milord D
n'a pas reçu une pareille note, mais je nie qu'elle
ait été remiſe ſoit directement ou indirectement
ma part.

Milord duc de Grafton a rappellé plus d'une
ma malheureuſe lettre qui a donné lieu à tant
diſcuſſions dans l'une & l'autre Chambre; & i
ſoutenu qu'elle avoit été écrite pour amuſer les colon

s tromper. Je n'ai jamais eu recours à aucune ſture pour faire réuſſir quelque entrepriſe que ût être. J'en appelle à la teneur de la lettre, & ce que je deſire, Milords, c'eſt que ceux d'entre qui pourront la juger digne de leur attention, t la bonté de demander qu'il en ſoit fait lecture que la Chambre puiſſe elle-même l'apprécier, ı'elle ne ſoit point induite en erreur par aucune prétation partiale. Ce ſera là un procédé honnête onforme aux uſages du Parlement. Le paſſage lettre qui a rapport à l'objet dont il s'agit aujour-, portoit: *que les Miniſtres de S. M. (alors en) proteſtoient pour eux-mêmes & prioient les erneurs des Colonies d'aſſurer leurs aſſemblées ſtives que l'Angleterre n'avoit pas l'intention d'é- aucune taxe en Amérique, dans la vue de lever evenu.* — 14 Mars.

ppoſé donc que cette promeſſe dût lier les mains s les Miniſtres ſuivans, ce que je ne crois pas dant qu'on oſe ſoutenir, eſt-il un ſeul des Lords Chambre qui puiſſe citer une ſeule circonſtance ette promeſſe ait été violée ou perdue de vue? n impoſé aucune taxe ou levé aucun droit depuis époque?

n'entrerai ici, Milords, dans aucune diſcuſſion uliere ſur le droit de l'Angleterre de taxer les ies. On connoit déjà ma façon de penſer à ce Si la ſouveraineté renferme tout ce qui eſt iel au pouvoir qui lui eſt inhérent & à l'exercice pouvoir, il eſt ridicule & abſurde de vouloir droit légiſlatif général de gouverner, d'ordonner cenſurer, ſoit diſtingué des objets partiels & s de taxations qui ſont compris évidemment dans ıême droit & en forment néceſſairement une . Il ſeroit ſuperflu, Milords, de détailler les uences qui réſultent de ce principe; quant à tage qu'il peut y avoir pour l'Angleterre d'éta- les taxes en Amérique, c'eſt une affaire qui peut-être mérité d'être mieux diſcutée avant

14 Mars. le commencement des troubles actuels. Mais da l'état des choses où ne peut plus & on ne doit pl s'occuper de cette question. Feu M. Grenville, q le premier proposa l'acte de tymbre, croyoit la cho également juste & praticable, & vouloit concili par cet expédient le maintien du droit de l'Angleter avec la nécessité où elle se voyoit d'obliger les col nies à la soulager du fardeau de ses dettes qu'el avoit contractées en partie à leur occasion. Ce Minist étoit un homme de mérite & même un grand homm à bien des égards. Cependant j'ai de fortes raiso pour croire qu'il auroit abandonné son dessein s avoit pû prévoir tout ce qui est arrivé depuis.

Ceux qui lui ont succédé étoient des gens fond en principes & qui avoient les meilleurs motifs po se comporter comme ils l'ont fait. Ils ont trou l'Angleterre dans une situation qui la menaçoit d'u guerre civile. Jaloux de conserver la paix de l'empir ils ont consenti à la révocation de la loi qui avo amené de si malheureuses circonstances; mais c mêmes Ministres ont reconnu le principe établi p leurs prédécesseurs, puisqu'il ont accompagné la r vocation de l'acte du timbre d'une loi interprétati qui maintenoit la suprémacie législative de la Grand Bretagne dans tous les cas quelconques.

Lors de l'imposition des droits en 1767, je n' point assisté aux séances de la Chambre, & je n' eu aucune part à cette imposition. Cependant d que les Américains nous ont contesté le pouvo d'imposer ces droits (& voilà, Milords, ce que vous prie sur-tout de bien remarquer) j'avoue q mon sentiment a été de ne consentir en aucune manie à une révocation totale, à moins que nous ne fussio résolus à abandonner entierement notre souveraine sur les colonies. J'ai vu la nécessité qu'il y avoit c laisser subsister une partie des droits en question ju qu'à ce que les Américains eussent reconnus que no sommes fondés à les imposer. Conséquemment à c principe, j'ai voté contre la révocation totale, & j'

encour

uru par mon conſeil & par mon approbation à 14 Mars.
:dition de la lettre dont il s'agit. Il falloit, ſelon
que les Américains reconnuſſent complettement
ment & expreſſément notre droit. Ce point une
ſolidement établi, j'aurois pu me relâcher ſur
: de la convenance.

ſuis encore aujourd'hui dans les mêmes ſentimens;
ontinuerai toujours de m'oppoſer, autant que je
urrai, à toute eſpece d'accommodement, n'im-
ſous quelle forme on pourra le préſenter, qui
pas pour baſe la ſoumiſſion des Américains,
aveu du droit que nous avons de les taxer tel
viens de le définir. C'eſt que je ſuis intime-
perſuadé que ſi nous abandonnions le droit de
on, nous ne tarderions pas à perdre tous les
droits lucratifs de notre ſouveraineté; & que
rique finiroit pas ſe ſéparer entierement de la
e-Bretagne.

ord duc de Grafton a déſaprouvé hautement
ne autre occaſion la loi modificative de la
de la baye de Maſſachuſett, paſſée il y a
ans. Pour moi je penſe qu'elle étoit extrême-
néceſſaire à tous égards. D'abord je la crois
ar la raiſon que toute chartre, vû la nature
de la conceſſion, eſt ſuſceptible d'être réformée
oute par la légiſlation ſuprême. Conſiderez un
nt, Milords, ce qu'il y auroit à craindre ſi
étoit pas ainſi. Le Roi pourroit accorder des
ges excluſifs par des chartres : il pourroit les
er de maniere à les rendre entierement indé-
ıs du Parlement; & par ce moyen morceler
empire & le diviſer en autant de communautés
ndantes que bon lui ſembleroit. Certes, Milords,
oit là une abſurdité révoltante. Je maintiens
utes les corporations ſont ſous l'inſpection du
ent, & qu'il appartient au Parlement de modi-
e rectifier ou de ſuprimer les privileges accordés
ſorte, toutes les fois qu'il voit que les intérêts
npire l'exigent,

24 Mars. Pour appuyer ce principe général, faisons-en l'application particuliere à la baye de Massachusett. Vers la fin du règne de Charles second la politique de Ministres (& je la désaprouve tout autant qu'aucun de vous Milords) étoit de dissoudre les chartres san autre raison que le seul bon plaisir de la couronne ou du moins d'une maniere qui n'étoit gueres plu légitime. Cependant ce qui se passa à l'égard de l baye de Massachusett ne peut pas être qualifié d'abu On découvrit que sa chartre n'étoit autre chose qu'un incorporation de certaines personnes réunies, seulemen pour affaires de commerce, sous la dénomination d'u président ; & la place de président étoit donnée à pluralité des suffrages des assesseurs. Ce corps d'asse seurs usurpoit tous les pouvoirs du gouvernement civi & au lieu de se regarder comme une compagn commerçante, il s'étoit érigé en une espéce petite république : désavouant presque toute relati politique avec la Métropole.

Guidés par ces principes républicains qui ont p ou moins prévalu parmi ces peuples depuis leur premi établissement en Amérique, le président s'arrog bientôt le titre de gouverneur : ses assesseurs prire celui de conseil ; & sur ce conseil le Roi n'avoit auc pouvoir, attendu qu'il n'avoit la permission de no mer ni le président ni les assesseurs.

La chartre fut donc dissoute, & quoique les ha tans de cette province ayent fait tout au mon après la révolution pour en obtenir le renouvellemen leurs efforts furent infructueux.

Les Ministres du Roi Guillaume avoient pourt exposé leurs vies & leurs fortunes pour le maint des libertés constitutioneles de leur pays ; & mal cela on ne put jamais gagner sur eux d'établir de renouveller des prétentions si dérogatoires droits législatifs, à l'autorité souveraine & aux inté essentiels de la Grande-Bretagne. Enfin, le peuple la Nouvelle Angleterre fut obligé de se soumet Cette province fut divisée en gouvernement distin

uns des autres; & le Roi se réserva le pouvoir nommer le gouverneur dans la Province de Massa- 14 Mars.
issett & pourvut d'une autre maniere à l'élection Conseil.

Telle étoit la constitution de ce gouvernement au mmencement des troubles actuels, lorsqu'on s'apçut qu'il restoit un vice qui occasionnoit une intertion continuelle dans la marche des affaires. Le ci. En vertu de la chartre du Roi Guillaume, le nseil étoit choisi par le peuple, quoique la nomina- du gouverneur fût réservée à la couronne. Le verneur se voyoit continuellement traversé & doé dans le Conseil. Ainsi, toutes ses propositions ent sûres d'échouer, & en général le gouvernet étoit sans activité. C'est pour remédier à ce que le bill qui modifie la chartre a été passé en Je suis faché qu'on n'y ait pas pensé plutôt; car e doute point que si cette loi eût existé auparavant, seroit arrivé aucun des malheurs qni nous donnent urd'hui tant d'inquiétudes & dont nous geons à si juste titre. Le gouvernement auroit oyé ses forces : les partisans de la paix & de éissance auroient eu la liberté de se montrer: on roit vu aucun de ces procédés violens qui ont sionné des bills de punition : ou s'il y eût eû que soulevement, le mal auroit été arrêté dans urce ; & la Colonie, & parconséquent tout le inent, seroient aujourd'hui dans un état de tranté parfaite & de soumission entiere.

'après toutes ces considérations, Milords, loin de prouver avec M. le duc de Grafton le bill de hartre, ou de désirer que le gouvernement n'eût is adopté cette mesure, tout ce que je regrette urd'hui, c'est qu'on n'ait pas pensé à la mettre en ution dans un tems où j'ose assurer qu'elle eût uit les effets les plus heureux & les plus salutaires.

Le Lord Shelburne.

e suis venu aujourd'hui avec le dessein d'appuyer

la propoſition de milord duc de Grafton, parce que je
14 Mars crois que dans ce moment-ci il ne nous reſte pas d'autre expédient, pour éviter la deſtruction qui nous menace, que d'abandonner un ſiſtême extravagant & romaneſque de conquête & de coercition: ſiſtême adopté, je ne le vois que trop, par des perſonnes qui veulent faire aux dépens de la nation le dangéreux eſſai de leur pouvoir. Dès l'origine de cette malheureuſe diſpute, j'ai toujours penſé qu'il y avoit des tempérammens à prendre à la faveur deſquels l'Angleterre pourroit ſe tirer avec honneur de cette affaire, & en même-tems répandre ſur ſes ſujets Américains les avantages du gouvernement Britannique autrefois ſi doux, ſi heureux. Je n'entends point par-là que l'Angleterre doive ſacrifier ſes intérêts auxquels je ſuis tout auſſi attaché qu'aucun des Lords de cette Chambre, & que je ſoutiendrai & défendrai toujours avec tout le zele poſſible. Mais je ſuis perſuadé que le pouvoir de taxation qui réſide dans les Colonies, & que les privileges dont elles jouiſſent en vertu de la Chartre doivent leur être inviolablement conſervés. Je croirai toujours que toute entrepriſe tendante à les priver de l'un ou de l'autre de ces avantages, ſera auſſi injuſte dans le principe qu'impraticable dans l'exécution.

Je ſais bien que, même après que de notre cô[té] nous nous ſerons beaucoup relâchés, & que les Colo[nies] auront donné des marques de ſoumiſſion & de [fi]délité, il reſtera encore beaucoup à faire. Mais rep[o]ſons-nous ſur la ſageſſe, l'intégrité & la modérati[on] des Miniſtres, & ſur l'habitude qu'ils auront acquiſe [à] ſurmonter de grandes difficultés. Ils vont en renco[n]trer de bien des eſpeces & de nature très ſinguli[ère]. J'en prévois même quelques-unes. La diſtribution [de] l'armée, par exemple, occaſionnera beaucoup d'inc[er]titudes & de contrariétés d'avis, tant ici qu'en Am[é]rique. Pour moi, Milords, je défendrai toujours [le] droit inhérent à la Couronne de commander, d'e[n]voyer & de ſtationner une armée dans telle partie [que] ce ſoit de cet Empire; & j'avoue que j'ai été auſſi ſ

is que fâché d'entendre une doctrine contraire, en-
ignée dans cette Chambre par plusieurs Lords qui 14 Mars.
nt spécialement chargés de maintenir la juste pré-
gative de Sa Majesté dans sa plus parfaite intégrité.
Ici je fais allusion particuliérement à ce qui s'est
ssé en Irlande, & au langage tenu par le Parle-
ent de ce royaume. Je possede des biens considé-
bles en Irlande, & j'ai sincérement ses intérêts à
eur; mais je ne chercherai jamais à les soutenir
x dépens de l'Angleterre. D'ailleurs je suis persuadé
'à la fin l'Irlande ne tireroit pas un bénéfice réel
toute grace particuliere qui lui seroit accordée, si
n'est sur des avantages locaux qui ne blessent
int l'autorité & la suprématie de l'Angleterre.
Si les loix contre les Catholiques sont cruelles &
ntraires à la politique, ainsi que le monopole reclamé
r la Grande-Bretagne dans quelques circonstances:
on a besoin de loix qui puissent encourager l'in-
strie domestique, & avancer la culture; personne
sera plus empressé que moi à concourir à toutes
s mesures qui pourront conduire à des objets aussi
utaires & aussi désirables. Mais lorsque j'entends af-
mer que la force militaire de cet Empire doit être
visée en établissemens séparés qui ne soient pas im-
édiatement sous la main du Souverain: que Sa Ma-
té n'a pas le droit d'envoyer des étrangers avec l'at-
che d'un Parlement Britannique, dans une partie
elconque de l'Empire, pour la défense particuliere
ce pays, ou pour la sûreté de tout l'Empire: lors-
e j'entens parler d'un établissement militaire fixe,
pour ainsi dire cloué à l'Irlande, au point qu'on
puisse pas l'en détacher dans le plus grand be-
in des affaires; il m'est impossible de garder le si-
nce, & de ne point exprimer toute mon aversion
ur une doctrine si destructive des prérogatives de
Couronne & du pouvoir suprême du Parlement
itannique.
Quant à la proposition sur laquelle on délibere,

14 Mars. elle me paroît l'unique moyen qui nous reste de sauver la Nation. Je n'y vois qu'une seule objection plausible, c'est que si nous reculons dans ce moment-ci une pareille conduite encouragera les Américains à faire de nouvelles demandes ; & que cette complaisance de notre part, dans un tems de crise, pourra être attribuée par eux à la timidité & au sentiment de notre foiblesse plutôt qu'à un amour réel de la justice. En accordant aux conséquences de cet argument toute la force qu'on leur suppose, je me contenterai de lui opposer l'observation de milord duc de Grafton, c'est qu'en supposant que cette démarche du Gouvernement ne produisît pas d'autre effet sur les Américains, elle donneroit au moins une telle supériorité à ses partisans, elle opéreroit en sa faveur une telle réunion d'esprits & de forces que ces avantages seroient plus que suffisans pour contrebalancer tous les inconvéniens qui pourroient résulter de la suspension d'armes proposée.

En général, je ne vois aucune objection solide contre cette proposition qu'une foule de raisons impérieuses doit au contraire vous porter à accepter. Sur-tout vous ne devez point vous dissimuler que rien n'est possible, ou plutôt si probable qu'une guerre étrangere même très-prochaine. Je suis convaincu d'ailleurs que les projets actuels de conquête & de réduction sont aussi contraires à l'équité qu'à la politique ; & d'après cette persuasion je conclus que tous les principes d'humanité, de justice & de politique concourent à soutenir la proposition de milord duc de Grafton.

Le Lord Littleton.

Je ne pense point que les Lords qui ont appuyé la proposition, ni aucun autre membre de cette Chambre ayent aucun droit de demander des explications aux Ministres sur des objets qui tiennent aux affaires de leur département. Cependant, comme le parti de l'opposition les a pressés vivement à ce sujet, je serois bien

de ſavoir d'eux ſi les Cours de Verſailles & de drid les ont aſſurés d'une maniere à leur ôter te inquiétude, que la Grande-Bretagne ne ſera pas ıblée dans ſes opérations pour réduire ſes ſujets re- es en Amérique. C'eſt moins par un motif de cu- ité que pour fortifier le courage du Gouverne- ıt que je fais cette demande. Je ſuis convaincu ni menaces ni intrigues ne doivent nous empê- r de tirer l'Amérique de l'état de trouble & de fuſion où elle eſt actuellement, & de nous aſſu- pour l'avenir ſa dépendance & ſa ſoumiſſion conſti- onnelles. Mon principal objet eſt donc de rappeller Miniſtres ce qui s'eſt paſſé dans le cours de ces ats, de peur que leur ſilence ne ſoit interprêté ıme un aveu poſitif. 14 Mars.

On avoit réproché au lord Hillſborough de n'avoir t ſa lettre circulaire que dans l'intention de trom- les Colonies. Ce Lord s'eſt très-bien juſtifié de te imputation. Mais je ſuis fort éloigné d'être de avis ſur quelques autres points. Il a dit que de- s on n'avoit impoſé aucune taxe, ou que s'il en oit été mis quelqu'une, c'étoit ſous une adminiſ- tion différente, & que ceux qui la compoſoient ıs le tems où cette lettre a été écrite, étoient pour plupart retirés, ſi même ils ne l'étoient pas tous. ut cela me ſemble abſolument étranger à l'affaire très-inutile, ſi ce n'eſt pour ſervir à la juſtifica- n perſonnelle de ce Miniſtre. Je ne puis conve- , Milords, qu'aucune promeſſe ou aucun engage- ent d'une adminiſtration précédente puiſſe être ré- tée obligatoire pour les Miniſtres actuels. En ma alité de membre de cette Chambre, je ne conſen- ai jamais à être lié par une telle obligation. Je puis concevoir qu'il ſoit à la diſpoſition d'aucune ſſe de Miniſtres, quelqu'habiles qu'on les ſuppoſe, faire les honneurs des droits inhérens au Parle- ent Britannique. C'eſt une prérogative que leur ıce ne ſauroit leur donner. Si le pouvoir réſide dans Parlement, comme j'en ſuis convaincu, le Parle-

14 Mars. ment lui-même n'a pas le droit de s'en désaisir san manquer ouvertement à ses obligations. Je maintien que c'est un droit inhérent au Parlement, originel inaliénable, & qui ne peut être ni abandonné ni tran mis. Si cela est ainsi, des engagemens de cette na ture, contractés par des Ministres, doivent encor moins lier le Parlement & la Nation en générale.

J'admets que le droit de taxation, qui est l'obj de la dispute actuelle, pour des raisons de convenanc particuliere, puisse être suspendu ou non exercé; ma je soutiens qu'il ne peut jamais être entiérement aba donné, parce qu'il est essentiel à la nature même à l'exercice du gouvernement civil.

La proposition sur laquelle on délibere est, à la vérit d'une nature très-extraordinaire. Quel est son objet Après les actes de violence les plus caractérisés d la part de l'Amérique, après les preuves multiplié que le gouvernement a données de sa patience, de modération & de sa condescendance, on nous prie d suspendre toutes opérations ultérieures. Une tel conduite est-elle compatible avec la sagesse & dignité d'une grande & puissante nation? Considerez Milords, quelle figure vous ferez aux yeux de tou l'Europe, aux yeux même des sujets pour l'intér desquels on fait cette proposition. Toutes les voix n se réuniront-elles pas pour déclarer que c'est le com ble de l'extravagance, de la lâcheté & de la foiblesse & non l'ouvrage de la modération & de l'humanité

Je suis étonné d'entendre les Lords de l'oppositio réclamer avec tant de chaleur les droits de l'huma nité pour vous déterminer en faveur de leur propo sition. Est-il peuple sur la terre qui ait agi avec plu de barbarie que celui en faveur duquel ils plaident Les rebelles n'ont-ils pas déjà détruit jusqu'à la moindr apparence de gouvernement? N'ont-ils pas ruiné banni & proscrit tout homme qui a osé se montre d'un sentiment différent du leur? N'ont-ils pas foul aux pieds tous les droits de la liberté personnell & de la propriété particuliere? N'ont-ils pas empêch

publier, par l'impression, des discussions libres, &
nt-ils pas renversé ce puissant rempart de la liberté 14 Mars.
is la personne de M. Rivington dont le seul
ne étoit d'avoir imprimé les opinions de ceux qui
ient osé désaprouver leur conduite ?

Soyez surs, Milords, que j'ai des informations
s pour appuyer ces assertions générales qui
nt été données par des personnes d'une probité
onnue, de qui j'ai appris nombre de particularités
vous étonneroient si on les publioit. Mais abstraction
e de la grande question entre les deux-pays, je
bornerai à vous demander quel effet peut résulter
cette motion ? Elle ne servira qu'à donner aux
onies le tems de se préparer à une résistance plus
oureuse & plus efficace ; & si ce qui a été dit
aujourd'hui relativement à la disposition réelle des
ssances étrangeres a quelque fondement, nos enne-
naturels, ainsi que nos sujets rebelles, pourront
plus à leur aise des préparatifs qui nous mettront
d'état de réduire les Américains à l'obéissance.

L'Évêque de (*) Peterborough.

(*) Le docteur Hinchcliffe.

e ne vois rien dans tout le discours de milord
lcton qui puisse m'empêcher d'appuyer la motion
nilord duc de Grafton. Tout ce qu'on a dit en
ur des mesures coercitives peut se réduire à deux
ts. C'est que les Colonies visent à l'indépendance,
ue nous ne devons pas suspendre nos opérations
nous ne les ayons réduites à une soumission sans
iction. D'abord l'intention qu'on prête aux Colo-
ne me paroit pas prouvée d'une maniere satisfai-
e. On prétend que l'esprit républicain regne sur
l'Amérique. Si cette accusation est fondée, on
jamais prétendu que cet esprit s'étendit au-delà
limites de la Nouvelle-Angleterre ; & consé-
mment on n'a prouvé par aucun fait que cette
sation pût regarder tout le Continent de l'A-
que septentrionale. Dans le cours de ces dé-
on a fait plusieurs beaux raisonnemens pour

14 Mars. appuyer cette opinion, mais je ne conviendrai jamais que les troubles qui éclatent dans un état d'anarchie ou de confuſion, ſoient des ſignes certains du caractere d'un peuple. On peut faire & on peut permettre bien des choſes qui ne reſſemblent guere aux ſentimens réels & moins encore aux dernieres intentions du plus grand nombre.

Mais quand les Colonies viſeroient à l'indépendance, eſt-ce une raiſon pour nous plonger dans toutes les horreurs d'une guerre? En ſerons nous beaucoup mieux quand nos armées les auront réduites à la ſoumiſſion & que nous les aurons convaincues que nous avons des forces ſupérieures aux leurs. L'Hiſtoire prouve l'inéfficacité des loix lorſque l gouvernement ceſſe d'être fondé ſur l'opinion publique Les états éclairés ont toujours prêté attention à l voix du peuple; ſans cela il ne leur eût pas ét poſſible de maintenir longtems leur domination. E quand même on le pourroit, en retireroit-on u fruit proportionné aux peines & à la dépenſe? Rome au faîte de la grandeur, ſentit le poids de cette objection & ſon gouvernement n'étoit pourtant fondé q ſur ſes forces, en cela bien différent d'un gouvernement qui porte ſur l'affection des peuples. Elle cé ſagement en ſe déſiſtant de ſes demandes, en chan geant de ſyſtême, en redreſſant les griefs & admettant même quelquefois les prétentions de ſ ſujets quoiqu'elles fuſſent mal fondées. Je dis don Milords, que ſoit qu'on enviſage la queſtion ſous point de vue de l'indépendance de la part des Am ricains, ou ſous celui de la convenance de notre par je ne crois pas que l'une ait été plus prouvée q l'autre, & quand on ſeroit ſatisfait des allégatio faites ſur ces deux points, cela ne m'empêchero pas de regarder le projet d'arracher aux Américai une ſoumiſſion ſans reſtriction, appuyée par la plupa des Lords qui ont parlé contre la motion, comme projet auſſi injuſte que contraire à la ſaine politiqu & je me déclare en faveur de la propoſition de milo duc de Grafton.

14 Mars.

Le Lord Gower.

ai été un des membres du Cabinet qui ont con- : la lettre circulaire écrite en 1769 par le lord :borou g. Mais pour juſtifier cette lettre, en voici autre écrite en 1765 par le général Conway aux verneurs de l'Amérique. Elle renferme la même ine défendue par les Lords qui ont parlé contre otion. L'Amérique, diſoit ce Miniſtre, avant que de oir attendre quelque grace ou quelque indulgence part de la métropole, doit reconnoître ſa ſou- neté & la ſuprématie de ſa légiſlation. Vous z donc bien, Milords, que le Miniſtere n'a varié dans ſes principes.

Le Lord Abingdon.

me contenterai de vous obſerver en peu de , Milords, que le droit reclamé par la métro- évincera l'Amérique de ſes propriétés & qu'en nlevant ſes chartres vous l'avez dépouillée de ſes droits municipaux. Ainſi la guerre que vous lui faire pour la réduire à une ſoumiſſion ſans ction, eſt une guerre de conquête qui en cas de s doit ſe terminer par l'eſclavage abſolu des us.

Le Lord Cambden.

i déclaré aſſez ſouvent que nous ne pouvions ſans injuſtice, forcer les Américains à payer axes tant qu'ils ne ſeront pas repréſentés dans Parlement, & que ce ſeroit violer non ſeulement les principes fondamentaux de notre conſtitution, encore les priviléges auxquels les habitans des ies ont droit de prétendre comme ſujets de la de-Bretagne & les droits inaliénables de l'huma- Ainſi, Milords, je ne reviendrai pas ſur ces , à moins qu'ils ne ſe préſentent naturellement ce qui nous reſte à diſcuter, & je me bornerai

à l'examen de la propoſition de milord duc
14 Mars. Grafton.

J'obſerverai d'abord que quand il y auroit quelq
prétexte de taxer les Colonies, la forme qu'on p
tend ſuivre pour exercer ce droit ſeroit de la pl
grande abſurdité. Si l'on veut ſoutenir le droit de
taxer, il faut que ce ſoit comme un acte de puiſſan
ſouveraine émané de la légiſlation. Mais d'al
imaginer qu'un Parlement qui ne tient le pouv
d'octroyer les ſubſides que de ſes conſtituans, pui
accorder l'argent & les propriétés des autres peupl
c'eſt un ſolléciſme, en politique & en légiſlation, reſer
pour notre ſiécle: c'eſt une idée qui paroîtra ridicu
à tout homme impartial & éclairé. Si nos ancêt
revenoient au monde, & qu'ils euſſent connoiſſan
de ces prétentions riſibles & injuſtes, ils auroi
peine à croire qu'une telle chimere fût entrée d
la tête de quelqu'un.

J'examinerai donc la propoſition actuelle avec
deſſein de voir comment on pourroit remédier à
acte extraordinaire, appellé l'*acte de capture*, pa
à la fin de l'année derniere. J'avoue que je ſuis éton
comment vous avez pu, Milords, approuver u
telle loi. Je n'entreprendrai point de vous en fa
remarquer la cruauté, l'injuſtice & l'abus même
politique. Ce n'eſt point là mon objet. J'étois inco
modé à Bath lorſqu'elle a paſſé. Je voudrois d
mander à ceux d'entre les Lords qui l'ont approuv
comment ils ont pu admettre la clauſe par laque
on regle la maniere dont le pardon s'accordera a
Colonies. Comment ont-ils pu permettre qu'on
impoſât à la Chambre, au point de vouloir lui p
ſuader que cette clauſe déléguoit un pouvoir qu
conque d'ouvrir un accommodement avec les Co
nies? Que porte cette fameuſe clauſe? *que S. M. ſ
autoriſée à faire grace & à recevoir les ſoumiſſi
de ceux qui voudront rentrer dans leur devoir.* O
demande ſi, en vertu de cette clauſe, S. M. p
autoriſer des commiſſaires à accorder le pardon

ovinces entieres & à des corps d'hommes réunis,
qu'à traiter ſur les droits du Parlement. Si l'on 14 Mars.
épond affirmativement, je m'engage à prouver
cela ne ſe peut pas, & que celui qui agiroit en
d'un tel pouvoir ne le pourroit faire qu'à ſes
es riſques. Si même S. M. transféroit ce pouvoir
à ce point, cela rempliroit-il l'objet qu'on s'eſt
ſé par cette clauſe? Le commandant en chef
s commiſſaires pourroient-ils en conſéquence
en négociation ou convenir de quelques con-
s? Je maintiens que non. Celui qui voudroit
r avec des rebelles autrement que ſur le pied
ſoumiſſion ſans réſerve, riſqueroit ſa tête.
quoi bon envoyer des commiſſaires pour traiter,
ue le Parlement a déclaré que tout traité, com-
cation ou commerce quelconque avec les Colo-
eroit un crime de trahiſon non ſeulement contre
rſonne du Roi, mais même contre l'Etat &
roits de légiſlation du Parlement. Les Améri-
ont été déclarés rebelles. L'acte même dont il
ueſtion les qualifie également de rebelles. Com-
donc y auroit-il quelqu'un d'aſſez hardi pour
prendre un accommodement n'ayant en main
e autorité inférieure à celle qui a déclaré les
ricains rebelles, à moins que, comme on l'a deja
vé, l'Amérique ne ſoit cenſée devoir ſe ſoumettre
conditions? C'eſt la preuve la plus évidente
e ſoumiſſion totale & ſans condition eſt le vrai
que le gouvernement a eu en vue, & qu'il s'eſt
é de déguiſer ſous le pitoyable pretexte dont je
de parler. C'eſt principalement par cette raiſon
e voudrois qu'on adoptât la propoſition de milord
le Grafton afin de connoître les vraies intentions
Cour, & de ſavoir ſi les Miniſtres prétendent
ncer à la totalité de ce qu'ils demandoient, ou
veulent tout riſquer & continuer la guerre dans
rance ou de remporter une victoire complete,
obtenir une ſoumiſſion abſolue & ſans conditions.
refus ne nous laiſſera pas longtems ignorer leurs

dernieres intentions. Ces mots vagues, *conceſſion*
24 Mars. *traité*, *négociation*, auroient préciſément la mên
force que le mot accommodement dans une coméd
de *Shakeſpeare* où le ſoldat, lorſqu'on le preſſe d'e
pliquer ce que ſignifie le mot accommodement, répon
accommodement veut dire accommodement.

Mais, Milords, on inſiſte beaucoup ſur ce que l
Américains ſe ſont emparés des châteaux, des fort
des munitions appartenants à Sa Majeſté. C'eſt-l
dit on, une rebellion bien caractériſée. S'il y a
cela quelque choſe de vrai, l'imputation ne peut r
garder que le Canada. Quoiqu'il en ſoit, ſi nous con
ſultons la loi, qui peut être notre ſeul guide, je r
voquerai en doute la vérité de cette aſſertion. Ava
le regne d'Edouard VI. ces hoſtilités n'étoient poi
regardées comme crimes de trahiſons. Pendant le reg
de ce Prince il fut publiée une loi qui ſtatuoit q
quiconque s'empareroit des châteaux du Roi, de
forteresſes, &c. ſeroit puni comme coupable de hau
trahiſon. Sous le regne ſuivant, celui de Marie, cet
loi fut abolie, ainſi que quelques autres paſſées dep
la vingt-cinquieme année du regne d'Edouard II
Je n'ai pas connoiſſance qu'on l'ait renouvellée d
puis; & je ne vois pas, ſi l'on n'étoit accuſé q
de ce ſeul délit, qu'il y eût lieu à la punition.

Je remarque dans cette étrange clauſe qu'il s'y
gliſſé une ſinguliere expreſſion; &, ſans l'odieuſe tou
nure de toute cette unique affaire, j'aurois pu croi
qu'elle ſe trouvoit-là par une bévue de copiſte, pui
qu'elle eſt de la plus grande abſurdité. C'eſt la co
dition ſur laquelle le pardon s'accordera, auſſi-tô
dit-on, que la province ſera dans *la paix du R*
Cette phraſe n'a aucun ſens. *La paix du Roi* ne ſign
fie rien qu'autant qu'elle feroit alluſion à l'ancien
coutume du tems où les feudataires ſe faiſoient réc
proquement la guerre, ſoit en voulant ſe faire juſti
eux-mêmes des inſultes qu'ils recevoient, ſoit par vo
de repréſailles. Et lorſque le Roi vouloit mettre
à ces ſortes de querelles, il faiſoit publier que les d

respectifs où regnoit la guerre étoient *dans la* 14 Mars.
du Roi.

force de méditer sur cet objet, je crois avoir
découvert le vrai motif pour lequel on a fait
vre ce terme suranné. C'est que tout va de pair
l'intrigue par laquelle on a voulu dès le prin-
, aggrandir le pouvoir de la Couronne sous le
eux prétexte d'assurer les droits du Parlement.
ut événement on veut déshonorer le Parlement;
uand les Ministres auront éprouvé l'impossibilité
éussir dans leurs projets, ils n'auront plus qu'une
à faire, ce sera de déclarer que la *Province est*
la paix du Roi. Les hostilités cesseront, & comme
ous l'a déjà dit, Milords, le Parlement sera chargé,
ici qu'en Amérique, de tout l'odieux d'un tel
édé, & particulierement d'avoir violé les libertés
es concitoyens. Alors les Ministres, comme on
s'en laveront les mains, & pourront se retirer avec
nscience nette d'une mauvaise affaire, dont ce-
ant ils auront été les vrais moteurs.

E LORD CAMPDEN ayant cessé de parler, le lord
sfield demande la permission de dire quelques mots
sa justification personnelle, relativement aux
s allégués contre lui dans le cours du débat. Il
voir ensuite que dans le principe les Américains
t eu d'autre vue que celle de l'indépendance. Pour
yer cette assertion, il lit à la Chambre une piece
du journal du Congrès, qui porte en termes
s & précis que le Parlement de la Grande-Bre-
e n'a point de pouvoir législatif sur les Améri-
s, & qu'ils ne connoîtront en aucun cas d'autres
que celles qu'ils auront faites eux-mêmes, ou
s qu'ils auront adoptées.

e Lord Cambden réplique au lord Mansfield que
clauses susceptibles d'objections dans l'acte de cap-
, ne donnent à la Couronne aucun nouveau pou-
. Il convient que le pouvoir de faire grace aux
ables est inséparablement attaché à la Couronne;
non pas relativement aux objets dont il a été
tion dans le discours du Roi, & dans la clause
l'acte de capture actuellement en discussion.

14 Mars. Le lord Weymouth obſerve qu'en ſa qualité de membre de la Chambre, il n'eſt obligé de répondre à aucune queſtion ſur ce qui eſt parvenu à ſa connoiſſance comme Secrétaire d'Etat. Mais pour raſſurer les Lords que l'avis donné par M. le duc de Grafton pourroit inquietter, & pour tranquiliſer en particulier milord Littleton, il déclare à la Chambre qu'en aucun tems la cour de Londres n'a eu moins de motifs de ſe défier des cours de France & d'Eſpagne qu'à préſent. Il ne conteſte pas les faits concernant les François qu'on a vus en Amérique; mais il obſerve qu'ils pouvoient y avoir été pour leur amuſement, ou pour quelqu'affaire particuliere.

Le duc de Grafton termine le débat en répliquant au lord Mansfield ſur l'inculpation qui lui a été faite d'inexactitude dans ſes aſſertions.

La motion du duc de Grafton ne paſſe point, n'ayant eté appuyée que de trente & une voix contre ſoixante & une.

La ſuite au N°. IV.

ERRATA.

No. II, p. 27, lign. 2 de la note, *un diſcours formel*, liſez *un déſaveu formel.*

Lettr

*Lettre d'un Banquier de Londres à M. ***, à Anvers.*

De Londres le 4 Juin 1776.

OUS ſavez, Monſieur, que le Parlement ſéparé le 23 du mois dernier. Après le ours ordinaire de clôture, le Roi a fait oger l'aſſemblée au premier du mois oût prochain. M. Hartley avoit propoſé eille dans la Chambre des Communes upplier le Roi de différer cette proroga-, & de permettre que les Chambres reſtaſ- aſſemblées, par ajournement, pendant le s de l'été. Ses motifs étoient que dans ituation actuelle des choſes il pouvoit enir tout-à-coup des événemens, relati- ent auxquels la facilité de réunir le Par- nt d'un moment à l'autre feroit peut-être lut de la nation. Mais le Miniſtere ne la point dans un ſi grand péril ; & ces dérations ne lui ont point paru devoir der le repos qu'il juge néceſſaire aux ités, après une ſeſſion ſi longue & ſi euſe.

u côté de l'Amérique, le Roi ſe repoſe rement ſur les grandes forces qui lui ont onfiées ; & quant au dehors, Sa Majeſté re la même ſécurité d'après les aſſurances le a reçues des diſpoſitions des *différentes nces de l'Europe*, ce qui n'en excepte

aucune. Cette sécurité est fondée aussi sur c
qu'il n'est survenu *aucun changement*, c'est-à
dire d'aucune espece, dans la situation des affai
res étrangeres, depuis que S. M. avoit assuré,
l'ouverture de la session, que les opération
du Parlement ne seroient interrompues par de
différends avec *aucune* puissance étranger
Vous observerez, Monsieur, que le Roi e
rendant ces assertions si générales, a eu e
vue les inquiétudes que M. le duc de Riche
mond avoit montrées sur l'effet des Traite
avec les Princes d'Allemagne. Il a voulu fai
entendre à ce seigneur & à son parti, q
la veille encore avoit touché cette corde da
la Chambre des Communes, qu'il regnoit e
Europe un calme si général & si heureux
que même *les orangers du Landgrave* seroien
en sureté, & que l'Angleterre ne seroit poi
obligée d'effectuer à son égard les engagemen
de secours réciproque qui ont excité tant
rumeurs dans le Parlement.

Dans ce discours, le Ministre . . . . .
veux dire le Roi, répond aux critiques sa
glantes que l'opération de finances de milo
North a essuiées, lorsque S. M. félicite
fideles Communes sur l'attention égale qu'ell
ont montrée pour les besoins du service
pour *le soulagement* de ses peuples. Ainsi S. M
déclare qu'elle ne croit point ses peuples foul
par les nouveaux impôts sur les cartes,
les gazettes, sur les voitures & sur les acte
Il y a des gens qui sont persuadés que cet

nion du ſouverain n'eſt que trop fondée, tivement aux intérêts de l'Echiquier. En t s'il réſulte de la ſurcharge des impôts l ſe faſſe une plus grande fraude ſur les es & ſur les voitures, qu'il y ait un plus nd nombre d'actes ſous ſeing privé & ſociations pour la lecture des gazettes, ainement on aura travaillé pour le ſoulaent des peuples.

e Roi fait auſſi conſidérer à ſon Parlet que les droits & les *intérêts* eſſentiels *tout* l'empire ſont étroitement liés à l'iſſue a grande affaire de l'Amérique. Par le *intérêts*, qui eſt de conſéquence dans e phraſe, S. M. cherche à nourrir l'eſpoir t on a flatté les propriétaires de terres, l'Amérique ſupporteroit ſa part du eau national; & l'adjectif *tout* aſſocie l'Ire à ces avantages, en reconnoiſſance des ités que la condeſcendance de ſon Parnt vient de donner pour l'exécution du Miniſterial.

e Roi ajoute. » Ces droits & intérêts eſels de tout l'empire, ne peuvent trouver *ermanence* & de *ſécurité* que dans cette rdination conſtitutionelle que nous *cher- à ſoutenir* «. Les mots *permanence* & *ité* ſignifient que les droits du Parlement intérêts des propriétaires de terres doivent plus ſolidement établis que ſur un ſimple gement de convenance entre les Colo- & la Métropole. Ils prouvent l'exiſtence

du plan de milord Germaine, de les réduire à l'alternative ou d'une destruction totale, ou d'une soumission indéfinie.

Remarquez aussi combien est mesurée cette expression, « la subordination constitutionelle *que nous cherchons à soutenir* ». Le Roi ne dit point pour laquelle nous portons partout le fer & la flamme. Cet aveu, ou l'équivalent, ne pouvoit sortir de la bouche d'un Monarque qui parle en pere, & dont l'unique vœu est de ramener à son sein des enfans qui s'égarent. Enfin il fait observer à son Parlement que la *conservation* de ces droits & intérêts essentiels est un bien qu'on ne sauroi acheter à un trop haut prix. Le mot *conservation* établit l'ancienneté de ces droits & intérêts, & ferme la bouche à ceux qui qualifient de nouveautés les prétentions actuelle du Ministere.

Le Roi termine ainsi cet intéressant dis cours : » si de tels motifs & *de telles dispositions* (il parle de ses sentimens paternels n'operent point du côté des Américains un soumission convenable, *je crois être certain* (ce mot est bien remarquable, & je l'adouc peut-être mal à propos, car l'Anglois *J tru* signifie exactement je suis certain) de pouvo avec le secours de la providence obtenir d'eu cette soumission, en faisant un *plein usage* d grandes forces que vous m'avez confiées *Le plein usage* des forces vous donne a e tendre qu'on pourra charger les canons au

ec des guinées, & que les Heſſois qui ſont
core chez eux, arriveront aſſez-tôt pour par-
per aux opérations de la campagne.

Les diſcours des Rois d'Angleterre portent
vent un très-grand ſens dans des termes
on croiroit amenés uniquement pour ar-
dir la phraſe. Ils demandent à être étudiés
méditės comme les oracles des anciens.
y trouve des alluſions fines à l'état actuel
affaires, qui aident à débrouiller le cahos
événemens, & quelquefois à démêler les
ntions cachées des Miniſtres, ou les reſ-
rces ſecretes qu'ils ſe ménagent pour leur
ification.

Cette obſervation me ramene, Monſieur,
expreſſion du Roi, *je ſuis certain.* Combien
t-elle pas importante au repos de tous les
iſtres reſponſables qu'on a tant de fois
acés du reſſentiment de la nation. Ici le
ſe montre à la breche pour eux. C'eſt ſa
aine ſcience, après Dieu, qui le déter-
e & qui fera agir les grandes forces qu'on
a confiées, dont il eſt content, & avec
uelles *il compte ſans aucun doute* obtenir
oumiſſion conſtitutionelle. Après cela,
annez les Miniſtres ſur l'inſuffiſance des
es.

Ce diſcours du Roi a été précédé d'une
rte harangue de l'orateur des Communes
M. Il y rappella les diverſes loix ſalu-
s paſſées dans le cours de la ſeſſion, &

fit un éloge particulier de celle qui interdit
tout commerce & correfpondance avec l'Amé-
rique. Il renouvella au Roi l'affurance du
plaifir avec lequel fes Communes lui avoien
octroyé d'abondans fecours, parce qu'elle
étoient convaincues de la néceffité d'établi
fur une bafe folide la fubordination & la
dépendance des Colonies. Il protefta auff
que les Communes ne defiroient point la
réduction, mais le retour volontaire des Amé-
ricains.

La veille on avoit difcuté vivement dan
la Chambre des Communes l'objet des com-
miffions conciliatoires données au lord How
& au Général fon frere. Le général Conwa
fit une motion pour qu'on demandât au Ro
communication de leurs inftructions. Cette mo-
tion a paffé à la négative de cent foixante &
onze voix contre quatre-vingt-cinq. M. Con-
way, ci-devant Secrétaire d'état, eft revêtu d
plufieurs charges importantes qui dépenden
de la Cour. Il eft l'ami particulier du Ro
& tous fes parens occupent des poftes de di-
tinction dans le Gouvernement. Aucune d
ces confidérations n'a empêché ce député d'i
fifter fur la néceffité d'informer la Chamb
des difpofitions des Américains, ainfi que d
conditions dont la Cour ne vouloit point
départir. Il fit les plus piquans reproches au
Miniftres fur la mobilité de leurs réfolution
& fur la conduite de la guerre. Il foutint qu
les Américains ne méritoient point le no

rebelles, & qu'ils étoient viſiblement aidés
r la Providence. » Vous avez dédaigné,
-il, en s'adreſſant aux Miniſtres, de traiter
ec trois millions de ſujets, maîtres d'un pays
la population double tous les vingt-cinq
. Les Romains ne ſe ſont pas crus avilis
ur avoir cédé ſur quelques points dans la
emiere guerre ſociale. Charles premier a
ité avec des rebelles. Louis XIV lui-même
crit de ſa propre main au maréchal de Tu-
ne, alors en rébellion. L'hiſtoire de tous
peuples, & la nature de la ſociété ci-
, atteſtent la convenance autant que la né-
ſité de traiter avec des rebelles qui ont
tre cents mille combattans, & huit cents
ante & deux bâtimens à la mer ou prêts
aller. Je vous cite le dénombrement qui
a été fait par ordre du Congrès, & qui
a été apporté le premier du mois de mars
nier ». M. Conway menaça les Miniſtres
tout le reſſentiment de la nation, & leur
ſenta les changemens ſurvenus dans le mi-
ere de France comme un événement des
s inquiétans pour eux & pour l'Angleterre.
'appui de cette menace, il les pria d'ob-
ver qu'il y a cette différence entre la France
'Angleterre, que celle-ci en changeant les
mmes ne change point les meſures; au lieu
en France c'eſt communément un change-
nt de ſyſtême qui fait changer les Mi-
res.

Le lord Cavendish a rappellé à la Chambre

qu'il lui avoit prédit que les divers armemens des années dernieres feroient insuffifans pour la réduction de l'Amérique; & il a annoncé le même fort pour celui de l'année préfente.

Le lord North a foutenu qu'on ne devoit point donner la communication demandée, & qu'une telle condefcendance porteroit préjudice au fuccès de la négociation. Il s'eft feulement permis de déclarer à la Chambre que l'objet réel de la commiffion expédiée aux deux Commandans généraux de terre & de mer étoit moins d'arrêter aucuns termes fpécifiques d'accommodément, que de *fonder* les difpofitions réelles des Américains, pour favoir quels font les objets de leurs prétentions.

Cet aveu a mis en gaieté le parti de l'oppofition. » Pour le coup, s'eft écrié un membre de ce parti, le myftere eft dévoilé. Quarante-huit-mille hommes de troupes font allées *fonder* les Américains. Le calcul eft fimple. Il y a cinq cens mille chefs de famille en Amérique : nos troupes ont ordre de leur demander le *oui* ou le *non*. Chaque foldat en aura dix à confeffer. C'eft l'affaire d'une nuit, & encore fans qu'on foit embarraffé pour la confeffion des Allemands, puifque nos vaiffeaux en portent dix-fept mille. Le lendemain tous les *oui* pafferont d'un côté: tous les *non* refteront de l'autre : on releguera ceux-ci dans les Apalaches & fur les lacs, où les fauvages nous en déferont peu-à-peu; & voilà la querelle finie. Oh rare fageffe de nos Miniftres ! «

M. Burke a plaisanté aussi sur l'idée d'en-
ver cinquante mille hommes pour *tâter le*
lx des Américains, ce qui lui auroit paru
royable s'il ne l'eût entendu de la bouche
Ministre. Il a demandé comment on s'y
ndroit vis-à-vis de *Hancox* & de *Adams*,
deux fameux proscrits de la façon du gé-
al Gage; & si sérieusement on prétendoit
ger des Américains une soumission indé-
e ?

Le Ministre a répliqué qu'il ne pouvoit
dire que l'on ne sût les dispositions des
éricains. M. Fox a parlé avec beaucoup
véhémence contre le lord North. » Il n'est
vrai, a-t-il dit, que les instructions por-
de *sonder* les cœurs; c'est plutôt d'y en-
cer le poignard, & de tout mettre à feu
à sang ». Il a rappellé toutes les cruautés
tiles exercées depuis deux ans sur les pau-
s Américains, l'incendie de leurs villes,
uine de leur commerce, &c. &c. & aujour-
ui, dit-il, on parle de les *sonder!* Enfin,
député a déclaré hautement que milord
rth seroit responsable de la criminelle per-
érance avec laquelle il poursuit l'éxécution
projets détestables que lui ont suggérés des
tres qui se gardent bien de paroître

M. Adam s'est montré persuadé que la nou-
le commission n'auroit pas plus d'effet que
cienne proposition conciliatoire de milord
rth, quoiqu'appuyée d'une offre de cent
le livres sterl. pour le Congrès. Il a opiné

pour qu'on abandonnât l'Amérique, ou que l'autorité légiflative de la Métropole fut maintenue dans fon intégrité.

Le lord Germaine a protefté à l'Affemblée qu'on ne négocieroit que pour recevoir des foumiffions, & que c'étoit une épreuve qu'il falloit *tenter* même quoiqu'elle pût être infructueufe.

Le colonel Barré ne s'eft point contenté de cette interprétation du mot *fonder*. Tenons-nous à cette expreffion, a-t-il dit : elle eft heureufe. Le terme eft bien choifi pour la chofe. Il annonce & explique toute la deftinée de l'expédition ; c'eft-à-dire que le général Howe & fon frere le Marin vont *fonder* les côtes de l'Amérique ». (Cette faillie fit partir un éclat de rire général dans toute la Chambre). M. Barré a d'ailleurs affuré la Chambre que d'après la connoiffance très-particuliere qu'il avoit des deux freres, il ne les croyoit nullement propres pour une fi délicate commiffion, quoiqu'habiles & excellents militaires chacun dans fon genre. Enfin, il a préfenté à la Chambre un tableau affreux de la fituation des affaires. » Dans l'Inde, a-t il dit, tout eft confufion au dedans, & foibleffe au dehors. Une cruelle famine défole nos îles de l'Amérique. Les revers les plus terribles nous menacent de toutes parts. Que fera-ce fi la France veut tirer avantage du délabrement où nous fommes ? Notre fituation n'eft-elle pas bien propre à réveiller l'ambi-

n ou le reſſentiment de ces turbulens voiſins?
Le colonel Johnſtone a terminé ces inté-
ſans débats par une vive ſortie contre les
yens infâmes que l'adminiſtration ne ceſſe
mettre en œuvre pour s'aſſurer la plura-
des ſuffrages. Il a fait voir dans les pa-
rs apportés à la Chambre à l'occaſion de la
herche des permiſſions accordées pour com-
rcer avec l'Amérique, un marché paſſé avec
hevalier James Cockburne, un des membres
la Chambre, pour une fourniture de deux
nts mille gallons de rum, à quatre shellings
gallon, ſur laquelle il a prouvé que M. le
evalier & ſon Aſſocié gagneroient vingt-
ux mille liv. ſterl. M. Johnſtone, à l'appui
ſon aſſertion, a produit ſur le champ le
cul ſuivant devant la Chambre :

Deux cents mille galons de rum, 6 d. $\frac{1}{3}$ ſterl., couteront aux îles	13,750 l.
Le fret des îles à l'Amérique ſera 3 den. par gallon,..........	2,500 l.
Les barriques, ſi encore elles t compriſes dans le marché, qui eſt fort douteux, revien-ont à	1,666 l.
tal des débourſés & frais du Chevalier................	19,916 l.
éduiſez cette ſomme de 40,000 l. qui eſt le prix de ſon marché, il lui reſte un produit net de ...	22,084 l.
Marché	40,000 l.

Eſt-il étonnant, que le Miniſtere ait toujours une pluralité conſidérable de ſon côté, & que la guerre civile de l'Amérique, qui fait horreur à tout vrai & honnête Anglois, paroîſſe être l'objet favori de la pluralité du Parlement ?

Un autre membre, pour faire voir que la mauvaiſe économie des miniſtres ſe reſſembloit en tout, a appris à la Chambre que ce n'eſt que le 20 du mois de Mai que ſont arrivés à Portſmouth les bâtimens Hollandois qui doivent tranſporter en Amérique quinze cents chevaux que le Gouvernement a achetés il y a quatre mois, & qui depuis ce tems-là lui coutent douze mille guinées, ſur le pied d'une demi-guinée par ſemaine pour chaque cheval. Il a ajouté qu'on pouvoit compter que tous ces chevaux périroient ou de ſoif dans la traverſée, ou de faim au débarquement, parce que les Américains bruleront tous les fourages qu'on leur porte d'ici à grands frais; & que le reſte ſera mangé des mouſtiques dans les chaleurs. Dans un autre diſcours, le harangueur oppoſant a trouvé le moyen de placer une imputation contre le corps de l'artillerie qui a dû cauſer une grande ſurpriſe à la Chambre. Il a aſſuré que dans une (*) action de l'été dernier entre l'armée du Roi & les Inſurgens, lorſque les artilleurs avoient voulu charger leurs canons, il s'étoit trouvé que les boulets étoient de dix-huit & les pieces de douze. En effet la mépriſe eſt forte !

(*) A Bunker's-hill.

Cette remarque a fait senſation. On vient
rdonner à l'arſenal de Woolwichde fondre
-promptement pluſieurs milliers de boulets,
ce qu'on a reconnu en effet que tous les
lets envoyés par les derniers bâtimens
r l'Amérique ſont de douze, tandis que
pieces ne ſont que de ſix & de neuf.

C'eſt ainſi, Monſieur, que l'Oppoſition a
ſes adieux aux Miniſtere chez les Com-
nes la veille de la ſéparation de l'aſſem-
e. Il n'avoit été rien agité de nouveau dans
Chambre haute depuis la motion du lord
ngham concernant les divers effets de
e embarqués ſous le nom de munitions.
Miniſtres lui ont répondu que ces effets
nt pour les femmes des Officiers, ils faiſoient
partie néceſſaire de l'attirail de l'armée.
is milord Effingham que cette déciſion ne
sfait point, compte bien reprendre l'affaire
ouverture de la prochaine ſeſſion.

Vous avez pu obſerver, Monſieur, dans
derniers débats & dans quelques autres,
la terreur des armes de la France & de
pagne tourmente furieuſement certaines
es Angloiſes. Comment ne s'eſt-il pas trouvé
ns le Parlement quelque franc & honnête
eton qui ait raſſuré ſes compatriotes ſur
appréhenſions plus capables de nourrir
r fol orgueil que d'opérer leur ſécurité?
France & l'Eſpagne profiteroient de leurs
enſions & de leur miſere pour les écraſer!
, la plupart des Anglois ſavent bien peu

ce que c'eſt qu'une grande nation ! Les puiſſances de Bourbon ſe reſpectent & ſe font reſpecter ; c'eſt tout ce qu'on en doit dire. Je trouverois plus pardonnables ceux qui prétendoient que la France donneroit des ſecours à la Grande-Bretagne pour l'aider à rentrer dans ſes droits envahis. Au moins ceux-là parloient de la France comme d'une nation protectrice ; & ſi je ne croyois pas ſon Miniſtere trop ſage & trop ſenſible pour s'expoſer aux fluctuations & aux orages d'un Parlement Britanique : ſi j'avois vu les droits des Anglois, dans la querelle préſente, clairement déterminés à leurs propres yeux : s'il n'étoit pas connu généralement qu'un reſpectable Lord a entraîné la pluralité des ſuffrages pour la guerre, par le grand argument *qu'il falloit la faire, quoiqu'on ne sût pas trop qui avoit tort ou raiſon* ; je me ſerois aiſément perſuadé qu'une Puiſſance impoſante, qui ne ſe fait point ſtipendier, pouvoit prêter un appui généreux & ſalutaire au Parlement & au Roi de la Grande-Bretagne, pour leur conſerver des millions de ſujets victimes d'un égarement bien conſtaté.

J'ai auſſi entendu des gens, à la Bourſe, aſſurer, avec le ton de myſtere, que le grand armement des Anglois fondroit ſur les poſſeſſions des François & des Eſpagnols, ou lorſque l'entrepriſe contre l'Amérique aura échoué, ou avant cette entrepriſe, ou enfin lorſqu'elle aura réuſſi. Si c'eſt avant, le coup eſt porté ;

peut être la flotte *d'évacuation* est-elle déjà aint Domingue, où sûrement elle se trouvoit mieux qu'à Halifax. Après le succès; t bien vû sans doute. Mais l'yvresse du bonir leur fera-t-elle oublier qu'il n'y a pas acllement quatre mille bons matelots, pas dix le hommes effectifs de vieilles troupes dans troisRoyaumes? &c. -- Ce sera, direz vous, ès l'Amérique perdue & un coup de déseser, — Soyons donc tranquilles pour cette npagne, au moins. Car, je crains fort que ngleterre, si elle doit perdre l'Amérique, t pas même le bonheur que ce soit cette iée-ci. Et d'ailleurs *Anglica gens optima flens*, oit Barclay dans son *Euphormion*.

D'autres se figurent que les îles Françoises Espagnoles seront envahies par la Puissance ssante sur le continent Américain; ou que les-mêmes elles solliciteront l'honneur de être soumises. Moi, je n'appréhenderois nt de semblables usurpations de la part des cendans de ceux qui ont chassé de la Noue-York les Hollandois usurpateurs; & je ne figure point que des îles qui, dans tous pays, ont toujours redouté par-dessus tout dépendre d'un continent républicain, iront sser leur tête sous le joug d'une jeune décratie, la pire espece de tous les tyrans? e cas de la séparation arrivoit, l'Angleterre e auroit perdu l'Amérique. La France & pagne garderoient leurs Colonies; & les éricains, émules dans le Nouveau-Monde de

la ſageſſe actuelle des Hollandois, chercheroient dans une paiſible neutralité les vrais moyens de s'aſſurer une opulence & une proſpérité permanentes. Je conclurai en vous aſſurant que la baiſſe conſidérable ſurvenue depuis quelques jours dans les fonds Anglois, n'a rien de commun, comme on ſe plait à le croire ici, avec les événemens de la Cour de Verſailles qui ne variera jamais dans le ſentiment de ce qu'elle ſe doit à elle-même; quoique M. Conway ait pu dire, comme vous venez de le voir, que le changement des Miniſtres y étoit toujours amené par un changement de ſyſtême. Vous avouerez que cette aſſertion doit ſurprendre de la part d'une faction qui dans le même inſtant a reproché aux Miniſtres Anglois que milord Hilsborough avoit eu ſa retraite, parce que le Conſeil n'avoit pas voulu ſoutenir la lettre circulaire qu'il lui avoit fait écrire pour la pacification des Colonies. Il y a ſouvent de l'incohérence dans les diſcours de ces Meſſieurs. C'eſt tout ſimplement l'évacuation de Boſton qui a fait baiſſer les fonds; & ils ne ſe ſont pas relevés depuis; parce qu'on tremble toujours qu'il ne ſoit arrivé quelque cataſtrophe à l'armée de M. Howe.

Je crois que le Miniſtere Anglois donneroit bien de l'argent, & de bon cœur, pour apprendre qu'enfin M. Howe eſt arrivé à Halifax ou qu'il a trouvé quelque autre azile. Indépendamment du préjudice que le crédit ſouffre

re de l'incertitude où l'on reste à cet égard, y a pas de jour que les papiers publics égalent les Ministres de quelque nouveau sme sur ce pauvre gazetier de la Cour; me s'il avoit fait si mal de passer un leger is sur l'*évacuation*.

bon apôtre s'avise d'écrire à milord North l'informer des bruits méchans qu'on nd sur le sort de cette armée Angloise. se fait, lui dit-il, des paris de dix contre qu'une partie échouera sur diverses côtes, ie ceux qui échapperont aux orages péri- de besoin à Halifax, parce que les ha- ns de ce pays n'ont pas eux-mêmes la ié des subsistances qui leur sont néces- s. Le desir de vous rendre un bon office, je compatis sincerement à votre anxiété, rd, m'a inspiré l'idée de rédiger d'avance rticle pour la gazette de la Cour qui oncera les nouvelles que vous devez at- re si impatiemment. J'ai fait ce que j'ai pour saisir votre maniere. Voyez si j'ai si «.

De Whitehall le 1778. (La est un peu reculée, mais c'est pour avoir a marge.) *Le général Howe ayant jugé étoit essentiel aux intérêts du service de M. que son armée quittât Boston pour se dre à Halifax, est parti de cette ville le 17 rs 1775 & est heureusement arrivé à Halifax sans le moindre accident, & avoir perdu un seul vaisseau ni un seul*

homme. Il y avoit dans ce port une telle abondance de provisions de toutes espéces, que l'armée ne peut desirer aucune sorte de rafraîchissemens & de douceurs qui ne s'y trouve avec profusion. L'ardeur & le contentement des troupes est plus aisé à imaginer qu'à décrire. Les forces du Roi sont si considérablement augmentées par le prodigieux nombre d'amis du Gouvernement qui sont accourus de toutes parts, que le Général comptoit pouvoir commencer sous peu de jours ses opérations contre les Rebelles.

En attendant l'arrivée des vaisseaux d'Amérique que le vent d'Est écarte depuis quelques jours de nos côtes, en même tems qu'il porte chez les Américains avec une merveilleuse rapidité les Hessois & les pardons, je veux vous amuser, Monsieur, d'une couple de productions du génie vainqueur des Bostoniens. Ils ont délibéré d'élever dans la plus belle place de la Ville un obélisque à l'instar du fameux monument de Londres, construit en mémoire de l'incendie & du rétablissement de cette ville, & en haine de ceux que les Anglois de ce tems-là appelloient la faction papiste. Voici l'inscription destinée pour l'obélisque de Boston :

Après deux longs hyvers
de prison
en cette ville ;
un million sterling
de dépense,
& la perte de plusieurs milliers de soldats ;

l'armée Angloiſe
forte de huit mille hommes,
quoiqu'à la veille de recevoir un renfort
de troupes & d'argent,
a été contrainte
de ſe rembarquer ſur ſes vaiſſeaux
le Dimanche 17 mars 1776,
par le fer, par la faim
& par la terreur de notre bombardement,
laiſſant ſon ancienne réputation
& ſon artillerie
derriere elle.

faut bien peu compter ſur la bravoure des meil-
s troupes, quand on veut la faire ſervir à op-
er l'eſprit de liberté.

et obéliſque a été élevé par les Provinciaux vic-
ux, ſous le commandement du Major-général
shington.

'autre morceau eſt d'un ton plus jovial. ſi je l'ai gardé pour le dernier, parce que tout il faut faire enſorte de finir par Vous ſaurez que les Boſtoniens ont célébré rentrée dans Boſton par des fêtes, & ntr'autres il y a eu, dans le palais que oit de quitter le général Howe, un concert iateurs. On y a exécuté une piece de chant rande ſymphonie ſur le ſujet de la joie lique. La voici. Vous trouverez le copiſte aimable de n'avoir omis aucunes des cations de mouvement pour chaque phraſe chant.

Les Planettes forment leur danſe,
le Soleil s'éleve pour les regarder. (*maeſtoſo*
Oh merveilleux changement!
Diſparoîſſez neige & frimats,
l'ardeur du Soldat Anglois s'enflamme.
Il eſt agité par le démon des batailles. (*furioſiſſimo*

§

Quels bruits de guerre! Le tambour raiſonne,
la trompette ſonne; le fracas des armes,
le bruit du canon ébranle la voute azurée.
Marchez, brillante jeuneſſe, au coup d'œil du co-
lonel, au mouvement de tête du Général.
Rempliſſez l'air de blaſphêmes tout rouges encore de
forges de l'enfer. (*Strepitoſo*

§

Ecoutez la harangue de votre Chef; faites ſi-
lence.
Allons mes amis, mes dignes camarades, (*pian*
cette journée ſera le terme de nos travaux guer-
riers.
Envain nos cœurs ſe ſont attendris
ſur l'aveuglement de ces malheureux. (*affettuoſ*
Il faut écraſer d'audacieux
Rebelles; (*fortiſſimo*
nous en avons pris la réſolution. (*adagio*

§

Voyez leurs tentes, leurs miſérables chaumieres
ils ſont gelés, dépenaillés; leurs boyaux crie
& nous avons le ventre plein. (*mezza voce.*)
Il n'y a point de châtiment trop ſevere
pour cette canaille.

us aurons la gloire, le pays & les femmes. (*allegro*)
Digne prix de notre réſolution! (*con brio*)
Mais qu'entens-je? Un bruit éloigné!
Aides-de-camp, eh vite, mon teleſcope! (*preſto*)
Quoi ces coquins de Rebelles ....
Il faut être bien inſolent!
Interrompre ainſi notre harangue.
Courage, enfants, nous les tuerons; (*andantino*)
nous les ferons pendre
par une louable réſolution. (*grazioſo*)

§

Mais je crois que les marauts s'avancent.
Marchons à eux, au pas de la cavalerie
Angloiſe à Minden. (*lento*)
Nous ne les joindrons que trop-tôt
pour leur ſalut.
Ils s'approchent!
Les voilà bientôt maîtres de la ville.
, il eſt tems de ſonger à la retraite. (*tempo giuſto*)

§

Les boulets roulent ſur nos têtes... (*pizziccato*)
Courons au plus vite nous embarquer.
Ils font un vacarme d'enfer.
Sauve qui peut...; me voilà à bord. (*vivace*)
nſi finit la harangue. Un cri général s'élève (*creſcendo*)
Sauve qui peu , ſauve qui peut. (*chorus*)

§

nſez, ſoldats Anglois, ſur les vagues ſoulevées:
ſez au bruit de nos huées & de nos ſifflets. (*rinforzando*)

Nous garderons notre pays, nos libertés & nos femmes. (*amoroſo*)

Reprenez votre courage (*ſoſtenuto*) pour affronter les perils des mers. Et ſur-tout ne murmurez que tout bas (*pianiſſimo*) de la courageuſe réſolution de votre Chef qui vous emmene (*preſtiſſimo*) à jeun & ſans le ſou, il ne ſait où.

Vous ne direz sûrement pas, Monſieur, comme *Bartholo*, mais quel radotage me faites vous donc là, Baſile? Et quel rapport ce *piano creſcendo* peut-il avoir à la politique?

Je vais vous en faire voir un bien plus étrange, vraiment! Ici, Monſieur, tout ſe rapporte à la politique. Cela doit-il vous ſurprendre dans un pays où des chiffons de modes ſont donnés pour des munitions de guerre? Mais allons au fait. Je vis, il y a quelques jours, je ne ſais plus dans quels papiers publics, l'annonce ſuivante que je copie ici de mémoire.

Affaire de Mariage.

Un Anglois d'environ cinquante ans, de bonne compagnie, ayant vu le monde & riche, deſire de ſe marier dans ſa patrie. Il lui faut une femme jeune, aimable & honnête : peu importe qu'elle ait du bien, pourvu qu'il ait la certitude d'être bientôt pere. Il arrivera inceſſament de ſes voyages & ſe mariera auſſitôt. On s'adreſſera, &c.

Je vous avoue, Monſieur, que je pris cette

che pour une bouffonnerie qui même me
oiſſoit bleſſer la bienſéance publique. Mais
lle eſt aujourd'hui ma ſurpriſe ! J'apprends,
out Londres l'atteſte, que rien n'eſt plus
eux que l'intention de cette annonce; &
n plus que c'eſt un trait d'animoſité de
i, pour priver d'une groſſe ſucceſſion le
ond fils d'un des Lords les plus en crédit
a Cour. L'épouſeur eſt ce fameux M.
uard Wortley Montague, fils de Milady
ntague ſi célebre par ſes lettres & dans
toire de l'inoculation. C'eſt enfin le propre
e de Milady Montague, Comteſſe de
e.

ous l'avoir nommé, c'eſt avoir tout dit.
t mort ſur la route de Veniſe à Londres
il ſe hâtoit d'arriver pour effectuer ce
rre mariage. Sa vie, qui n'a ceſſé d'être
uliere, devoit finir par une ſingularité.
y avoit point de métier qu'il n'ûet fait,
e dès ſon enfance. Il s'étoit échappé trois
de l'école de Weſtminſter. Il gagnoit ſa
à ramoner des cheminées dans Londres.
a crié & vendu du poiſſon. Il a été
on de muletier en Eſpagne, où il étoit
en qualité de mouſſe. Il a ſervi ſa patrie
deux Parlemens. Ses dettes l'ayant obligé
oyager, il s'eſt fixé dans le Levant.
adopta la maniere de vivre des Orien-
dont il poſſédoit les diverſes langues. Il
oit une grande barbe & ne pouvoit plus
oir que ſur des carreaux : il a été auſſi

Vizir d'Aly-Bey. On a de lui divers ouvrages de littérature & de physique. Depuis son retour en Europe il avoit embrassé la cause des Américains. On assure même que son dessein étoit d'aller terminer parmi eux sa carriere, & de partir aussitôt qu'il seroit pere. C'est par pur esprit d'opposition, & pour signaler son patriotisme qu'il avoit résolu de frustrer son neveu de ses biens, par la seule raison qu'il est fils de celui qu'on s'obstine à regarder comme l'auteur des troubles actuels.

Plusieurs jeunes personnes conditionnées ainsi qu'il le desiroit, s'étoient présentées à l'adresse indiquée. Son correspondant en avoit choisi une qui l'attendoit, comme on peut croire, avec grande impatience, & que sa mort doit affliger d'autant plus que des occasions pareilles ne se trouvent pas tous les jours.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Un paquebot de la Nouvelle-York d'où il est parti le 3 Mai, vient de verser ici, Monsieur, un torrent de nouvelles. Il y en a & de Quebec, & d'Halifax, & de Boston & de la Virginie & de la Caroline. Pour éviter la confusion, j'en ferai deux classes. Commençons par celles, qui de l'aveu géné-ral

, ont besoin de confirmation. C'est d'abord
: seconde tentative manquée sur Quebec
27 Avril : ensuite une action dans la Vir-
ie où le général Lée auroit été fait pri-
nier : puis le général Washington destitué
commandement par le Congrès : puis enfin
ureux débarquement de l'armée de Howe
Ialifax d'où il auroit repoussé les Rebelles.
Ministres eux-mêmes, que chacune de
nouvelles doit beaucoup réjouir, con-
nent qu'ils n'en ont aucune certitude. En
: la gazette de la Cour n'en dit mot,
es fonds ne haussent point. M. Tryon,
verneur de la Nouvelle York, a mandé
énement de Quebec, mais en observant
l ne le savoit que sur oui dire. Quant à
: de la défaite du général Lée, on l'at-
ue à ses ennemis personnels en Angle-
e, qui débitent en même tems qu'il a
i son parti pour une moitié environ des
mille livres sterling que le Congrès avoit
sées. On trouve trop ridicule celle de la
ace du vainqueur de Boston; & comme
d'Halifax n'est venue que pour le Mi-
e, on la suspecte fort.

oici à présent ce qui se débite comme
certain. La gazette de la Nouvelle York
nné une relation autentique d'une action
rtante du 27 Fevrier dans la Caroline
entrionale entre un corps d'Insurgens, &
rps de Royalistes. M. Macdonald, général
eux-ci, a été fait prisonnier : deux capi-

taines ont été tués avec environ cinquante officiers, & les Insurgens ont fait huit cents cinquante prisonniers. Depuis ce succès ils se sont encore fortifiés considérablement, & les Royalistes étoient entierement dispersés. Ils ont laissé deux mille fusils, quantité de munitions & leur caisse militaire où il y avoit quinze mille livres sterl. Milord Sandwich avoit bien raison, lorsqu'il a dit dans la Chambre des Pairs, qu'il ne comptoit pas beaucoup sur l'expédition du gouverneur Martin dans les parties du Sud.

On a une lettre du général Washington au lord Sterling, l'un des commandans des Insurgens à la Nouvelle York. Elle confirme les détails que vous savez déjà, Monsieur, de l'évacuation de Boston. Il paroît très-content de toutes les munitions & provisions que le général Howe lui a laissées & du bon état dans lequel il a trouvé la Ville. M. Washington annonce à ce Lord qu'il lui a détaché cinq bataillons de son armée pour l'aider à mettre la Nouvelle York en état de défense, & que bientôt il lui en enverra d'autres. Il ajoute qu'il ne doute point qu'avec ces forces, & celles qu'au besoin on pourra encore rassembler, on ne puisse empêcher l'ennemi de prendre la ville ou de s'y faire un logement, en attendant que le corps de l'armée (de Washington) arrive. Cette lettre est datée de Cambridge le 19 Mars.

Le grand Congrès a publié le 23 Mars un

de capture & de représailles contre tous les
seaux Anglois ennemis, du produit desquels
adjuge les deux tiers, laissant l'autre tiers
r l'équipage preneur, après que le vaisseau
a été jugé de bonne prise, aux cours Amé-
ines, suivant les loix & usages de la guerre.
se débite encore que le commodore Amé-
n Hopkins, de retour de la Nouvelle
vidence, a rencontré la frégate du Roi *le
gow*, & qu'il y a eu un combat très-vif
e leurs deux escadres. Suivant les uns
x vaisseaux de Hopkins lui ont été enlevés.
vant d'autres, *le Glasgow* a été obligé de
: il n'y a pas plus de certitude d'un côté
de l'autre sur cet événement.

Ce 7 Juin.

'ai manqué, Monsieur, le dernier courier.
'arrivée de M. Howe à Halifax paroît
stante. Mais presque tous les malades qu'il
t enlevés précipitament de Boston sont
ts dans la traversée; & il a perdu encore
ucoup de monde dans une tempête qui
éparé de l'Amiral. Quoiqu'il n'ait point
vé de résistance à Halifax il ne s'y croit
t en sureté: le défaut de subsistances l'a
ne obligé de faire partir un régiment pour
bec. Il garde les vaisseaux pour se rem-
quer s'il est attaqué. — La frégate *le
gow* est partie d'Halifax le 12 Mai. Elle
en effet une action avec Hopkins, qu'elle
pas pû empêcher de débarquer à New-

London tout le butin qu'il avoit enlevé de la Providence, de Bahama, d'où il a emmené le Gouverneur prisonnier. Sa prochaine expédition sera pour les îles Bermudes. Il a débarqué beaucoup de munitions.

On parle toujours fortement de l'échec des Insurgens devant Quebec. Deux Canadiens, dit-on, en ont confirmé hier la nouvelle au Roi.

Une lettre de Philadelphie, du 15 Avril, assure que le grand Congrès attend l'arrivée des commissaires pour voir si l'Amérique peut compter sur un accommodement honorable. Dans le cas contraire, le Congrès est décidé pour l'indépendance. — Depuis ces nouvelles les fonds sont un peu haussés.

Il n'est point question du général Lée. On a la certitude qu'il étoit encore le 4 Mai à New-York avec quinze mille hommes. Le chevalier Parker a débarqué à la Virginie le général Cornwallis & ses troupes. Les milices se sont retirées de James-Town à son approche.

Dans une de mes prochaines lettres, je tâcherai de vous faire bien connoître un pamphlet Américain, intitulé *le Sens commun*, qui fait ici la plus grande sensation. Vous en avez vû un petit échantillon dans ma lettre du 4 Mai. L'auteur prouve par une multitude de raisons, que la séparation est inévitable & nécessaire, & ne peut pas se différer.

AFFAIRES

E L'ANGLETERRE

ET DE L'AMÉRIQUE.

1776.

E baron de Schlieffen, Lieutenant gé-
l au service du Landgrave de Hesse Cassel 15 Mars.
on Ministre plénipotentiaire auprès du
, a une audience particuliere de S. M. à
il a l'honneur de remettre ses lettres de
nces.

e lord Edouard Smith, Comte de Derby,
e serment pour la place de Lord Lieu-
nt du Comté de Lancastre, devenue
nte par la mort de son pere & à laquelle
oi a bien voulu le nommer.

a veuve du général Scot accouche d'une
C'est la troisieme née de ce mariage,
outes trois sont vivantes, mais d'après
estament du pere la totalité des biens

doit appartenir à l'ainée, puifque l'enfan
25 Mars. pofthume fe trouve être une fille. Mademoifelle
Scot lainée fera le plus riche parti de l'Europe
elle aura en mariage un million fterling.

Une des caufes qui rallentit l'équipemen des vaiffeaux de guerre, c'eft que les matelot aiment mieux s'embarquer fur les bâtimen de tranfport, fretés par le gouvernement où ils reçoivent quarante-cinq shellings pa mois, que de s'enrôler, prefque pour leu vie, fur les vaiffeaux du Roi où on ne leu donne par mois que vingt-deux shellings & demi. Les hommes de terre font moins rare parce qu'on les remet en liberté après l campagne, mais ils ne rendent pas à beau coup près le même fervice.

Il n'y a encore qu'un très-petit nombr d'Allemands embarqués: en Allemagne l manque de futailles pour leur provifion d'ea retient le refte fur les côtes. L'ordre a ét envoyé à Amfterdam d'en faire paffer fa délai trois mille à Stade, & il a été queftic dans le Confeil d'envoyer à Hambourg ce tonneliers pour accelerer cet ouvrage.

Les Brunfwickois actuellement à Spithea manquent des chofes les plus néceffaires: plupart n'ont pas de fouliers; ce fera un artic de plus pour l'entreprife de Meffieurs Harle & Fordice. Ces Brunfwickois paffent po d'affez mauvaifes troupes.

Les bâtimens de tranfport deftinés pour l gardes, ne font pas en fort bon ordre. I

ur John Wrotteſley en avoit monté un qu'il été obligé d'abandonner & qui depuis a été ndamné comme hors d'état de ſervir. Plu- 15 Mars.
urs autres ſont très-mauvais.

Chambre des Pairs.

Le duc de Mancheſter demande à s'explier ſur un point des débats de la veille. Milords, je vous demande pardon ſi je écarte de l'uſage pour revenir ſur quelques ertions hazardées hier par le lord Sandwich ui vient d'entrer) & qui m'ont paru jetter nuages ſur ma veracité ou du moins ſur délicateſſe dans ce que j'avance. J'ai dit l'équipage de *l'Aigle* n'étoit pas complet : il n'avoit à ſon bord que quarante hommes ; le lord Sandwich à aſſuré que ce vaiſſeau avoit cent & qu'il étoit prêt à deſcendre Tamiſe. Il eſt bon que vous ſachiez qu'on ré ſoixante hommes de deſſus les Yachts ır les mettre ſur ce vaiſſeau ; & voilà nment de quarante hommes le lord dwich ſait en faire cent. Mais mon objet ıcipal eſt l'article des vagabonds & des s repris de juſtice, au ſujet deſquels le l Sandwich nous a dit ſi poſitivement qu'on ı avoit reçu aucun à bord des vaiſſeaux Roi. Voici, Milords, un ordre des Juges ampshire ſur lequel ſept hommes accuſés vol & d'autres crimes ont été ſouſtraits châtiment qu'ils méritoient, à condition ls ſerviroient ſur les vaiſſeaux du Roi.

15 Mars *(Le duc de Manchester fait lecture de l'ordre avec le nom des hommes)* Je me flatte actuellement, Milords, qu'on ne me reprochera plus de m'être trop avancé, & que je n'ai gueres merité une leçon de cette nature.

Le Lord Sandwich.

Je suis très-obligé à M. le duc de Manchester de me fournir l'occasion d'éclaircir, même à sa satisfaction les deux points dont il s'agit. S'il m'eût averti de son intention j'aurois apporté des papiers qui me mettroient en état de prouver la chose plus completement. Quoiqu'il en soit, Milords, je proteste que je n'ai eu hier aucune intention d'apostropher M. le duc de Manchester, & que je n'ai point cherché à lui faire une leçon. Personne au monde ne l'estime plus que moi, & je serois au désespoir de me permettre un seul mot qui pût me faire soupçonner de vivacité ou de manque de respect à son égard. S'il m'est échapé quelque propos qui ait laissé cette impression, je suis sur que ce n'a été que parce que je supposois que M. le Duc avoit reçu ces informations d'un (*a*) certain Officier de marine qui ne cesse d'outrager le Ministere dans les papiers publics, mais

---

(a) *L'écrit suivant, contenant des observations su[r] l'état de la marine, en réponse aux assertions de[s] Ministres, passe pour être de M. Luttrel que mi[-] lord SandWich a désigné clairement dans la Chambr[e]*

me ſoucie fort peu de tout ce que lui & utres peuvent dire. 15 Mars.
A l'égard de *l'Aigle* M. le Duc eſt fort

---

les Lords comme un de ceux qui s'attachent à dérier la marine ſans avoir aucune connoiſſance de a choſe. Il eſt daté du 30 mars.

Les Miniſtres ont aſſuré le Parlement que la ma- e étoit en bon état par rapport aux hommes, & les Matelots s'enrôloient avec plaiſir pour le ſer- e actuel. --- De deux choſes l'une : ou cela eſt, ou a n'eſt point. --- Les faits parlent d'eux-mêmes: voici ;

Il doit y avoir vingt vaiſſeaux de garde. Leur équi- e eſt réglé en tems de paix pour les vaiſſeaux de ante & quatorze canons à trois cents cinquante hom- y compris les Officiers, les Matelors & les Sol- de marine; pour les vaiſſeaux de ſoixante & quatre ons à trois cents hommes au moins, dont le tiers compoſé d'Officiers, de valets & de ſoldats de ma- ; de ſorte que les vaiſſeaux de ſoixante & qua- e canons ne ſe trouvent avoir que deux cents cin- nte Matelots environ, & ceux de ſoixante & quatre ons n'en ont que deux cents.

l eſt certain que le *Raiſonnable* de ſoixante & tre canons, qui eſt à Plimouth, a cent hommes noins qu'il ne doit avoir, de même que l'*Exéter* oixante & quatre à Portſmouth, & l'*Egmont* de ante & quatorze à Spithead. En déduiſant ces cent mes qu'ils ont de moins, & qui ſont tirés du nombre Matelots, (car celui des Officiers & des Valets eſt ours complet,) il s'enſuit que les deux premiers vaiſ- x qui ſont de ſoixante & quatorze canons n'ont que hommes qui peuvent être ou ne pas être Mate- , ſelon que cela ſe trouve; & que le dernier n'en ne cent cinquante. Or, l'équipage complet en tems guerre ou de ſervice actuel pour un vaiſſeau de

15 Mars. dans l'erreur. Le dernier état de ſon complet étoit de ſoixante-dix-neuf hommes appartenans à ce vaiſſeau, mais ſur l'état des hommes

---

ſoixante & quatorze canons, eſt de ſix cents cinquante hommes, & pour un vaiſſeau de ſoixante & quatre, de cinq cents vingt hommes. Je demande donc ſi on peut dire qu'aucun de ces trois vaiſſeaux ſoit en état de ſervir.

S'il ne ſe trouve pas ſur les autres vaiſſeaux de garde un deficit tout-à-fait auſſi conſidérable, malgré cela ils n'ont pas leur nombre complet; ainſi ils ne ſont pas en état de rendre à la nation le ſervice qu'elle a droit d'en attendre.

Quant aux vaiſſeaux en armement, je ſoutiendrai & je puis affirmer avec vérité qu'ils n'ont jamais été auſſi mal montés en Matelots. Leur équippement ſe fait par entrepriſe, méthode que je ne condamne point quoiqu'elle ait été convertie en affaire qui ſe donne à la faveur. Il eſt pourtant vrai qu'il n'y a aucun des vaiſſeaux qui ont appareillé auquel il ait fallu moins de trois mois pour ſon équippement à compter du moment où il avoit été nommé, & la plupart ſont ſortis dans un état pitoyable. Le *Boreas* a échoué faute d'hommes pour le manœuvrer : l'*Acteon* a beaucoup ſouffert par la même raiſon.

Je ſoutiens & je prouverai que le Capitaine aux cent mille livres ſterling, M. Pownal commandant la frégate *la Blonde*, ne l'a pas encore équippée, quoiqu'elle ſoit en commiſſion depuis plus de trois mois. Je ſais qu'il ne s'en eſt jamais vanté; c'eſt un homme d'honneur incapable de rien hazarder, & il ne le diroit pas plus à préſent qu'il n'a pû le dire juſqu'à cette heure. Je ſais & j'oſe ſoutenir qu'il n'y a pas une des frégates qui ont mis à la voile pour l'Amérique, qui ait été équippée ſi mal qu'elle ait pû l'être, en moins de trois mois; & je ſais que l'*Aigle* que doit monter

yés, il n'eſt pas fait mention de ſurnumé- 15 Mars.
res puiſqu'ils n'appartiennent pas abſolu-
ent à ce vaiſſeau. Si on les comptoit, le
mbre ſeroit de cent. Quant aux hommes
'on prend ſur les Yachts, ce n'eſt que paſ-
gerement & ſelon les diverſes occaſions où
n en a beſoin. Quelques uns ont été em-
oyés dernierement à faire ſortir d'Harwich
vaiſſeau de ſoixante-dix canons; mais ils
tourneront bientôt ſur leur Yacht. Ces chan-
mens ſont inévitables, ils l'ont toujours été
ils doivent toujours l'être. Si j'avois imaginé
'il dût être queſtion de cet objet, j'aurois
porté ici le regiſtre de revue pour faire
ir à M. le Duc à quel point il s'eſt trompé.

Quant aux malfaiteurs, je ſuis ſurpris, je
voue, que pareille choſe ſoit arrivée, mais
ſuis porté à croire que ce n'eſt qu'une offre
ite par les juges & qui n'a pas été acceptée
ır la marine. M. le Duc ne peut pas affirmer
ı'on les ait acceptés : s'il veut me laiſſer ce
ıpier je me ferai informer du fait; & je le
tisferai ſur ce point. J'ai déclaré bien poſiti-

---

lord Howe, n'a pas quarante hommes ſi on en
cepte les Officiers & les Valets. Le *Rainbow* qui
été mis en commiſſion il y a plus de trois mois,
a pas encore vingt Matelots.

Si j'avance une fauſſeté, tout le monde a le droit
me contredire; mais j'en appelle au témoignage
es Commandans même de ces vaiſſeaux, & de plu-
eurs autres qui ſont inſtruits de la vérité.

Signé : un Marin qui ſe croit digne de porter ce nom.

15 Mars. vement qu'on ne doit point recevoir des malfaiteurs dans la marine du Roi.

Il ne me reste, Milords, qu'à m'excuser de paroitre dans l'habillement où vous me voyez. Je n'étois jamais venu dans cette chambre en *fraque* & je ne crois pas que cela m'arrive jamais. Je suis fâché de l'importunité que je vous cause. J'ai été obligé de quitter mon dîner; & encore je crains d'avoir abusé de votre complaisance.

Le Lord Suffolk.

Pour moi je differe absolument de l'avis de Milord Sandwich. J'entens qu'on reçoive sur nos vaisseaux des vagabonds & des gens repris de justice, & je ne conçois pas comment ce Lord peut assurer qu'il ne s'y en trouve pas. Dans une disette d'hommes qu'est ce qui empêche qu'on ne se serve de gens à qui on ne peut reprocher que des fautes legeres? La vertu des matelots de l'équipage d'un vaisseau de guerre est-elle assez intacte pour qu'on la puisse croire souillée par le commerce d'un polisson qui aura commis quelque faute dont huit jours de prison seroient toute la punition? Pendant que je suis levé, permettez-moi, Milords, de vous rappeller qu'on a osé dire à la Chambre que les Hessois avoient été presque jusqu'à Stade & qu'ils avoient rebroussé chemin parce que les vaisseaux de transport n'étoient pas prêts. D'abord il est faux qu'ils se soient mis en marche pour Stade;

certainement ce n'eſt pas là qu'ils iront, 15 Mars
ſque Brême eſt le port de l'embarquement. uite il n'eſt pas vrai qu'ils ayent été auſſi , car ils n'ont fait de fauſſe marche qu'un jour, ce qui eſt tout-à-fait différent de qui a été avancé ſur des informations très-ſures & qui reſſemblent aux nouvelles les Lords de l'oppoſition reçoivent de ier.

a Chambre ſe ſépare à cinq heures & quart & s'ajourne au lundi 18.

Chambre des Communes.

rand comité ſur la milice d'Ecoſſe. Cer-es clauſes du Bill occaſionnent encore de s débats, ce ſont celle du nombre d'hommes le fixe à ſix mille, celle qui regle les itions auxquelles le milicien pourra ſe remplacer, & enfin celle qui fixe les riétés en terres qui donneront le droit laces d'Officiers. — La diſcuſſion ſe ter-par une ſorte de compromis entre les partis qui conviennent de reprendre cette re après que des copies imprimées du auront été diſtribuées à la Chambre.

ne lettre de Jerſey donne les connoiſſances 16 Mars.
ntes ſur l'état de cette île :

Toutes les affaires languiſſent tellement e les marins y périſſent de beſoin, de-que le Miniſtere a arrêté leur com-e. Il n'y a pas un des habitans qui t diſpoſé à rendre toutes ſortes de ſervice

16 Mars. aux Colonies, parce qu'ils déteſtent l'eſcla-
vage, parce qu'ils ſe croyent dans la mêm
poſition que les Américains, & parce qu'il
eſpèrent que la deſtinée des uns reglera cell
des autres «.

La frégate *le Triton*, de vingt-huit canons
appareille de Spithead pour Boſton avec ſi
bâtimens de tranſport ſous ſon eſcorte.

Chambre des Communes.

17 Mars. Lecture d'une motion de M. Wilkes po
qu'il ſoit ordonné de dreſſer un bill par lequ
la repréſentation du peuple Anglois au Pa
lement ſeroit aſſujettie à des regles plus équ
tables & plus égales.

M. Wilkes.

Tous les Gouvernemens, & tous les états ſage
bien reglés ſe ſont attachés à obſerver & à corri
les diverſes abus qu'un laps conſidérable de tems d
néceſſairement engendrer. Il en exiſte un de la p
grande conſéquence en Angleterre, c'eſt l'inéga
de la repréſentation du peuple au Parlement. A
le tems cette repréſentation eſt devenue ſi iné
que je ne doute point qu'un grand nombre de memb
de cette Chambre ne reconnoiſſe la néceſſité de s'
cuper très-ſérieuſement de cette matiere, & de ch
cher à remedier à un mal dont chaque jour
croitre les dangers.

Je voudrois avoir aſſez de talens pour diſcute
fond une affaire de cette importance; mais au m
je ferai tous mes efforts pour la reprendre dès
premiere origine & pour ne rien omettre de ce
peut l'éclaircir.

L'idée la plus naturelle & la plus parfaite

rnement libre, eſt, ſelon moi, celle d'un peuple ſſemble pour déterminer par quelles loix il pré- ſe gouverner, & pour établir les reglemens roit néceſſaires à la protection de ſa propriété ſa liberté contre toute violence & toute fraude. e membre de cette communauté doit ſe ſoumettre oie à l'obſervation de ce qui a été ordonné par me, & aider volontiers à donner de l'efficacité la vigueur aux loix & ordonnances qui ont ur autorité de ſon approbation & de ſon con-

17 Mars.

états peu conſidérables ont ſuivi avec ſuccès forme de légiſlation dans les tems paſſés & dans ns modernes; mais l'étendue & la population grand empire ne pourroient en écarter le déſordre umulte. Auſſi nos ancêtres, plus ſages en cela s anciens Romains, ont-ils adopté la repréſen- de tout le corps par quelques membres comme lant plus parfaitement aux véritables vues du rnement. Rome fut aſſervie pour n'avoir pas ette obſervation & pour avoir laiſſé trop long- e pouvoir entre les mains des mêmes perſonnes. , il arriva que les armées de la République ent les armées de Sylla, de Pompée & de Ceſar: terrible pour un peuple, & qui doit lui inſpirer ne défiance contre ſes repréſentans. Lorſque s bourgs de l'Italie participerent aux priviléges me, & qu'ils voterent dans les aſſemblées pu- s, leur grand nombre ne permit plus de diſtin- es citoyens d'avec les étrangers. Le déſordre & ulte préſiderent aux aſſemblées & aux délibé- . Des hommes pervers & ambitieux trouverent et de faire ſervir ces aſſemblées à la ruine de rté romaine & de la République. Parmi nous l eſt prévenu par la repréſentation, & la juſ- principe eſt conſervée. Tout Anglois eſt ſup- ſiſter au Parlement, ſoit en perſonne, ſoit par uté de ſon choix. La réſolution du Parlement ſée être celle de chaque individu. Elle eſt cenſée

donner aux délibérations publiques le consentement
17 Mars. l'approbation de chaque agent libre de la commu
nauté.

Dans la premiere formation de cette excellen
constitution qui fut si long-tems & à si juste titre not
héritage le plus beau & le plus précieux, nous voyo
que le peuple eut soin qu'on ne fît aucune loi & qu'
ne levât aucune taxe sans son consentement énon
par ses représentans dans le Grand-Conseil de
nation. Comme dans les anciens tems la représent
tion étoit égale & proportionnée, l'opinion du peup
étoit connue par celle du Parlement. Sa portion
pouvoir dans la législation étoit maintenue & étab
sur une juste & égale distribution. Aujourd'hui
pouvoir est devenu insuffisant, partial & injuste.

Quand on a consideré le tableau si agréable
juste pouvoir que nos ancêtres avoient assuré av
tant de sagesse & de soin aux Communes de
Royaume, on trouve que l'état actuel des choses
nous offre pas des ruines bien respectables de
édifice superbe & majestueux, la constitution Angloi
Le désordre & la confusion y percent de toutes part
& on ne retrouve plus de traces de l'ancienne h
monie de ses parties. Dans les archives de l'Echiqu
on voit qu'il n'y a pas moins de vingt-deux vil
qui, dans la vingt-troisiéme, la vingt-cinquiéme
la vingt-sixiéme année d'Edouard I. envoyoient
députés au Parlement & qui depuis long-tems ont ce
d'être représentées. Apeine connoissons nous le n
de quelques unes, comme *Cambrig* & *Banburg* d
le Northumberland: *Pershore* & *Brem* dans le Con
de Worcester: *Jarvail* & *Tyckhul* dans le Con
d'York. Les bourgs de *Gatton* & du vieux *Sarum*
eu un sort plus heureux. Quoiqu'on puisse dire de
villes *ipsæ periere ruinæ*, leurs noms nous sont t
aussi familiers que si elles existoient encore. Le Cl
de la Chambre ne manque jamais de les nommer d
l'appel: quatre respectables personnages représent
leur grandeur passée, de même qu'au sacre du Roi,

liers repréſentent l'Aquitaine & la Normandie.
ite ville de Bambury (petite ville, grand renom, 14 Mars.
e dit Rabelais en parlant de Chinon) n'a, je
que dix-ſept Electeurs; cependant elle nous
en la perſonne de ſon repréſentant, ce qui eſt
plus haute importance pour la pluralité des ſuf-
dans le Parlement, un premier Lord de la Tré-
, & un Chancelier de l'Echiquier (*a*). Com-
e fois n'ai-je pas vû dans nos délibérations ſon
'emporter ſur la force réunie des repréſentans
ndres, de Briſtol & de pluſieurs autres des com-
plus peuplées? *Laſt Grinſtead* n'a guere, je crois,
ente Electeurs; & ce bourg donne une place par-
s à ce brave, cet héroïque Lord, chef d'un
& aujourd'hui très-militaire département, & qui a
ement réſolu de *conquérir l'Amérique*, *à l'exem-*
milord Chatham, *mais non pas comme lui en Al-*
e.

n deſſein n'eſt pas d'abuſer de la patience de la
bre par des recherches faſtidieuſes ſur l'ancien
e notre repréſentation, & ſur ſes variations à
ntes époques. Je me contenterai de faire de cour-
ſervations ſur ce qui s'eſt paſſé ſous le regne
nri VI, & de quelques-uns de ſes ſucceſſeurs.
chevalier John Forteſcue, chancelier de Hen-
, nous apprend que de ſon tems la Chambre des
unes étoit compoſée de plus de trois cents Dé-
lus. Divers changemens furent faits à ce nombre
s regnes des Rois ſuivans, juſqu'à Jacques II.
epuis ce regne il ne s'en eſt plus fait. Il faut
ir que nos anciens Souverains commirent de
abus en donnant le droit de repréſentation à
rs petits bourgs, en conſidération de ce que ces
étoient pauvres, & qu'ils dépendoient d'eux
quelque grand Seigneur. Les limites de la conſ-
n ont été ſouvent reculées. La partialité pour la
ce de Cornwall eſt frappante. Cette province en-
itant de membres, à un ſeul près, que tout le
ne d'Ecoſſe. Cela eſt venu de ce qu'elle ren-

(a) *Milord North réunit ces deux Charges.*

17 Mars. doit à la Couronne, en étain & en terres, un reve héréditaire plus confidérable qu'aucun autre comté A glois, & de ce que le duché, appartenant à la Co ronne, augmente prodigieufement fon pouvoir & f crédit. Ces procédés de la part de nos Princes o porté les atteintes les plus funeftes à la conftitutic Henri VIII rétablit deux Membres: Edouard VI, ving la reine Marie, quatre: la reine Elifabeth, douz Jacques premier, feize: Charles premier, dix-hui en tout foixante & douze. Dans le même période changemens par création furent plus confidérable Henri VIII créa trente-trois Membres: Edouard V vingt-huit: la reine Marie, dix-fept: la reine Eliz beth, quarante huit: Jacques premier, onze: en to cent-trente-fept. Charles premier ne fit aucune cr tion de cette efpece. Charles II ajouta deux Memb pour le comté de Durham, deux pour la ville du mê nom, & deux pour Newarke-fur-Trent. Cette Chamb eft aujourd'hui compofée du même nombre de repr fentans qu'à la mort de ce Prince; quoique d'aille elle ait éprouvé depuis cette époque bien des cha gemens effentiels. Mon objet eft d'examiner fi da l'état actuel de la repréfentation, on peut être for à dire que l'opinion du Parlement eft celle de la n tion comme du tems de nos ancêtres. Pour moi fuis perfuadé que les fentimens du peuple ne peuv être véritablement connus par les réfolutions d'un P lement tel que nous le voyons aujourd'hui compo même fût-il vrai qu'il ne fe pratique aucune m nœuvre illégitime après l'inftallation des membres d la Chambre, & que tous les infâmes moyens de c ruption ne foient plus mis en ufage, ce que né moins je ne puis pas croire de la part d'une admi tration perverfe, comme celle qui eft aujourd'hu la tête des affaires. Examinons donc de bonne-foi férieufement les parties qui conftituent cette Chamb & le poids qu'elle doivent avoir dans la grande bala du peuple d'Angleterre qu'elles font cenfées rep fenter.

partie méridionale de cette île (l'Angleterre) 17 Mars.
uelle je me reſtreins, eſt composée d'environ
millions d'habitans, d'après les calculs les plus
ralement reçus. Je veux établir par quel nombre
ƈteurs la majorité de cette Chambre eſt choiſie,
ſuppoſe le plus grand nombre de députés pre-
en même-tems à la Chambre dont il ſoit fait
ion dans nos journaux. Ce fut dans l'année 1741:
urnaux de cette fameuſe année font mention des
plus grands nombres de Députés raſſemblés en
e tems dans la Chambre.

premier eſt du 21 janvier: ce jour-là il y eût
luralité de deux cents cinquante - trois contre
cents cinquante. Le ſecond eſt du 28 du même
où la diviſion fut de deux cents trente-ſix contre
cents trente-cinq. Le troiſieme, du 9 mars, où
ut de deux cents quarante-quatre contre deux
quarante-deux. Dans ces diviſions les Députés
Ecoſſe ſont compris. Mais je n'établirai mes cal-
que ſur l'Angleterre, pour donner plus de force
n raiſonnement. Ainſi le nombre que j'adopte
lui du 21 janvier, jour auquel il ſe trouvoit à
hambre cinq cents trois Députés. Suppoſons que
ajorité de deux cents cinquante-quatre ſoit le plus
l nombre de Membres qui ayent pû occuper leurs
s. Je l'établis auſſi fort à cauſe des abſences pour
de maladie, de ſervice dans les pays étrangers,
oyages & d'affaires indiſpenſables. Or, d'après
is grand nombre d'Electeurs dans les bourgs qui
t les membres de cette Chambre, il eſt viſible
ce nombre de deux cents cinquante-quatre mem-
conſtituant la majorité de la Chambre, toujours
ée par les bourgs, n'eſt réellement élu que par
cents ſoixante & douze perſonnes qui en géné-
ont habitans des bourgs de Cornouailles & d'au-
& qui ſûrement ne ſont pas la partie la plus reſ-
ble de la nation. Eſt-ce par ce petit nombre de
nnes que notre Souverain doit connoître les ſen-
is de tout ſon peuple? Eſt-ce à ces gens - là à

17 Mars. donner des loix à ce vaste Empire, & à taxer cette opulente nation? Je passe tous les calculs fastidieux parce qu'on les trouve détaillés dans l'ouvrage de l'incomparable docteur Price, dans Posttlethwaite & dans les recherches politiques de Burgh. Les chiffres démontrent la chose plus clairement, & ne prêtent ni à la chicane ni au sophisme. Depuis les calculs de Burgh il n'est arrivé qu'un changement de conséquence: je parle du bourg de Shoreham dans la province de Sussex; car, par l'acte de 1771, tous les Franc-tenanciers possesseurs d'un revenu de quarante sous par an, dans la centaine de Bramber, voisins de Shoreham, ont été admis à vôter pour ce bourg mais plusieurs des anciens Electeurs avoient perdu leurs privileges. Il y a trente-six de nos membres qui sont élus par des bourgs qui entr'eux tous ne contiennent que trois cents soixante & quatre Electeurs. Le chancelier Tallbot a supposé que la majorité de cette Chambre étoit élue par cinq mille personnes, & il se récrioit contre une représentation aussi inégale. Des calculs plus exacts que ceux de ce Lord, & les regles infaillibles de l'Arithmétique politique ont fait voir une injustice beaucoup plus étendue que celle qu'il soupçonnoit.

Lorsque nous considérons que les pouvoirs les plus importans de cette Chambre, ceux de lever des taxes & de faire des loix pour cinq millions d'hommes sont ainsi usurpés & exercés contre le vœu de la constitution par le petit nombre dont je viens de parler, ne devons-nous pas convenir que le peuple a le droit de demander à être réintégré dans ses privileges incontestables, dans sa portion primitive de la législation? Nous voyons que l'ancienne représentation de ce Royaume fut fondée par nos ancêtres, sur la justice, la sagesse & l'égalité. Il y auroit donc autant de folie & d'opiniâtreté que d'injustice à vouloir maintenir les choses dans leur état actuel. Nos patriotes les plus sages ont déclamé souvent contre cet abus.

Qu'on me permettre de citer les expressions du célèbr

M. Locke dans son *Traité du Gouvernement* 17 Mars.
« Les choses ne changeant pas également, &
érêt particulier soutenant souvent des usages &
privileges lorsque leurs motifs ont cessé, il arrive
dans les Gouvernemens, où une partie de la lé-
tion est composée de représentans choisis par le
le, cette représentation à la longue ne répond
dans une proportion égale aux motifs sur les-
elle a été établie. Nous pouvons nous convaincre
bsurdités énormes que peuvent entraîner les suites
usage, après que son motif n'existe plus, lors-
nous voyons que le simple nom d'une ville dont
estes ne sont que des ruines où à peine on trou-
t une cabane pour un berger, & une étable pour
moutons, envoye à la grande assemblée des légis-
rs autant de représentans que tout un Comté très-
& très-peuplé. Y a-t-il rien de plus étonnant que
bus ; & peut-on disconvenir qu'il ne soit néces-
d'y remédier » ?
rès une autorité aussi imposante que celle de
ocke, je me flatte qu'on ne me traitera pas de
naire, & qu'il n'y aura pas de dispute sur la con-
ce de la proposition que j'aurai l'honneur de sou-
e à la Chambre. Je suis même persuadé que les
res pour le vieux *Sarium* & *Gatton*, dont on
bien dire *Stant nominis umbræ*, sont trop géné-
& trop honnêtes pour réprouver l'avis de trans-
au Comté le prétendu droit du petit nombre de
constituans, si tant est qu'ils ayent des consti-
, & si ce n'est pas par eux-mêmes qu'ils sont
élus & existans. Par un tel arrangement, les
de Birmingham, de Manchester, de Leeds, de
eld & d'autres villes recommandables par leur
tion, leurs richesses & leurs manufactures au-
enfin une juste part à la formation des loix par
les elles sont gouvernées. Je demande qu'on re-
e en général les villes & les bourgs qui sont
s & dépeuplés ; & je dirai avec Horace, *Inu-
mos amputans feliciores inserit.*

27 Mars.

Ce n'est point la premiere entreprise de cette espece qui ait été faite pour apporter du remede à ce mal. Nous en avons des exemples qui remontent à plus d'un siecle. Le Clerc de la Chambre va vous lire, dans les journaux, ce qui a été fait le 26 mars 1668, à l'occasion d'un bill pour autoriser le comté Palatin de Durham à députer deux Chevaliers pour le Comté, & deux Bourgeois pour la ville de Durham. (*Le Greffier lit*) On trouve dans un Recueil authentique (les débats d'Anchitell-Grey) des détails plus particuliers de ce qui s'est passé dans la Chambre à cette occasion. » Le chevalier Thomas Macs proposa, dit-il, de donner plus de Chevaliers aux Comtés, & de retirer le droit de députer à quelques petits bourgs où il n'y avoit que peu d'Electeurs; & il demanda qu'il fût fait un bill à ce sujet ». Sa notion fut rejettée à la pluralité de soixante-cinq voix contre cinquante. Mais ceci ne regarde que le bill relatif au comté & à la ville de Durham. Je rapporterai encore à ce sujet quelques expressions remarquables employées dans ces débats par le chevalier Thomas Strickland, & qui me paroissent offrir une application frappante à nos querelles avec l'Amérique. » Le comté Palatin de Durham n'a jamais été taxé au Parlement, ayant un ancien privilege qui remonte par de-là le regne du Roi Jacques, & ainsi il n'avoit pas besoin de représentans. Mais aujourd'hui qu'il est taxé, il est raisonnable qu'il en ait ». Tels sont les principes qui étoient suivis dans cette Chambre dès le tems de Charles II.

Je sais bien qu'on me demandera si la législation a le pouvoir d'oter la franchise à des bourgs, sous prétexte d'améliorer la constitution; & si le représentant a celui de détruire son constituant immédiat? On ne peut mieux répondre à cette question que par celle-ci, comment le droit de représentation a-t-il pris naissance, & sur quel fondement a-t-il été accordé? Le vieux *Sarum* & *Gatton* étoient des villes considérables quand le droit de représentation leur a été donné. Elles sont actuellement désertes; elles ne doivent donc point con-

ver un privilege qu'elles n'avoient obtenu qu'en nſidération de leur étendue & de leur population. 17 Mars.
ous devons autant qu'il eſt poſſible faire cadrer enable la théorie & la pratique de la conſtitution; ce pouvoir doit être inhérent au corps légiſlatif un Etat. Il a été exercé récemment dans toute ſon endue, & avec l'approbation univerſelle lors de l'afre de *Shoreham*, puiſque la franchiſe a été otée à viron cent perſonnes de ce bourg, convaincus de ruption en même-tems qu'on a admis à vôter cent ncs-tenanciers du comté de Suſſex.

On m'objectera encore que, pour propoſer des rémens intérieurs de cette importance, il faudroit atdre que ce vaſte Empire fût dans un état parfait calme & de tranquillité; On me dira que la diſde & la guerre civile exercent leurs ravages dans it le continent ſeptentrional de l'Amérique: qu'un et auſſi allarmant doit fixer ſeul toute notre attion; & que nous devons appliquer tous nos efforts rrêter les progrès de cet incendie. Mais au conire il me paroît que la guerre d'Amerique, dans te époque vraiment allarmante, eſt un des argus les plus victorieux pour nous décider à remér aux abus de notre repréſentation par les reglens que j'ai l'honneur de propoſer à la Chambre. puis prédire que cette querelle n'eſt pas une afe du moment: qu'elle ſera la grande affaire de ngleterre dans tout ce ſiecle; & qu'elle occupera te la génération actuelle.

Dans nos derniers démêlés avec l'Amérique nous ons toujours regardé comme une choſe convenue les procédés iniques, cruels, arbitraires & extragans de l'adminiſtration étoient approuvés par les ples, parce qu'ils l'étoient par la pluralité des mbres de cette Chambre. L'abſurdité de cet argunt eſt palpable; car la pluralité de cette Chambre parle que pour 5723 perſonnes, même en ſuppot que d'après la coutume conſtitutionnelle de nos êtres, les conſtituans aient été conſultés ainſi qu'ils

17 Mars. auroient dû l'être sur un point intéressant pour la nation. Nous savons de quelle maniere on se procure cette pluralité. Les habitans de la partie méridionale de cette île montent à plus de cinq millions. Il est donc impossible d'attribuer à cinq millions d'hommes une opinion qui n'est pas celle de six mille: même en supposant qu'on eût recueilli en effet les suffrages de ces derniers. Les Américains prétendent avec grande raison que la guerre actuelle est suivie contre le vœu de la nation par une *junte* ministériale, & une faction arbitraire également ennemis des droits des Anglois, & des prétentions de l'Amérique. Cette assertion est confirmée par les diverses adresses présentées au trône par des corps plus nombreux, pour prier le Roi de faire cesser les hostilités. Cette capitale-même a déclaré par plusieurs actes publics son aversion pour la guerre civile actuelle: guerre contre nature & fondée sur des principes qui renversent totalement notre constitution. Notre histoire fournit une foule d'exemples où le sentiment du Parlement a été directement contraire au sentiment de la nation. C'est ce qui a eu lieu notoirement dans l'affaire de l'élection de Middlessex. Je crois le fait également démontré dans la grande dispute d'Amérique, au moins relativement aux hostilités actuelles contre nos freres & co-sujets. Ma proposition fera décider la question; & par une représentation impartiale & égale des peuples, l'Amérique pourra distinguer à l'avenir les sentimens réels des citoyens libres & vraiment Anglois.

Je ne prétens point entrer dans le détail de toutes les propositions qui ont été faites pour remédier à cette irrégularité dans la représentation du peuple. Je n'abuserai point de l'indulgence de la Chambre que j'ai trouvé si favorable à mon égard. Lorsque le Bill sera dressé & examiné en comité, il sera tems de discuter toutes les parties de ce grand projet. Les journaux du Parlement de Cromwell prouvent que la représentation étoit alors établie sur un pied plus égal, & que ce bienfait fut son ouvrage. Ce genie vaste & vrai-

ent étonnant a embraſſé l'enſemble de ce puiſſant 17 Mars.
mpire dans ſa totalité. L'Irlande fut miſe de niveau
vec l'Ecoſſe, & chaque Royaume envoyoit trente
embres au Parlement qui étoit compoſé de quatre
nts députés tant d'Angleterre que du pays de Galles,
devoit être triennal. Nos Colonies n'étoient alors
u'un point ſur la ſurface du Globe : Elles couvrent
préſent la moitié du Nouveau-Monde.

Tout agent libre de ce royaume doit être ſelon moi
préſenté au Parlement. La Métropole qui contient
neuvieme partie des peuples du Royaume, & les
mtés de Middleſſex, d'York & autres qui fourmil-
nt d'habitans, doivent envoyer un plus grand nombre
repréſentans. On en retranchera le droit aux bourgs
uvres & dépeuplés, & leurs Electeurs voteront parmi
ux des provinces. Les villes riches, populeuſes & com-
erçantes, telles que Birmingham, Mancheſter, Shef-
ld, Leeds & autres, acquereront le droit d'envoyer
s députés au grand conſeil de la nation.

La vénalité, la corruption, la dépendance, ſuites
p communes de la miſere, diſparoîtroient de ce Se-
t auguſte avec les repréſentans de ces pauvres bourgs;
ce ſeroit le coup le plus efficace que l'on pût porter
'influence de la tréſorerie, ainſi qu'à la tyrannie
iſtocratique. Nous devons également nous méfier
de ceux qui ſe vendent eux-mêmes, & de ceux
i ſont vendus par leurs maîtres. Les dépendances
dales, & les propriétés particulieres dans le par-
e de la légiſlation, ſont des abſurdiés monſtrueuſes
ns un Etat libre. Elles font une inſulte à la raiſon.
voudrois qu'un Parlement Britannique fût l'organe
re & indépendant des ſentimens du peuple Anglois
général, & de chaque individu qui peut juſtement
e compris dans une pluralité légale. Le dernier des
iſans, le plus pauvre des payſans & des journaliers
es droits importans relativement à ſa liberté per-
nelle, à celle de ſa femme & de ſes enfans, à ſes
priétés quelconques, à ſes ſalaires, à ſes gains, au
x & à la valeur du labeur pénible de chaque jour,

toutes choſes qui dans divers branches de commerce
17 Mars. & de manufactures ſont reglées par l'autorité du Parlement. Toutes les loix relatives au mariage, à la protection d'une femme, d'une ſœur ou d'une fille, contre la violence & la brutalité de la débauche, à tout contrat, à toute convention avec un maître uſurpateur & injuſte, intéreſſent le manufacturier, le payſan, le domeſtique autant que les riches ſujets de l'Etat. Cette claſſe de citoyens, la derniere pour le rang, mais non pas pour l'utilité dans la chaîne ſociale, doit donc participer pour quelque choſe au pouvoir de faire ces loix qui l'intéreſſent ſi eſſentiellement, & auxquelles elle eſt obligée de ſe ſoumettre. C'eſt une verité reconnue par tout Etat libre que le gouvernement eſt inſtitué pour le bien-être général des peuples, qu'ils ſont la ſource primitive du pouvoir & même du revenu, & à tout événement ſa derniere reſſource.

Différens uſages fondés ſur l'injuſtice & la partialité fourniront auſſi matiere à nos recherches. On pourra examiner pourquoi un grand nombre de francs tenanciers de la ville de Londres ne ſont point repréſentés dans le Parlement. Ces francs-tenanciers étant ſous la juridiction particuliere de la cité, ſont exclus du droit de donner leur ſuffrage dans le comté de Middleſſex, & par acte du Parlement il n'y a que les membres des Corps & Métiers (Liverymen) qui puiſſent élire les membres du Parlement pour la ville de Londres.

Je borne mes recherches à la partie méridionale de cette île. J'abandonne l'Ecoſſe au ſoin de ſes enfans dont on connoît l'affection filiale. J'eſpere qu'ils déroberont quelques momens aux affaires critiques de l'Angleterre & de l'Amérique, qui occupent ſi utilement leur tems pour méditer ſur l'état de la repréſentation parmi leurs propres concitoyens, ſuppoſé qu'ils n'ayent pas tous quitté leur ſtérile & rude climat pour venir partager les douceurs & l'abondance du nôtre. Je ſuis effrayé de voir que les quarante-cinq députés

Ecoſſe dans cette Chambre ſe repréſentent eux-mêmes. Peut-être dans mon plan pour l'amélioration la repréſentation en Angleterre, preſque tous les natu-s d'Ecoſſe ſe trouveront-ils y être compris. Je remar-erai ſeulement qu'on ne peut point changer la pro-rtion de la repréſentation entre les deux royaumes. ans l'article XXII du Traité d'union, le nombre quarante cinq eſt fixé pour compoſer le corps re-éſentatif dans le Parlement de la Grande-Bretagne ur la partie ſeptentrionale de cette île. Augmentez s membres pour l'Angleterre & le pays de Galles, en porter le nombre par de-là celui dont le Par-ment Anglois étoit compoſé à l'époque de ce Traité 1706, ce ſeroit enfreindre la foi publique, & violer Traité ſolemnel entre deux Etats indépendans. Ma opoſition a pour baſe la conſervation de ce contrat, le maintien de la part proportionnelle de chaque yaume dans le corps législatif, ſuivant ſon établiſſe-ent actuel. 17 Mars.

Je crois avoir bien établi l'injuſtice & la partialité onſtrueuſes de la repréſentation actuelle des Com-unes d'Angleterre. Ces vices ſont preſqu'auſſi gé-éralement reconnus que la néceſſité où nous ſommes e recourir au grand principe de notre libre conſti-ution, qui déclare que cette Chambre du Parlement ſt la ſeule puiſſance déléguée du peuple en général. La politique autant que la juſtice nous font un de-oir de nous occuper de cet objet. C'eſt à la raiſon & non à l'uſage à nous guider dans une affaire auſſi mportante qui intéreſſe directement les droits d'un euple libre. Sans une vraie repréſentation des Com-munes, notre repréſentation eſt eſſentiellement défec-tueuſe : notre Parlement n'eſt qu'un vain nom, un vrai phantôme. Tous les autres remedes pour rendre à la forme de gouvernement établie par nos ancêtres, ſon ancienne pureté ſeroient inefficaces même quand on abrégeroit la durée des Parlements, & quand on reſtreindroit le nombre des penſionnaires & des gens en place dans le Parlement, quoique ce ſoient des

17 Mars. opérations qui d'ailleurs me paroiſſent extrêmement néceſſaires. J'oſe donc me flatter que la Chambre ſecondera par ſon concours ma propoſition, » pour qu'il ſoit permis de dreſſer un Bill aux fins d'une repréſentation juſte & égale du peuple d'Angleterre dans le Parlement ».

Le lord North répond, que M. Wilkes, quelque peine que puiſſe lui faire d'ailleurs l'état actuel de la repréſentation en Angleterre, doit pourtant ſe trouver aſſez bien des effets de la conſtitution par rapport à lui, dans les ſuccès dont ſes brigues ont été couronnées tant dans Londres où on l'a vû Lord-Maire que dans le comté de Midleſſex qui l'a choiſi pour ſon député au nouveau Parlement : qu'il ne croit pas que M. Wilkes ſe ſoit ſérieuſement flatté que la Chambre pût conſentir à ſe former en comité pour délibérer ſur ſa propoſition : que ſi elle étoit admiſe à l'examen, elle éprouveroit les plus vives contradictions de la part de ceux à la diſpoſition de qui ſont les bourgs qu'il a traités ſi dûrement, & qui ne ſacrifieroient pas aiſément à une chimere de réformation les avantages réels qui ſont attachés à cette eſpece de propriété : que l'amputation n'eſt pas toujours ſalutaire, & qu'il ne faut pas la riſquer légerement, ſoit en politique ſoit en chirurgie : que les épreuves de cette nature ſont quelque fois très-fatales aux conſtitutions des corps naturels ou des Etats ; & enfin qu'il voit tout le mal que la propoſition de M. Wilkes peut faire, mais nul bien qui en puiſſe réſulter..

M. Wilkes replique en peu de mots ſur le même ton de plaiſanterie, & ſa motion eſt rejettée ſans qu'il ſoit néceſſaire d'aller aux voix.

18 Mars. On reçoit au palais de Gloceſter des nouvelles ſatisfaiſantes de Rome ſur la ſanté du duc & de la ducheſſe de Gloceſter, ainſi que du prince leur fils.

Le duc de Wirtemberg, accompagné du

Barrington, ſecrétaire de la guerre, & 18 Mars.
principaux officiers du corps de l'artil-
:, ſe rend au parc de Woolwich pour
préſent à une épreuve de pluſieurs piéces
:anon, enſuite il parcourt avec le lord
lwich, premier lord de l'Amirauté, les
ıtiers de Woolwich, de Greenwich & de
tford.

lort du lord Jean de Courcy, baron de
ale. Ce lord avoit paſſé toute ſa jeuneſſe
une claſſe obſcure du ſervice de la ma-
Lorſqu'il hérita du titre, ce ne fut qu'après
coup de tems & de peines qu'il parvint
e reconnoître ſes droits. Il jouiſſoit d'une
on de 400 l. ſterl. ſur les fonds de l'Ir-
; & il l'avoit obtenue en conſidération
élabrement dans lequel il avoit trouvé
faires de cette ancienne & illuſtre maiſon.
Miniſtere ne s'y étoit porté que pour
cher que la demande en fût faite en
Parlement. Ceux qui ſoutenoient ce
eprochoient à la Cour la profuſion avec
le ſe donnoient les penſions même à
inces étrangers, pour liquider leurs pré-
ns déraiſonnables à la ſuite de la derniere
:, tandis qu'un des plus nobles d'entre
ords ſe trouvoit dans le plus preſſant
ı.

te famille eſt très-ancienne. Le privilege
chef, de ſe couvrir & de reſter couvert
: le Roi, dont ne jouit aucune autre

18 Mars. famille, de pairs des trois royaumes a été accordé à un de ses ancêtres par le Roi Jean, pour recompenser, suivant l'usage de ce tems là, la bravoure qu'il avoit montrée dans un combat singulier avec un champion François. Tous les nouveaux titulaires ne négligent aucune des précautions nécessaires pour maintenir leur droit. Un de ces Barons qui venoi d'hériter du titre, ayant été présenté à Georg I. un jour de gala, il assista, le chapeau su la tête au bal paré où il y avoit une prodigieuse affluence de seigneurs & de dames d la Cour. Non content de s'être couvert, & voulant jouir de sa prérogative dans tout son étendue, il gardoit toujours son chapeau Le Roi, qui trouva ce procédé peu honnête voulut lui faire une leçon. Le baron passa auprès de lui, il l'appelle, lui ôte son chapeau le lui met à la main, & lui dit avec bonté en souriant. » Milord Kinsale, je ne vo conteste pas le droit d'user de votre privilé en ma presence, mais je vous demande vous même s'il est honnête de rester le chape sur la tête devant les dames «.

Le *Swift*, vaisseau munitionnaire, parti Portsmouth pour Boston le 16, avec plusieu autres bâtimens de transport sous le conv de la fregate de guerre le *Triton*, prend à la mer & saute en l'air devant le port Torbay. Quelques officiers du vingt-neuvié régiment d'infanterie périssent par ce désas

'étoient jettés dans une chaloupe qui a 18 Mars.
viré. Le vaiſſeau a été conſommé avec
es les proviſions. On a ſauvé la plus grande
ie des paſſagers & de l'équipage. A quatre
es du matin l'exploſion de la ſoute aux
dres termina cette ſcène affreuſe. Il n'y
t pas deux ans que le vingt neuviéme
nent étoit de retour en Angleterre &
par le fatal credit de ſes commandans
n l'a fait paſſer avant quatorze autres
l'embarquement.

a fregate le *Seaford*, de vingt canons, & le
caſtle, de vingt-quatre, appareillent de
outh, la premiere pour l'île d'Antigoa,
autre pour Terre-Neuve, & *la Perle*, de
e-deux pour Corke.

n tire des détachemens de l'hôpital des
lides de marine, pour remplacer ſur les
eaux de gardes les hommes qu'on a fait
r ſur les vaiſſeaux en armement.

es hommes ſont auſſi rares pour le ſer-
de terre que pour celui de mer. A la
le la guerre derniere le Gouvernement
oit la paye des hommes non effectifs, &
a pas fort long tems encore qu'on ne
noit que trois guinées & demie d'engage-
t; mais les officiers recruteurs ont ordre
urd'hui d'offrir juſqu'à ſix guinées par
me.

n apprend par une lettre de Dublin qu'au
de ſix régimens qui compoſoient ci-de-

vant la garnifon de cette ville, il n'y a plu
18 Mars. que deux régimens avec la compagnie d'ar
tillerie: la lettre finit par un de ces trait
qui font connus en Angleterre fous le nom
de fel hybernois. » Les commiffions d'officier
qui coutoient très-cher il y a deux ou troi
ans, font aujourd'hui fi décréditées, que celu
qui en auroit eu une pour rien n'en retrouveroi
pas fon argent «.

On apprend que les Infurgens ont pris dan
le Canada pour plus de 40,000 l. fterl. d
peaux de caftor & autres pelleteries.

Chambre des Communes.

M. Hartley demande que le Miniftere pro
duife un état des dépenfes de la marine. Il ob
ferve que les eftimations ou apperçus fon
communément d'un bon tiers au-deffous d
vrai montant des articles: que fous le titr
de dette de la marine, de fervices auxque
on n'avoit point pourvu & d'extraordinaires
il s'eft introduit peu-à-peu une habitude d
confiance dans les Miniftres qui les ren
maîtres abfolus de la bourfe du public; &
que dans le moment actuel il faut que l
Parlement redouble d'attention fur la conduit
des Miniftres qui pourroient, à la faveur d
cet abus, dépenfer des fommes immenfes
fans que la Chambre en eût la moindre con
noiffance. Il avoue que fi le Miniftere s'obftin
à faire un myftere de fa conduite à cet égar
on feroit des efforts inutiles pour triomphe

résistance, mais il presse les Ministres, 18 Mars.
considération de leur propre honneur,
nner un compte des dépenses de l'année
re, qui comprenne les sommes employées
les transports ainsi que la dette de la
e.

lord North répond que l'administration
udroit ni ne pourroit faire aucun mystere
hambre : que dans tous les tems il a fallu
des dépenses dont il étoit impossible de
un compte précis : qu'on ne peut pas
ir ce que seront des extraordinaires, ni
ils se monteront : que les états viennent
ırs dans leur tems sous les yeux de la
bre qui peut alors juger si l'on a abusé
confiance, & punir les prévaricateurs;
surplus il offre de mettre sous les yeux
Chambre, les comptes qui se trouve-
tre prêts.

Hartley insiste pour avoir celui des
de marine pour vivres & transports
février 1776; & celui de l'augmen-
de la dette de la marine dans l'inter-
du 31 décembre 1774 au 31 décembre
, avec la spécification des articles.

Roi passe en revue, dans la plaine de
ledon, les détachemens des trois régi- 19 Mars.
des Gardes, dont les Officiers ont pris
ne uniforme que les Soldats. Sa Majesté
très-contente des exercices & évolu-
Parmi une foule immense de specta-
on a remarqué un chef de Sauvages

19 Mars. vêtu dans le coſtume de ſon pays, le viſage bariolé de rouge, & une hache de guerre à la main. On aſſure qu'après avoir admiré la vivacité & la préciſion des manœuvres, il s'eſt écrié » tout cela eſt fort beau, mais il faudra voir en Amérique ». Le prince de Galles à cheval & en uniforme a aſſiſté à cette revue, ainſi que le duc regnant de Wirtemberg.

Quelques ſoldats de ces détachemens ont eu recours à diverſes ruſes pour ſe diſpenſer de marcher. Les uns ſe ſont fait arrêter pour dettes; mais le corps a payé, & on les a retirés de priſon. D'autres ont mis en gage des effets ou marchandiſes qu'on leur avoit confiés pour y travailler, délit pour lequel ils étoient sûrs d'être condamnés à un mois de priſon; mais le juge démêlant la connivence les a remis au ſergent qui les reclamoit. D'autres enfin ont inſulté les paſſans, pour avoir occaſion de ſe battre & de mériter la priſon. Un de ceux-ci, bien étrillé par un domeſtique, a fait l'aveu de ſon deſſein devant le peuple attroupé pour juger le combat. — Le parti de l'oppoſition augure de ces divers événemens, que le gros de ces troupes ne ſecondera pas d'un cœur bien joyeux les vues de conquête du gouvernement. Il croit voir dans ces gens-là autant de martyrs de la bonne cauſe qui ſacrifient leur liberté individuelle à l'intérêt de la liberté Américaine.

Aſſemblée générale de quartier des actionnaires de la Compagnie-des-Indes. — Le Vic

ident produit les comptes ordinaires de 19 Mars.
it & de perte, d'où il résulte que la créance
gouvernement s'est trouvée, au pre-
rs mars, réduite de 1,400,000 livres à
,000 liv., & qu'à tous autres égards les af-
s de la Compagnie sont en très-bonne pos-
.

I. Fitzgerald demande qu'il soit pris jour
pérer sur le tonnage des vaisseaux em-
rés par la Compagnie, déclarant qu'il a
cet article d'importantes améliorations à
poser. Il appuye sa motion sur un arrêté
'Assemblée générale de l'année 1774,
recommande aux Directeurs de s'occuper
et objet. Il se plaint de quelques persé-
ons que son zele lui a attirées, & de l'in-
rence avec laquelle la Compagnie paroît
ueillir.

e Vice-Président répond sur l'objet du
age que c'est une matiere qui demande
plus mûres réflexions, & par rapport à la-
le il faut d'autant moins se presser de
dre une résolution définitive, que les gens
plus éclairés sont bien loin de convenir
mble dans leurs opinions; & il justifie la di-
on des reproches que lui a faits M. Fitz-
ld pour ce qui lui est personnel.

I. Maclean observe que mal-à-propos on
faire juger cette affaire par une assem-
générale, puisque c'est accuser de négli-
ce le Conseil de direction, & par une as-
blée générale de quartier où il semble

19 Mars. qu'on ait voulu la rapporter par surprise, puisque, suivant l'usage de tous les tems, on auroit dû en prévenir l'assemblée, qui alors seroit devenue spéciale pour cet objet. Il avance que peut-être le tonnage a-t-il déjà souffert de trop fortes diminutions, puisqu'une grande partie des produits de l'année derniere est restée dans l'Inde faute de bâtimens pour les charger.

M. Fitzgerald est soutenu par plusieurs actionnaires qui cependant le décident à retirer sa motion, en recommandant d'un autre côté aux Directeurs de donner à cet objet important la plus sérieuse attention.

M. Elliot exhorte l'Assemblée à s'occuper de la situation critique des affaires dans l'Inde, & sur-tout à Bombay. « J'avoue, dit-il, que l'intérêt de la Compagnie exige qu'elle y étende son territoire; mais il me paroît que cela auroit dû se faire plutôt par la négociation que par les armes, & que si une guerre étoit indispensable, on a mal pris son tems pour la faire, & aussi mal choisi les moyens». Il parle aussi des intérêts de la Compagnie sur la côte de Coromandel, touche legerement le caractere & les sentimens du Nabob d'Arcot, & l'état actuel du Tanjour. J'attens d'excellentes choses, dit-il, du lord Pigot; mais je crois qu'il est de la plus grande nécessité de lui nommer un successeur pour le cas de mort ou d'autre accident.

La suite au N°. V.

Lettre

*Lettre d'un Banquier de Londres, à M *** à Anvers.*

De Londres le 15 Juin 1776.

JE me ſuis engagé, Monſieur, à vous faire n connoître le fameux Pamphlet Améri-n, *le Sens commun*, attribué à un fameux ſcrit, M. Adams, un des Députés de la uvelle-Angleterre au Congrès général. Il faut point ſe diſſimuler que les fâcheuſes onſtances où M. Adams ſe trouve doivent ir allumé ſa bile républicaine. J'ai donc devoir méditer ſur quelques-unes de ſes rtions, pour ne pas m'égarer en le ſuivant s ſes emportemens. Je ſuis bien aiſe de oir par quelles raiſons il prouve que la ration eſt néceſſaire & indiſpenſable, & peut pas ſe différer; mais quand je verrai nouvel Ajax ſaiſi par ſon accès, je m'écar-i de lui pour diſcuter tranquilement avec s le point ſur lequel il m'aura paru ſe ré-dre en vaines déclamations. Il s'en eſt per-de violentes contre la Royauté. J'eſpere rtant vous faire voir que ce n'eſt pas la ne de gouvernement qu'il abhorre le plus s ſon cœur; & que dans la fureur qui le ſporte il s'eſt trompé ſur le véritable ob-de ſa haine. Vous me rendez ſûrement la ice de croire que je l'ai traduit avec une lité ſcrupuleuſe. Les lacunes que vous

trouverez ſont ou des redites, ou des amplifications dont je vous aurai donné le texte, ou des morceaux que vous avez déjà vû dans ma Lettre du 4 mai, & que je n'ai pas jugé très-eſſentiels dans cette nouvelle traduction.

M. Adams va parler:

» Suivant quelques Ecrivains la Société & » le Gouvernement feroient une ſeule & » même choſe. Il eſt pourtant vrai que non-» ſeulement il y a une grande diſtance de » l'un à l'autre, mais encore que leur origine » n'eſt pas la même. Nos beſoins ont pro-» duit la ſociété, & nos vices le gouvernement » La ſociété fait notre bonheur *poſitivement* en » uniſſant nos affections : le gouvernement le » fait *négativement* en mettant un frein à nos » vices. La communication réſulte de l'une » & les diſtinctions naiſſent de l'autre. Punir » & protéger ſont les fonctions des deux » & aſſurément de nature très-diſtincte ».

» Telle qu'elle ſoit, la ſociété eſt un bien » & le gouvernement dans ſa plus grande per-» fection n'eſt qu'un mal néceſſaire... ».

Vous reconnoiſſez, Monſieur, dans ces premieres idées ſur le gouvernement, celles de tous les peuples policés. Il eſt conſtant que l'adminiſtration la plus parfaite n'eſt qu'un mal néceſſaire, puiſque c'eſt la foibleſſe de notre nature qui lui donne l'exiſtence. L'auteur ajoute que, » lorſqu'un gouvernement eſt dé-» térioré autant qu'il ſoit poſſible, il devient » intolérable, & qu'il vaudroit autant retom-

ber dans l'anarchie ». On voit jusqu'où le
enera cette opinion. Il est inutile de le suivre
uand on est persuadé que le plus mauvais
ouvernement est préférable à l'anarchie qui
t essentiellement le despotisme de tous. Ce
'il dit de la formation & de l'accroissement
s sociétés, pour arriver à la nécessité d'un
ouvernement, se trouvant par-tout, je me
s dispensé de le traduire. » C'est, dit-il,
dans la nature qu'il prend l'idée d'un gou-
vernement. En conséquence, il doit y regner
une grande simplicité, par la raison que plus
une machine est simple, moins elle est sujette
à se déranger ». Voilà un principe dont il
ut se souvenir; il me paroît convenir mer-
lleusement à la monarchie illimitée & héré-
aire, & nullement au plan que l'Auteur pro-
sera pour l'Amérique. D'après cette maxime
examine la constitution Angloise qu'il met
dessous même des gouvernemens absolus.
» La constitution de l'Angleterre fut sans
oute quelque chose de sublime pour les
ems de tenèbres & d'esclavage qui la virent
aître. Lorsque le despotisme subjuguoit tout,
e plus leger effort, pour s'en affranchir,
oit une entreprise hardie & glorieuse. Mais
est aisé de démontrer que cette constitu-
on est imparfaite, qu'elle est sujette à des
onvulsions, & incapable de produire ce
u'elle paroît promettre. Elle est si singu-
érement compliquée, que la nation pour-
oit être malade pendant une suite d'années,

» ſans qu'on pût découvrir à quelle partie le mal
» ſe ſeroit attaché. Les uns diront d'une fa-
» çon, ceux-là d'une autre; & chaque Mede-
» cin politique preſcrira un regime différent.

» Je ſais qu'on extirpe difficilement un pré-
» jugé inhérent au ſol, & que le tems y a vu
» vieillir; mais examinons les parties conſti-
» tuantes du gouvernement Anglois, & nous
» trouverons qu'elles ſont les mépriſables reſtes
» de deux anciennes tyrannies où entrent
» quelques nouveaux matériaux républicains.
» Ce ſont les reſtes d'une monarchie tyran-
» nique dans la perſonne du Roi.

» Les reſtes d'une tyrannie Ariſtocratique
» dans la Chambre des Pairs.

» Les nouveaux matériaux républicains
» dans celle des Communes, de la vertu deſ-
» quelles dépend la liberté de l'Angleterre.

» Le Roi & les Pairs, comme héréditaires,
» ſont indépendans du peuple; ainſi, *dans un*
» *ſens conſtitutionnel* ils ne contribuent en rien
» à la liberté de l'Etat.

» Dire que la conſtitution de l'Angleterre
» eſt l'*union* de trois pouvoirs qui ſe balancent
» réciproquement, c'eſt une puérilité dont les
» termes ſe contrediſent.

» Dire que l'autorité des Communes tem-
» pere celle du Roi, c'eſt ſuppoſer deux choſes:

» Premierement: qu'il ne faut mettre de
» confiance dans le Roi qu'en le ſurveillant,
» ou, en d'autres mots, que la ſoif du pou-
» voir abſolu eſt une maladie propre à la Mo-
» narchie.

2°. » Que les Communes étant chargées de ſurveiller le Roi, ſont ou plus ſages que lui, ou plus dignes de notre confiance.

» Mais comme la même conſtitution qui donne aux Communes un pouvoir de contrainte ſur le Roi, en faiſant dépendre d'elles les ſubſides, donne enſuite au Roi le même pouvoir de contrainte ſur les Communes, par la faculté qu'il a de rejetter tous leurs autres Bills, il doit en réſulter que le Roi eſt plus ſage que ceux qu'on a déjà ſuppoſé être plus ſages que lui. Quelle abſurdité! »

Arrêtons-nous un moment, Monſieur, ſur e que l'Auteur dit de la ſoif du pouvoir abolu. Vous mettez ſûrement une grande difféence entre *gouvernement illimité* & *gouvernement abſolu*. Ce dernier doit être un gouverent où il n'y auroit de loi que le caprice du ouverain. J'appellerois illimité celui dont le ouverain eſt chargé ſeul de maintenir la loi & e la perfectionner. Je voudrois donc que I. Adams eût dit que la ſoif du pouvoir *illiité* eſt une maladie propre à la monarchie *mitée*.

» Pluſieurs Auteurs ont donné l'explication uivante de la conſtitution Angloiſe : le Roi, » diſent-ils, eſt une choſe, le peuple en eſt une » autre. Les Pairs compoſent une Chambre » en faveur du Roi, & les Communes en com» poſent une autre en faveur du peuple. Tout

» cela reſſemble bien à une maiſon diviſée
» d'avec elle-même. . . . Cette explication
» de la conſtitution Angloiſe ſuppoſe cette
» queſtion préliminaire; *comment le Roi eſt-il
» parvenu à un pouvoir que le peuple craint de lui
» confier, & que ce même peuple eſt toujours
» obligé de retenir?* Un tel pouvoir n'a pas pû
» être donné par un peuple ſage; & tout pou-
» voir *qui a beſoin d'être retenu* ne peut prove-
» nir de Dieu. Cependant l'établiſſement que
» forme la conſtitution Angloiſe ſuppoſe que
» ce pouvoir exiſte.

» Mais cet établiſſement ne remplit pas ſon
» objet : les moyens n'y conduiſent pas ; &
» toute l'affaire ſe détruit elle-même. Comme
» le plus grand poids entraîne toujours le
» plus leger : & comme toutes les roues d'une
» machine ſont miſes en mouvement par une
» ſeule roue ; il s'agit uniquement de ſavoir
» quel eſt le pouvoir qui, dans la conſtitution,
» a le plus de poids : c'eſt celui là qui gouver-
» nera. Quoique les autres roues ou une par-
» tie puiſſent gêner & rallentir la rapidité du
» mouvement de la machine; néanmoins, tant
» qu'elles ne pourront pas l'arrêter, leurs efforts
» ſeront inefficaces. La premiere force mo-
» trice aura définitivement ſon effet ; & le tems
» ſuppléera au défaut de célérité.

» Tout le monde ſait que la couronne eſt
» cette partie prépondérante dans la conſtitu-
» tion Angloiſe, uniquement parce qu'elle eſt

la dispensatrice des places & des pensions. Ainsi, quoique nous ayons été assez prudens pour fermer la porte à la monarchie absolue, nous avons en même-tems été assez fous pour mettre la Couronne en possession de la clé ».

» C'est le préjugé national bien plus que la raison qui nourrit l'affection des Anglois pour leur gouvernement, réparti entre le Roi, les Pairs & les Communes. La liberté individuelle est sans contredit plus en sûreté en Angleterre que dans quelques autres Etats; mais la *volonté* du Roi est tout autant la *loi* du pays dans la Grande-Bretagne qu'en France, avec cette différence qu'au lieu d'émaner directement de sa personne, elle arrive au peuple sous la forme terrible d'un acte du Parlement ». Je suis étonné que l'Auteur Américain n'ait pas ajouté, *qui n'écoute point de remontrances.* » Le sort de Charles premier n'a fait que rendre nos Rois plus avisés, mais non pas plus justes ».

La seconde section de cet Ouvrage traite de la monarchie & de la succession héréditaire. Après avoir établi que l'anarchie est préférable à la constitution Angloise, l'Auteur entreprend de faire voir que la royauté est un abus par deux raisons: 1°. parce que la nature n'a point distingué les hommes en Rois & en sujets, comme elle les a distingués en mâles & femelles: & 2°. parce que dans les tems très-anciens il n'y avoit point de Rois,

Sa premiere raiſon eſt pitoyable, puiſque la Royauté, comme tout gouvernement quelconque, réſulte évidemment des propriétés pour leſquelles la nature n'a pas marqué plus de diſtinctions. Quant à l'autre raiſon, l'Auteur oublie le principe qu'il a établi, que c'eſt l'imperfection de notre nature qui a donné l'être aux gouvernemens. Tout ce qu'il avoit droit de dire, pour être conſéquent, c'eſt que la Royauté eſt un gouvernement moins parfait que celui de Dieu même, auquel elle a ſuccédé. Il obſerve qu'elle a attiré la malédiction de Dieu ſur les enfans d'Iſrael. Mais eſt-ce que l'homme n'aura pas toujours lieu de redouter ſon changement de condition, quand ſon cœur perverti lui fera quitter le mieux pour le pire ? Les mêmes anathêmes menacent ceux qui préféreroient l'anarchie, fût-ce au plus mauvais gouvernement. Il attaque avec auſſi peu de raiſon la ſucceſſion héréditaire qui aſſure la permanence de tous les Etats où elle eſt établie, & qui, en ſomme, eſt un bien ſi précieux pour l'humanité, tels & ſi grands que puiſſent être ſes inconvéniens relativement à quelques individus ou à quelques points dans l'eſpace. C'eſt ce que juſtifie l'hiſtoire d'Angleterre, puiſque non-obſtant huit guerres civiles, & dix-neuf rébellions qui ont eu lieu ſous trente-deux regnes & deux minorités ; cet Etat ſe ſoutient encore malgré toutes ſes imperfections : graces à ce que le droit héréditaire y a été reſpecté même dans les revolutions.

out ce que vous venez de voir, Monſieur, a matiere d'une très longue diſſertation ce pamphlet Américain, où je ſoupçonne a foibleſſe des raiſons contre la Royauté, n n'a pas eu intention de lui porter des ites ſérieuſes. Vous trouverez l'auteur bien fort ſur les vices de la conſtitution oiſe & ſur les intérêts de l'Amérique.

On a écrit des volumes ſur la querelle l'Amérique. Des gens de tout eſpéce n ſont mêlés d'après divers motifs, & s des vues très-différentes. Tout ce qui t dit de part & d'autre n'a ſervi à rien. tems de diſcuter eſt paſſé. Le Roi a eux aimé en venir à un défi, & notre tinent l'accepte «.

I. Pelham, (Miniſtre habile, quoiqu'il ſes défauts) étant attaqué dans la Chambre des Communes ſur ce que ſes opérans étoient d'une nature à ne pouvoir er, répondit : *qu'elles durent autant que*, *& je ſuis content.* Si dans ce momentles Américains penſoient d'une maniere i dangereuſe & auſſi baſſe, leurs deſdans ne ſe ſouviendroient d'eux qu'avec reur «.

Le ſoleil n'a jamais vu les hommes occu- d'un plus grand intérêt. Ce n'eſt point ici aire d'une ville, d'un comté, d'une proce, d'un royaume : il s'agit d'un immenſe tinent ; il s'agit au moins de la huitiéme tie du globe habité. Ce n'eſt point l'affaire

» d'un jour, d'une année, d'un ſiecle: la
» poſtérité eſt virtuellement enveloppée dans
» la querelle; & ce qui ſe fait aujourd'hu
» l'affectera plus ou moins, même juſqu'à la
» fin des tems. C'eſt dans ce moment-ci qu'i
» faut faire germer l'union, la foi & l'hon
» neur du continent Américain. La moindre in
» ciſion à cette jeune plante s'agrandira avec l
» tems, & la poſtérité lira notre lâcheté e
» gros caractères ».

» Du moment où l'on a laiſſé la diſput
» pour en venir aux armes, une nouvell
» époque a commencé; une révolution s'e
» faite dans les eſprits. Tous les plans, toute
» les propoſitions antérieures, au 19 Avr
» 1775, jour mémorable de l'affaire d
» Lexington, ne ſont plus que de vieux a
» manachs. Nous reſpirons dans un aut
» ſiecle . . .

» Comme il a été dit beaucoup de choſ
» ſur les avantages d'une réconciliation,
» qu'elles n'ont abouti à rien, il eſt juſ
» que nous examinions le côté oppoſé & q
» nous faſſions obſerver quelques uns d
» torts réels que les colonies ſouffrent & ſouffr
» ront toujours, tant qu'elles ſeront unies av
» la Grande-Bretagne ou qu'elles dépendro
» d'elle. Diſcutons donc cette union & cet
» dépendance d'après les principes de la natu
» & du ſens commun. Voyons ce qui no
» arrivera ſi nous nous ſéparons, ou ſi no
» reſtons dans la dépendance «.

'ai entendu aſſurer que comme l'Amérique
roſperé ſous ſon ancienne liaiſon avec la
ande-Bretagne, cette même liaiſon étoit
eſſaire pour ſa proſpérité future, & qu'elle
duiroit toujours les mêmes effets. Rien
t plus illuſoire que cette maniere de
onner. Nous pouvons tout auſſi bien aſſu-
que parce qu'un enfant a profité avec
ait, il ne doit jamais prendre d'autre nour-
e, ou que les vingt premieres années
otre vie doivent ſervir de modele aux
t années ſuivantes. Mais je ne conviens
même du bien que ce régime paſſe pour
r fait à l'Amérique; & je n'héſite point
clarer que l'Amérique auroit proſpéré
autant, & probablement bien davan-
ſi aucune puiſſance Européenne ne
it mêlée de ſes affaires. Le commerce
lequel elle s'eſt enrichie conſiſte dans
hoſes de premier beſoin; & elle trou-
toujours de quoi vendre, tant que
ope conſervera l'uſage de manger.
'autres diſent: l'Angleterre nous a pro-
. Moi, je leur demanderai, comment?
-t-elle fait de plus que de deffendre le
tinent à nos dépens comme aux ſiens?
oit-elle pas protégé de même la Tur-
pour aggrandir ſon commerce & ſa
nation?
ue la Grande Bretagne renonce à ſes
ntions ſur le Continent, ou que le Con-
t ſecoue le joug de la dépendance, nous

» aurons la paix avec la France & l'Espagn
» quand ces deux Puissances seront en guerr
» avec elle....

» Mais, dit-on, la Grande-Bretagne est
» Mere-Patrie. Eh bien, sa conduite en e
» d'autant plus blâmable. Les animaux les pl
» féroces ne dévorent point leurs petits ; & l
» sauvages ne font point la guerre à leurs f
» milles.... C'est l'Europe, & non pas l'A
» gleterre qui est la Mere-Patrie de l'Am
» rique. Ce nouveau Monde a été l'asile d
» malheureux qui ont été persécutés dans to
» tes les parties de l'Europe, pour avoir vou
» conserver leurs libertés civiles & religieus
» C'est ici qu'ils se sont refugiés, non pas po
» se dérober aux tendres embrassemens d'u
» mere, mais pour échapper aux cruautés d'
» monstre impitoyable. Cela est si vrai,
» lativement à l'Angleterre, que la même
» rannie, qui a chassé de chez elle les premi
» émigrans est encore celle qui ne cesse
» poursuivre leurs descendans.

» Dans cette vaste partie du Globe à pe
» appercevons-nous le cercle étroit de tr
» cents soixante miles (l'étendue de l'Ang
» terre) : notre amitié se déploye sur une éch
» bien plus grande. Nous voulons être
» freres de toute la Chretienté.

» C'est une chose plaisante que la gra
» tion bien compassée par laquelle on parvi
» à surmonter la force du préjugé nation
» mesure qu'on voit du pays. Demeure-t

ns la même rue, si on se trouve ailleurs on
traite de voisins: un peu plus loin, on
de la même Paroisse : à quelques lieues
chez soi de la même ville : hors de la
ovince, on est *Yorkshire-man*, *Cheshire-n*, *Londoner*. Si dans leurs excursions
angeres deux Anglois se rencontrent, tous
petits souvenirs de rue, de paroisse, de
e & de province se confondent dans le
n d'*Englishmen*. Par une juste parité de
onnement tous les Européens qui se ren-
ntrent en Amérique ou dans quelqu'autre
tie du Globe sont *Countrymen* (Compa-
otes). L'Angleterre, la Hollande, l'Alle-
gne ou la Suède, vis-à-vis du globe en-
, sont comme les divisions de rue, de
e & de province sur de plus petites échelles;
inctions trop limitées pour les esprits du
tinent Américain.. Dans cette province
Pensilvanie, il n'y a pas un tiers des ha-
ans qui soit d'origine Angloise. J'ai donc
on de rejetter le titre de Mere-Patrie,
liqué à l'Angleterre, parce qu'il presente
idée fausse, petite & indigne de l'une &
l'autre....

On a avancé que les forces réunies de
Grande-Bretagne & des Colonies pou-
ent défier toutes les autres puissances de
Terre. Premierement c'est avancer beau-
p, car le sort de la guerre est incertain.
suite, c'est une assertion vuide de sens.
nais l'Amérique ne souffrira qu'on lui en-

» lève une partie de ses habitants pour so
» tenir les armes Britanniques en Asie,
» Afrique ou en Europe.

» Qu'avons-nous besoin de faire la guer
» à toute la terre? Notre plan est le co
» merce, & ce commerce bien suivi nous as
» rera la paix & l'amitié de toute l'Europ
» parce qu'il est de son intérêt que le co
» tinent de l'Amérique soit pour elle
» port franc. Ici le commerce sera toujou
» protégé; & comme nous n'avons ni
» ni argent, notre sol sera à l'abri des inv
» sions. . . .

» L'Europe étant notre marché pour le co
» merce, nous ne devons point nous lier e
» clusivement avec aucune de ses parties.
» est du véritable intérêt de l'Amérique de d
» cliner toutes les querelles Européennes. C'e
» ce qu'elle ne pourra jamais faire, tant q
» par sa dépendance de l'Angleterre, elle se
» vira à compléter son poids dans la balan
» politique ».

» Il y a trop d'Etats en Europe pour q
» la paix y subsiste long-tems. Dès qu'u
» guerre se déclare entre l'Angleterre & qu
» que Puissance étrangere, le commerce
» l'Amérique est ruiné à cause de ses liaiso
» avec la Grande-Bretagne. . . .

» L'autorité de la Grande-Bretagne s
» l'Amérique est une forme de gouverneme
» qui tôt-ou-tard doit avoir une fin, & q
» ne nous donne qu'une constitution passager

mme peres, cette vérité eſt affreuſe pour
us, puiſque nous ne pouvons rien laiſſer
certain à nos enfans. Or, puiſqu'ils ſeront
argés de nos dettes, travaillons au moins
eur aſſurer leur exiſtence. Autrement,
us les traitons indignement & en peres
bares. Anticipons ſur l'avenir : prenons
s enfans par la main, montons avec eux
le faîte du temple : delà contemplons
que quelques craintes & quelques pré-
gés cachent aujourd'hui à nos yeux :
menons nos regards ſur la déſolation ré-
ndue dans nos villes & dans nos cam-
gnes par les armes Britaniques, ſur Boſton,
Norfolk, &c. &c. »

Il n'eſt pas au pouvoir de la Grande-Bre-
gne ou de l'Europe de conquerir l'Amé-
ue, ſi l'Amérique ne leur facilite pas
tte conquête ou par irréſolution, ou par
idité. L'hiver actuel vaut un ſiecle, mais
aut le mettre à profit. Si l'occaſion eſt
anquée, tout le continent partagera le
alheur des Boſtoniens ; & il n'y a point
trop rude châtiment pour l'homme, de
elque claſſe ou condition qu'il ſoit, & en
elque lieu qu'il habite, qui ſera cauſe de
perte d'un moment ſi précieux....

Puiſqu'il n'y a que les armes qui puiſſent
cider la queſtion ; pour l'amour de Dieu
tons une ſéparation définitive, & ne
uffrons point que la génération prochaine
entregorge ſous les noms de peres &

» d'enfans, noms qui ne ſeront plus ſacrés &
» qui n'auront plus aucun ſens «.

» Il eſt abſurde & ridicule de dire que l'An-
» gleterre ſe conduira mieux à notre égard
» On s'étoit flatté de cet eſpoir à la révoca-
» tion de l'acte du timbre. Deux années a
» plus nous ont détrompés. C'eſt comme
» on diſoit que des nations qui ont été un
» fois battues ne ſe rebattront jamais ».

« Quant à ce qui regarde l'adminiſtration
» il n'eſt pas poſſible que la Grande Bretagn
» ſe charge de celle de l'Amérique. C'eſt un
» affaire trop importante & trop embrouillé
» pour qu'elle puiſſe être menée avec quelqu
» ſorte de convenance par une Puiſſance
» éloignée de nous, & qui nous connoît
» peu. De même qu'elle ne peut pas nou
» conquérir, il lui eſt impoſſible de nous gou
» verner. Etre toujours dans l'obligation d
» traverſer quinze ou dix-huit cents lieues d
» mer avec un rapport ou une pétition à l
» main: attendre pendant quatre ou cinq mo
» une réponſe, & cinq ou ſix autres pour ſo
» interprétation, c'eſt en vérité un état de ſou
» miſſion & de perplexité, qui, dans quelqu
» années, ſera regardé comme la plus grand
» des extravagances & des puérilités.... Il fu
» un tems où cela étoit convenable, ma
« voici le moment où cela doit ceſſer. »

Je ſuis fâché, Monſieur, que l'Auteur a
dit plus haut qu'il ne croyoit point que
protection de la Grande-Bretagne eût jama
é

té néceſſaire & avantageuſe à l'Amérique, x que même elle lui avoit fait tort. Pour-quoi, dit-il ici, *il fût un tems où cela étoit con-venable?*

« Que de petites îles qui ne peuvent ſe dé-endre elles-mêmes, ſoient protégées par des oyaumes, cela eſt tout naturel; mais il ſt abſurde de vouloir qu'un continent it éternellement gouverné par une île. La ature n'a point fait le ſatellite plus grand ue ſa planete. Comme l'Angleterre & Amérique, l'une à l'égard de l'autre ſont inverſe de l'ordre de la nature; il eſt évident u'elles appartiennent à des ſyſtêmes diffé-ens, l'Angleterre à l'Europe, & l'Amérique elle-même....

Puiſque la Grande-Bretagne n'a point ontré le moindre deſir d'entrer en arran-ment; nous pouvons être ſûrs de n'obte-ir aucunes conditions que le Continent uiſſe honorablement accepter, ou qui nous édommagent en aucune maniere, du ſang de l'or que cette conteſtation nous a dé-couté.

L'objet ſur lequel nous inſiſtons doit tou-urs être en proportion avec la dépenſe. es trois millions que nous avons ſacri-s ne peuvent pas ſe racheter par l'ex-lſion du lord North, ou de la déteſtable *nte.* Une ſuppreſſion paſſagere de com-erce a produit un mal, qui eût peut-être ſuffiſamment réparé par la révocation

» de tous les actes dont on se plaignoit, si on
» eût obtenu cette révocation. Mais puisqu'il
» faut que tout le Continent prenne les armes,
» & que tout Américain soit soldat, en vérité
» c'est bien perdre notre tems de ne com-
» battre que pour renverser un méprisable mi-
» nistere: c'est acheter trop cher la révocation
» des loix oppressives. N'est-ce pas assez du
» sang que nous avons versé pour conserver
» notre pays? Faut-il encore payer nos loix
» au même prix?

» Remettez-nous, ont crié quelques-uns de
» nos compatriotes, sur le pied où nous étions
» en 1763. Mais est-il aujourd'hui au pouvoir
» de la Grande-Bretagne de faire ce qu'ils de-
» mandent, & pense-t-on que ce soit son in-
» tention? En supposant qu'elle rétablît
» les choses comme elles étoient à la fin de
» la guerre, comment pourrions-nous comp-
» ter sur les engagemens d'une Cour aussi cor-
» rompue & aussi fausse? Un autre Parlement,
» que dis-je? celui-ci même peut revenir
» contre ce qui aura été fait sous le prétexte de
» violence ou de légereté. Alors, où sera notre
» recours? Il n'y a point de Tribunal pour les
» nations: les canons sont les avocats des Cou-
» ronnes; & l'épée, non de la Justice, mais de
» la guerre, juge leurs procès.

» Pour être remis dans l'état où nous étions
» en 1763, il ne suffit pas de rétablir les loix
» qui existoient alors; il faut encore que les
» circonstances soient les mêmes: il faut que

os villes brûlées ou détruites ſoient rebâ-
ies : que les particuliers qui ont fait des
ertes en ſoient indemniſés en entier :
u'on paye les dettes publiques que nous
vons contractées pour notre défenſe ; autre-
ent nous ſerons bien loin de cette époque
raiment digne d'envie. Il y a un an que
accompliſſement de cette demande auroit
omblé les vœux des Américains ; mais au-
ourd'hui il eſt trop tard : *le rubicon eſt paſſé.*
Conſidérons la choſe ſous un autre point
e vue. L'action de prendre les armes, uni-
uement pour obtenir par la force la ré-
ocation d'une loi pécuniaire, ſemble auſſi
ontraire aux préceptes de Dieu & aux droits
e l'humanité, que celle de prendre les
rmes, pour faire exécuter de force une
areille loi. L'objet dans l'un & l'autre cas
e juſtifie pas les moyens ; car la vie des
ommes eſt trop précieuſe pour être ſacri-
ée à de telles miſeres. Ce ſont les menaces
les violences qui nous ont été faites ; c'eſt
deſtruction de nos propriétés : c'eſt la dé-
aſtation de notre patrie par le fer & par
feu ; ce ſont tous ces excès qui nous au-
oriſent à prendre les armes. Nous aurions
û ceſſer d'être ſujets de la Grande-Bre-
agne du moment où cette défenſe eſt de-
enue néceſſaire. *Le premier coup de fuſil tiré*
ontre l'Amérique étoit l'époque préciſe d'où
on auroit dû dater l'indépendance de cette
elle partie du Monde.

» J'ai toujours regardé l'indépendance de » ce continent comme un événement qui de- » voit arriver tôt ou tard. Or d'après les pro- » grès rapides que l'Amérique vient de faire » pour porter la chose à sa maturité, il est im- » possible que la révolution ne soit pas pro- » chaine. Il étoit donc inutile, lorsqu'une fois » l'épée a été tirée, de disputer sur un point que » le tems devoit résoudre, si nous n'étions » pas déterminés à le décider plus prompte- » ment. Ce seroit ruiner un bien par de longs » procès pour réprimer les écarts d'un fermier » dont le bail est prêt d'expirer. Personne n'a » désiré aussi vivement que moi une réconci- » liation avant l'époque fatale du 19 avril » 1775 (*); mais dès la premiere nouvelle » que j'en ai eûe, j'ai dit adieu à l'Angleterre.

* Jour de la bataille de Lexington.

» Si les choses s'arrangent aujourd'hui, qu'en » résultera-t-il? Le voici : la ruine de l'Amé- » rique.

» D'abord le pouvoir de gouverner rési- » dant toujours dans la personne du Roi, il » aura toujours voix négative dans la législa- » tion de ce Continent. S'y trouve-t-il un ha- » bitant assez ignorant pour ne pas savoir que » suivant ce qu'on appelle la constitution ac- » tuelle, nous ne pourrons jamais faire de loix » que celles qu'il plaira au Roi de nous per- » mettre de faire. Y en a-t-il d'assez inepte » pour ne pas voir, qu'après tout ce qui s'est » passé, le Roi ne permettra pas qu'on fasse » d'autres loix que celles qui conviendront

ses desseins. De-là il résulte qu'on nous aissera manquer des loix qui nous sont le lus nécessaires. Or, on est aussi effectivement esclave faute de loix, qu'en se souettant à des loix qu'on n'a pas faites soiême. Quand les choses seront arrangées, ui peut douter que la Couronne ne fasse nsorte de laisser ce continent dans l'état le lus abject qu'il sera possible? Au lieu d'aancer, nous reculerons; ou bien nous perrons tout notre tems à disputer & à rédier des pétitions ridicules.

» Une autorité jalouse de notre prosérité est-elle faite pour nous gouverner? Quiconque répond *non* est *indépendant*; car otre indépendance ne consiste que dans la berté de faire nos loix....

» La négative du Roi seroit dix fois plus angéreuse en Amérique qu'elle ne peut être en Angleterre, où il refuse rarement on consentement à un Bill pour mettre Angleterre dans le meilleur état de défense ossible; au lieu qu'en Amérique il ne donera jamais son consentement à un pareil ill....

» Comme les meilleures conditions que ous puissions attendre, ne peuvent produire u'un accommodement passager, ou une esece de gouvernement de tutelle jusqu'à ce ue les Colonies soient majeures; les affaires ans cet intervalle resteront toujours dans désordre & le délabrement. Les Emigrans

» aisés ne viendront point s'établir dans un
» pays où la forme de gouvernement ne tient
» qu'à un fil, & est sans cesse agitée de troubles
» & de dissensions. La plupart des habitans
» profiteront de l'intervale pour disposer de
» leurs effets & quitter l'Amérique.

» Mais le plus victorieux de tous les rai-
» sonnemens, c'est qu'il n'y a que l'indépen-
» dance, c'est-à-dire, une forme de gouver-
» nement propre à l'Amérique qui puisse assu-
» rer la paix de notre continent, & le préser-
» ver absolument des guerres civiles. Je re-
» doute une reconciliation, parce qu'il est plus
» que probable qu'elle sera suivie d'une ré-
» volte en quelqu'endroit de l'Amérique, dont
» les conséquences peuvent nous être plus fa-
» tales que toute la méchanceté de la Grande
» Bretagne....

» La disposition générale des colonies en-
» vers le gouvernement Britanique sera comme
» celle d'un jeune homme qui est sur le point
» de devenir majeur, c'est-à-dire, qu'elles
» s'en moqueront. Un gouvernement qui ne
» peut pas maintenir la paix, n'est nullement
» un gouvernement. Nous donnerons donc
» notre argent pour rien. Que pourroit faire
» la Grande-Bretagne dont les forces n'existe-
» ront plus que sur le papier, s'il éclatoit une
» révolte le lendemain de la reconciliation?

» J'ai entendu dire que l'indépendance étoit
» à redouter, parce qu'elle ameneroit des
» guerres civiles. Rarement nos premieres idées

ſont-elles bien juſtes ; & c'eſt ce qui arrive ici. Il y a dix fois plus à craindre d'une mauvaiſe réunion que de l'indépendance. Je me mets à la place de ceux qui ont ſouffert, & je proteſte que ſi je me voyois expulſé de chez moi, ſi ma propriété & tous mes biens étoient détruits : je proteſte, dis-je, que comme homme, ſenſible à une offenſe, jamais je n'adhererois à une reconciliation, ni ne me croirois lié par elle. . .

» S'il exiſte un juſte motif de crainte par rapport à l'indépendance, c'eſt qu'il n'y a encore aucun plan d'arrêté. On ne voit point par où on ſortira de tout ceci. Je vais donc propoſer quelques-unes de mes idées à ce ſujet. J'annonce en même tems que je ne ſuis nullement attaché à mon plan, & que je ſerois ravi de voir qu'on en imaginât un meilleur ».

Projet d'une nouvelle forme de Gouvernement pour l'Amerique ſeptentrionale.

» Les aſſemblées de chaque province ou colonie ſeront annuelles, ſous la direction d'un ſeul Préſident. . . . Il y aura une juſte répartition de Repréſentans. Ces aſſemblées ne s'occuperont que de leurs affaires intérieures, ſous l'autorité d'un Congrès général.

» Chaque province ſera diviſée en ſix, huit ou dix diſtricts qui enverront chacun un nombre ſuffiſant de Délégués au Congrès général ; de ſorte qu'il y en ait au moins

» trente de chacune. Tous ces Députés réuni
» en Congrès formeront au moins le nombr
» de 390. Chaque nouveau Congrès généra
» durera . . . . ; & le Directeu
» sera choisi de la maniere suivante.
» Lorsque les Députés seront assemblés, o
» tirera au sort une des provinces sur toute
» les treize, & ensuite tout le Congrès élira pa
» scrutin un Directeur dans le nombre de
» trente Députés de cette province. Au Con-
» grès suivant, la province qui doit fournir l
» Directeur sera tirée au sort sur les douz
» restantes, en laissant à part celle d'où le Di-
» recteur aura été tiré dans le précédent Con-
» grès. On procédera de la même maniere jus
» qu'à ce que les treize provinces ayent, cha-
» cune à leur tour, fourni le Directeur ou Pré-
» sident. Et afin que rien ne puisse passer en
» loi que ce qui sera propre à opérer la satis-
» faction générale, il faudra les trois cinquiemes
» du Congrès pour faire pluralité. Mais comme
» il y a un point délicat qui est de savoir par
» qui, ou comment cette affaire doit d'abord
» commencer; & comme il semble plus con-
» venable qu'elle émane de quelque corps
» intermédiaire entre les gouvernés & les gou-
» vernants, c'est-à-dire, entre le Congrès &
» le peuple; il se tiendra une conférence con-
» tinentale, pour laquelle on formera un Co-
» mité composé de vingt-six membres du Con-
» grès actuel, savoir deux pour chaque colo-
» nie ou province; de deux membres de cha-

que assemblée provinciale, & de cinq représentants du peuple en général, choisis dans la cité ou ville capitale de chaque province, pour toute la province, par tout autant de votans qu'elle jugera à propos d'envoyer de toutes ses parties pour cet objet; ou, si cela convient mieux, les représentans pourront être choisis dans deux ou trois endroits de cette province, les plus peuplés. Dans cette conférence continentale, qui sera composée de cent quatre-vingt Députés, se trouveront réunis deux grands principes, *connoissance & pouvoir*. Les membres du Congrès déjà subsistant, & des assemblées provinciales, au nombre de cinquante-deux, qui ont de l'expérience dans les affaires nationales, deviendront des Conseillers capables & utiles; & le tout recevant son pouvoir du peuple aura une autorité vraiment légale.

» Cette conférence ainsi assemblée, sa premiere affaire sera de travailler à une chartre continentale, ou chartre des Colonies unies (répondant à ce qu'on appelle la grande chartre d'Angleterre). Elle prescrira la maniere d'élire les membres du premier Congrès général, & les membres des assemblées provinciales : elle en fixera le nombre ainsi que le tems de la durée de ces assemblées, & elle tirera la ligne de séparation d'affaires & de Jurisdiction entr'elles; elle se souviendra toujours que notre union est continentale & non provinciale; elle assure-

» rera la liberté & la propriété à tous les in-
» dividus, & sur toutes choses le libre exer-
» cice de Religion d'après les impulsions de la
» conscience; & elle sera tous les autres régle-
» mens qu'une chartre doit contenir. Aussi-tôt
» que cette chartre sera rédigée, ladite con-
» férence sera dissoute, & les Corps élus sui-
» vant les réglemens de ladite Chartre, seront
» pour ce tems, les Gouverneurs & les Légis-
» lateurs de ce continent, à qui Dieu veuille
» accorder paix & prospérité. Amen.

» Si jamais quelque corps d'hommes est
» délégué pour remplir l'objet de cette con-
» férence, ou quelqu'autre de cette nature
» qu'il ait toujours devant les yeux le pas-
» sage suivant, tiré d'un Auteur qui a fait
» des observations bien judicieuses sur le gou-
» vernement. *La science d'un bon politique*, dit
» il, *consiste à fixer le vrai point de bonheur*
» *& de liberté. Celui qui pourroit découvrir une*
» *forme de Gouvernement contenant la plus*
» *grande somme de bonheur individuel, avec*
» *la plus petite dépense nationale, mériteroit une*
» *reconnoissance éternelle de la part des humains*

Dragonetti sur la vertu & les récompenses.

» Mais, dira-t-on, où est le Roi de l'Amé-
» rique? Je réponds: amis, nous en avons un
» qui regne là-haut, & qui n'extermine point
» ses sujets. » Ah, monsieur Adams, vous avez
oublié les terribles châtimens d'Israël, ses cris
ses murmures, & les remontrances de Moïse

demandoit à Dieu que tout ce peuple ne pas exterminé comme un ſeul homme.
» Cependant pour paroître donner quel-ue choſe à la répréſentation & aux hon-eurs terreſtres, on marquera un jour pour a proclamation de la chartre. Elle ſera poſée ur les livres ſaints, ſur la parole de Dieu: & u-deſſus on placera la couronne, afin que 'univers apprenne que nous approuvons uſſi la Monarchie, mais qu'en Amérique a Loi eſt le Roi. Car ſi dans les gouver-emens abſolus le Roi eſt la Loi, de même ans les pays libres la Loi doit être le Roi, t il ne doit point y en avoir d'autre. Mais e peur que par la ſuite on ne faſſe un mau-ais uſage de cette Couronne, il faudra qu'à a fin de la cérémonie elle ſoit miſe en pieces, t qu'on en diſtribue les débris au peuple à ui elle appartient.
ouiſſons, M., du magnifique & touchant ſpec-le que nous offre ici la riche imagination M. Adams. Je vois ce thrône élevé pour Loi. Je la vois poſée ſur les livres ſaints, couronnée aux acclamations d'un peuple menſe. Je vois ſa couronne démolie & acun des aſſiſtans emporter ſes débris. Plus couronne: la Loi ſeule reſte. Sans doute il de l'homme & du philoſophe ne peut rêter ſur une ſcène plus intéreſſante. Ap-ochons pour la contempler dans tous ſes ails. — Quoi M. Adams, vous faites voir thrône aux yeux ſurpris de vos Améri-

cains ! Ne craignez-vous pas le charme de cet objet nouveau ſur leurs eſprits ? Ne leur offre-t'il pas cette précieuſe ſimplicité que vous eſtimez tant, & qu'on eſt ſi loin de trouver dans vos aſſemblées & vos conférences compliquées ? La multitude émerveillée ne ſe dira-t-elle pas à elle même, voilà un thrône, voilà le vrai centre d'une union continentale qui ne doit point être provinciale. C'eſt-là que viendroient ſe confondre toutes les différences de mœurs, de religion & d'intérêts de nos vaſtes contrées. Pourquoi faut-il que tour-à-tour le haut & le bas, le froid & le chaud, l'humide & le ſec viennent y regner, après des *filieres* d'élections plus orageuſes que le conflict des élémens ? L'éclat dont il brille le rend ſi ſemblable au ſoleil qui répand tout à la fois ſa bienfaiſance ſur la nature entiere ! Un thrône ſe rapproche ou s'éloigne, s'éleve ou s'abaiſſe ſelon les intérêts & les beſoins des pays & des peuples. Je le verrai peut-être ſe promener ſur nos lacs, s'écriera l'habitant de Niagara ; & nous dans nos montagnes, répondront ceux des Apalaches. Quand j'en approcherai, dira un autre, je ne ſerai point humilié par l'orgueil de mes égaux ; je ne fléchirai point le genou devant des gens dont je connois la baſſeſſe & les intrigues. L'élévation d'un thrône ne cauſe aucune altération dans les ſens de celui qui eſt fait pour l'occuper. Ses yeux, ceux de ſes enfans y ſont accoutumés. L'ordre héréditaire garantit les

:s des révolutions & assure le repos des in-
dus. Il ne me sera point redouter l'effet
haines personnelles. Si mes foiblesses sont
nues à un Roi, je suis bien plus sûr d'en
enir le pardon. Ses rigueurs ne seront point
éxibles. Qui dit Roi, dit modérateur, dit
. Où sont les entrailles d'une Loi ? Quel-
s Rois n'en ont point eu, mais la Loi n'en
t jamais avoir. Elle est sourde & aveugle.
mes-nous d'autres hommes ici qu'en Eu-
e ? La sensibilité est-elle retranchée de notre
tage ? Ah faisons occuper ce thrône qui
bien plus terrible pour nous vuide que
pli. Que sera-ce si cet Américain se re-
ente la douceur, la sagesse, l'équité & les
es belles qualités de la plupart des Souve-
s actuels de l'Europe, dont quelques uns
révérés & chéris de leurs peuples jusqu'à
latrie ? Telles sont, Monsieur, les idées
l'aspect d'un thrône peut très raisonna-
ent faire naître dans tous les spectateurs
mblés par M. Adams : sans parler du risque
ne suscite dans quelqu'esprit ambitieux le
in d'y monter. La distribution des débris de
uronne, qui n'est autre chose que celle des
nbres de Romulus que les Sénateurs em-
erent sous leurs robes, après l'avoir coupé
morceaux, ne produira pas plus d'effet
Amérique que chez les Romains. C'est
Senat que le peuple ne veut point, parce
cette forme de gouvernement multiplie
ses maîtres. Celui de Rome demanda hau-

tement avant l'expiration de l'année que l'on mît fin à l'interregne; & un nouveau Roi fut choisi. Je dis plus, si les oracles de l'histoire ne sont pas faux, le Congrès subsistant lors de la séparation, prendroit seul le timon de l'Etat & lui feroit une constitution, sans attendre l'issue des tumultueuses diétines de M. Adams. Prétendre annoncer la forme de gouvernement qui seroit préférée, c'est anticiper sur les droits de la Providence. Dire ses rêveries, c'est ce que font le plus volontiers ceux qui y attachent le moins de valeur. Le Congrès, selon que la séparation seroit totale, ou seulement en partie, choisiroit entre les gouvernemens actuels de l'Europe ou des divers âges, celui qui s'adapteroit le mieux à la diversité des climats Américains. Si dans ce moment-là M. Adams n'offroit point aux regards de ces peuples le séduisant aspect d'un trhône, peut-être se décideroient-ils pour l'Aristocratie Hollandoise, sous la direction d'un Stathouder héréditaire.

Je suis persuadé, Monsieur, que l'Auteur du *Sens commun*, qui doit connoître la marche du cœur & de l'esprit humain, ne croit point à la possibilité de sa Démocratie. Peut-être n'y a-t-il point d'Américain mieux disposé que lui pour la Monarchie même héréditaire. Elle découle naturellement de son principe de simplicité. C'est sa conviction intime, que cette forme de gouvernement est la plus parfaite, qui, sans qu'il s'en doute, aura jetté l'idée

trône ſur ſon tableau. Ce qu'il dé-
, c'eſt un gouvernemenr mixte, c'eſt une
archie limitée. Il le fait bien voir quand
que *tout pouvoir qui a beſoin d'être retenu*
ut pas venir de Dieu : & ailleurs qu'il faut
ſe ſouvenir que l'*union doit être continen-*
& non provinciale. Pouvoit-il rien dire de
favorable au gouvernement monarchique,
e plus contraire à ſa *tournelle* de Colo-
Je ne crois pas que vous vous conten-
non plus de ſa diſtinction entre les gou-
emens abſolus & les pays libres relative-
à la loi. Premierement, je ne crois point
gouvernemens abſolus, c'eſt-à-dire où il n'y
t d'autre loi que le caprice du Souverain.
ce ſens, qui eſt celui de M. Adams, il
a pas plus de gouvernemens abſolus,
de vraie démocratie. Loi & gouverne-
ſont deux idées inſéparables comme dé-
atie & anarchie. Où la loi manque il ne
y avoir de gouvernement; & un gou-
ement ſans loi eſt un mot vuide de ſens.
comme ſi on diſoit un Gouverneur ſans
ernés. Dans les Gouvernemens *illimités*,
t vrai que le Roi ſoit la Loi, ce que le
François rend en ces mots, *ſi veut le*
ſi veut la Loi, c'eſt une preuve qu'ils n'ont
de Roi ſans Loi; au lieu que le pays
de M. Adams auroit une Loi ſans Roi,
non pas ſans une multitude de Déma-
es. Et s'il s'agit du mérite de la place,
le vrai bonheur de l'humanité, entre

Roi & *Loi*, j'aime mieux le Roi devant qu'après; parce que la Loi étant l'ouvrage périssable des hommes, elle a besoin à tous momens d'une main sécourable qui remédie à ses imperfections. Tout l'Orient vit dans la persuasion que Dieu a retouché plusieurs fois l'Alcoran qui est pourtant une loi divine pour les Musulmans. Que de choses il y auroit à dire sur tout ceci, Monsieur, & que de gens les diroient mieux que moi! Je reviens à M. Adams pour ne plus l'interrompre dans les intéressans détails qu'il va nous donner sur les forces actuelles de l'Amérique.

» Nous gouverner nous-mêmes est notre
» droit naturel. Tout homme capable de sé-
» rieuses réflexions sur l'instabilité des choses
» humaines, se convaincra aisément qu'il est
» beaucoup plus sage & plus sûr de former
» nous-mêmes notre constitution, tandis que
» nous le pouvons, que d'en abandonner le
» soin au tems & au hazard. Ne laissons point
» échapper une occasion aussi favorable; car
» il pourra s'élever quelque nouveau *Maza-*
» *nielle* qui, profitant des inquiétudes popu-
» laires, & après avoir rassemblé les déses-
» pérés & les mécontens, partagera avec eux
» le souverain pouvoir, & détruira de fond
» en comble les libertés de ce Continent.

» Si le gouvernement de l'Amérique re-
» tombe entre les mains de la Grande-Bre-
» tagne, la situation équivoque des choses
» tentera quelqu'avanturier qui, n'ayant plus
» rien à perdre, hazardera la conquête des Co-
lonies

nies Angloises. Dans une telle circonstance,
e fera la Grande-Bretagne ? Peut-être l'af-
re sera-t-elle terminée avant qu'elle en ait
les premieres nouvelles, & nous gémi-
ns sous l'oppression du conquérant.
Jamais je n'ai entendu personne ici ou en
ngleterre raisonner sur l'Amérique, qui
ait dit que tôt ou tard il y auroit sépara-
on entre ces deux pays.... Comme tout
monde convient de la nécessité de l'évé-
ment, & que les opinions ne varient que
le tems où il doit avoir lieu, exami-
ns, pour assurer la nôtre, l'état des choses
général; & tâchons de déterminer ce
ns. Mais nous n'irons pas le chercher
en-loin, car il nous a trouvés. C'est ce
e démontre le concours général, & la glo-
use réunion de toutes les circonstances.
Ce n'est point dans le nombre des hom-
es, c'est dans le bon accord que consiste
tre principale force. Cependant notre po-
ation actuelle est suffisante pour résister à
it l'univers. L'Amérique a maintenant sur
l'armée la plus considérable & la mieux
ciplinée qui soit dans le monde entier:
e est parvenue à un point de puissance
donnera à l'union de toutes, la force
isante pour effectuer ce grand ouvrage,
e la foiblesse particuliere de chacune
pêcheroit de tenter. Un dégré de force
plus, ou un dégré de moins nous seroit
lement funeste dans ses conséquences.

» Nos forces de terre sont déjà suffisantes.
» Quant à la marine nous ne pouvons pas
» ignorer que la Grande-Bretagne ne souf-
» frira jamais que l'Amérique construise un
» seul vaisseau, tant que notre continent sera
» en son pouvoir. Nous ne serons donc pas
» plus avancés pour cette partie dans cent
» ans qu'aujourd'hui. Nous le serons même
» moins, parce que nos bois de construction
» diminuent tous les jours dans le pays, &
» que ceux qui resteront seront si éloignés
» qu'on ne pourra se les procurer qu'avec
» les plus grandes difficultés.

» Si notre continent étoit couvert d'ha-
» bitans, la malheureuse situation où l'An-
» gleterre nous a réduits seroit insoutenable
» Plus nous aurions de Ports de mer, plu
» aurions-nous aussi de places à défendre &
» à perdre. Notre population actuelle est
» heureusement proportionnée à nos besoins
» qu'il y a de l'occupation pour tout le monde
» La réduction du commerce nous procur
» une armée, & les besoins d'une armée don
» nent l'existence à un nouveau commerce.

» Nous n'avons point de dettes, & toute
» celles que nous pouvons contracter pou
» la guerre actuelle seront un monument glo
» rieux de notre courage... Pourvû que nou
» remplissions notre objet, ces dettes ne doi
» vent pas nous inquiéter. Nulle nation n
» doit être sans dette. Une dette national
» est un lien national; & quand elle ne port

» point d'intérêt, elle n'eſt point funeſte. La » Grande-Bretagne eſt chargée d'une dette » de près de cent cinquante millions ſterling, » pour leſquels elle paye près de cinq millions » d'intérêt. Elle a une marine conſidérable » qui compenſe cette dette. L'Amérique n'a » ni dette ni marine; cependant pour la vingtieme partie de la dette nationale de la » Grande-Bretagne nous pourrions avoir une » marine deux fois auſſi forte que la ſienne. » Actuellement la marine Angloiſe ne vaut » pas plus de trois millions & demi ſterling.

» Voici un tableau des frais de conſtruction d'un vaiſſeau dans chaque rang, de ſes fournitures de mâts, de vergues & de voiles avec les munitions du Boſſeman & du Charpentier pour huit mois, ſuivant le calcul de M. Burchett, anciennement Sécrétaire de la marine.

Pour un vaiſſeau	*Liv. ſterl.*	*Liv. tourn.*
de 100 *canons*	35,553	839,284.
90	26,886	705,505.
80	23.638	558,011.
70	17,785	419,842.
60	14,197	335,142.
50	10,606	250,371.
40	7,558	178,418.
30	5,846	138,004.
20	3,710	87,580.

» Il eſt aiſé d'apprécier la valeur ou plutôt

» la dépense de toute la marine Britannique, » qui dans l'année 1757, un de ses plus beaux » momens, étoit de la force suivante.

Vaisseaux.	Canons.	Prix d'un vaisseau. l. st.	Prix de tous Liv. sterl.	Liv. tourn.
6	100	35,553	213,318	5,035,704.
12	90	26,886	358,932	8,466,060.
12	80	23,638	283,656	6,696,132.
43	70	17,785	764,755	18,053,206.
35	60	14,197	496,895	11,729,970.
40	50	10,606	424,240	10,014,880.
45	40	7,558	340,110	8,028,810.
58	20	3,710	251,180	5,079,640.
85	Sloops, bombardes & brulots, l'un dans l'autre.	2,000	170,000	4,013,114.
336.			3,266,786	77,107,476.
		Reste pour les canons	233,214	5,505,380.
			3,500,000	82,612,856.

« Il n'y a point dans le monde de pays » à qui sa situation & ses productions don- » nent autant de moyens qu'à l'Amérique de » se faire une Armée navale. Le goudron, » le merrein, le fer & les cordages sont des » articles qui appartiennent naturellement » à l'Amérique. Nous n'avons pas besoin » d'aller rien chercher ailleurs. Les Hol- » landois qui font de grands profits sur le » fret de leurs vaisseaux aux Espagnols & » aux Portugais sont obligés de tirer du

dehors la plupart des matériaux qu'ils employent. Nous devons regarder la conf-truction d'une flotte, comme un article de commerce, puisque c'eft la manufac-ture naturelle de notre Continent. Eft-il un meilleur emploi pour notre argent? Un vaiffeau quand il eft fini, vaut plus qu'il n'a coûté, & voila en quoi confifte la vertu fecrette de politique nationale, qui unit en-femble le commerce & la protection. Oc-cupons-nous donc de la conftruction des vaiffeaux. Si nous n'en avons pas befoin, nous les vendrons, & nous remplacerons notre papier monnoyé avec de l'or & de l'argent comptant.

» On eft en-général dans une grande erreur fur la maniere d'équiper une flotte. Il n'eft pas néceffaire que le quart des équipages foit compofé de bons matelots. Le Corfaire le *Terrible* a foutenu pendant la guerre der-niere les actions les plus vives fans avoir à bord plus de vingt bons matelots, quoi-que le complet de fon equipage montât à plus de deux cens hommes. Quelques ma-telots habiles & d'un caractère fociable au-ront bientôt appris le fervice ordinaire d'un vaiffeau à un nombre fuffifant de gens de bonne volonté. Nous ne pouvons donc trou-ver de moment plus favorable pour com-mencer à établir notre marine, que le mo-ment préfent, où notre bois de conftruction eft fur pié, où nos pêcheries font inter-

» ceptées, & nos matelots & nos ouvriers
» sans emploi.

» Il y a quarante ans qu'on a construit
» dans la nouvelle Angleterre des vaisseaux
» de guerre de 70 à 80 canons. Est-ce que
» nous n'avons pas aujourd'hui les mêmes
» moyens ? La construction des vaisseaux fait
» la gloire de l'Amérique. C'est un art dans
» lequel avec le tems elle surpassera tous les
» autres peuples. La plupart des grands Em-
» pires de l'Orient ne sont point baignés de
» la mer. Ne craignons point qu'ils deviennent
» nos rivaux dans cette branche d'industrie.
« L'Afrique est encore plongée dans la bar-
» barie ; & il n'y a point en Europe de Puis-
» sance qui ait ni une aussi grande étendue
» de côtes que nous, ni autant de secours in-
» térieurs pour les matériaux. Celles qui ont
» l'un manquent de l'autre ; ce n'est qu'à l'A-
» mérique que la nature a prodigué tant de
» rares trésors. Le vaste Empire de Russie
» est presqu'entierement séparé de la mer ;
» ses immenses forêts, son goudron, son fer
» & ses cordages ne sont pour lui que des
» articles de commerce.

» L'intérêt de notre sûreté même nous im-
» pose l'obligation d'avoir une flotte. Nous
» ne sommes plus ce que nous étions il y a
» soixante ans. Alors nous pouvions laisser
» sans crainte nos effets dans les rues ou dans
» les champs. Nous pouvions dormir avec
» sécurité sans serrures & sans verroux à nos

portes ni à nos fenêtres. Les choſes ſont bien changées actuellement, & nos moyens de défenſe doivent changer avec l'accroiſſement de nos propriétés. Il y a un an qu'un mince Pirate auroit pu remonter la riviere de la Ware, & lever telle contribution qu'il auroit voulu ſur la ville de Philadelphie. Toutes nos autres villes étoient dans le même cas. Quelques hardis coquins montant un Brigantion de 14 ou 16 canons, auroient auroit pu dépouiller tout le Continent & nous enlever plus d'un demi million en eſpeces. Ce ſont-là des conſidérations qui méritent toute notre attention & qui font voir la néceſſité d'une protection navale.

» On dira peut-être qu'après nous être arrangés avec la Grande-Bretagne, cette Puiſſance nous protégera. Serons-nous aſſez fous pour croire qu'elle entretiendra une flotte dans nos ports tout exprès pour cet objet? Le ſens commun doit nous apprendre que la Puiſſance qui a tenté de nous ſubjuguer eſt la moins propre de toutes à nous défendre. La conquête peut s'effectuer ſous le nom d'amitié. Après une longue & valeureuſe réſiſtance de notre part, il eſt poſſible qu'on nous tende ce piege pour nous réduire à la ſervitude; mais ſi l'on ne laiſſe point entrer de vaiſſeaux dans nos ports, de peur de nous effrayer, je demande comment ces vaiſſeaux pourront nous défendre. Une marine à quinze cens ou deux mille

» lieues de diftance ne peut pas nous rendre
» de grands fervices; & il eft des cas où elle
» ne pourra nous en rendre aucun. Si nous
» devons par la fuite nous défendre, pour-
» quoi ne pas le faire pour nous-mêmes ?
» Pourquoi le faire pour d'autres ?

» La lifte des vaiffeaux de guerre Anglois
» eft longue & formidable; mais il n'y en a
» pas la dixieme partie en état de fervir en
» même tems. Nombre de ces vaiffeaux n'exif-
» tent que fur le papier. Cependant leurs noms
» occupent une belle place fur les tableaux
» de la marine, tant qu'il en refte une feule
» planche dans le chantier. L'Angleterre ne
» peut armer en même tems, pour aucune
» ftation, un cinquieme de ceux qui font en
» état de fervir. Les deux Indes, la Médité-
» rannée, l'Afrique & les autres pays fur lef-
» quels la Grande-Bretagne étend fes préten-
» tions, occupent une grande partie de fa Ma-
» rine.

» Un mêlange de préjugés & d'inattention
» nous a donné de fauffes idées fur la marine
» d'Angleterre. On auroit dit que nous avions
» toute cette marine à la fois à combattre.
» D'après cela on a fuppofé qu'il nous en
» falloit une immenfe. Comme il étoit impof-
» poffible de lui donner l'exiftence fur le champ,
» nos ennemis fecrets ont effayé d'arrêter par
» le découragement les efforts que nous fai-
» fions pour commencer au moins ce grand
» ouvrage.

» Rien n'eſt plus mal fondé qu'une telle opinion. Si l'Amérique avoit ſeulement la vingtieme partie des forces navales de la Grande-Bretagne, ſa puiſſance maritime ſeroit bien ſupérieure à celle de la Métropole; parce que n'ayant aucuns domaines étrangers, ni la prétention d'en avoir, toutes nos forces ſerviroient à la garde de nos côtes. Il eſt évident que nous aurons avec le tems l'avantage de deux contre un ſur ceux qui auront à faire un trajet de quinze cents ou deux mille lieues, pour venir nous attaquer, ou pour retourner chez eux ſe rétablir & ſe recruter. Si la Grande-Bretagne, par ſes eſcadres, peut gêner notre commerce avec l'Europe, nous avons le même avantage ſur elle relativement à ſon commerce avec les îles de l'Amérique, qui ſe faiſant dans le voiſinage de notre continent, eſt entierement à notre diſcrétion.

» Il eſt poſſible de trouver quelques moyens pour entretenir des forces navales en tems de paix. Si nous ne jugeons pas qu'il ſoit néceſſaire d'avoir conſtamment ſur pied une marine militaire, nous pouvons accorder des gratifications à des Marchands, pour conſtruire & employer à leur ſervice des vaiſſeaux montés de vingt, trente, quarante ou cinquante canons, (les gratifications étant toujours proportionnées à la diminution de la cargaiſon de l'Armateur). Cinquante ou ſoixante de ces vaiſſeaux, avec

» quelques bâtimens garde-côtes, dont le ser-
» vice ne feroit jamais interrompu, nous four-
» niroient une marine suffisante. Nous évi-
» terions l'inconvénient contre lequel on mur
» mure tant en Angleterre, de laisser en tems
» de paix les escadres pourrir dans les ports
» Serrer dans le même nœud les moyens de
» commerce & de défense est un chefd'œuvre
» de politique. Lorsque nos forces & nos ri-
» chesses se soutiendront mutuellement, nous
» n'avons rien à craindre d'aucun ennemi étran
» ger.

» La nature nous a donné avec profusion
» tous les articles nécessaires à notre défense
» Le chanvre ne croît chez nous qu'avec trop
» d'abondance. Nous ne pouvons jamais man
» quer de cordages. Notre fer est supérieur à
» celui des autres pays. Il n'y a nulle part de
» menues armes meilleures que les nôtres
» Nous pouvons fondre autant de canon
» que nous le voulons. Nos fabriques de sal
» pêtre & de poudre à canon sont continuel
» lement en activité. Nous acquerons tou
» les jours de nouvelles connoissances. Le ca
» ractere de l'Américain est entreprenant; &
» le courage ne l'a jamais abandonné. Qu'est-c
» donc qui peut nous manquer? Qui peut nou
» faire hésiter? Nous n'avons rien à attendr
» de la Grande-Bretagne que notre ruine. S
» on lui permet de reprendre le gouverne
» ment de l'Amérique, ce Continent n'aur
» plus qu'une existence précaire. Il ne méri

tera plus qu'on s'y attache. Il y aura ſans ceſſe des jalouſies & des diviſions : on n'entendra parler que de troubles & de ſoulèvemens; & qui ſe chargera de les appaiſer ; qui voudra hazarder ſa vie pour ſoumettre ſes compatriotes à un joug étranger? Les différens ſurvenus entre la Penſylvanie & le Connećtient, relativement à quelques terres vagues, font voir l'inſuffiſance d'un gouvernement Britannique; & ils prouvent démonſtrativement qu'il n'y a que l'autorité du Continent qui puiſſe regler les affaires du Continent.

» Une autre raiſon qui doit faire choiſir le moment actuel de préférence à tout autre, c'eſt que moins nous ſommes nombreux, plus il reſte de terre à concéder. Ces terres au lieu d'être données par le Roi aux mauvais ſujets qui l'entourent, pourront dans la ſuite être appliquées non ſeulement à l'acquittement de la dette actuelle, mais au ſoutien conſtant du gouvernement. Il n'y a pas de nation qui ait d'auſſi précieux avantages.

» L'enfance des Colonies, au lieu de nous éloigner de l'indépendance, eſt au contraire un argument en ſa faveur. Nous ſommes aſſez nombreux; & ſi notre population étoit plus conſidérable, nous ſerions peut-être moins unis. C'eſt une choſe digne de remarque que plus un pays eſt peuplé, moins ſes armées ſont fortes. Les armées des anciens

» étoient beaucoup plus confidérables que le
» nôtres; & la raifon en eft fenfible, car l
» commerce étant la conféquence de la po
» pulation, il abforbe entierement l'efprit de
» habitants qui fe trouvent trop occupés d
» fes intérêts pour fuivre d'autres goûts. L
» commerce énerve l'efprit de patriotifme &
» de défenfe militaire. L'hiftoire nous prouv
» affez que les plus grands faits de guerre on
» toujours été l'ouvrage des nations qui étoien
» dans leur adolefcence. En augmentant fo
» commerce, l'Angleterre a perdu fon éner
» gie. La ville de Londres, malgré fa grand
» population, fe laiffe journellement infulte
» avec une patience, ou plutôt une lâchet
» inconcevable. Plus les hommes ont à perdr
» moins ils ofent hazarder. Les riches en gé
» néral font les efclaves de la peur.

» J'ai fouvent entendu dire que fi cett
» rupture fût arrivée dans quarante à cin
» quante ans d'ici, nous aurions été plus e
» état de fecouer le joug de la dépendance
» Je penfe tout le contraire; car dans un dem
» fiecle nous aurons entierement perdu no
» connoiffances militaires qui font le fruit d
» l'expérience que nous avons acquife dans l
» guerre derniere. Il ne refteroit plus alors a
» Continent un Général, ni même un feu
» Officier; & fes habitants feroient auffi no
» vices dans l'état militaire que l'étoient le
» anciens fauvages. Cette confidération feule
» fi l'on y prend bien garde, fuffit pour dé

montrer que le moment actuel eſt préférable à tout autre. A la fin de la guerre derniere nous avions l'avantage de l'expérience; mais notre population n'étoit pas aſſez conſidérable : dans un demi ſiecle, nous aurions aſſez de monde, mais nous manquerions d'expérience. Le point convenable eſt trouvé: c'eſt celui qui tient le juſte milieu entre les deux extrêmes : c'eſt le moment où l'on conſerve aſſez d'expérience, & où l'on a acquis aſſez de forces; c'eſt l'époque actuelle. Si nous ne profitons pas d'une circonſtance auſſi favorable & auſſi encourageante pour établir notre indépendance, & qu'elle vienne enſuite à s'opérer par d'autres moyens, nous ne devons nous en prendre qu'à nous-mêmes, ou du moins à ceux dont les ames étroites & ſtupides s'oppoſent conſtamment ſans examen & ſans réflexion à tout ce qui leur paroît nouveau.

La jeuneſſe eſt le tems de faire germer les bons principes, & cela eſt vrai des nations auſſi-bien que des individus. Dans un demi ſiecle il ſera d'une difficulté extrême, & peut-être impoſſible de faire de ce Continent un ſeul gouvernement. La variété immenſe d'intérêts, occaſionnée par un accroiſſement de commerce & de population, y amenera la confuſion. On verra les provinces armées les unes contre les autres: celles qui ſe croiront aſſez fortes mépriſeront l'aſſiſtance des foibles; & tandis que chez les unes la vanité

» se glorifiera follement de ses petites distin-
» tions; les autres plus sages gémiront
» ce que l'union n'aura pas été formée plûtô
» Voilà pourquoi le tems actuel est le vr
» moment de la séparation. L'intimité co
» tractée dès l'enfance ou dans l'adversité lai
» des traces durables dans les esprits. Not
» union actuelle porte ces deux caractère
» Nous sommes jeunes & nous avons été per
» cutés; la concorde aura fait cesser ces tro
» bles; elle aura formé nne époque mémorab
» qui fera la gloire de nos descendans. Un pe
» ple qui est dans la dépendance étrangere, do
» le commerce est limité, & pour lequel
» propre législation est un tissu d'entraves,
» peut jamais s'élever à un dégré considérab
» de puissance. L'Amérique ignore encore
« que c'est que l'opulence, & quoique les pr
» grès qu'elle a faits soient sans exemple,
» n'est qu'une enfance en comparaison de ce
» qu'elle auroit pu faire, si jusqu'ici elle e
» été, comme elle devoit l'être, la maîtres
» de sa législation.

» Le moment où nous sommes ne s'off
» pas deux fois à une nation. Elle ne trou
» pas deux fois l'occasion de se former
» gouvernement. La plupart des peuples l'o
» laissé échapper, & par cette négligence,
» se sont vus forcés de recevoir les loix d'
» vainqueur, au-lieu qu'ils auroient pû
» faire leurs loix eux-mêmes. Ils ont comme
» cé par avoir un Roi, & ensuite une form

le gouvernement. Ce devroit être le contraire. On devroit d'abord dresser les articles ou la chartre du gouvernement, & ensuite nommer des Délégués pour les faire exécuter. Que les méprises des autres peuples nous servent d'instruction pour profiter de l'occasion actuelle, *en commençant par où il convient l'édifice du gouvernement.*
» Nous devons penser que notre indépendance peut s'effectuer de trois manieres, & que l'une des trois fixera un jour ou un autre le destin de l'Amérique. Ce sera ou par le vœu légal des peuples représentés dans un congrés général : ou par les forces d'un conquérant ; ou par un soulevement. Qui nous répond que nos soldats seront toujours citoyens, & la multitude toujours raisonnable ? La vertu n'est ni héréditaire, ni perpétuelle. Si notre indépendance est l'effet du vœu général, nous aurons toutes les facilités & tous les encouragemens nécessaires pour établir la constitution la plus noble & la plus pure qui existe sur la face du globe. Il sera en notre pouvoir de renouveller le monde une seconde fois. Depuis Noë aucun peuple ne s'est trouvé dans une situation comme la nôtre. La naissance d'un nouvel ordre de choses est prochaine, & l'événement de quelques mois va donner la liberté à une race d'hommes dont le nombre égalera peut-être celui de tous les peuples de l'Europe. Une

» méditation profonde doit ſuivre une telle
» idée ; & il faut avouer que les ſophiſmes
» de quelques hommes foibles & intéreſſés pa-
» roiſſent bien petits, bien miſérables, bien
» ridicules quand ils ſont ainſi mis en balance
» avec le deſtin d'un monde entier.

» Lorſque Guillaume le Conquérant ſub-
» jugua l'Angleterre, il lui donna des loix à la
» pointe de l'épée. Juſqu'à ce que le ſiege du
» gouvernement ſoit par nous-mêmes légale-
» ment établi en Amérique nous aurons tou-
» jours lieu de craindre l'audace de quelque
» heureux brigand qui nous traitera comme
» Guillaume a traité l'Angleterre. Et alors où
» ſera notre liberté ? Où ſeront nos pro-
» priétés ?

» Quant à la religion, je regarde comme le
» devoir indiſpenſable de tout gouvernement
» de protéger ceux qui la profeſſent ſelon leur
» conſcience, & c'eſt, ſelon moi, la ſeule ma-
» niere dont il doive s'en occuper .... Les di-
» verſes communions ſont à mes yeux des
» enfans de la même famille qui ne different
» entre eux que par leurs noms de baptême.

» J'ai déjà dit un mot de la maniere dont
« il faut dreſſer une chartre du Continent.
» Jé reviens ſur ce ſujet pour obſerver qu'une
» chartre doit être conſidérée comme un pacte
» d'obligation ſolemnelle contracté par le corps
» entier, pour ſoutenir les droits de chaque
» partie ſéparée, relativement à la religion,
à

à la liberté perſonnelle & aux propriétés. Les bons comptes ſont les bons amis.

» J'ai parlé auſſi de la néceſſité d'une repréſentation conſidérable & égale. Il n'y a point d'objet politique qui mérite davantage notre attention....

» La néceſſité du moment rend convenables beaucoup d'opérations, qui, à la longue dégénéreroient en oppreſſions. La convenance & le droit ſont deux choſes très-différentes.... Je demande à tous ceux qui étudient l'hiſtoire de l'humanité, *ſi la repréſentation & l'Election* ne forment pas enſemble un trop grand pouvoir pour être poſſédé par un ſeul & même corps d'hommes? Lorſque nous travaillons pour la poſtérité, nous devons nous ſouvenir que la vertu n'eſt point héréditaire.

J'avois promis de ne plus interrompre M. dams, mais voilà la ſeconde fois qu'il affecte remarquer que la vertu n'eſt point héréaire; & il me paroît qu'il en tire un trop and avantage en faveur de l'Election. Son iome a heureuſement ſouffert de fréquentes ceptions. En voici un qui n'en connoît preſe point; c'eſt que les Elections ont ouvert porte à tous les vices, à tous les abus & tous les déſordres.

» C'eſt ſouvent à nos ennemis que nous ommes redevables de notre ſageſſe. Il n'eſt pas rare que leurs mépriſes nous mettent dans le droit chemin. M. Cornwall, un des

» Lords de la Tréſorerie, a traité avec le plus
» grand mépris la pétition de l'aſſemblée de
» Newyork, parce que cette Chambre, di-
» ſoit-il, n'étoit composée que de vingt-ſix
» membres : ce qui étoit un trop petit nombre
» d'hommes, pour qu'on pût regarder leur
» avis comme celui de tout le peuple. Nous
» lui devons des remerciemens du ſervice in
» volontaire qu'il nous a rendu.

» Enfin, quelqu'étrange que cela puiſſe pa-
» roître à certaines perſonnes aveuglées par la
» prévention ou la mauvaiſe volonté, il n'eſt
» pas moins vrai qu'il exiſte une foule de rai
» ſons également frappantes qui démontrent
» que la voie la plus courte pour l'arrangemen
» de nos affaires eſt la réſolution de déclare
» ouvertement notre indépendance. Voici le
» principales de ces raiſons.

» 1°. C'eſt un uſage reçu parmi les na
» tions policées, lorſque la guerre s'eſt allu
» mée entre deux peuples, que quelque Puiſ
» ſance neutre propoſe ſa médiation, & mett
» en avant des preliminaires de paix. Mai
» tant que l'Amérique ſe dira elle-même ſu
» jette de la Grande-Bretagne, aucune Pui
» ſance, quelque bien diſpoſée qu'elle puiſſ
« être, ne pourra ſe rendre médiatrice dan
» la querelle. Nous aurons donc la guerre éter
» nellement.

» 2°. Il n'eſt pas raiſonnable de ſuppoſe
» que la France & l'Eſpagne nous donnent au
» cune eſpece d'aſſiſtance, ſi nous ne vou

lons faire uſage de ce ſecours que pour réparer la breche & reſſerrer le nœud qui uniſſoit la Grande-Bretagne à l'Amérique, parce que les conſéquences d'une pareille réunion ne pourroient être que préjudiciables aux intérêts de ces deux Puiſſances.

» 3°. Tant que nous parlerons en ſujets de la Grande-Bretagne, nous devons nous attendre à être regardés comme des rebelles par es Puiſſances étrangeres. L'exemple a quelque choſe de dangereux pour leur tranquiité; & elles verront toujours de mauvais œil des ſujets armés contre leur Souverain. L'union de la réſiſtance & de la dépenlance eſt un paradoxe aux yeux de tous utres que les Américains. C'eſt une idée rop ſubtile pour être ſentie par le commun les hommes.

» 4°. Si notre Congrès publioit un maniefte pour les Cours étrangeres où il expoît tous les maux que nous avons ſoufferts tous les moyens pacifiques que nous avons nutilement employés pour obtenir le reeſſement de nos griefs : ſi nous y déclaions que ne pouvant plus ſupporter l'adiniſtration cruelle de la Cour Britannique ui ne nous permet plus d'attendre ni boneur ni ſûreté ſous ſon gouvernement, nous vons été forcés de briſer tous les liens qui ous attachoient à cette puiſſance; & ſi nous ſurions en même-tems ces Cours de nos ſpoſitions favorables à leur égard, & de

» notre desir d'établir entr'elles & nous un
» commerce réciproque; certainement un tel
» Mémoire produiroit de meilleurs effets que
» l'envoi d'un bâtiment avec une cargaison
» de pétitions pour la Grande Bretagne.

» Sous notre dénomination actuelle de sujets Britanniques, nous ne pouvons être reçus ni écoutés nulle part. Le systême de toutes les Cours est contre nous, & il le sera toujours jusqu'à ce que notre indépendance nous ait fait prendre rang parmi les autres Nations.

» La séparation est même le seul état dans lequel nous puissions traiter avec la Grande-Bretagne; car il y a lieu de croire que l'orgueil de cette Cour sera moins choqué de négocier pour la paix *avec les Etats Américains*, *que pour un accommodement* avec ceux qu'elle appelle des *sujets rebelles*. C'est notre irrésolution qui lui fait espérer de nous conquérir, & notre lenteur ne sert qu'à prolonger la guerre. Jusqu'à présent nous n'avons retiré aucun fruit d'avoir interrompu notre commerce pour obtenir le redressement de nos griefs. Il est tems d'essayer l'alternative en les redressant nous mêmes par l'*indépendance*, & en offrant ensuite la liberté du commerce. Tout ce qu'il y a en Angleterre d'hommes raisonnables & de commerçans, sera toujours pour nous, parce que la paix *avec* le commerce est préférable à la guerre *sans* commerce. Si cette proposition n'est pas ac-

ceptée par la Grande-Bretagne, on pourra s'adresser à d'autres Puissances.

» Ces moyens paroîtront d'abord étranges & difficiles; mais il en sera comme de toutes les autres démarches que nous avons déjà faites : en peu de tems nous y serons accoutumés ; & ils nous paroîtront tout naturels. Jusqu'à la déclaration de l'indépendance le Continent sera comme un homme qui remet de jour en jour quelqu'opération désagréable. Il sait cependant qu'il faut la faire : il craint de s'y mettre : il voudroit qu'elle fût faite; & il est continuellement obsédé par le sentiment de sa nécessité.

» Ainsi donc, au lieu de nous observer tous avec une curiosité inquiette & soupçonneuse, il faut que chacun de nous tende à son voisin la main secourable de l'amitié : il faut d'un commun accord tirer une ligne, qui, comme une amnistie, fasse perdre le souvenir de toutes les dissentions précédentes. Il faut supprimer les noms de *Whigs* & de *Torys*, & qu'il n'en existe plus aucun autre parmi nous que ceux de *bon citoyen*, *d'ami véritable & de vertueux défenseur des droits de l'humanité & des Etats libres & indépendans de l'Amérique* ».

Vous avez vu, Monsieur, tout ce qu'il y a de vraiment intéressant dans le Pamphlet du *Sens commun*. On assure que le célebre Docteur Franklin y a travaillé avec M. Adams, ainsi qu'un autre écrivain de grande réputa-

tion en Amérique, nommé M. Dickenſon qui donna il y a quelques années des lettres politiques très-curieuſes, ſous le nom d'un fermier de Penſilvanie. Si vous êtes ſurpris que de ſi grands noms ne m'en ayent pas impoſé, & que j'aie hazardé de lutter d'opinion avec des fondateurs d'Empires, conſidérez, je vous prie pour premiere raiſon, que ma lettre eſt dattée d'un pays où l'on oſe tout. Je vous avouerai enſuite que je n'ai jamais été plus Royaliſte que depuis que je vis au milieu de ceux qui ne ceſſent de vanter une prétendue liberté qui tient les plus honnêtes gens dans un friſſonnement continuel pour leur réputation, & qui met très-ſouvent en danger les biens & la vie. Ils diſent que la licence eſt le rempart de la liberté : moi, je penſe qu'une liberté toujours inquiete eſt un triſte avantage. Si ſous un gouvernement monarchique la liberté n'a pas beſoin d'un rempart tel que la licence, il me ſemble qu'il eſt préférable à tout autre, & ſurtout au ſyſtême que M. Adams & compagnie veulent bâtir pour les Américains. Au ſurplus en prenant celle de croiſer les idées de ces Meſſieurs, je n'ai fait que ce que d'avance ils ont promis de trouver bon de la part de quiconque voudroit s'en amuſer.

Quant aux raiſons dont M. Adams ſoutient ſon opinion ſur la ſéparation & ſur la néceſſité de ſaiſir le moment actuel pour l'effectuer, j'ai dû me contenter de vous les expoſer dans toute leur ingénuité. Toute diſ-

ussion de cet objet feroit remonter à celle les causes. Il faudroit reprendre l'examen de a question de droit : c'est ce que je ne me ens point la force de faire; c'est-à dire que e n'en ai pas plus le courage que le talent. D'ailleurs, étranger parmi ce peuple, il ne n'appartient point de juger sa querelle. Comme homme je compatis au sort déplorable où elle a réduit les Américains. Comme négociant e gémis de l'interruption du commerce & de outes les fausses opérations qui ont amené ce désordre. Pour le surplus je me borne à dire avec milord Mansfield, *je ne sais point qui a tort ou raison*. C'est dans ces sentimens que j'attens avec impatience l'issue de la commission des deux généraux.

Voici, sur la même matiere, un autre Ecrit d'un ton plus modéré que le *Sens commun*, & qui offre une solution plus consolante pour les bonnes gens dans les deux partis.

LA RECONCILIATION,

Dialogue entre la Mere & la Fille.

Honni soit qui mal y pense.

Ma mere, vous avez l'air bien triste aujourd'hui. Vous pleurez ?

Hélas, ma fille, j'ai une si pauvre santé! Voyez la foiblesse & le dépérissement de ma constitution. Je n'ai pas long-tems à vivre.

Mais ce qui m'afflige le plus, c'eſt l'ingratitude de quelques uns de mes enfans, de vous en particulier, ma fille; & quand je vous vois, puis-je retenir mes larmes? Vous ſavez tout ce que m'a couté ma nombreuſe famille. Il a fallu s'endetter pour vous élever, vous entretenir & vous mettre à l'abri de tout danger; & aujourd'hui je ne puis pas me libérer. Mes deux filles aînées veulent bien m'aider à ſortir d'embarras; mais toutes mes filles cadettes, & vous êtes du nombre, ne m'aſſiſteroient pas d'un denier. Laiſſez-moi ma fille, c'eſt plus que je ne puis ſupporter.

Ma mere, je vous en prie pour mes ſœurs comme pour moi, daignez m'écouter. Vos cadettes ne laiſſent pas d'être éloignées de vous; ne peut-on pas les avoir deſſervies dans votre eſprit? On nous a reproché l'ingratitude & la déſobéiſſance; c'eſt en vérité bien à tort. S'il eſt vrai que vous n'ayez contracté ces dettes énormes *que par rapport à nous ſeulement*, nous ne demandons pas mieux que de contribuer à votre ſoulagement. Mais il s'en faut bien que vous vous ſoyez endettée pour notre ſeul intérêt, ou que votre revenu ſoit inſuffiſant pour votre dépenſe. C'eſt que vos gens d'affaires vous pillent. Non contens de cela ils vous font voler par leurs amis & par leurs créatures; & ils refuſent de rendre leurs comptes aux tems ordinaires, ce qui étoit, comme vous ſavez, l'ancien uſage de notre famille. Vos meilleurs amis vous ont

vent prié de faire maison nette; ils vous
t avertie qu'on vous ruinoit. C'est par une
te de cette mauvaise conduite que des con-
lers perfides vous ont brouillée avec vos
ans. Ils comptent si fort sur votre foiblesse
ils vous font rejetter toutes nos remon-
nces avec dûreté. Ils ont poussé l'audace
qu'à nous menacer de nous battre & de
is mettre à la porte si nous osions soufler.
mere, la plupart de vos domestiques ne
is rendent aucun service réel. Vous feriez
grandes épargnes en renvoyant tous ceux
sont inutiles.

e conviens, ma fille, qu'il y auroit de l'é-
omie. Mais revenons à vous. Comment
vez-vous refuser de m'aider.

Vous refuser, ma mere! Vous ne nous avez
ais fait de demandes relativement à vos
es. On nous a signifié de votre part une
e réelle ; & parce que nous n'avons pas
lu laissé entrer votre huissier, vous nous
fait attaquer par des gens armés qui ont
ronné notre maison & notre ferme, qui
tout ravagé, & qui non contens de met-
le feu à nos granges, ont encore brûlé
e habitation, dont il n'est pas resté pierre
pierre. En vérité, ma mere, nous avons
sujet de pleurer que vous.

ais ce malheur, ma fille, a été la suite
otre obstination & de votre refus. Si vous
étiez soumise, si vous aviez envoyé l'ar-
, que je demandois, rien de tout cela
eroit arrivé.

Oui, ma mere, cela peut bien être. Mais n'avez-vous pas envahi injuſtement & illégalement nos propriétés? N'avez vous pas excéde vos droits de mere?

Mes droits de mere! Vous mettez donc en queſtion le droit que j'ai ſur vous, Mademoiſelle? Vous êtes un enfant rébelle. Mai je vous ferai bien voir que mon autorité eſ ſuprême, inconteſtable & toute puiſſante dan tous les cas quelconques.

Fort bien, ma mere: voila d'excellente politique. C'eſt le langage du Parlement d'Angleterre avec l'Amérique. Mais vous me pardonnerez ſi je penſe & ſi je dis que votr droit de mere ne s'étend pas à tous les ca quelconques. Il eſt vrai que lorſque j'éto enfant j'étois traitée en enfant; & alors votr pouvoir s'etendoit ſur tout. Mais aujourd'h que j'ai atteint l'âge de diſcrétion, je ne pu vous accorder que votre autorité ſoit au illimitée. J'aurai ſoin de ne rien faire qui bleſ le reſpect que je vous dois comme ma mer vous me trouverez toujours diſpoſée à vo conſulter, à vous remercier de vos ſages co ſeils, & à faire tout mon poſſible pour deven l'appui & la conſolation de votre vieilleſ Cependant je ne puis m'empêcher de croi qu'il n'y ait bien des cas où votre autor n'eſt nullement compétente. Par exemple vo ne pouvez pas m'obliger de vivre & mou vieille fille, ni m'aſtreindre à reſter perpétu lement dans une ſociété ſtérile avec vo

ous n'avez pas le droit de me forcer à un
ariage mal assorti, ou contre mon inclina-
n. Si j'entre en service vous ne pouvez pas
clamer l'argent que je gagne à la sueur de
on front : cet argent est à moi. Ainsi les
x divines & humaines mettent des bornes
votre autorité de mere ; par conséquent cette
torité ne s'étend point à tous les cas quel-
nques.

Ce que vous dites, ma chere fille, paroît
ez raisonnable. Je commence à sentir en
et que je n'ai point le droit de prendre
bien de mes enfans, à moins que par un
nsentement unanime, ils ne m'en ayent
nné la faculté, & qu'ils ne m'ayent auto-
se à envoyer quelqu'un pour leur deman-
ce qui m'est nécessaire. Je conviens que
abusé de mon autorité. J'ai agi avec vous
p durement, trop précipitamment, mais
nécessité m'y forçoit.

Cela n'est malheureusement que trop vrai,
mere. Est ce que vous n'auriez pas ob-
u davantage en demandant qu'en exigeant.
n'y a pas une de nous qui vous eût re-
se. Et encore avant de nous appeller in-
ttes, vous auriez dû vous souvenir qu'il
faut bien que nous ayons reçu de vous
égale portion de fortune. Quelques unes
nous ont des biens qui leur ont été laissés
des parens ; ainsi ma mere, nous ne vous
ns pas toutes été également à charge. Ce-
dant, puisque vous assez de générosité

pour reconnoître que vous ne vous êtes pa
bien conduite envers vos filles cadettes, nou
allons vous faire voir que malgré la rigueu
de vos procédés nous vous portons toujour
une vraie affection, & que nous n'oublion
point les obligations que nous vous avon
comme mere. Ainsi nous qui sommes vos plu
jeunes enfans, nous convenons & consentons
de notre volonté libre, de vous accorder tou
les ans des secours proportionnés à nos fa
cultés respectives, pour vous soulager dan
votre détresse, pourvu qu'a l'avenir on n'u
d'aucune violence à notre égard.

Ma chere fille, mes chers enfans, je vou
remercie de cette preuve de votre tendres
pour moi. Je vois que j'ai obtenu en recon
noissant mon erreur, ce que j'aurois certaine
ment perdu en persistant à suivre de mauva
conseils. Me préserve le ciel de jamais rie
faire qui m'ôte votre affection.

L'HUMANITÉ entiere, Monsieur, verro
sans doute avec grand plaisir un aussi heu
reux dénouement. Dieu veuille que les com
missions conciliatoires ne servent pas plutôt
le reculer qu'à l'avancer.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. du 22 Juin. Les nouvelles publique
Monsieur, vous ont confirmé la levée d
siege de Quebec; mais non le bruit qui avo
couru de la défaite des assiégeans. La Co
a fait imprimer la lettre de M. Carleton, q

gazette a copiée, dit-on, avec une fidé-
é trop ſcrupuleuſe pour l'honneur de ce
énéral. En vérité ceux qui dirigent cette
ızette doivent être bien embarraſſés; on lui
ouve toujours quelque tort. L'Amiral Byng
plaignit qu'elle avoit tronqué ſa relation du
ombat devant S. Philippe. Seulement depuis
tte époque juſqu'à l'évacuation de Boſton,
feroit un gros & intéreſſant recueil de
utes les pieces que le parti de l'oppoſition
ccuſe d'avoir altérées & dénaturées. Aujour-
ıui encore elle donne une relation curieuſe
combat de la frégate le Glaſgow avec
ſcadre du rébelle Hopkins, & notez qu'elle
nonce que le Glaſgow arrive en droiture
Halifax où s'eſt retiré le général Howe: Eh
en, elle a rapporté tous les détails du com-
t, ſans parler de la navigation de l'armée
Boſton, & de ce qui s'eſt paſſé à ſon ar-
rée dans le port d'Halifax. « Que nous im-
rtent, diſent les mécontens, toutes les par-
ularités d'une affaire d'où une ſeule fré-
te s'eſt échappée, tandis qu'on nous laiſſe
deviner ſi toute une armée Angloiſe ſur
ıs de cent trente bâtimens de tranſport eſt
ureuſement entrée dans le port qui lui devoit
vir d'azile. Des choſes pareilles doivent-elles
ſuppoſer dans les circonſtances où l'on fait
te armée & dans la ſaiſon où on l'a fait
barquer? On gronde cette pauvre gazette
de ce qu'elle dit & de ce qu'elle ne dit
. On voudroit qu'elle eût changé pluſieurs

expreſſions de la relation de M. Carleton qu
eſt un brave officier, un homme de mérite, &
beau-frere de mylord Effingham, ſi généra-
lement aimé & eſtimé. On ſait le plus mau-
vais gré au gazetier de ce qu'il a plu à ce
Général de qualifier de *fanfarons* & de *pil-
lards* des gens qui l'ont bloqué ou aſſiégé en
bonne regle pendant cinq mois d'un rigoureux
hiver, en renouvellant à chaque inſtant des
tentatives qui ont fait briller ce *courage*, ce
zele, cette *fermeté*, cette *perſévérance*, cette
patience peu commune, cette *vigilance*, cette
activité enfin de la garniſon Angloiſe, dont
M. Carleton a fait les plus grands éloges. On
trouve ſingulier que n'ayant parlé d'aucune
ſortie de cette garniſon, depuis le 5 Décembre
où la ville fut *étroitement inveſtie*, ce ſont ſes
termes, intervalle dans lequel il dit qu'on lui
a livré un aſſaut: qu'on a brûlé tous ſes faux-
bourgs & une partie de ſes vaiſſeaux: qu'on
a écarté tous les ſecours qui lui arrivoient
par terre: qu'on a battu la place de plu-
ſieurs batteries, & même à boulets rouges:
qu'on l'a bombardée, qu'on lui a lâché un
brulot; & enfin que ſon artillerie avoit en-
dommagé les batteries des aſſiégeans, il ait
pu employer des expreſſions comme celles-
ci, *les troupes marcherent pour aller voir
ce que faiſoient ces redoutables ſanfarons, & la
plaine fut bientôt nétoyée de ces pillards.* Ne
croiroit-on pas que ce n'étoit qu'une bande
de maraudeurs qui avoient paru de la veille

lement devant Quebec, où ils auroient
s quelques choux, & tué quelques din-
ns? Ces pillards-la *avoient réduit en cendres*
lus grande partie des faux bourgs de S. Roch
de S. Jean: le reſte avoit ſervi de chauffage
a ville où l'on en avoit grand beſoin. C'eſt un
u ingénu de M. Carleton. S'il ignoroit
que ces fanfarons faiſoient, il ſavoit bien au
ins de quel bois ils ſe chauffoient.

Nous ne pouvons parler, Monſieur, de cet
nement, que d'après les lettres de ce Gé-
al, ou d'après les rapports des vaiſſeaux
vés de Québec. Quelque jour nous au-
s les relations des généraux Arnold &
omas qui commandoient l'armée Améri-
ne. Nous ſaurons par eux en quoi con-
oit *toute leur artillerie, leurs munitions, leurs*
elles, leurs pêtards, &c. qu'ils ont abandon-
aux aſſiégés, & dont il ſemble que M.
leton auroit dû envoyer un état à ſa
ur. Nous ſaurons comment il s'eſt fait qu'il
ait eu ni tués ni bleſſés, *lorſque la ligne*
ança, après quelques coups tirés de part &
utre. Nous ſaurons dans quelle intention
riere-garde des Américains s'eſt arrêtée à
chambault, en face des régimens devant
ils ſembloient fuir, & que leur ardeur
point emportés de ce côté-la, quoique
lques-uns de ces corps fuſſent tout frais
is des vaiſſeaux, quoiqu'ils fuſſent ſoute-
de la plus grande partie de la garniſon qui
rouvoit fort augmentée & pleine d'ardeur;

mais non de la curiosité d'aller voir de pl
près ce que *faisoient ces fanfarons.*

La relation même du Général vainque
nous fait connoître que la retraite, loin d'
voir été précipitée, s'est faite avec beaucou
d'ordre, & sans qu'il y ait eu un seul tr
neur : que l'armée Américaine s'est retir
bien saine & bien entiere, en laissant seul
ment quelques effets de siege qui ne pouvoie
que lui causer de l'embarras & de la fatig
dans sa marche : qu'elle s'est déterminée à
retraite, plus par la raison que la saison ét
trop avancée pour qu'on pût espérer de prend
une place de la force de Quebec, que par
frayeur qu'aura pû lui causer un débarqueme
de deux cents hommes. Nous devons do
croire, Monsieur, que les Généraux Amé
cains auront pris cette résolution dans la v
de menager toutes leurs forces pour se mai
tenir avec avantage dans les parties du C
nada qu'ils esperent conserver, & pour te
en échec au moins dix mille hommes
troupes Angloises qui vont s'y trouver ré
nies.

Le général Burgoyne a ordre, dit-on,
marcher avec une partie de l'armée Anglo
vers les Lacs, pour redescendre de-là sur
Nouvelle York, & l'attaquer par les derrier
en même tems que d'autres Corps y entr
roient du côté de la mer. Voilà, sans dout
un beau projet de campagne; mais cet
même Armée américaine souffrira-t-elle qu

t fon exécution ? Ne doit-on pas croire
n'elle fe diftribuera en divers partis qui dé-
uiront toute l'Armée angloife dans une
arche de plufieurs mois par des bois & des
ontagnes dont on n'a point d'idée, & où
ns la guerre derniere les troupes Euro-
éennes, quoiqu'occupant les meilleurs poftes,
it prefque toujours été défaites ? Telle eft
ourtant la vraie pofition des Anglois dans
Canada; & j'oferois dire encore tel eft le fruit
l'invafion de cette province, qu'on pré-
nd que le Congrès n'avoit pas trop ap-
ouvée. Ne vous paroît-il pas comme à
oi, Monfieur, que fi les Américains n'euffent
s pris dès l'automne derniere les forts de
ambli & de S. Jean, où ils ont fait deux
gimens prifonniers, & où ils ont trouvé
e immenfe quantité de munitions de guerre:
e s'ils n'euffent pas occupé & exercé pen-
nt tout l'hiver un gros corps de volontaires
vant Québec, non-feulement ils n'auroient
int actuellement plufieurs excellentes places
rmes & une armée aguérie prête à repouf-
l'ennemi partout où il fe préfentera ; mais
e les troupes Angloifes pourroient par-
urir tout ce pays fans trouver aucune ré-
ance ? Eft-ce que même, dès avant l'hiver,
Carleton n'auroit pas formé des corps
Canadiens qui auroient été attaquer les
néricains à Cambridge, & dans les autres
tes qu'ils occupoient autour de Bofton,
ù enfin ils ont chaffé l'armée du Roi ?

Cela n'eſt point arrivé parce que M. Carleton
avoit à peine les forces néceſſaires pour ſe dé-
fendre; & cette nouvelle campagne pourra être
tout auſſi infructueuſe pour l'Angleterre, par l
raiſon que la même armée traverſera par-tou
la marche de ſes forces.

J'irois même juſqu'à dire que c'eſt pou
mieux ſervir la cauſe Américaine que M. Ar
nold s'eſt retiré de devant Québec, quand
a vu les vaiſſeaux Anglois arriver avant l
jonction du renfort qu'il attendoit. D'abor
il ne l'eût pas pris ſans une grande perte; &
comme il n'auroit pas eu le tems de le dé
manteler, il auroit eu de la peine à défendr
une place de cette étendue. L'Armée angloiſ
dont il croyoit voir la tête, l'auroit tout a
moins bloqué à ſon tour, & dans une ſaiſon o
cela eſt bien plus facile. Son renfort ſeroi
venu inutilement & auroit été diſperſé; &
M. Burgoyne choiſiſſant ſa route pour ga
gner la Nouvelle-York, auroit fait cette ex
pédition avec une aiſance qu'aujourd'hui
n'eſt pas ſi sûr d'avoir.

Tout cela n'empêche point que le Mini
tere ne montre le plus grand contentemen
de la retraite des *fanfarons* & des *pillards*. L'A
mirauté a donné le commandement d'u
vaiſſeau de ſoixante & quatre canons
l'Officier qui en a apporté la nouvell
Elle avoit promis deux cents guinées
chacun des pilotes de l'eſcadre de M. Dou
glas, s'ils arrivoient à Quebec avant que l

ille fût prise par ces *fanfarons*. Les vaisseaux nt fait à l'envi des efforts prodigieux pour emonter le fleuve Saint-Laurent au milieu es monceaux de glace qu'il commençoit à harier. Vous pouvez vous souvenir que dans a guerre derniere le capitaine Swanton sur le *Vanguard*, vaisseau de ligne, triompha des nêmes obstacles ; & que le Roi d'Angleterre ui fit le compliment à son retour que Wolfe voit pris Quebec, mais que Swanton l'avoit auvé.

J'ai observé, Monsieur, que la relation donée par la Cour, de la défense de Quebec, a lutôt ranimé que détruit les espérances de ous ceux qui ont épousé la cause des Améicains. Il n'y a point de prodiges de valeur c de science militaire que l'on n'attende auourd'hui d'une armée qui a suivi un siege de ette importance avec autant d'intelligence, 'activité & de persévérance que le fait enendre M. Carleton dans sa relation, qui, après voir réjoui la Cour pendant quelques monens, lui donnera autant à penser sur l'espece 'hommes qu'elle a entrepris de soumettre, u'elle inspirera de confiance à leur parti, ussi bien ici qu'en Amérique. C'étoit le bruit énéral à la Bourse, le 17, que les Américains 'étoient retranchés à quelques lieues de Queec, & que leur armée venoit de recevoir un enfort considérable.

Les Ministres se félicitent, Monsieur, de la elle navigation que le lord Howe doit avoir

eue depuis son départ de Portsmouth ; mai
quel bien produira sa prompte arrivée à s
destination, s'il est vrai que la division d
Hessois qu'il transporte est résolue de n
point agir que tout le corps ne soit réuni
Il passe pour certain que le général Harvey
que le Roi avoit envoyé exprès à Ports
mouth, a eu toutes les peines du monde
décider le commandant Hessois à partir, &
que cet Officier a déclaré bien positivemen
que ses troupes ne feroient pas un pas, & n
tireroient pas un seul coup de fusil que l
corps entier ne fût assemblé. Or, vous save
que le 9 de ce mois le défaut de bâtimen
de transport en retenoit encore une parti
en Allemagne. Le bon vent qui aura pro
curé à la premiere division une traversé
si rapide, ne servira donc qu'à faire con
noître aux Américains l'endroit par leque
on veut les attaquer, deux ou trois moi
au moins avant qu'on puisse engager aucun
action sérieuse ; desorte qu'ils pourront enfer
mer & détruire leur ennemi pendant qu'i
aura, pour ainsi dire, les bras liés, en at
tendant le reste de ses forces. Ce sont de
conjectures que le parti de l'opposition ap
puye sur la connoissance bien certaine qu'i
prétend avoir des dispositions du Comman
dant Hessois.

La nouvelle du débarquement des troupe
aux ordres du lord Cornwallis à la Virgini
étoit fausse. On a certitude que cette flotte

mandée par le chevalier Parker, étoit le
Avril par 29 latitude ſeptentrionale, 61
gitude occidentale de Londres, & le 18
ant la Barbade, avec vingt Compagnies
ement, & que le reſte avoit été diſperſé
la baye de Biſcaye. Une partie a relâché
le d'Antigoa. L'artillerie étoit aux îles
dere. La deſtination de ces troupes eſt
ours pour la Virginie.

Du côté de l'Amérique, on paroît perſua-
ue le Congrès s'eſt attaché le fameux Ma-
Rogers, qui, tour à tour, a été maltraité &
ſſé de la Cour, & qui a un grand crédit
es ſauvages. On dit que cet Officier qui
u'ici ne s'étoit déclaré ni pour ni contre les
éricains, a tout à coup pris la hache en
faveur, & qu'il amene au Congrès cinq
s de Nations qui ont rejetté des offres qu'on
avoit faites de la part du Gouvernement.
vu une lettre de Philadelphie où on aſ-
que le Congrès a fait préſent à cet Offi-
d'une épée où ſont gravés ces mots :
ncre ou mourir.

uelques-unes des Tribus de Sauvages ſe
déclarés pour les Américains. Il n'y en
oint encore qui ait accepté les offres du
uvernement. Les Onéidas ont juré qu'ils
eroient neutres. Ils ont envoyé cette pa-
aux quatre provinces de la nouvelle An-
erre : « votre querelle eſt contre nature,
s êtes deux freres du même ſang que
s aimons également. Si le grand Roi nous

fait demander de nous joindre à ses troupe
nous ne le ferons pas; & nous refuserons c
même les Colonies. Il est nouveau pour nou
que deux freres se fassent une guerre cruell
Nos peres ne nous ont point laissé le souv
nir d'un si étrange événement. Freres, ne soye
point surpris que les Onéidas s'abstiennen
de prendre part à cette guerre. Si c'éto
une nation étrangere qui vous eût attaqué
nous verrions de quoi il s'agiroit. — Frere
nous tenons pour la paix; ne demandez poi
aux Sauvages nos freres, qui sont parmi vou
leur secours. Que les Sauvages vivent
bonne union entre eux; & vous autres blanc
arrangez les querelles que vous avez e
semble. Freres, voila notre résolution, faite
nous savoir la vôtre. — Nous Sachems, gu
riers, & *Femmes Gouvernantes* d'Onéida, à n
affectionnés Freres le Gouverneur & tous
Chefs de la nouvelle Angleterre. » Voila c
Sauvages, Monsieur qui ont des mœurs bi
douces; mais cela peut-il être autremen
puisque le beau sexe les gouverne? Je suis po
tant fâché pour cette raison-là même, q
les Onéidas se refusent au soutien de la ca
Américaine. Il est bon sans doute de n'av
pas les dames contre soi; mais il vaut enc
mieux les avoir de son côté.

Le bruit court que l'américain Hopki
avec neuf vaisseaux, a fait une descente a
îles Bermudes d'où il a enlevé un butin c

érable. Il a donné chaſſe à un bâtiment de int Vincent pour Liverpool.

Les habitans de la Jamaïque ont mis en eces un corſaire qui armoit avec la permiſſion l'amiral Gayton pour faire la courſe contre Américains.

On a rencontré le 30 Mai la premiere diſion des Heſſois par 29 degrés de long. occid. Londres. Le vent a auſſitôt tourné au ord-Oueſt & la flotte a été obligée de rallen- ſa marche. Depuis ce jour là il a dû touurs être Oueſt, le bâtiment qui l'a vue étant ivé très-promptement à Briſtol. On en nclut que cette flotte devoit être le 15 n à cent lieues plus loin d'Halifax, qu'elle toit le 30 Mai. Le lord Howe, qui n'a bouqué que le 16 ou 17 Mai, doit être core moins avancé.

Il reſte encore à embarquer en Allemagne e partie du régiment Heſſois de Bunau.



AFFAIRES
DE L'ANGLETERRE
ET DE L'AMÉRIQUE.

1776.

Suite des débats de la Compagnie des Indes.

M. Elliot insiste pour qu'on travaille à un 19 Mars.
an de reconciliation entre les Employés. Il
end de-là occasion de dire un mot des dis-
ntions qui désolent les établissemens An-
ɔis dans le Bengale, & des maux qu'elles
uvent amener. Il propose de présenter re-
ête au Parlement, pour faire rappeller un
s trois Officiers principaux qu'on y a en-
yés ou pour augmenter leur nombre de
ux autres ». Si l'on ne fait point attention
ela, conclut-il, la Compagnie sera perdue;
is au moins j'aurai rempli mon devoir &
isfait ma conscience ».

La nomination du Brigadier général Car-
:, à l'adjonction au gouvernement de Bom-

19 Mars. bay, eſt confirmée par une pluralité de 577, contre 91. L'aſſemblée s'ajourne *ſine die.*

Chambre des Communes.

On remet au 27 à délibérer ſur une pétition de pluſieurs marchands qui ſollicitent la permiſſion d'exporter du grain à Terre-neuve.

La Chambre délibere de nouveau ſur la milice d'Ecoſſe. Les partiſans du Bill propoſent d'examiner les modifications. M. Burke & d'autres membres de l'oppoſition demandent que cet examen ſoit renvoyé à quatre mois: ce qui ſignifie dans le ſtyle du Parlement qu'on ne s'en occupera plus dans la ſeſſion actuelle. Ce dernier avis l'emporte après de longs débats à la pluralité de 112 voix contre 93.

M. Townshend a fait remarquer dans le Bill une clauſe, qui ſeule lui paroiſſoit ſuffiſante pour le faire rejetter, en ce qu'elle mettoit au pouvoir de la Couronne un moyen dont les dépoſitaires de l'autorité pourroient faire le plus pernicieux uſage, & qui ſembloit dévoiler en eux le deſſein ſecret de ſoumettre bientôt aux mêmes conditions la milice d'Angleterre. Cette clauſe porte que le Lieutenant pour le Roi dans chaque Comté où trois de ſes Subdélégués, pourroient faire enlever par qui & quand il leur plairoit les armes, habits & équipemens appartenans audit Comté, & les faire remettre ſous la garde

de qui il leur conviendroit: le tout ainsi qu'ils
jugeroient nécessaire pour le plus grand bien 19 Mars.
du Royaume ».

M. Powis a observé pour appuyer la motion de M. Townshend, que l'Ecosse ne paye pas une quarantieme partie de la taxe des terres de la Grande-Bretagne quoique le revenu de ses terres soit d'un sixieme de celui de l'Angleterre: que dans le présent Bill, en fixant à six mille hommes la milice de l'Ecosse, on paroît avoir eu en vue cette derniere proportion puisque la milice d'Angleterre est à peu près de 36,000 hommes; qu'ainsi l'Ecosse doit avoir l'option, ou de contribuer pour un sixiéme dans le total de la taxe des terres, en considération de quoi, on lui payeroit une milice sur ce produit, ou de payer elle même cette milice par une taxe locale.

Le lord Mounstuart, auteur de la motion, a allégué qu'une milice nationale étoit le rempart constitutionel de la Grande-Bretagne, & que l'Ecosse devoit participer à tous ses avantages : que les Anglois sont exércés aux armes, tandis que les Ecossois restent dans un état de foiblesse qui doit donner les plus grandes inquiétudes; que le gouvernement y manque même des moyens de faire respecter les loix. Il a apporté en preuve l'arrivée d'un Canot contrebandier armé, qui, en plein jour, a débarqué dans le détroit de Froth toutes ses marchandises. Les Officiers de l'Accise ont demandé un renfort d'un

19 Mars fergent & de douze hommes, qui font enfin arrivés, mais de fi loin que les contrebandiers avoient eu tout le tems néceffaire pour achever leur opération & fe retirer.

M. Turner a répondu à ce dernier article qu'il favoit une province maritime d'Angleterre, où il n'y a pas de plus grands contrebandiers que les miliciens, fi ce n'eft cependant les commis même de la douane.

M. Stanhope a infifté fur le danger de laiffer aux Miniftres le pouvoir de défarmer à leur gré des corps de milice : ce qu'ils feroient peut-être dans les momens où le fecours de cette milice feroit le plus néceffaire. » Comment le Miniftre des finances, a t il dit, peut-il prêter fon appui à un Bill qui augmenteroit fi confidérablement nos dépenfes, tandis qu'il affure au Roi que nous ne pourrions pas foulager fa lifte civile d'une dette de 5,000l. fterling? Se figure-t-il que la claufe qui autorife à donner pour chaque homme trois guinées d'enrollement, fuffira pour recruter notre armée, & qu'elle nous fera éviter l'embarras & la dépenfe d'envoyer en Amérique un corps de mercenaires étrangers, avec la commiffion infernale d'égorger nos freres & nos concitoyens? » Il a fini par une énumération des énormes dépenfes de l'année 1775, & il a fait voir la néceffité indifpenfable ou d'impofer de nouvelles taxes, ou de donner des primes de 50 pour cent à toute la clique des entrepreneurs, courtiers, &c. qui font les fangfues de l'Etat.

M. Sawbridge, Lord Maire de Londres 19 Mars.
s'eſt déclaré l'ennemi de toute eſpece de milice
conſtituée d'après les modifications agréés
pour celles d'Angleterre au commencement
de la ſeſſion actuelle. « Je ne vois plus, dans
notre milice a-t-il dit, une vraie sûreté conſ-
titutionelle dépendante du corps de la na-
tion, puiſqu'on la convertit en armée ſub-
ſiſtante que le Roi peut mettre ſur pied ar-
bitrairement, & employer enſuite à tout ſer-
vice quelconque. Nous ne pouvons point
ignorer que les principes des Ecoſſois en ma-
tiere de gouvernement, ſont en général aſſez
tournés au deſpotiſme. Si on leur confie une
milice, leurs intérêts ſecondant leurs diſpo-
ſitions naturelles, je vois auſſi-tôt en eux les
plus dévoués ſerviteurs d'une adminiſtration
ennemie de nos libertés. J'appelle ici en té-
moignage les adreſſes qui ſont venues d'Ecoſſe
en plus grand nombre qu'il n'y a en Ecoſſe
de villes & de corporations, & dans leſquelles,
si ces bons Ecoſſois n'ont pas articulé expreſſé-
ment qu'ils étoient prêts à maſſacrer tous les
Américains, ils ont au moins fait entendre
aſſez clairement qu'ils égorgeroient, quand il
plairoit au Roi, leurs compatriotes en An-
gleterre. Cependant, ajoute M. Sawbridge,
ceci n'eſt qu'une aſſertion vague & générale.
Il y a de dignes & honnêtes citoyens dans les
pays les plus infectés des principes du deſ-
potiſme ».

Le lord North aſſure la Chambre que les

19 Mars. adreſſes d'Ecoſſe ne ſont pas ſuſceptibles d'une ſi noire interprétation, & qu'apparemment milord Maire les a lues en courant; ou qu'il n'auroit pas pû en parler de la ſorte.

M. Grenville, en parlant ſur la dépenſe du corps en queſtion, dit que pour vingt-huit jours il couteroit 34,970 livres, & que ſi on l'enrégimentoit, ce qui ſuppoſe qu'on le tiendroit aſſemblé toute l'année, la dépenſe pour treize mois monteroit à 104,440 liv.: que cette ſomme ne pouvoit être priſe que ſur une taxe des terres produiſant, à 4 sh. pour liv., la ſomme de 47,959 liv. 1 ſ. 2 d. (c'eſt la portion de l'Ecoſſe dans les deux millions réputés être le produit de la taxe des terres de la Grande-Bretagne, à 4 sh. pour liv.). En réponſe à quelques aſſertions relatives aux revenus d'Ecoſſe, il a produit divers papiers originaux, d'après leſquels il a fait voir que, par une eſtimation moyenne de dix années, le revenu d'Ecoſſe ne montoit qu'à 97,945 livres, déduction faite des droits des Barons, des remiſes de droits, & des frais d'adminiſtration; que ſur cette ſomme il falloit prendre la taxe des terres pour 47,959 liv., la dreche pour 19,280 l., la douane & l'acciſe pour 13,555 liv., le papier timbré, les ſaiſies, les rentes de la couronne, & autres articles pour 14,156 l. Enſuite il a fait l'énumération des articles de dépenſes que cette modique ſomme devoit ſupporter avant que d'arriver à l'Echiquier, telles que la dépenſe pour l'entretien des routes,

ɔour les fortifications, l'artillerie, l'Etat ma or & l'établiſſement militaire. Enfin il a aſſuré a Chambre que loin d'avoir évalué trop bas es revenus d'Ecoſſe, il les avoit même poriés trop haut dans pluſieurs articles, en preiant des époques où ces revenus avoient dû nonter le plus haut, & en mettant la taxe les terres qui en fait le principal objet à 4 ſ. ɔour livre. 19 Mars.

Un autre Membre a développé le même compte de la maniere ſuivante :

L'acciſe ſur toute la nation Ecoſſoiſe monte

ɔar une eſtimation moyenne les dernieres années, à. . . .	95,222 l.
Les Douanes à	68,369 l.
La taxe des terres eſt fiée par le traité d'Union, & quand elle eſt à quatre ſols ɔar livre l'Ecoſſe doit rendre .	47,954 l.
Deſorte que les Ecoſſois ne ɔayent dans les dépenſes pupliques que	211,545 l.
Pendant qu'on a levé ſur a Grande-Bretagne, y comris cette petite portion de Ecoſſe, & quand la taxe des erres étoit ſeulement à trois hel., la ſomme de	10,000,000 l.

Mais comme cette taxe eſt our l'année 1776 à quatre ɔls pour livre; ſi les autres npôts ne donnent point de

19 Mars. *deficit*, le montant des taxes fera de .... 10,500,000 l.

Si l'on déduit de cette fomme la part de l'Ecoffe qui eft de .... 211,545 l.

La fomme qu'on levera cette année fur l'Angleterre fera de .... 10,288,455 l.

Des calculateurs ont porté à 1,500,000 le nombre des habitans de l'Ecoffe. Si on diftribue 225,000 l. fur eux tous, on verra qu'ils ne payent que trois fous par tête, & cette fomme de 225,000 l. fe trouvera complettée par le produit des droits intérieurs qui fe levent en Ecoffe indépendamment de l'accife; car ces droits intérieurs ne peuvent gueres être portés qu'à 13,500 l. qui, joints aux 211,545 l. ci-deffus, donnent les 225,000 l. & forment exactement la fomme pour laquelle ils payent trois fous par tête.

Or, fi de celle de .... 10,500,000 l.
On ote .... 225,000 l.
L'Angleterre & le pays de Galles payeront .... 10,275,000 l.

Suppofons que le nombre des habitants de l'Angletetre & du pays de Galles foit de 6,000,000, les taxes feront fupportées par eux fur le pied de 34 shil. par tête, tandis que les Ecoffois n'en payent que trois.

D'après ce calcul, il eft évident que les Ecoffois ne payent que la quarante-neuvieme partie des taxes, & cependant ils recueillent

ne partie des émolumens de l'Etat. Le doc-eur Price porte les seuls frais de la percep-ion des droits dans la Grande-Bretagne à ,166,334 l. & les Ecossois en ont une grande artie. Outre ces places ils sont employés ans les troupes & dans la marine ; ils ont es gouvernemens, des ambassades, &c. peut-tre jusqu'à la concurrence du tiers, mais au noins de la moitié. 19 Mars.

Il résulte de là que les Ecossois emportent ne somme plus considérable que celle que eur nation paye pour supporter les charges ubliques. Si nous y ajoutons leur commerce ui est considérablement accru depuis quel-ue tems, la perte que nos liaisons avec Ecosse nous occasionne peut à peine être valuée.

Examinons maintenant la situation des Américains. Ils payent leurs Gouverneurs, & 'ils ne supportent qu'une médiocre partie es charges publiques, cependant comme ils ouffrent de grandes restrictions dans leur ommerce, & que la Grande-Bretagne en ait le monopole de la maniere que le Par-ement juge la plus avantageuse, leurs con-ributions quoique moins directes, doivent tre très-considérables puisqu'on a vu que es exportations de la Grande-Bretagne pour Amérique ont été en 1773 de trois mil-ons. Combien de milliers de personnes de out rang, depuis le plus petit manufacturier usqu'au plus gros marchand, un commerce ussi étendu ne doit-il pas soutenir ?

19 Mars. Il eſt donc prouvé que les Ecoſſois emportent de l'Angleterre par leurs penſions, leurs émolumens & leur commerce plus qu'ils ne contribuent. Au contraire les Américains en ſe ſoumettant au monopole de leur commerce contribuent conſidérablement aux dépenſes publiques ; & il n'y a rien à en rabattre pour les penſions & emplois, car il n'y en a point pour eux.

En tems de guerre les Ecoſſois levent des hommes, mais les Anglois les payent. Les Américains en levent davantage, & ils les entretiennent.

Si les Ecoſſois par une éducation plus ſoignée & par une plus grande application aux affaires, ſe ſont rendus plus propres que d'autres pour les places que l'intérêt public a fait créer, je ne prétends point qu'ils en ſoient écartés par la raiſon qu'ils ſont Ecoſſois. Mon objet eſt de faire voir la partialité & l'injuſtice de ceux qui voudroient encore que l'Angleterre leur payât une milice, & qui condamnent les Américains ſur le prétexte de leur refus de contribuer aux charges publiques, tandis qu'ils y contribuent infiniment plus que les Ecoſſois qui ſe ſoumettent à la taxations du Parlement.

AINSI ſe termine l'affaire du Bill de la milice d'Ecoſſe, dans laquelle les Ecoſſois ont ſuccombé faute d'uniformité dans les opinions de leur parti, & celui de l'oppoſition en célebre ſa joie comme d'une victoire remportée ſur les Miniſtres, juſqu'à l'année prochaine.

Le gouvernement fait demander aux mari- 20 Mars.
iers de la Tamise le nombre d'hommes qu'ils
ont obligés de fournir, en vertu de leur
hartre, pour le service de la marine.

Des gens en place, inquiets sur le bruit
ui se répand que le lord Effingham doit
ire une motion à la Chambre des Pairs
oncernant les dispenses accordées pour l'Amé-
que, font donner l'ordre de remettre à terre
outes les marchandises embarquées sur les
âtimens qui transportent des troupes aux
olonies.

Le bureau de la guerre & celui des vivres
ont suspendre pour vingt jours l'embarque-
ent de toutes les provisions ainsi que celui
es soldats qui sont à Portsmouth & à Chatham.

Plusieurs vaisseaux d'Ostende & d'autres
orts étrangers chargés de froment & divers
utres grains arrivent à Londres; mais tous
s magasins étant remplis, ils seront obligés
e garder leur cargaisons pendant quelque
ems.

On publie une liste de vaisseaux munition- 21 Mars.
aires chargés à Corke pour Boston depuis
10 Septembre jusqu'au 7 Mars, & dont
plupart ont été enlevés par les Insurgens.

Le paquebot de la Jamaïque apporte la
ouvelle de la prorogation de l'assemblée de
ette Isle du 30 Décembre au 30 Janvier,
près un discours du Gouverneur qui a remercié
assemblée du zele avec lequel elle s'est prêtée
toutes les vues de l'administration. On ap-

21 Mars. prend en même tems que les fregates du Roi dans ces parages, ont pris beaucoup de bâtimens chargés de denrées & d'argent pour le compte des Insurgents.

Ouverture de la navigation sur le fameux canal du duc de Bridgwater, qui établit une communication entre la ville manufacturiere de Manchester & le port de Liverpool.

Observations sur la Canalomanie.

» Les grandes surfaces d'eau rendent l'air humide & froid. Du tems de Jules-Cesar cette température empêchoit le grain en Angleterre de venir à maturité. On s'est occupé pendant une suite de siecles à corriger le climat par des desséchemens. Il semble que les grands seigneurs, faisant ouvrir des canaux de tous les côtés, veuillent ramener les jours malheureux de nos barbares ancêtres. L'indemnité d'une demie guinée par acre aux propriétaires ne rend point le sol à la nation qui perd un revenu de trois demi-guinées pour chaque acre. Un canal de vingt milles de longueur sur cinquante pieds de largeur occupe cent vingt acres de terrein. Tous nos canaux, étangs & pieces d'eau équivalent aujourd'hui en superficie à une grande province; & le préjudice qui en résulte pour le royaume est de 200,000 l. sterl. par année. Si l'on continue à percer par tout des canaux comme on le fait depuis vingt ans, avant peu la perte nationale sera par an d'un demi-million sterl. «.

Chambre des Communes. 21 Mars.

M. Joliffe expose que la taxe des pauvres
monte aujourd'hui à près de trois millions
erl. & que le seul moyen de la diminuer
roit une taxe sur les chiens dont le trop
and nombre, dit-il, commence à devenir
commode à la société. Il assure que ces
imaux consomment une partie de la sub-
tance des pauvres ; & que la folie du siecle
yeroit par leur moyen un tribut considérable
x besoins de l'Etat. Sa proposition est ap-
yée par le chevalier Young qui assure la
hambre que dans le Dévonshire depuis sept
s la taxe des pauvres s'est augmentée d'un
rs.

M. Rigby pour faire abandonner cette idée
i paroissoit avoir assez de partisans dans
chambre, demande qu'on ajoute ces quatre
ots *& sur les chats*, attendu, poursuit-il,
e toutes les objections de M. Joliffe contre
chiens pouvant s'appliquer aux chats éga-
nent, il est convenable qu'on ne fasse pas
is de grace aux uns qu'aux autres. La pro-
sition de M. Joliffe passe à la négative de
ngt-qnatre voix contre dix-neuf.

La Chambre se forme en comité sur le
l proposé pour recruter avec plus de cé-
ité les troupes de marine destinées à servir
bord des vaisseaux de guerre, & pour fa-
ter aux bâtimens marchands la formation
leurs équipages.

21 Mars. M. Luttrell propoſe une modification qui dit-il, empêcheroit que la loi ne fût exécutée d'une maniere cruelle & oppreſſive. Il eſ ſecondé par M. Townshend qui cenſure avec beaucoup de liberté & de force les procédés de l'adminiſtration.

Le Chevalier Grey Cooper obſerve qu'i a été paſſé un pareil Bill en 1775. au moment où a éclaté la derniere guerre, & qu'i n'en étoit réſulté aucun des inconvénien que M. Luttrel & Townshend affectoient d craindre.

M. Hartlei en parlant à l'appui de la clauſ de M. Luttrell, entre dans la diſcuſſion d l'état allarmant & dangereux où ſe trouv aujourd'hui l'Angleterre. Nous avons déja dit-il, voté vingt-huit mille matelots, & i nous en faudroit encore le double, tant pou la garde & la défenſe de l'Angleterre, que pou aſſurer la propriété des marchands, qui cer tainement demanderont des convois. Si te eſt l'état des choſes, comment les Miniſtre peuvent-ils ſoutenir les regards de la Chambre Comment ſe laveront-ils du juſte reproch d'avoir fait dépendre l'honneur, peut-êtr même le ſalut de l'Etat du ſuccès d'une ſeul campagne, ſans avoir pris les précautions néceſ ſaires pour pouſſer les opérations d'une guerr maritime qui ſeule pouvoit aſſurer ce ſuccès Car, ajoute-t-il, qui eſt-ce qui ſeroit aſſe borné, pour prétendre, que ſi l'Amériqu trouve le moyen d'entretenir une correſpon

ance avec l'Europe, il ſera poſſible à la Gran-e-Bretagne de la forcer d'y renoncer; ou ue ſi nous ne portons pas un coup déciſif l'Amérïque la campagne prochaine, nous ourrons également par la ſuite eſpérer d'en iompher ? La dépenſe de cette année ontera au moins à douze millions, & celle e la ſuivante ſera du double plus forte, ſans u'on puiſſe prévoir quelles ſeront les ſuites une auſſi grande profuſion de ſang & de éſors. 21 Mars.

M. Hugh Palliſer en réponſe à pluſieurs légations de M. Luttrell, obſerve qu'elles ourroient être vraies ſans que le ſervice en uffrît : qu'il avoit été mis des vaiſſeaux en ommiſſion dont on avoit nommé les Offi-ers à différentes époques, mais qu'on ne ur donnoit leurs matelots qu'au moment ı ils recevoient l'ordre d'appareiller : que ns l'intervalle de la nomination des Offi-ers & de l'équipement, on pouvoit croire ı'ils n'étoient pas complets, quoique par vénement ils ſe trouvaſſent l'être : qu'il s'a-t de ſavoir ſi quelques vaiſſeaux après avoir çu ordre de mettre à la mer, ont été re-nus faute de matelots pour les manœuvrer; ı'il eſt certain que M. Lutrell n'en pourroit onner aucune preuve.

M. Burke parle en faveur de la modifica-on, & le lorth North ne dit que très-peu choſe pour la combattre. La modification rejettée à la pluralité de cinquante-une

21 Mars. voix, contre vingt. On ordonne que le Bil
ſera rapporté le lundi vingt cinq Mars.

M. Lutrell avoit fait lecture dans ces débat d'un état des forces navales actuelles de l France & de l'Eſpagne, tant en Europe qu dans les Indes Orientales & Occidentales & pour convaincre la Chambre que le lor Sandwich avoit trompé les Pairs en nian qu'il eût été admis des vagabonds tirés de priſons de Hampshire à bord des vaiſſeau de guerre à Portſmouth, il a produit un cer tificat du Geolier de Goſport, qui atteſte qu le 1 Janvier on a tiré de ſa priſon des mal faiteurs qui ont été embarqués ſur la corvett de guerre le *Greyhound*.

22 Mars. Proclamation du Roi, qui porte à la ſomm de trois livres ſterling pour les bons mate lots, & de deux livres pour les matelots or dinaires, la gratification pour ceux qui s'en rôleront de bonne volonté juſqu-au 30 Avri

Le Lord-Maire, les Aldermans & le Con ſeil commun de Londres préſentent leur re quête au Roi.

TRES-GRACIEUX SOUVERAIN

Nous les Lords-Maire, Aldermans & Com munes de la ville de Londres, aſſemblés e Conſeil commun, demandons la permiſſio d'approcher de votre trône, & de ſupplie votre Majeſté de nous honorer de ſon atten tion dans ce moment où, en ſujets fideles ſoumis

ſoumis, nous prenons la liberté d'expoſer à Votre Majeſté l'impreſſion que font ſur nous l'intention & l'objet des opérations actuelles, les allarmes que nous cauſe l'état d'abandon où ſe trouve ce pays, dégarni de troupes nationales, ainſi que le danger & les calamités dont nous menacent les traités pour des mercénaires étrangers, traités dont l'extenſion va juſqu'à pourvoir aux moyens d'introduire une armée étrangere, même dans ce Royaume. 22 Mars.

Nous ne pouvons, Sire, voir ſans horreur le démembrement qui menace cet Empire: l'accroiſſement énorme de la dette nationale & des taxes; la perte de nos reſſources les plus profitables: l'état de détreſſe où ſe trouvent nos marchands & nos manufactures: les *deficit* des revenus publics: l'effuſion du ſang de nos compatriotes & de nos freres: la décadence du crédit; enfin les calamités & les convulſions qui doivent réſulter d'une guerre civile, commencée & ſuivie, comme celle-ci, & dont la prudence humaine ne peut prévoir la ſuite.

Nous penſons qu'aucun peuple ne peut être contraint à abandonner ſes droits & ſes libertés en retour de la protection qu'on lui accorde. Les Colonies ont toujours combattu pour nous, & dans la derniere guerre leurs efforts ont tellement ſurpaſſé leurs facultés, que la Grande-Bretagne a cru qu'il étoit juſte & néceſſaire de leur accorder une indemnité annuelle; & même que le beſoin de leur pro-

22 Mars. pre défenſe les a entraînés dans une guerre ouverte. Si on leur aſſure la jouiſſance paiſible de leurs chartes, elles conſentent à nous continuer tous les avantages d'un commerce excluſif & régulier, auquel nous avons été long-tems redevables de notre opulence & de notre proſpérité. Toutes les aſſurances que peuvent donner ſans danger des hommes dans leur ſituation, nous garantiſſent que s'ils ſont requis comme hommes libres, ils ſont diſpoſés à faire de nouveaux ſacrifices; & à venir au ſecours de l'état dépuiſement où ſont les finances de ce pays, par des contributions volontaires & conformes à leurs facultés, pourvu que ces contributions ſoient fidelement & uniquement appliquées à remédier à la détreſſe qui peut ſeule être le fondement raiſonnable & politique de la réquiſition qui leur ſeroit faite, & pourvu que l'argent qu'ils donneront & nos propres fonds d'amortiſſement ne ſoient plus diſtraits du bénéfice public, & appliqués par un emploi coupable, à des eſſais de corruption, au-lieu de racheter la dette de la nation conformément à la ſageſſe & à la juſtice de leur inſtitution.

Daignez, très-gracieux ſouverain, vous abandonner aux mouvemens de la bonté & de l'humanité qui vous ſont naturelles, & nos vœux ſeront exaucés. Nous conjurons votre Majeſté d'étendre juſque ſur l'Amérique les mêmes ſentimens de juſtice & de clémence qui ont prévalu dans le cœur de votre Ma-

eſté, lorſqu'elle étoit l'arbitre des conditions de la paix, ſur tous les droits qu'elle avoit à exercer pour s'indemniſer des dépenſes de la guerre. 21 Mars.

Nous demandons humblement & inſtamment à Votre Majeſté de faire que les opérations effrayantes de votre armement ſoient précédées de la ſpécification la plus authentique, la plus claire, la plus diſtincte & la moins équivoque des juſtes & honorables conditions, que Votre Majeſté, avec les deux Chambres du Parlement, eſt dans l'intention d'accorder aux Colonies. Alors la conduite de la métropole bien connue ne ſera plus expoſée aux moindre ſoupçons d'injuſtice & d'oppreſſion; & ſi les Colonies n'acceptent point ces juſtes & honorables conditions que Votre Majeſté ſera certainement autoriſée à leur propoſer, qu'elle réſiſtance la rébellion pourra-t-elle oppoſer au courage & à la vigueur d'un peuple fidele & uni. »

Sa Majeſté a fait à cette requête la réponſe ſuivante: « Je vois avec la douleur la plus ſincere les maux qu'une grande partie de mes ſujets dans l'Amérique Septentrionale ſe ſont attirés par une réſiſtance inexcuſable à l'autorité conſtitutionnelle de ce Royaume, & je ſerai toujours empreſſé & ſatisfait d'adoucir ces maux par des actes de bonté & de clémence, lorſque l'autorité ſera rétablie, & que la rébellion ſera éteinte. J'employerai invariablement les moyens les plus conve-

22 Mars. nables & les plus efficaces pour remplir ces objets ſalutaires. »

Le parti de l'oppoſition croit entendre que cette réponſe ſignifie que l'on pourſuivra la guerre à toute outrance juſqu'à ce que les Américains ayent mis bas les armes, & qu'ils ſe ſoient ſoumis abſolument & ſans réſerve; & de-là on augure que Carthage ſera détruite.

Il y a tant de vaiſſeaux de tranſport occupés pour les troupes, que les Commiſſaires des vivres ne peuvent en trouver pour les munitions de toute eſpece qu'on envoye en Amérique. Ils font publier qu'ils prendront des bâtimens au-deſſous de trois cent tonneaux.

Plus de vingt vaiſſeaux marchands deſtinés pour l'étranger ſe trouvent arrêtés dans la Tamiſe, par la raiſon que leurs équipages refuſent d'aller en mer, à moins de cinquante shellings par mois.

Les vaiſſeaux de la Compagnie deſtinés pour l'Inde ſont retenus à Graveſend, parce que les matelots les ont abandonnés, & qu'ils refuſent de venir, à moins que les Capitaines ne leur payent ſept guinées d'avance.

Le munitionnaire du vaiſſeau de la Compagnie des Indes le *Nottingham* arrive à l'hôtel de la Compagnie avec la nouvelle que ce vaiſſeau eſt entré heureuſement à Plimouth, venant de Madraſs. Il avoit appareillé des Dunes pour l'Inde, le 14 Mars 1775. On

ɔprend par ce vaiſſeau que le *Salisbury* parti 22 Mars.
e Londres eſt arrivé dans la riviere de Ben-
ale, le *Godfrey* à Madraſs, & le *Talbot* à Bom-
ay : ces deux derniers étoient partis pareille-
ıent de Londres. Le *Nottingham* a quitté
ladraſs au commencement d'Octobre, ſans
voir fait voile pour le Bengale. Il a appa-
illé du Cap de Bonne Eſpérance le 11 de
e mois, & il y a laiſſé le *Colebrook*, qui devoit
artir pour l'Europe douze heures après le
Nottingham. Le *Calcutta* ſe trouvoit en bon
at à la hauteur de Ceylon, au commence-
ent de Novembre, & le *Granville*, à bord
uquel étoit embarqué le lord Pigot, eſt arrivé
Aujengo, au commencement du même
ois.

Le Gouvernement ordonne que comme il
eſt plus poſſible d'envoyer les malfaiteurs 23 Mars.
ıx Colonies Septentrionales, la chaîne ac-
ellement embarquée ſera tranſportée à la
loride Orientale, dont la capitale eſt la ville
e S. Auguſtin.

On lit dans la plupart des gazettes l'article
ivant. « Nous ſommes autoriſés à prévenir
public que l'extrait d'une prétendue lettre
ı Comte de Chatham datté de Hayes le 9
lars 1776, & inſérée comme authentique
ıns diverſes gazettes, eſt entierement ſuppo-
e, & que c'eſt un artifice groſſier, imaginé
our tromper le public ».

On apprend de la Jamaïque que le biſcuit
y vend cinq l. quinze ſ. ſterl. le quintal, &

23 Mars. que toutes les denrées y sont cheres en proportion, depuis l'interruption du commerce avec l'Amérique Septentrionale, de sorte qu'un grand nombre de pauvres familles de cette Isle a été obligé de passer dans les Isles étrangeres.

24 Mars. M. Harrison, inventeur du *mesure tems* pour trouver la longitude à la mer, & mécanicien très-habile, que la nature seule avoit enrichi de ses dons, meurt à Londres, agé de quatre-vingt-quatre ans.

La premiere division du détachement des Gardes part de Wimbledon pour Portsmouth. On distribue aux Officiers & aux soldats des bonnets de feutre ornés d'une plume noire.

On reçoit de la Grenade le détail de l'incendie arrivé le premier Novembre au bourg de S. Georges, & qui l'a consumé en entier. On estime la perte 500,000 l. sterl. & elle est tombée principalement sur ceux que l'incendie du mois de Décembre 1771 avoit déja ruinés. Tous les habitans & negres ont eu le bonheur de se sauver. Le Conseil de l'Isle & les habitans ont fait des remerciemens publics des secours qui leur ont été donnés au sieur Young, Commandant en chef, ainsi qu'au quarante-huitieme régiment d'infanterie & à un Lieutenant d'artillerie, nommé *Ross*, qu'ils ont supplié le Gouverneur de recommander au Roi. Cette Isle a exporté dans l'année derniere 17,500 bariques de sucre, 6,350 poinçons de Rum & 14,812 sacs de coton.

Le Docteur Rowley présente au Roi un ouvrage de médecine de sa composition, intitulé *Avis aux troupes de terre & de mer, employées à l'expédition d'Amérique, sur leur santé.* 25 Mars.

Incendie d'une maison située sur les bords de la Tamise, au dessous du pont de Londres, où le Consul de Dannemarck perd une partie de ses effets & papiers, après avoir échappé lui-même aux plus grands risques pour sa vie. Il s'y étoit établi pour veiller de plus près au maintien des privileges de sa nation, sur le bruit qu'on alloit presser des matelots avec la plus grande rigueur.

Le Lord Lieutenant d'Irlande donne le consentement royal á un Bill pour mieux assurer la perception des revenus du Roi, & à divers autres.

Les frégates le *Boréas* & le *Seaford* partent de Falmouth pour l'Amérique.

Chambre des Pairs.

Une commission du Roi composée de l'Archevêque de Cantorbery, du Lord Chancelier & du lord Gower, donne dans la Chambre des Pairs, en présence des Communes, le consentement royal à plusieurs Bills, dont un a pour objet le maintien de la discipline de l'armée en Amérique, & un autre supprime pour un certain tems les droits qui se payoient sur les suifs importés.

25 Mars.

Chambre des Communes.

Il eſt arrêté que le projet de taxe ſur les chiens ne lui ſera plus préſenté dans la ſeſſion actuelle.

Rapport du grand comité ſur le Bill, pour permettre aux matelots étrangers, (dont le nombre n'excéderoit pas les trois quarts de l'équipage d'un vaiſſeau,) de ſervir à bord des bâtimens marchands. M. Luttrell & le Chevalier George Young font diverſes objections contre ce Bill. Le premier prétend qu'il entraînera la ruine des pépinieres Angloiſes, (déja renfermées depuis quelques années dans des bornes fort étroites par les actes du Parlement) & qu'il en formera de nouvelles pour les étrangers & pour ceux qui jalouſent le commerce des Anglois, & la ſouveraineté qu'ils exerçent ſur les mers. Il inſiſte ſur le danger de former les Ruſſes au métier de la mer, de donner une connoiſſance parfaite aux ennemis naturels des Anglois, de leurs ports & de leurs arſenaux dans la Grande-Bretagne, & dans ſes colonies. Il dit que ce Bill joint à l'affretement des vaiſſeaux étrangers, pour tranſporter les troupes mercenaires Allemandes en Amérique, annule abſolument tous les actes de navigation, à moins qu'on ne convienne que ces vaiſſeaux étrangers ſeront ſaiſiſſables & regardés comme de bonne priſe: qu'il eſt directement

ontraire aux traités de l'Angleterre avec 25 Mars.
s Régences d'Afrique & aux passeports pour
Méditérannée & pour le commerce du Levant, lesquels portent que les deux tiers de équipage seront composés de sujets naturels u naturalisés de la Grande-Bretagne: qu'en ntretenant une communication continuelle vec les Pirates de Barbarie, ce qui doit être conséquence naturelle de ce Bill, & en mettant des matelots du Levant, on court plus grand danger de la peste, le seul malur qui manque pour mettre le comble à détresse actuelle: « Nos armées en Améque, poursuit-il seront composées d'étranrs: la plupart de nos garnisons en Europe ont confiées à la garde des étrangers: les ux tiers de nos bâtimens de commerce sent équipées par des étrangers; & ils auront leur possession les ports de Portsmouth, Plimouth & le centre même de votre Eme.

Le Chevalier George Young combat aussi Bill, par des observations sur la nature la guerre actuelle, si différente de toutes guerres étrangeres, où il a pu être jugé essaire d'adopter un semblable projet: il qu'il regarde comme une suite nécessaire de at actuel des choses qu'on ordonne une sse dans peu de jours, & il ajoute que, ans d'autres occasions les moyens violens ployés pour équiper une escadre ont réné aux honnêtes gens, il seroit sur-tout

25 Mars. aujourd'hui de la plus grande injustice & d
la plus grande cruauté d'en faire usage.

Le bill passe à une grande pluralité de voix
les circonstances où se trouvent les affaire
publiques exigeant un prompt secours de ma
telots.

M. Lutrell propose d'y faire une modifi
cation en y insérant les mots : » excepté le
sujets naturels & naturalisés de la France
de l'Espagne ».

M. Luttrell.

Je désaprouve hautement ce Bill. Je le r
garde comme une suite du systême ministéri
à l'égard de l'Amérique. On charge de to
les étrangers. Ce sont eux qui massacrero
nós freres en Amérique. Ils livreront batai
pour nous : ils garderont nos côtes : ils détru
ront nos ennemis : ils protégeront notre co
merce ; ils défendront nos forteresses. Gue
sanglante & barbare qui révolte & fait frém
les Anglois ! L'Anglois est trop noble, tr
généreux, trop brave, trop humain pour ég
ger son Compatriote. Les armées de l'Ang
terre seront composées d'étrangers : leurs Co
mandans seront étrangers ; & pour comble
maux, la marine d'Angleterre (l'objet de la
lousie & la terreur de l'Europe, la force &
gloire de la Grande-Bretagne) sera comm
dée par des étrangers. Dans toutes nos gran
guerres maritimes, depuis un siecle, les suj
de la France & de l'Espagne ont toujours

xclus du ſervice ſur nos eſcadres, & ſur-tout 25 Mars.
lans la guerre derniere lorſqu'on paſſa un Bill de même nature que celui-ci. Mais au-ourd'hui vous appellez ſur vos vaiſſeaux de guerre les François & les Eſpagnols; vous les nettez à portée de connoître vos ports, vos havres, vos chantiers, vos arſenàux. Vous al-ez les former à votre diſcipline navale, & les nſtruire ſur toutes les matieres qui peuvent ervir à en faire des ennemis formidables pour a Grande-Bretagne, ſans conſidérer que cha-un de ces François ou Eſpagnols peut être appellé chez lui au premier moment; que nos vaiſſeaux ſe trouveront dégarnis, & notre com-nerce arrêté ou conſidérablement diminué aute de matelots. Mais ce qu'il y aura de plus âcheux, c'eſt que nous aurons à nous repro-her d'avoir formé une pépiniere de matelots François & Eſpagnols qu'on employera contre ous, auſſitôt que la France & l'Eſpagne croi-ont trouver l'occaſion de ſe venger des pré-endus outrages qu'elles ont ſoufferts au com-nencement & dans le cours de la derniere uerre.

Le Chevalier George Yonge.

Je me propoſois de m'étendre ſur cette ma-ere, mais j'ai été prévenu par M. Lutrell. Je uis cependant frappé de deux choſes que je e puis m'empêcher de faire obſerver quoi-u'il y en ait une qu'on a déjà très-diſerte-nent diſcutée. Je vois d'abord que c'eſt la

25 Mars. néceſſité qui force l'adminiſtration d'adopter l'expédient actuel, & enſuite que cet expédient tend à affoiblir cette eſpece de force qui faiſoit notre ſeule protection aſſurée contre tous les projets d'ambition, de vengeance ou de jalouſie nationale qui peuvent être formés ſur le Continent. Quant à la premiere, elle prouve non-ſeulement que la guerre actuelle contre nos freres de l'Amérique eſt une guerre qui déplaît à la nation; mais elle démontre que le peuple condamne cette guerre, & qu'elle n'eſt pas accompagné de ce degré de conviction & d'approbation capable d'échauffer le peuple Anglois qui demande toujours à être convaincu de la juſtice de la cauſe qu'il doit ſoutenir avant de s'y engager avec autant de plaiſir que de zele. A l'égard de l'autre, je maintiens que dès que nous dépendrons des nations rivales pour avoir des gens de mer qui ſervent ſur nos vaiſſeaux de guerre, & des matelots qui montent nos bâtimens marchands, auſſitôt notre pouvoir maritime, & par conſéquent tout le crédit que nous tirons de notre commerce ſera perdu pour nous. Je ne puis que déplorer la ſituation de nos affaires, & les opérations imprudentes du miniſtere à l'égard de l'Amérique. Des deux côtés la deſtruction me paroît inévitable. Une foible lueur de conciliation s'étoit montrée au commencement de la ſeſſion; mais les intrigues de quelques eſprits dangéreux, pervers & tout puiſſans, l'ont fait évanouir, & il n'y a plus lieu d'eſpérer aucune ſorte d'accommodement.

Les partifans du Bill fe contentent de ré-pondre qu'une loi femblable a été paffée au commencement de la derniere guerre, & qu'on en a tiré de fort grands avantages pour la force maritime, & les intérêts mercantiles du Royaume. 25 Mars.

La modification de M. Lutrell eft rejettée à la pluralité de cinquante-trois voix contre vingt-deux.

Le Roi fait une promotion dans fes troupes, les Majors-Généraux Guy Carleton & William Howe font nommés Généraux. Les Majors Généraux Henri Clinton, John Burgoyne, Hughes, Comte de Percy, Charles, Comte de Cornwalis, Lieutenans-Généraux : les Colonels Eyre Maffey, John Vaughan, Robert Pigot, Valentine Jones, James Grant, William Philips & Richard Prefcott, Majors-Généraux, & tous ne jouiront de leurs nouveaux grades refpectifs qu'en Amérique feulement. Cette réferve de la jouiffance du grade feulement en Amérique conftitue le gouvernement, fuivant des calculateurs, dans un furcroit de dépenfe de foixante livres fterling par jour. 26 Mars.

Chambre des Communes.

Troifieme lecture du Bill pour mieux fournir de matelots les vaiffeaux, tant de guerre que de commerce, il eft ordonné de le porter aux Lords pour avoir leur concours.

M. Burke propofe un Bill pour garantir

26 Mars. du pillage les vaiſſeaux, naufragés, en portant de nouvelles peines pécuniaires & corporelles contre ceux qui commettroient de pareils attentats, dont l'infâme barbarie les pouſſoit quelque fois jusqu'à couper les cables des vaiſſeaux pour les faire échouer.

M. Burke obſerve à la Chambre qu'il n'y a pas d'hiver dans lequel il ne ſe commette nombre d'excès de cette natute ſur les côtes d'Angleterre, & ſur leſquels, à la honte de la nation, il ſemble que l'on ferme les yeux — Le Lord Maire, ſoutenu de Meſſieurs Rawhleigh & Rice, & du Chevalier Yonge, lui repond que le remede feroit pire que le mal ſi on ne rend pas la loi coactive contre les Juges de paix : que les loix déja portées à cet effet doivent être ſuffiſantes, ou que les nouvelles ne feront pas plus reſpectées, ſi les gens aiſés & les Juges de paix voiſins des côtes négligent de tenir la main à leur exécution — Le Chevalier Grey Cooper déclare qu'il trouve la motion de M. Burke inutile, mais que pour qu'il ne ſoit pas dit qu'un Bill ayant pour objet les droits les plus ſacrés de l'humanité ait été rejetté par la chambre, ſur ſon ſimple titre, il appuyoit la motion, ſous la réſerve d'opiner contre, dans la ſuite de la diſcuſſion. M. Burke prie la chambre de prendre plutôt le parti de le rejetter que de l'admettre à une pareille condition, puiſque ce feroit faire perdre inutilement à la Chambre un tems précieux.

Le Lord Maire obſerve qu'il avoit été 26 Mars.
ueſtion d'un pareil Bill dans la derniere
eſſion, mais que la Chambre avoit très-
udicieuſement pris le parti de le rejetter.
.a motion eſt admiſe à la pluralité de cin-
uante-ſix voix, contre trente-une.

On augmente de huit Officiers les corps
u génie, qui juſqu'ici n'étoit que de ſoi- 27 Mars.
ante.

L'Amirauté fait doubler en cuivre pluſieurs
régates neuves, pour préſerver leurs bordages
e toutes les ſaletés qui s'y attachent & re-
ardent la marche du bâtiment.

On reçoit ordre à Sheerneſs d'armer une
régate dont la deſtination doit être de croiſer
evant les Iſles Françoiſes & Danoiſes pour
nlever les vaiſſeaux des rébelles qui eſpére-
oient de tirer des ſecours de ces Iſles. — Les
ords de l'Amirauté, accompagnés de Meſ-
eurs Bancks & Solander examinent dans le
nême port le vaiſſeau le *Strombolo*, armé en
rûlot, & ils admirent l'art avec lequel les
natieres combuſtibles y ſont diſpoſées.

Chambre des Pairs.

Les gens de loi donnent leurs concluſions
ır l'affaire portée au Tribunal de la Cham-
re par appel de la Cour des ſeſſions en
coſſe contre Dunbar, Comte de Selkirck,
ppellant & Archibal Douglas, & autres in-
més. La ſucceſſion qui donne lieu à ce
rocès eſt réputée un objet d'environ 7,000
vres ſterling par an. C'eſt enfin le fameux
rocès des Douglas renouvellé ſous une autre

17 Mars. forme. Dans cette premiere affaire, le Duc d'Hamilton réclamoit une portion des biens du dernier Duc de Douglas, comme son héritier mâle général : dans celle-ci, Dunbar, Comte de Selkirk, appellant, fonde ses droits comme héritier par substitution des biens de la famille en vertu des dispositions faites par le Marquis de Douglas, pere du dernier Duc. Archibale Douglas oppose à l'un & a l'autre son titre de plus proche héritier, & une substitution du même Marquis.

La requête porte, que depuis que la cause actuelle étoit pendante devant la Cour d'Ecosse, le frere du Duc mineur Georges James Duc d'Hamilton, & de Brandon étoit mort. Que le mineur, héritier le plus proche de son frere n'avoit pas été appellé en cause devant la susdite Cour, mais qu'au préjudice de ses droits, ce Tribunal avoit rendu le 19 Juillet 1769 le jugement interlocutoire dont il a été interjetté appel. Que c'étoit contre ce jugement que les conseils de la tutelle demandoient à être entendus, pour prévenir le tort que ledit jugement pourroit faire aux droits du mineur, à la succession du feu Duc de Douglas, comme héritier mâle général de tous les biens.

Le lord Effingham informe la Chambre qu'il compte faire après les vacances de *Pâques* une motion concernant l'Amérique, mais que pour cet effet, il est nécessaire qu'on remette à la Chambre des copies des per-
missions

missions accordées par les Lords Commissaires de l'Amirauté, depuis le 23 Décembre dernier, pour l'exportation des provisions & autres articles pour l'Amérique, depuis qu'on a passé l'acte pour rompre toute liaison de commerce avec les Colonies; & en même tems des copies exactes de tous les enregistremens relatifs à ces mêmes permissions, & une notice des droits payés à la Douane. Il déclare qu'il formeroit dès à présent sa motion, si la Chambre étoit suffisamment garnie de membres; mais qu'un des Ministres à qui il s'est ouvert de son projet, l'a assuré qu'il n'éprouveroit aucune difficulté sur l'article des registres. Il explique ainsi ses motifs. — 27 Mars.

» En vertu de l'acte de capture, tout commerce & toute communication ont dû cesser entre la Grande-Bretagne & ses Colonies d'Amérique. Cependant, comme les troupes employées à Boston ont tiré d'ici leurs subsistances, & qu'il a fallu y envoyer divers bâtimens chargés de provisions; je serois curieux de savoir quelles précautions on a prises pour faire passer ces secours à nos troupes, sans violer l'acte en question ».

« Je demande donc qu'il soit ordonné que les Commissaires des Douanes mettent sous les yeux de la Chambre des copies fideles de toutes les permissions accordées par les Commissaires de l'Amirauté, pour exporter des provisions & d'autres articles pour l'Amérique, & qui auront été présentées aux

27 Mars. Commissaires des Douanes depuis l'acte intitulé : *Acte pour défendre tout commerce & toute communication avec les Colonies de New Hamsphire, &c.* ainsi que des copies fideles des déclarations & enregistremens faits aux Douanes, en vertu de ces permissions ».

Cette motion du lord Effingham est fondée sur le fait suivant, bien connu de ce Lord & de plusieurs Lords du parti de l'opposition. Nonobstant l'acte en question, des personnes en place ont procuré des permissions à leurs amis, que l'on croit être des Ecossois, de commercer avec les Colonies dans tels articles qu'ils jugeroient à propos. En conséquence de ces permissions plusieurs vaisseaux ont chargé différentes marchandises pour les Colonies, & il y en a déjà un au moins qui a mis à la voile.

28 Mars. Le général Carnac prend congé du Roi pour se rendre à Bombay.

Edouard Barry, Docteur en Médecine, & de la Société royale, meurt aux eaux de Bath. Il étoit premier Médecin des Armées du Roi en Irlande, & avoit été pendant plusieurs années député au Parlement de ce Royaume.

Chambre des Pairs.

Le comte de Derby présente requête aux Pairs au nom des tuteurs du duc d'Hamilton en minorité, pour prier les Pairs de ne point rendre de jugement dans la cause d'entre le comte de Selkirk & M. Douglas au préju

dice des droits du mineur. Les Pairs demandent aux Avocats de l'Appellant & de l'Intimé, si la Cour des sessions d'Ecosse recevroit le mineur partie dans l'appel, en cas que le dit appel fût renvoyé à ce Tribunal. Les avis de ces deux Jurisconsultes ne pouvant se concilier, les Pairs informés que les Avocats de la tutelle étoient en route pour venir soutenir leur requête, s'ajournent sur cette cause au mercrédi 3 Avril. 28 Mars.

Chambre des Communes.

La Chambre informée de la grande augmentation de la consommation des plumes, devenues une partie essentielle de la parure des femmes, observe que ces plumes s'introduisent dans le Royaume en paquets serrés & cousus comme celles qui sont destinées à former les lits, & par conséquent ne payent que le droit très-modique assigné sur cet article. En conséquence elle arrête qu'à l'avenir les paquets cousus payeront le même droit de six livres sterling par quintal que les plumes non cousues.

Le Général Burgoine prend congé du Roi, ainsi que le Colonel Philipps, Commandant de l'artillerie. 29 Mars.

L'Amirauté est obligé de distribuer un grand nombre de lettres de protection, parce que divers vaisseaux que la crainte d'une presse de matelots retient à l'entrée de la Tamise, menacent de repartir sans apporter leurs chargemens à Londres — La corporation des

29 Mars. mariniers de la Tamise fournit à l'Amirauté cinq cens matelots qui lui sont demandés pour son contingent.

Le Corps des marchands de drap déterminé par l'exemple du Conseil commun de la ville de Londres, & voulant marquer au Docteur Price combien les marchands croient lui être obligés de l'excellent écrit qu'il a fait paroître sur les troubles actuels, arrête que les franchises de la Communauté lui seront présentées.

On parle beaucoup de paix. Il paroît que ces bruits sont fondés principalement sur deux faits auxquels on a donné une fausse interprétation. Un ordre a été envoyé dans les ports de différer de trois semaines le départ des bâtimens qui doivent transporter des troupes en Amérique, & en même tems on a fait vendre une certaine quantité de chevaux des régimens de cavalerie & de dragons. Mais c'est mal-à-propos que le public en a inferé qu'il étoit venu des propositions d'accommodement de la part des Rebelles. L'ordre a été donné de retarder le départ des bâtimens de transport, parce qu'on avoit permis inconsidérément aux capitaines & aux propriétaires des bâtimens destinés au seul transport des troupes, de prendre, au lieu de lest, des marchandises dont on jugeoit que les troupes pourroient faire usage pour acheter en Amérique à un prix modéré les articles qui leur seroient nécessaires. Lorsque les déclarations sont venues à la Douane, les permissions se sont

trouvées contrarier directement les termes du dernier acte de Parlement qui défend d'introduire, par le moyen des vaiſſeaux Anglois ou de tous autres vaiſſeaux, aucune eſpece de marchandiſes dans tel port que ce ſoit des colonies confédérées. Ces marchandiſes ne pouvant donc être expédiées, il a fallu donner le tems néceſſaire pour les remettre à terre & pour prendre du leſt. Voilà l'unique cauſe du retardement du départ de ces vaiſſeaux. Ceux dont la deſtination étoit pour le Canada ou pour Halifax, ſont déjà partis ou partiront bientôt, la reſtriction n'ayant point lieu pour ces colonies. 29 Mars.

Quant à la vente d'un grand nombre de chevaux de cavalerie, on ſait qu'il s'en fait une tous les ans dans ce tems-ci, conſéquemment à la réforme des chevaux qui ne peuvent plus ſervir. Le public voyant tout-à-coup les marchés garnis de tant de chevaux dont le nombre étoit encore augmenté par ceux qui, après avoir été eſſayés, avoient été rendus aux marchands, n'a pas compris que ces marchands devoient cacher la vraie cauſe de cette ſurabondance & il a reçu trop légerement celle que leur intérêt leur a fait imaginer.

Le parti de l'oppoſition préſente l'événement des marchandiſes embarquées ſous un point de vue qui rend les marchands moins blâmables que les Miniſtres. Il prétend que les permiſſions ont été données à des favoris de la cour, & notamment à des Ecoſſois, &

29 Mars. qu'aumoins un des vaisseaux ainsi chargés est parti pour les colonies réfractaires. Le comte d'Effingham, par la motion qu'il a faite dans la Chambre des Pairs le 27 Mars a été cause que cette manœuvre ne s'est pas effectuée dans sa totalité.

30 Mars. Derniere revue du bataillon des gardes aux ordres du colonel Matheus, qui doit s'embarquer pour l'Amérique. Elle se fait auprès de Kingston sur la Tamise. Dans ses diverses manœuvres le bataillon exécute un rembarquement qu'il plaît à quelques spectateurs d'appeller méchamment une répétition *de Saint Cas.*

Promotion d'officiers généraux en Irlande. Le chevalier John Irwin, Lieutenant général, est nommé commandant général, ayant trois majors généraux sous ses ordres, le comte de Cavan, le colonel Johnston & le colonel Cuningham. Le Roi reçoit enseigne dans le vingt-sixiéme régiment d'infanterie, M. Peter Johnson, jeune officier qui s'est distingué par sa bravoure & ses sentimens d'humanité dans la derniere campagne en Canada. Ce fut lui qui fit prisonnier le fameux colonel Allen dans un combat où celui-ci venoit de blesser mortellement le major Carden. Allen tire sur M. Johnson, le manque & s'écrie, *voilà la premiere fois que celà m'arrive.* Johnson lui présente son fusil & le fait prisonnier. Les Sauvages veulent l'arracher des mains de son jeune vainqueur pour l'immoler sur le champ

aux manes du Major; mais M. Johnſon leur résiſte, & rend une ſeconde fois la vie qu'il avoit déjà accordée à ce même Allen qui avoit montré tant de dépit de l'avoir manqué. 30 Mars.

Ce beau trait du jeune M. Johnſon nous invite à en rapporter quelques-uns qui ne ſont pas moins d'honneur au parti des Inſurgens.

Les ſoldats Américains ont donné les plus grandes preuves d'humanité aux priſonniers Anglois bleſſés dans l'affaire avec le lord Dunmore. Pluſieurs d'entr'eux, l'action durant encore, ſe ſont précipités au milieu du feu pour porter du ſecours à des Anglois bleſſés. Les priſonniers s'attendoient à avoir la chevelure enlevée & leur crioient, *pour l'amour de Dieu ne nous maſſacrez pas*. L'un deux hors d'état de marcher, ayant adreſſé cette priere à un Américain, celui-ci lui répond : *paſſe tes bras autour de mon cou & laiſſe moi faire.* Le priſonnier obéit. L'Américain le ſouleve avec précaution & le porte doucement juſqu'au parapet. Le capitaine Leſlie, qui avoit obſervé cette action & qui vit ſauver de la même maniere pluſieurs autres de ſes ſoldats que les ſauvages auroient maſſacrés, s'avance juſqu'auprès du glacis, bat des mains, s'incline très-profondément & remercie les Américains de leurs procédés humains & généreux.

L'arrêté ſuivant ſur le traitement des pri-

30 Mars. ſonniers avoit été pris par le Congrès le 2 Janvier dernier.

» Et d'autant que l'exécrable barbarie avec laquelle nos ennemis ſe ſont conduits juſqu'ici dans cette malheureuſe guerre en brulant nos villes & villages qui étoient ſans défenſe: en expoſant ceux qui les habitoient, ſans diſtinction ni d'âge ni de ſexe, à toutes les calamités que peuvent entraîner la perte de tout ce que l'on poſſede, la rigueur de la ſaiſon & une dévaſtation cruelle & générale: en excitant des ſoulevemens & des meurtres parmi nous: en engageant les ſauvages à répandre la déſolation ſur nos frontieres en jettant dans des cachots, & y laiſſant languir dans les fers & dans le beſoin ceux d'entre nous qui ont eu le malheur de tomber entre leurs mains: en tenant, au mépris de leurs promeſſes, les habitans de Boſton renfermés dans la ville, ou ils ſont expoſés à l'inſolence de la ſoldateſque & à d'autres horreurs qui feront rougir à jamais l'humanité: attendu que toutes ces abominations pourroient à juſte titre, porter les habitans des colonies à uſer de repréſailles; nous avons réſolu de leur recommander de ne point ſe relâcher dans leurs principes de douceur & d'humanité qui doivent être le caractere diſtinctif de la bravoure: toute cruauté devant être bannie des actions d'un peuple libre, & de faire en ſorte qu'aucune page des annales de l'Amérique ne

puisse être souillée par le récit d'un seul fait que la justice ou le christianisme pourroient désavouer: leur promettant d'un autre côté que si jamais cependant il devenoit indispensablement nécessaire d'avoir recours au *talion*, & qu'il fallût le faire pour la sûreté des colonies, le Congrès, malgré toute sa répugnance pour un pareil moyen, se croira obligé de le mettre en usage «. 30 Mars.

Si des exhortations dictées par une si sage humanité sont capables d'adoucir les ames les plus feroces, elles y fortifient en même tems l'attachement pour la cause générale, & produisent des exemples extraordinaires de courage & de fermeté.

Deux soldats provinciaux, blessés & pris dans quelque escarmouche, ayant été conduits à l'hôpital, avoient refusé de laisser panser leur plaies, pour sauver leur vie qui étoit en danger. On leur lia les mains jusqu'à ce que les chirurgiens eussent mis l'appareil; mais à peine eurent-ils les mains libres, qu'ils arracherent les bandages & moururent ainsi, en déclarant qu'ils étoient trop heureux de perdre la vie pour la glorieuse cause de la liberté Américaine.

La corvette *le Ranger*, de huit canons, appareille de Plimouth avec cinq bâtimens de l'escadre du chevalier Parker qui avoient été séparés de la flotte après leur départ de Corke pour l'Amérique.

Vingt vaisseanx chargés de grains arrivent

30 Mars. devant Londres de la mer d'Allemagne & de la Baltique. Leur chargement ne trouvant pas de place dans les magasins, on espere que le prix du bled diminuera.

31 Mars. Le général Burgoyne & plusieurs officiers s'embarquent à bord de la fregate *la Blonde* de trente-deux canons pour faire voile par le premier bon vent pour Boston.

Lettre écrite de Dublin.

» Tout le monde attend ici avec impatience l'issue du procès que M. Ogle vient d'intenter à nos officiers de douane, pour avoir arrêté la cargaison de deux bâtimens que ce membre du Parlement avoit chargés pour Bordeaux, dans le dessein de mettre à l'épreuve l'efficacité de la proclamation du Roi. Nos meilleurs Jurisconsultes pensent qu'il lui sera accordé un dédommagement considérable; c'est ce que chacun verra avec un grand plaisir. On n'a pourtant ici aucun penchant secret à s'opposer à toutes les proclamations en général, moins encore à celles que la crise actuelle des affaires peut rendre nécessaires au salut de la nation; mais c'est que dans celle dont il s'agit il y a un abus visible, & que la religion du Roi a été surprise. Comment est-il possible que dans un tems d'abondance de grains reconnue, on ait fait rendre une proclamation qui en défend l'exportation, non pour l'avantage du royaume, mais pour faire la fortune de quelques favoris de la Cour, aux dépens

'un peuple qui n'eſt déjà que trop maltraité 31 Mars.
ar le Gouvernement. Un Député de ſa na-
ion qui a le courage d'oppoſer l'autorité des
ɔix à l'exécution d'un ordre partial & abu-
f non revêtu de la ſanction Parlementaire,
ıérite les applaudiſſemens non-ſeulement de
ɔut ſes compatriotes, mais de tout le genre
umain.

Il s'éleve des conteſtations à Portſmouth 1.er Avril.
ntre les Officiers du Roi & les maîtres des bâ-
mens pour le tranſport de l'artillerie. Ceux-
refuſent de recevoir ſur leur bord des Offi-
iers d'artillerie pour les commander, & les
)fficiers prétendent qu'ils doivent ſuivre les
ıunitions confiées à leur charge. La même
ıoſe eſt arrivée à Grenock en Ecoſſe il y
quelques jours, & les équipages qui inſiſ-
ɔient ſur une augmentation de ſalaires, n'ont
ɔnſenti à s'embarquer qu'à l'arrivée des trou-
es qu'on avoit mandées pour les y con-
aindre.

On voit paroître une lettre du Lord Dun-
ore, Gouverneur de la Virginie apportée
ar la corvette de guerre le *Kings-fisher*. Cette
ttre a été écrite le 27 Janvier, à bord du
aiſſeau le *Dunmor* ſur la riviere Eliſabeth,
ı ſieur Corbin un des principaux habitans
e la Province. Milord Dunmore qui n'a plus
ucune correſpondance avec ſon Gouverne-
ent, s'adreſſe à ce particulier pour le prier
e faire connoître à la Colonie le plaiſir avec
quel il exécuteroit la commiſſion qui lui eſt

1.er Avril. annoncée par le discours du Roi à la rentrée du Parlement, pour effectuer une heureuse réconciliation. — Le comité de sûreté, à qui M. Corbin avoit communiqué cette lettre, lui fait réponse qu'il n'a point les facultés nécessaires pour entrer en négociation avec le Gouverneur : que sa lettre sera remise à l'assemblée qui doit se tenir le 7 Mars, & qu'en attendant la réponse que le Roi pourra faire à la derniere supplique qui lui a été addressée par le Congrès du Continent, après laquelle il est douteux que les Ministres trouvent une nouvelle occasion d'entrer en accommodement; on espéreroit de l'humanité du lord Dunmore, & de l'affection dont il se dit rempli pour la Colonie, la cessation de tous les actes d'hostilité qui pourroient rendre la reconciliation encore plus difficile. Cette réponse est signée *Edmond Penderton.*

Chambre des Pairs.

On discute un Bill agréé & envoyé par les Communes, aux fins d'accorder au sieur Liaterd une prolongation de son privilege pour composer & débiter seul pendant vingt-cinq ans un ciment de son invention, appellé *pierre artificielle*, sa patente actuelle devant expirer dans onze ans. Le Lord Chancelier assure la Chambre que c'est une découverte très-intéressante pour l'architecture, tant civile que militaire, ainsi que pour l'ornement des édifices. Le Duc de Chandos se déclare

contre tout espece de monopoles, en vertu de chartres, de patentes ou d'acte du Parlement. Le Lord Catheart insiste sur la justice & la nécessité de récompenser par des privileges exclusifs, ceux qui rendent des services essentiels à la société par des inventions utiles, le fruit de leurs veilles & de leurs sueurs, & souvent qui ont occasionné le dérangement de leur fortune. Il invite le Lord Chancelier à répondre à la direction du Comité, où cette affaire sera examinée. 1.r. Avril.

Chambre des Communes.

LE LORD NORTH propose un Bill pour modifier la loi qui ordonne de transporter certains malfaiteurs en Amérique.

M. JOHNSTONE observe qu'il ne voit pas pour quelle raison les malfaiteurs ne seroient pas envoyés aux Indes occidentales, ou à l'Isle Falkland; « mais j'oublie, dit-il, qu'une administration pusillanime qui a vendu l'honneur & la dignité de l'Angleterre à tous les plus petits Etats de l'Europe, & qui n'a conservé de la force que pour opprimer & massacrer ses compatriotes en Amérique, aura abandonné cette Isle qui nous coûte plusieurs millions, par un arrangement avec l'Espagne ». La proposition du Lord North est admise, & il est ordonné de dresser un Bill en conséquence.

M. HARTLEY fait les motions suivantes, qui après un débat de trois heures, sont toutes rejettées.

1.r Avril. Qu'il sera mis sous les yeux de la Chambre Premierement un état estimatif de la dépense probable de la marine pour l'année présente.

2°. Un etat de la dépense des bâtimens de transport, & des vivres aussi pendant l'année.

3°. Un état de la dépense probable des troupes de terre pendant une année, à commencer du 9 Mars 1776.

4°. Un état de la dépense probable de l'artillerie pendant l'année présente, en sus de l'octroi passé par le Parlement.

Il demande aussi qu'il soit arrêté qu'il paroît à la Chambre que les subsides déja votés pendant cette cession, se montent à 6,157,000 livres, sans y comprendre les services auxquels il n'a pas encore été pourvu.

Que la Chambre pense que la dépense de la marine pour l'année 1776, pourra excéder les octrois du Parlement de 2,500,000 l.

Que les extraordinaires des troupes de terre se monteront probablement à 2,500,000 l.

Que l'extraordinaire de l'artillerie pourra être de 300,000 l.

Qu'il existe des billets de l'échiquier, dûs par la nation, pour la somme de 1,250,000 l. dont le payement est affecté sur les premiers subsides qui seront octroyés dans cette session.

Que la dette de la marine au 31 Décembre dernier, se montoit à 2,698,000 l.

Et enfin, qu'il seroit à propos de pourvoir au payement des billets en circulation de la

marine, des vivres & de tranſports, dont le montant au 9 Février 1776, étoit de 2,500,000 l. 1.er Avril.

M. Hartley obſerve qu'il eſt néceſſaire que le Lord North faſſe connoître à quoi peuvent ſe monter les dépenſes probables, afin que le Parlement ſoit en état, d'après l'expoſé clair & fidele qui lui en ſera fait, de juger de leur néceſſité. Par exemple, dit-il, ſi à l'ouverture de la ſeſſion les députés indépendans avoient été informés que les frais de la campagne de 1776, ſe monteroient à la ſomme immenſe de dix millions, ſans y comprendre toutes les autres eſpeces de dépenſes intérieures: ſi on leur eût dit que la guerre, ſi heureuſe qu'elle pût être, ne ſeroit pas terminée dans une campagne: ſi on leur eût dit tout cela lorſque cette guerre cruelle, & dont l'unique but eſt de réduire les Américains à l'eſclavage, fut décidément réſolue, & ſi on eût ajouté que probablement la campagne de 1777, coûteroit quinze ou vingt millions: Meſſieurs les independans avec toute leur ardeur pour cette guerre ſe ſeroient ſûrement donnés le tems de balancer les déſavantages certains contre les avantages probables; & avant de conſentir à ſe charger d'un ſurcroit de dette de trente millions, ils auroient d'abord comparé leurs facultés avec la nature de l'entrepriſe, & auroient enſuite calculé ce qu'ils pourroient attendre en retour.

1. Avril. Mais quelle a été au contraire la conduite du ministere. Il a d'abord parlé de paix & de reconciliation: ensuite il a procédé à des estimations nominales, en cachant l'énormité des dépenses réelles ; lorsqu'on a jugé que le Parlement s'étoit trop avancé pour pouvoir reculer, il a déclaré que la paix ne pouvoit plus se faire que sous la condition d'une soumission absolue. On a pris des étrangers à la solde de la Grande-Bretagne. On a marqué la plus grande répugnance pour mettre les dépenses extraordinaires de Boston sous les yeux de la Chambre. Toutes les opérations ont été couvertes du voile le plus épais ; & on a trouvé moyen de faire voter aveuglément jour par jour des sommes, qui, prises ensemble, se montent déja à plus de six millions sterling.

Mais ce n'est pas là le pire encore. Car quoique le ministere eût en partie développé son plan : quoiqu'il fût résolu qu'on n'admettroit d'autres conditions que celle d'une soumission absolue & une reconnoissance du droit de taxation : quoiqu'on voulût obtenir ces deux points à tel prix que ce fût ; on a toujours usé de la même mauvaise foi, & on ne s'est point départi du principe de tromper la Chambre. On lui a dissimulé la moitié des dépenses. Or puisqu'on refuse tout éclaircissement, c'est ce qui me décide à proposer les motions qu'on vient d'entendre, afin que la nation puisse être amplement informée

formée de tout ce que les Miniſtres cherchent à lui cacher. 1r. Avril.

J'ai le droit de calculer les dépenſes probables; & ſi mon calcul eſt faux, je ſomme l'adminiſtration de le réfuter. Je me crois très-fondé à ſuppoſer, qu'outre les ſix millions déja accordés, la campagne actuelle en coutera cinq de plus. J'ai droit de ſuppoſer que l'armée coutera deux millions & demi: la marine deux millions & demi: l'artillerie & les extraordinaires deux millions & demi; & les bâtimens de tranſport, vivres, &c. deux millions & demi.

M. Hartley entre enſuite dans les calculs des dépenſes de la guerre actuelle comparée avec celles de la derniere guerre.

» Je ſoutiens, dit-il, qu'il y a actuellement plus de billets de marine en circulation qu'il n'y en avoit à la fin des cinq premieres années de la derniere guerre: que les dépenſes de la marine pour les années 1756, 1757 & 1758, ne ſe ſont jamais montées à plus de cinq millions par an; & qu'elles étoient bien moins conſidérables que ne ſeront celles de l'année 1776.

On fait outrage à la Chambre, & on ſe moque de la nation quand on préſente de fauſſes eſtimations & que l'on cache les vraies: quand la banque qui a été établie dans les [...]ues les plus ſages & les plus utiles, devient [...] vil inſtrument d'une Cour & de ſon parti: quand on contracte ſous main des dettes énor-

1r. Avril. mes pour lesquelles la banque se laisse persuader de donner une garantie chimérique. Mais, poursuit-il, un tems viendra où toutes les iniquités seront exposées au grand jour. Alors tous ces comptes seront produits au Parlement tels qu'ils existent en effet dans leur honteuse difformité : alors le gouvernement exigera de nous non-seulement d'assurer le principal, mais même de faire honneur aux engagemens privés : de payer les douceurs accordées aux prêteurs, aux contractans, aux agioteurs : & jusqu'aux présens donnés à ceux qui ont abusé de la foi publique & exposé la nation aux horreurs d'une banqueroute.

Le lord North ne répond que foiblement à ces imputations. Suivant lui, M. Hartley demande l'impossible; comment deviner à combien se montera la dépense de la campagne ? On ne peut rien dire qu'elle ne soit faite; & sur plusieurs articles ce ne sera encore que longtems après. Les comptes envoyés aux bureaux respectifs sont mis régulierement sous les yeux de la Chambre; & c'est tout ce qu'on peut faire. » J'opine, dit ce Lord, contre la motion, parce que je ne puis pas y acquiescer. Les sommes pourroient être justes; mais la Chambre ne peut avoir aucune des pieces nécessaires pour établir l'examen proposé par M. Hartley. »

M. Henri Luttrell s'explique en termes très-forts sur la cruauté & l'injustice de la guerre d'Amérique, & sur la maniere

de la faire, & il prétend qu'il ne peut en résulter que la ruine de la nation si l'on s'obstine à la poursuivre. 1

1er. Avril.

LE LORD JOHN CAENDISH parle en faveur de la proposition de M. Hartley. Il demande qu'on fasse connoître les sommes dont on a besoin, afin que la Chambre puisse être en état de juger de la convenance de l'entreprise, & il exhorte les Ministres à se désister de leur pitoyable manie, de produire leurs comptes, piece par piece. Il les presse de parler ouvertement comme des gens qui n'ont rien à craindre ou à dissimuler, & qui sont prêts à soumettre leurs opérations avec toutes leurs conséquences à l'examen du Parlement.

M. HARTLEY se leve une seconde fois pour dire que telles choses qui puissent résulter de sa proposition, il est en partie satisfait puisque le lord North a reconnu la vérité de son assertion, ne l'ayant pas contredite. » Nous pouvons donc, poursuit-il, calculer les dépenses de la guerre d'Amérique pour l'année 1776, sur le pied de dix millions sterling : somme beaucoup plus forte que celle qui a été votée dans les quatre premieres années de la derniere guerre, lorsque presque toutes les grandes puissances de l'Europe étoient liguées, & agissoient contre nous soit directement, soit indirectement. »

M. JAMES LUTTRELL observe que les informations demandées par M. Hartley seront en-

1r. Avril.

core très-insuffisantes si elles ressemblent aux estimations tronquées & apprêtées qu'on a mises sous les yeux de la Chambre, & qui tendent plutôt à l'abuser qu'à l'instruire. » Ces estimations, ajoute-t-il, ont été dressées avec tant d'adresse & d'une maniere si embrouillée qu'elles paroissent indéchiffrables. Mais on a pris une peine inutile pour dégouter la Chambre de les examiner. Dans l'état où elles sont, je vais faire voir qu'elles ne contiennent que fraude & imposture, & que les sommes votées n'ont pas été employées aux divers objets de leur destination. C'est une pratique trop ordinaire ici de lever de l'argent sous de faux prétextes. Le Parlement a voté 60,000 l. st. expressément pour réparer deux vaisseaux de soixante & quatorze canons & une frégate, & pas un denier de cette somme n'a été employé à ces objets. Cela est si vrai que les deux vaisseaux se sont pourris depuis faute de réparation, & que la frégate a été déchirée au même moment où l'argent a été demandé.

Je prouverai quand on voudra que les subsides considérables que le Parlement octroye tous les ans, s'ils étoient bien administrés, seroient suffisans pour faire face à toutes les dépenses nécessaires de la marine.

Ce ne peut être que par ignorance ou par mauvaise foi que la dette de la marine est devenue aussi énorme qu'elle l'est aujourd'hui; mais je suis sûr que la Chambre n'a jamais

été informée des vrais objets qui ont donné lieu à cette dette; & si le gouvernement ne craint point le ressentiment que devroient lui attirer les stratagêmes par lesquels il trompe le public & outrage cette Chambre, c'est uniquement parce qu'il connoît l'indolence du Parlement, & qu'il est persuadé que les estimations sont arrangées de maniere que personne ne sauroit y demêler la vérité. 1r. Avril.

Je pose en fait que depuis 1771 il a été voté plus de cinq cens mille livres sterl. pour les munitions navales non compris les deux livres sterl. sur quatre qui se prennent sur la paye de chaque mois du matelot pour l'usée, ce qui est assurément beaucoup: que depuis quelques années seulement divers articles ont été portés dans les estimations des dépenses ordinaires presqu'au double de leur évaluation antérieure à cette époque: que le prix des munitions navales que l'Amérique nous fournissoit avant la guerre actuelle avoit baissé d'un tiers pendant les dernieres années qui ont précédé cette guerre: que les amarres dans les ports royaux qui n'excedoient pas il y a quelques années 20,000 l. st. par an, en coutent aujourd'hui 50,000 au Gouvernement quoiqu'on le change moins souvent qu'autrefois; & que divers circonstances qui en augmentoient ci-devant le prix, n'existent plus présentement: qu'il a été accordé annuellement pour les réparations de notre flotte une somme de 400,000 l. st., ce qui est plus que

1r. Avril. le double de la ſomme votée pour cet objet l'année d'après la guerre, quoique pluſieurs vieux vaiſſeaux ayent été remplacés dans cette année-là par des vaiſſeaux neufs ; & enfin que le ſervice auquel notre marine a été employée pendant la paix, n'a pas été de nature à pouvoir entraîner de fréquentes réparations »

M. Luttrell fait enſuite pluſieurs obſervations ſur divers autres articles portés dans l'état de la marine, entr'autres de 264,795 l. ſter. accordées pour améliorer les chantiers: ſur celui de 400,000 l. ſter. pour réduction de la dette de la marine, &c. » Que ſont devenues toutes ces ſommes? A quel uſage ont-elles été employées? C'eſt ce qu'il m'eſt impoſſible de voir par les eſtimations & les autres comptes qui ont été préſentés juſqu'à préſent au Parlement. Ce qu'il y a de certain, continue-t-il, c'eſt que depuis le 31 Décembre 1775, la dette de la marine (en comptant les 400,000 liv. ſter. octroyées pour la réduction,) a monté de 1,179,375 l. 12 ſ. $\frac{1}{1}$ d. à 3,098,579 l. $\frac{3}{4}$ d. »

M. Luttrell forme diverſes objections contre les eſtimations de la marine qui ont été miſes ſous les yeux du Parlement: entr'autres ſur le nombre des matelots qui ſe trouve ſur les états de dépenſe, plus conſidérable que celui qui a été voté: ſur un compte mutilé concernant la conſtruction de vaiſſeaux de Roi dans des chantiers particuliers, dont la dépenſe ne paroît ſe monter qu'à 20,096 l.

12 ſ. 2 d. tandis que pour cet objet, il a été accordé 17,574 l. de plus, qu'on a fait entrer adroitement dans une autre eſtimation de la même année; & enfin ſur l'emploi d'une ſomme de 91,524 l. 9 ſ. 10 d. dont on ne voit point l'objet, & que le bureau de l'Amirauté ne peut juſtifier, qu'en ſuppoſant qu'il y ait à bord des vaiſſeaux plus de proviſions, & qu'elles ſoient plus cheres cette année que l'annee derniere. 1r. Avril.

M. Luttrell ſoutient que les 96,291 l. 5 ſ. 5 d. portées pour la ſubſiſtance des troupes de terre, ne devroient point paroître ſur l'état de la marine. A l'appui de cette aſſertion, pour faire voir combien il eſt néceſſaire que le Parlement examine à fond toutes ces malverſations, & pour indiquer le remede qu'il convient d'y apporter, il demande que le Greffier faſſe lecture d'une adreſſe de la Chambre des Communes au Roi du 31 Mai 1711, dans laquelle cette Chambre a déclaré qu'il appartenoit à elle ſeule de déterminer la proportion des ſommes qu'elle octroye, ou qu'elle eſt obligée de fournir pour les beſoins de l'état: que lorſque les ſommes ſont fixées & accordées, ceux qui ſont chargés de l'emploi de ces ſommes ne doivent point avoir la liberté, ſous quelque prétexte que ce ſoit, de les changer ou augmenter: que lorſqu'on trouve des emplois d'argent pour leſquels la Chambre n'a ni voté ni été requiſe, ce ſont de faux emplois de l'argent public.

1r. Avril. « Dans la même adresse, poursuit-il, la Chambre des Communes s'éleva contre l'abus de divertir diverses sommes de leurs objets & de les employer à d'autres objets auxquels elles n'ont pas été destinées. Elle soutint que de pareilles pratiques sont des entreprises qui different peu d'une levée d'argent qu'on feroit sans aucune espece de consentement du Parlement : que la somme de 660,800 7 f. 7 d. imputée sur la dette de la marine ayant été employée à l'avitaillement des troupes de terre employées en garnison à Gibraltar, sans qu'il parût, qu'en compensation de cette somme, il eût été fait aucune déduction de la paye de ces troupes, ou qu'aucune partie de cette somme eût été réassignée à l'avitaillement de la marine, c'étoit une infraction de divers actes du Parlement » Comme cette adresse, poursuit M. Luttrell, fait mention d'abus exactement semblables à ceux que j'ai rapportés concernant l'Amérique, je suis d'avis que la Chambre supplie le Roi, pour l'honneur de de Sa Majesté & pour l'intérêt public, d'avoir la bonté de retirer sa confiance aux personnes qui ont été trouvées coupables de pareilles malversations ; & je demande que ces mêmes personnes soient ensuite traduites en justice pour répondre de leur conduite ».

La motion de M. Hartley est rejetté, sans qu'on aille aux opinions.

DANS CES DEBATS un membre de l'opposition a produit le calcul & les observations

suivantes, sur les dépenses qui seront indispensables pour la marine dans l'année présente, d'après les comptes actuellement sous les yeux de la Chambre. 1.r Avril.

	Argent Sterling.	Argent de France
Dette la marine au 31 Décem. 1774.....	1,886,100 l.. 8 s..3 d.	44,524,337 l..10 s.. o d.
D.° au 31 Déc. 1775.	2,698,579 l.. o s..o d.	63,704,160 l.. 1 s.. o d.
Accroissement dans l'an. 1775.	802,478 l..11 s..9 d.	19.179,822 l..11 s.. o d.

Etat des billets de marine, de vivres & de transports qui restoient dûs au 18 Mars 1776.

	Argent Sterling.	Argent de France.
Pour le service de la marine..	1,287,938 l..15 s..10 d.	30,403,801 l.. 1 s.. o d.
Pour le service de transport...	139,722 l...17 s..11 d.	3,281,851 l..19 s.. o d.
Billets de vivres....	880,684 l... 7 s.. 8 d.	20,789,926 l.. 8 s.. o d.
	2,308,345 l..11 s.. 5 d.	54,505,579 l.. 7 s.. o d.

Il résulte que la dépense des trois derniers mois, c'est-à-dire depuis le 31 Décembre jusqu'au 18 Mars, seulement en billets de marine & de vivres, s'est montée à 452.567 l. 15 s. 7d. (10.683,567 l. 5 s.), de sorte que cet objet doit aller pour l'année 1776 à 1,810,271 l.

1. Avril. 2 s. 4 d. (42,734,268 l. 19 s.), Encore faut-il obſerver que la dépenſe de ces trois derniers mois ne renferme pas celle des vaiſſeaux de tranſport, ni celle des vivres pour les troupes étrangeres à qui on doit envoyer réguliérement, à la diſtance de 1200 lieues, des proviſions & tout ce qui leur ſera néceſſaire. Sans comprendre cette dépenſe additionnelle, voici l'eſtimation de la marine pour l'année 1776 :

	Argent Sterling.	*Argent de France.*
28,000 hommes à 4 livres par mois.....	1,456,000 l.. 0 ſ.. 0 d.	34,371,147 l.. 11 ſ.. 0 d.
Ordinaire de la marine ſuivant l'eſtimation remiſe au Parlement.	431,904 l.. 0 ſ.. 0 d.	10,195,676 l.. 17 ſ.. 0 d.
Conſtructions & réparations..	339,151 l.. 0 ſ.. 0 d.	8,006,187 l.. 11 ſ.. 0 d.
Accroiſſement de la dette de la marine ainſi qu'on l'a vû plus haut	1,810,271 l.. 0 ſ.. 0 d.	42,734,266 l.. 4 ſ.. 0 d.
Intérêts ſur 2,308,346 liv. de billets de marine ayant plus de ſix mois de date à 2 &		

1r. Avril.

demi pour cent.	57,707 l.. o ſ.. o d.	1,362,106 l.. 12 ſ.. o d.
Dépenſe de la marine pour l'an. 1776.	4,095,033 l.. o ſ.. o d.	99,669,384 l.. 15 ſ.. o d.

Le même Député a fait obſerver à la Chambre que les vivres pour les ſoixante mille hommes de terre & de mer, couteront pour l'année 1776 un million quatre-vingt-quinze mille livres ſterl. (environ vingt-quatre millions tournois) à raiſon d'un shil. par homme pour chaque jour, ſans compter ceux qui ſe rangeront dans le parti du miniſtere, & qu'il faudra pareillement faire ſubſiſter.

Il ne comprend point dans les ſoixante mille hommes les équipages du nombre immenſe de bâtimens de tranſport qui ont porté les troupes en Amérique, & dont la plupart y ſeront retenus par les mouvemens perpétuels des diviſions & des détachemens.

Le Roi confere la dignité de Chevalier à M. Trevor Corry, Commiſſaire de ſa Majeſté à Dantzig. 2 Avril.

Le comte de Brealdalbane, un des ſeize Pairs d'Ecoſſe, a l'honneur de faire ſes reverences au Roi, pour la premiere fois depuis ſon élection, & il prête ſerment dans la Chambre des Pairs où il prend ſéance.

Le Roi ſigne la commiſſion qui établit le Lord Chancelier grand Senéchal d'Angleterre

2 Avril. pour le jugement de la ducheſſe de Kingſton. Cette commiſſion eſt couchée en lettres d'or ſur une grande feuille de parchemin dont les bords ſont ornés de ſuperbes vignettes.

Les jugemens rendus par les Pairs ſont fort anciens : ſous Guillaume le Conquerant, le comte de Hereford fut jugé par ſes pairs pour être entré dans une conſpiration dont l'objet étoit d'introduire les Danois en Angleterre. Il fut déclaré coupable de haute trahiſon. On lui fit cependant grace de la vie, mais il garda priſon pour le reſte de ſes jours.

Le lord grand Senéchal n'a point de voix dans les jugemens *par commiſſion*, il n'en a que dans les procès qui ſe jugent dans la Chambre des Pairs pendant une ſeſſion réguliere du Parlement. Dans tous les Procès qui ſe jugent par les Pairs du Royaume, en cour de pairie, il faut que la pluralité ſoit au moins de douze Pairs. Ce grand officier avoit autrefois la principale autorité après le Roi en tout ce qui concernoit l'adminiſtration de la juſtice & des autres affaires du Royaume, civiles ou militaires, en guerre comme en paix. Les Juriſconſultes lui donnoient le titre de *magnus angliæ ſeneſcalcus.* Mais comme on a trouvé cette autorité trop étendue pour un ſujet, elle ne ſe confere plus depuis quelques ſiecles que *pro hac vice*, pour l'occaſion, ſoit pour le jugement d'un pair du Royaume accuſé de crime capital, ſoit pour décider ſur les prétentions de ceux qui réclament par

grande sergentie le droit de remplir quelque fonction honorable au couronnement du Roi. Dans ces deux cas le grand Senéchal tient le tribunal & juge la question suivant les loix & les coutumes d'Angleterre. 2 Avril.

Cet office a été héréditaire dans la famille des comtes de Leicester jusqu'au tems de Henri III. Ils le perdirent sous ce règne. Depuis on n'y a nommé que par occasion. Le premier grand Senéchal qui a été nommé ensuite pour une solemnité de couronnement a été Thomas second fils de Henri IV. & le premier pour un jugement de Pair a été Edouard comte de Devon, dans le procès fait à Jean Holderness comte d'Huntingdon sous le même règne.

Un grand Senéchal reçoit 1000 l. sterl. par jour pendant la durée de son office, Le signe de sa dignité est un bâton blanc, & quand le procès est terminé, il le rompt en présence de la cour, & de ce moment sa commission cesse.

ON LIT les observations suivantes dans un écrit public de ce jour.

» Ce sera à-peu près sans fruit qu'on aura éventé la manœuvre que les Ministres mettoient en usage pour favoriser leurs créatures en leur donnant des permissions d'équiper des bâtimens pour les colonies proscrites, au mépris d'un acte récent du Parlement. La proposition du lord Effingham à ce sujet a produit l'expedient curieux que nous allons rapporter. On prétend que la destination des

2 Avril. vaiſſeaux eſt changée, & on laiſſera faire les expéditions des bureaux avec l'endoſſement ſuivant ſur les acquits de douanne en vertu deſquels les marchandiſes avoient été originairement enregiſtrées & embarquées pour Boſton. *Les effets ci-deſſus mentionnés ſont embarqués ſur le même bâtiment & capitaine pour la Nouvelle Ecoſſe & le Canada, le Mars* 1776. C'eſt par ce tour d'adreſſe que nos ſages & vertueux Miniſtres ont cru colorer leur infraction compliquée de la loi : car il eſt clair que toutes les marchandiſes & tous les bâtimens ſur leſquels elles étoient chargées, devoient être confiſqués en vertu de l'acte pour interdire tout commerce avec les Colonies. C'étoit donc une obligation indiſpenſable pour les Miniſtres de les faire ſaiſir & de les condamner conformément aux diſpoſitions dudit acte. Il s'eſt trouvé cependant un armateur qui n'a pas voulu ſe repoſer ſur eux de l'événement. Avec celui là ils ont tenu une autre conduite en permettant le débarquement de ce qui étoit déja chargé & en le lui faiſant rendre : ce qui eſt une nouvelle inſulte de leur part aux loix de la Grande-Bretagne, qu'ils ſe prêtent à rendre inutiles, tandis qu'il eſt de leur devoir de les faire exécuter «.

Chambre des Pairs.

LA CHAMBRE renvoye au 19 à juger définitivement l'inſtance du duc de Saint Albans

en reméré de biens fonds considérables dans la ville de Londres, que dans le mauvais état de ses affaires & pendant son séjour en Flandres, il s'est vu forcé de vendre à un prix trop au-dessous de leur valeur, quoiqu'il eût été autorisé à cette vente par un acte du Parlement. Les juges prennent des conclusions en sa faveur; mais le lord Cambden observe qu'il est à craindre que la grace qui lui sera faite ne soit d'un dangereux exemple pour l'intérêt même de la constitution, & qu'il n'y a que l'excessive misere à laquelle ce seigneur est réduit qui puisse la justifier, mais sans tirer à conséquence pour d'autres, vû que l'acte dont il demande la rescision, avoit été sollicité par lui même. 2 Avril.

La Chambre arrête que lorsque les cautions de la duchesse de Kingston l'auront remise devant ses juges, l'Huissier de la Chambre des Pairs à verge noire sera chargé de la garde de cette Duchesse. Cette question a donné lieu à de grands débats dans plusieurs séances de la Chambre, parce qu'il n'y avoit point d'exemple d'après lequel on pût se regler. Quelques Lords vouloient qu'on enfermât la Duchesse à la Tour sous le prétexte que l'Huissier à verge noire devant assister à la procession, il ne pouvoit pas répondre de la Duchesse & qu'elle pourroit donc s'enfuir. On leur a représenté qu'elle étoit venue de Rome exprès pour se faire juger, & qu'une pareille action ne pouvoit point se supposer de sa part. Enfin on s'est décidé pour le dernier parti afin de

2 Avril.

remplir un usage indispensable qui est de pure forme à son égard.

Il y a un principe constant : c'est que lorsque sa caution l'aura remise devant le tribunal, il faut qu'elle soit constituée prisonniere pour pouvoir être jugée; la formule du serment des témoins portant expressément que le personnage que l'on va juger & qui est à côté d'eux à la barre de la Cour est un prisonnier. La question roule donc sur ces deux points : sera t-elle constituée prisonniere d'état à la Tour ? ou bien sera-t-elle mise sous la garde de l'Huissier à verge noire ? Ou enfin comme le délit qu'on lui impute est susceptible du privilege clérical, & qu'elle a déjà été admise à donner caution pour se représenter, la Chambre ne pourroit-elle pas se contenter de lui enjoindre de comparoître tel jour à telle heure? Car il est difficile que l'Huissier, étant nécessaire au cérémonial de la procession, se charge de sa personne.— Le lord Mansfield observe que la Chambre des Pairs, en qualité de Juré, ayant le droit que n'ont pas les autres Jurés de s'ajourner, il faudroit pendant toute la durée du jugement que la Duchesse renouvellât chaque jour sa caution: que d'ailleurs être sous la garde de l'Huissier n'est point un emprisonnement : que l'Huissier peut vaquer à ses autres fonctions ayant des substituts, ainsi que les Sheriffs qui sont proprement les geoliers de chaque province.

La suite au N°. VI.

*Lettre d'un Banquier de Londres, à M*** à Anvers.*

De Londres le 16 Juillet 1776.

Le parti Américain se persuade, Monsieur, & non sans fondement peut être, qu'on ne laisse arriver jusqu'à lui aucune des nouvelles qui pourroient soutenir ou ranimer ses espérances. Mais il ne croit point, pour cela, que son courage doive l'abandonner. Dans tout ce qu'on lui cache il veut trouver matiere à de nouveaux triomphes. Son dépit l'échauffe & l'éclaire: il brise tout, écarte tout, pénetre tout. La curiosité poussée par l'intérêt est un vaisseau qui fend les glaces à l'aide d'un vent furieux. Au défaut de lettres & de relations des armées Américaines, il analyse, discute & retourne de cent manieres celles que le Gouvernement fait publier pour annoncer ses succès. Je ne finirois point, si je vous rapportois tous les commentaires de ce Parti sur les dernieres gazettes de la Cour. J'aime mieux ne vous apprendre que des faits certains, & sur lesquels on puisse établir de solides conjectures. Au reste la scene ne demeure jamais vuide sur le théâtre politique de l'Angleterre; il y a toujours quelque intermede, quelque passe tems. Ceux que donne l'opposition actuelle sont très-gais. Elle a un sel piquant qui me divertit, quoique peut-

être on pût lui dire comme aux colimaçons d'Eſope. » Vos maiſons brulent & vous chantez. » Mais ne moraliſons point; amuſons nous.

L'objet de la ſatire que vous allez voir eſt la Gazette de la Cour. On l'appelle ici la cigale qui chante l'été, plaiſir que la fourmi ſa voiſine lui envie encore. Les paſſages latins vous paroîtront ſuffiſamment traduits par quelques vers de Boileau & d'autres dont j'ai eu le bonheur de me ſouvenir.

Avant de commencer il me vient un ſcrupule. Je ne vous ai peut-être pas fait aſſez entendre qu'en Angleterre la Gazette de la Cour eſt auſſi une gazette de parti. C'eſt un caractere qui eſt ſingulierement à elle, parce qu'il n'exiſte gueres qu'ici une ſorte de confédération, toujours ſubſiſtante ſous le nom d'oppoſition, que cette gazette ſait attaquer & combattre d'une maniere qui lui eſt propre. Ainſi la gazette de la Cour de Londres étant une arme offenſive à la main d'un parti qui s'en ſert contre le parti contraire; la guerre qu'on lui fait ne porte aucune atteinte à l'autorité ſouveraine ſous laquelle la conſtitution unit & confond les deux partis. Cette différence peut venir encore de ce qu'ici les Miniſtres ſont reſponſables à la Nation, tandis qu'ailleurs tout doit ſe rapporter au Souverain.

ENTRETIEN

D'un Lord avec un Gazetier, l'un & l'autre Anti-Américains.

La Scène est dans une Taverne retenue pour le Parti dominant.

M. Scot.

Milord m'a fait demander?

Le Lord.

Oui, M. Scot : c'est pour causer avec vous sur la lettre du général Carleton que vous avez copiée dans votre feuille.

M. Scot.

J'en ai fait l'extrait le plus concis qu'il m'a été possible.

Le Lord.

Eh bien, vous en avez encore trop dit. Que voulez-vous qu'on pense du déplaisir que montre Carleton *de ce que les amis du Gouvernement se sont pressés d'agir plutôt qu'il n'auroit souhaité?* Chacun croira que nous avons reçu quelque mauvaise nouvelle à laquelle on aura voulu finement préparer la nation. Dites moi, M. Scot, avez-vous lu l'Art poëtique d'Horace? Je parierois au moins que vous ne l'entendez pas.

M. SCOT.

En vérité, Milord, vous m'embarraſſez. Seroit-il poſſible.....

LE LORD.

Vous croyez bonnement qu'Horace enſeignoit à faire des drames, n'eſt-ce pas? Eh bien, c'eſt une vieille erreur. Voici le vrai. Le projet de Mécéne étoit qu'il fût ſecrétaire d'Etat. Pendant que cela s'agitoit, il s'amuſoit à compoſer des inſtructions pour faire une gazette. Et c'eſt ce que vous & tant d'autres avez toujours pris pour un art poëtique. Un Romain qui avoit commandé les légions & qui s'étoit diſtingué à la guerre, ſe feroit-il amuſé à tracer des regles d'opéra? Non, Monſieur. Ainſi qu'Adiſſon, milord Chatham & le cardinal de Richelieu, Horace écrivoit & montroit à écrire la gazette. Or, comment auriez-vous pû le comprendre, ſi vous avez toujours ignoré ſon intention?

M. SCOT.

Ainſi, Milord, quand je me ſuis eſſayé dans ma jeuneſſe à quelques legeres compoſitions dont je puiſois les principes dans cet arbitre du goût, j'apprenois à faire une gazette! En vérité je ne m'en doutois gueres. Oſerois-je vous prier......

LE LORD.

Vous allez être ſatisfait. Par exemple, ſi

vous aviez entendu ce prétendu Art poëtique, auriez-vous fait mention de l'inquiétude du général Carleton ? Non ſans doute : voici le précepte qui vous en auroit empêché :

Ut nunc dicat jam nunc debentia dici
Plera que differat & præſens in tempus omittat.

C'eſt-à-dire, qu'il faut

Renvoyer ailleurs pluſieurs evénemens
Qu'ailleurs on fait paroître avec plus d'agrémens.

Y êtes-vous ?

M. Scot.

Mais, Milord, eſt-ce que jamais on ne montrera un peu d'ingénuité ? Vous avez vu comme on nous a tanſés ſur la relation de la levée du ſiége de Quebec & ſur celle de l'évacuation de Boſton. Et comment a-t-on pris encore la conquête de ce poſte perdu au fort des Cedres, dont un partiſan s'eſt emparé, & qu'il a ſans doute abandonné de même ? On en a ri : voilà tout. Il ne ſuffit pas de dire au public que les choſes vont au mieux ; il faut qu'il le croye.

Le Lord.

A merveille pour votre crédit, Monſieur, mais non pas pour le nôtre. Les deux canons trouvés dans le poſte des Cedres & la réduction de quatre à cinq cents Rebelles qui ſe ſont rendus à diſcrétion devoient faire hauſ-

ſer les actions de quatre pour cent au moins. Vous êtes cauſe qu'elles reſtent encore au-deſſous du taux où elles étoient quand on a fait l'emprunt. Nous faiſons notre moiſſon, Monſieur, l'hyver viendra ; il eſt bon d'y ſonger d'avance. Profitons de tout, s'il vous plaît. Et puis, il y a une maniere de préſenter les choſes.

D'un pinceau délicat l'artifice agréable,
Du plus affreux objet, fait un objet aimable.

M. SCOT.

Aſſurément, Milord, on n'a rien à me reprocher à cet égard. Eſt-ce que je n'avois pas fait la plus pompeuſe relation des exploits de milord Dunmore dans la Virginie ? Ne ſembloit-il pas qu'il ne lui reſtât qu'à recevoir les ſoumiſſions d'une province déſarmée ? Je l'avois immortaliſé. Eſt-ce ma faute s'il a été le premier des Gouverneurs en Amérique qui ait jugé à propos de quitter ſa réſidence pour ſe réfugier ſur les vaiſſeaux du Roi ?

Ai-je manqué de dire le plus grand bien du Major Fordyce & de ſes valeureux grenadiers que milord Dunmore avoit détachés pour une expédition ſecrete de la plus grande importance ? Elle s'eſt trouvée être impraticable ; & quand même elle eût réuſſi, elle n'auroit été d'aucune utilité : le Major Fordyce y a été tué : tous ſes grenadiers ont été

taillés en pieces ou faits prisonniers; peut-on s'en prendre à moi ?

Vous parlez de préceptes d'Horace, je les ai suivis au pied de la lettre.

Desperat tractata nitescere posse quæ relinquit.

Il laisse ce qu'il croit ne pouvoir être aimable,
Quelque soin qu'il eût pris pour le rendre agréable.

Je n'ai pas dit un mot en l'honneur du pauvre Fordyce que j'avois annoncé comme un des plus braves & des plus habiles officiers que le Roi eût dans ses armées.

Quand les forts de Saint Jean & de Chambly ont été pris par les Américains avec cinq cents hommes de vieilles troupes qui s'y trouvoient, j'ai parfaitement compris qu'il falloit être serré & laconique sur cet evénement. J'ai laissé de côté les canons & les munitions.

J'ai fui d'un Gazetier l'abondance stérile,
Craignant de me charger d'un détail inutile.

Le brigadier général Arnold après une marche des plus savantes & des plus hardies dont l'histoire fasse mention, est venu mettre le siege devant la plus forte place de l'Amérique. Voici comme j'en ai parlé: » Un » certain Arnold a paru à la pointe Levi «.

Quand les Rebelles sont entrés dans Montreal, place qui a valu anciennement au lord Amherst sa renommée & sa Pairie, jai gardé le silence. Quand le colonel Prescot a été

pris ſur les lacs avec ſes bâtimens, ſes ſoldats & ſes munitions : ſilence encore ; pour qu'on ne diſe pas de moi *tacenda locutus.*

D'après le même principe, je me ſuis gardé de dire que les Rebelles de la Caroline Méridionale avoient fait priſonnier notre brigadier général Macdonald : qu'ils avoient tué Macleod, défait quinze cents de nos montagnards & déſarmé tout le parti : toutes choſes qui ne pouvoient pas ſe dire dans notre gazette. Je n'ai point parlé de l'heureuſe expédition du rebelle Schuyler dans le pays des ſauvages, qu'on affecte d'appeller les alliés naturels de l'Angleterre : ni de la capitulation accordée au chevalier John Johnſon : ni de la grace qu'on lui a faite de le laiſſer aller ſur ſa parole ; ni du déſarmement de ſix cents Ecoſſois & Torys.

N'ai je pas ſoigneuſement conſervé aux Rebelles de l'armée d'Arnold les épithetes de fanfarons & de pillards? N'ai-je pas tourné en dériſion le ſecours qu'ils attendent de Cambridge, quoique je ſache très bien que ce ſecours eſt conduit par le brigadier général Thomſon qui dans la derniere guerre a ſervi avec la plus grande diſtinction ſous le lord Amherſt & ſous le général Monkton? C'eſt que je n'ai point oublié le *perfidus Ixion*,

Qu'on nous peigne Ixion perfide & criminel.

Il ne venoit point de nouvelles de l'échec des Rebelles devant Quebec le 31 Décembre

& de la mort de Montgommery. Toutes les lettres de l'Amérique l'annonçoient, mais c'étoit sur la foi d'une relation publiée par le Congrès même. Je crois avoir fait voir en cette occasion, ce dont je suis capable. Voici comme j'ai raisonné. Le Congrès est un gouvernement novice que l'adversité n'a point encore instruit. Il n'est point exercé dans l'art de colorer un revers. Il aura donné une relation simple & naïve de la défaite de ses troupes. Faisons en notre profit. Il est pourtant singulier que notre gazette tire ses documens de celle des Rebelles, & qu'on y lise : *par ordre du Congrès, signé Charles Thompson.* Mais qu'importe.

Battons nos ennemis avec leurs propres armes.

Danaûmque insignia nobis
Aptemus.

Du côté de la Marine, je crois ne mériter pas moins d'éloges. Paroit il une de mes gazettes où il n'y ait une longue liste de vaisseaux Américains pris par les escadres du Roi ? Je sais pourtant très-bien que nos Amiraux comptent jusqu'aux chaloupes; mais c'est pour nous, cela. Quel curieux détail n'ai je pas donné du combat du rebelle Hopkins avec la frégate le *Glasgow* qui s'en est retirée criblée de coups à son arriere, & à qui l'ennemi a enlevé son convoi d'une bombarde & de trois alleges ?

Ita mentitur, sic veris falsa remiscet

Primo ne medium, medio ne discrepet imum.

Mêlant si sagement le vrai, la fiction,
Qu'ils s'accordent toujours dans toute l'action.

A la faveur de tous les détails nautiques dont j'ai embrouillé la relation de ce combat, j'ai évité de parler de la victoire remportée par Hopkins, & des grandes quantités de munitions & d'artillerie qu'on sait qu'il a débarquées heureusement à la Nouvelle-Londres.

Permettez-moi de vous dire, Milord, que j'ai lu mes auteurs.

LE LORD.

Oui, mais à la suite de cette relation, vous avez donnez une liste de tous les vaisseaux de l'escadre d'Hopkins qui a produit le plus mauvais effet. Vous savez qu'on nous a demandé dans le Parlement un état de la marine Britannique & que nous l'avons refusé. N'est-il pas étrange qu'après cela ce soit notre gazette qui produise une liste des vaisseaux de l'escadre d'Hopkins, l'état de ses canons, de ses hommes, avec autant d'exactitude que le feroit le bureau de la marine de Philadelphie ?

M. SCOT.

J'ai déjà eu l'honneur de vous dire, Milord, que de tems en tems il faut avoir l'air de commettre une petite indiscretion pour donner de la confiance. Tout le monde savoit ici la force de l'escadre d'Hopkins.

Sur un fait averé la fiction s'étaye.

Ex noto fictum carmen sequar.

Cela m'a aidé à faire passer le reste.

Vous n'imagineriez pas combien notre gazette est décriée par toutes ses réticences. Il n'y a pas de jour que je ne reçoive quelque billet anonime ; & sous mille formes diverses on me lâche sans cesse des épigrammes. Puisque vous ne nous apprenez rien par votre gazette, m'écrit l'un, mettez-y au moins l'affiche de ma maison qui est à louer. Un autre veut que je lui fasse retrouver son petit chien. En sortant pour venir ici, j'ai reçu une annonce qu'on me prie d'y insérer, dont je voudrois bien, Milord, vous faire la lecture.

(*Scot lit.*)

LION PERDU.

» *Un vieux lion qui depuis plusieurs siécles habitoit l'Angleterre, & dont les ennemis de cette nation avoient grand peur, a disparu tout-à-coup, il y a près de dix-sept ans, du palais de Saint James où on l'avoit toujours nourri & soigné avec la plus grande attention. Il y a apparence qu'il a été volé par le moyen de quelque appât & transporté furtivement en Ecosse où on l'a tenu étroitement enfermé dans le dongeon d'une certaine île. Mais comme on ne lui donnoit pour litiere que des chardons : ce qui est presque l'unique production de ce pays ; & qu'il étoit étouffé*

par les fumigations de souffre dont le maître du château fait un continuel usage pour sa maladie cutanée, il a brisé ses liens & s'est sauvé de cette prison infecte où on vouloit lui faire perdre sa force & son instinct pour le brider, le sangler, & le bâter. Toutes les nouvelles qu'on reçoit depuis quelque tems d'Amérique feroient penser que c'est dans ce pays que s'est réfugié ce terrible animal. Comme il ne se croit point fait pour porter des choux, il est douteux qu'un Ministere Ecossois parvienne à s'en ressaisir. Si les prodigieuses forces, qui sont parties pour le prendre ne le mettent pas en pieces, on doit craindre qu'il ne passe chez des voisins dont tout le bonheur seroit de nous l'enlever. Ci-devant il venoit au nom de George; *& celui de* France *le mettoit en fureur. Peut-être aujourd'hui est-ce tout le contraire. Il est très sensible aux caresses & on n'en vient à bout que par la douceur. On promet pour récompense à ceux qui le rameneront à son ancien domicile l'estime & la reconnoissance des vrais amis de la Maison d'Hanovre & de tout l'Empire Britannique* «.

LE LORD.

Bêtise! Déchirez, déchirez; que personne ne....

M. SCOT.

Oh! Milord, soyez sûr que cela paroîtra ce soir dans les trente-six *Evening-post.*

LE LORD.

Mon cher Scot: je fais cas de vous. Je vous ai toujours distingué. Ne changez point de principes. Nous ferons votre fortune.

(Milord prend encore un ton plus amical.)

Si tu as quelque grace à demander, adresse-toi à moi. Je suis ami chaud, & je ne te ferai pas attendre.

M. SCOT.

Milord, puisque vous avez tant de bonté.... Si j'osois.... Il y auroit un moyen. Ma Gazette ne me vaut que trois cents guinées: c'est bien peu. Il seroit possible d'augmenter mon revenu par une réunion. J'en sais une des plus convenables.

(Scot fixe Milord qui le regarde aussi sans lui répondre. Scot a le courage de continuer).

La fiction est la base du métier que je fais. Celui du Poëte de la Cour n'en a point d'autre. Il n'invente que trois ou quatre fois l'année;

& moi toutes les semaines deux fois; avec cette différence encore que je rends des services beaucoup plus essentiels que lui. Je crois donc pouvoir demander, sans injustice, qu'on le supprime, & qu'on réunisse sa place à la mienne qui alors vaudra cent liv. sterl. de plus. J'ai trop de délicatesse pour prendre son titre; mais il faudra donner aux deux places de Gazetier & de Poëte, réunies en ma personne, le titre de *Fablier d'Angleterre*?

LE LORD.

On verra ça... Adieu M. Scot.

AINSI finit ce curieux entretien. On m'assure qu'il est copié presque mot pour mot d'une feuille du parti de l'opposition. Le Gazetier avoit en effet lû Horace; & on peut bien dire de lui qu'il faisoit de la prose sans le savoir.

La fameuse affaire de M. Sayre avec le lord Rocheford vient d'être jugée. Il demandoit trente mille livres sterl. de dédommagement pour avoir été mis au secret à la Tour, sans qu'on eût voulu recevoir de caution, & pour les visites faites chez lui & dans ses papiers. Il paroît que ce négociant, qui est Américain, s'étoit en effet permis des propos très-condamnables; mais on n'a pu le convaincre d'aucun des faits portés dans l'accusation. Il a pu nier les ouvertures que l'En-

ſeigne aux Gardes, Américain auſſi, aſſure qu'il lui avoit faites, puiſqu'ils étoient ſeuls. Il eſt convenu ſeulement de lui avoir exprimé aſſez vivement ſon chagrin des fauſſes meſures de l'adminiſtration & du déplorable état des affaires en Amérique. Au reſte, l'Enſeigne s'eſt contredit dans pluſieurs points de ſes allégations. D'abord M. Sayre étoit ſon intime ami; enſuite il ne le connoiſſoit que pour l'avoir ſouvent rencontré dans les rues, & parce que M. Sayre le ſaluoit toujours comme compatriote. M. de Grey, Chef de la juſtice du Plaid commun, a fait une obſervation qui me paroît très-juſte & qui aura décidé le Juré à n'allouer à M. Sayre que de modiques dédommagemens, quoiqu'il ſoit avéré que cette aventure a mis dans le plus grand danger le crédit de ce négociant. L'Avocat de M. Sayre ſoutenoit que l'*idée*, ce qui eſt bien éloigné de l'*intention* ou du *deſſein*, d'enlever le Roi, de l'enfermer à la Tour, & de le tranſporter à Hanovre, étoit une extravagance. M. de Grey a répondu que ſans-doute il n'y avoit rien de plus inſenſé; mais que ſi on examinoit toutes les malheureuſes idées de la même nature qui ont été miſes à exécution, on verroit que la plupart ne paroiſſoient être que des extravagances. Il n'a pû que louer les précautions, quoique rigoureuſes, que le lord Rochford a priſes pour aſſurer la tranquillité de l'Etat Le dédommagement qui eſt ſeulement de mille livres ſter-

ling, n'eſt accordé que ſous la condition que deux queſtions de loi, relatives à l'offre & au refus de caution, ſeront décidées en faveur de M. Sayre.

M. Hopkins conſerve la place de Chambellan ou Tréſorier de Londres. Le fameux Wilkes a mis en œuvre inutilement tous les reſſorts de ſon eſprit & de ſon patriotiſme pour la lui enlever. Cette place eſt élective tous les ans à la fin de Juin, en même-tems que celle des Shériffs; mais ſon activité ceſſant au moment de l'élection, il en réſulte des inconvéniens pour la police de la ville qui faiſoient deſirer que le citoyen qui en étoit pourvû la conſervât pour ſa vie; & on s'y étoit accoutumé. Comme cette place eſt d'un gros revenu, & n'oblige preſque à aucunes dépenſes, M. Wilkes, dont les affaires ne ſe ſont pas raccommodées dans celles de Shériff & de Maire, en avoit grande envie; quoiqu'il eût promis de ne jamais rechercher de place lucrative. Mais c'eſt par honnêteté qu'il a manqué à ſa parole, & pour ſe liquider. Lorſqu'il a eu occaſion d'en parler en public : *Donnez-moi la préférence*, diſoit-il, *& je vous payerai mes dettes.* Il ne l'a point eue, prendra-t-il cela pour une quittance? Il a eſſuyé les ſarcaſmes les plus piquans & les plus ameres ſur ſa vie paſſée & ſur ſes principes. On lui a demandé comment il pouvoit ſe préſenter pour être le conſervateur des mœurs parmi les apprentifs de Londres, dont le

Chambellan

Chambelland de la ville a la police. Il n'a point hésité de répondre que les plus grands hommes avoient fait des extravagances dans leur jeunesse : que Titus avoit été si libertin que le peuple Romain ne s'étoit décidé qu'avec peine à le nommer Empereur : que le Roi Henri V. d'Angleterre avoit volé sur le grand chemin ; & qu'il avoit frappé un juge sur son tribunal : qu'Olivier Cromwell, dans sa fougue de jeune homme, étoit la terreur de tout ce qu'il y avoit de gens tranquilles & honnêtes. On a vu qu'il savoit son histoire, mais cela ne lui a pas valu un suffrage de plus. Il a protesté qu'il abhorroit les Ministres : qu'il ne cesseroit de signaler son zele avec le plus grand courage pour l'intérêt de la liberté : qu'il étoit plus anti-gallican que jamais ; qu'il ne buvoit ni ne faisoit boire du vin de France. Malgré tout cela on lui a donné le *déboire* de choisir M. Hopkins & il est vraisemblable qu'il ne songera plus à cette place. Il s'en est vengé le jour de l'élection dans un véhément discours qu'il a adressé de la tribune aux harangues aux Bourgeois de Londres. Il leur a dit des duretés que les Gazetiers Anglois, toujours si hardis, ont avoué qu'ils n'osoient pas répeter. Je crois qu'après cela je puis me dispenser d'en charger mon papier. Vous pouvez tout imaginer. Son auditoire, comme vous le jugez bien, n'étoit pas fort tranquille. Mais ce heros anti-gallican est doué d'une assurance & d'un

courage qui ne brille jamais plus qu'au milieu des huées & des sifflets. Il leur a tout dit : heureusement pour lui ils n'ont pas tout entendu. On m'a assuré, mais je ne vous le garantirois pas, qu'il lui étoit échappé cette plaisante boutade, dont apparemment les épousailles de la mer par le Doge de Venise lui auront fourni l'idée : *ingrate Cité, Babylone infecte, je t'avois épousée, je te répudie.*

Que ce mot soit de lui ou non, il est toujours certain qu'il a fait divorce avec la ville de Londres ; & par une bizarrerie du sort assez singuliere, son antagoniste, le colonel Luttrel, faisoit dans le même tems en Irlande un mariage très-riche & très-agréable. C'est ce même M. Luttrell dont Wilkes disoit qu'il étoit venu s'asseoir sur ses genoux dans le Parlement.

Quoique M. Hopkins reste en possession de sa place, M. Wilkes a fait encore une nouvelle tentative pour l'en faire déchoir. Il a déterré une vieille loi municipale qui exclud de la charge de Chambellan tout bourgeois de Londres qui n'aura pas gagné les franchises de la ville par apprentissage, ou pour qui elles ne feront point un droit de naissance. Son exclusion ne tourneroit point au profit de M. Wilkes ; car les qualités lui manquent comme à M. Hopkins ; mais cela lui est égal. L'affaire a été très-sérieusement discutée dans le Conseil de la ville, qui presque unanimement a été d'avis que, dans les circonf-

tances actuelles, cette loi ne pouvoit plus être d'aucune valeur. On croit pourtant qu'elle sera portée au banc du Roi. Si cela est, & que M. Hopkins soit destitué; la moitié des Aldermans & M. Wilkes dans le nombre perdront leurs places. Que la société civile est heureuse d'avoir un défenseur aussi désintéressé que M. Wilkes! Vive Wilkes & la liberté!

Mais parlons sérieusement: le Gouvernement le plus arbitraire seroit-il aussi redoutable que l'intérêt privé de M. Wilkes pour les franchises d'une corporation? Pour venger sa cupidité frustrée & son amour propre humilié, il suscite à sa chere cité de Londres un procès capable de porter une atteinte funeste à sa chartre & à ses privileges. Ah! pour le coup le masque est tombé; & on ne peut plus voir dans ce champion redoutable des libertés Angloises, qu'une ame venale qui attend l'acheteur. Je ne fais que répéter, Monsieur, le jugement que la ville entiere a porté sur M. Wilkes. Ce qui me confirmeroit dans cette opinion, c'est qu'au lieu d'avoir quitté sa robe d'Alderman, par le généreux dépit d'une vertu, *repulsæ nescia sordidæ*, & après le divorce qu'il venoit de faire, il trouve encore assez de justes dans Sodome pour ne pas l'exterminer. » Il lui reste, dit-il, quelques amis choisis, quoiqu'en petit nombre, avec lesquels il continuera de s'opposer au torrent de la corruption ministériale & d'applaudir aux nobles efforts des braves Américains, qui seuls peuvent sauver

l'Angleterre «. Mais c'eſt que s'il quittoit ſa place d'Alderman de Londres, il ſeroit réduit au rolle, aujourd'hui ſtérile, d'anti-Ecoſſois dans la Chambre des Communes & qu'il perdroit tout eſpoir de ſe faire acheter par les Miniſtres préſens ou futurs.

En attendant que ſon logis, s'il lui en reſte un, ſoit marqué à la craie miniſteriale, le petit nombre des juſtes ſe cottiſe pour lui faire une penſion alimentaire. Où eſt le tems où toutes les femmes portoient ſes couleurs: où ſon nom retentiſſoit dans toute l'Europe: où le peuple dételloit ſa voiture pour le traîner? Il eſt livré aujourd'hui à l'oubli le plus humiliant: c'eſt qu'il faut à la popularité une autre baſe que l'ambition. C'eſt que *l'audace & le mépris ſont d'infideles guides;* c'eſt qu'il vaudroit mieux, qu'à l'exemple d'Ariſtide, dont un oſtraciſme tout différent lui fait éprouver le ſort, il eût plus rempli l'Angleterre de ſes vertus que de ſes paſquinades, contre les plus reſpectables perſonnages.

M. Hopkins, dont le Conſeil des Aldermans de Londres a pris le ferment, malgré la proteſtation de deux de ſes membres, & la menace d'une action au banc du Roi, d'après un reglement fait en 1572, ſous le règne d'Eliſabeth, a reçu les honneurs d'une eſpece de triomphe. Tous ſes amis en ordre proceſſionel, précédés & accompagnés des Officiers de Ville, l'ont conduit à la taverne de Londres où ils lui ont donné une ſuperbe

fête aux acclamations d'un peuple nombreux, qui n'ont été troublées que par les plates insultes de quelques mercénaires du Chambellan manqué. Deux drapeaux marchoient devant M. Hopkins, sur l'un desquels on lisoit en gros caracteres, *vive Hopkins & les mœurs*, & sur l'autre, *point de despote sous le nom de défenseur. Vraie liberté & indépendance.*

On a des nouvelles de Boston du 28 Mai & du 3 Juin. Tous les habitans valides s'étoient engagés volontairement à travailler deux jours de la semaine aux fortifications. A cette date divers ouvrages considérables étoient déjà achevés. Le Congrès de Boston s'étoit assuré de plusieurs habitans qui, après avoir refusé de signer une association pour défendre par les armes les Colonies unies contre les entreprises hostiles des flottes & des armées Britanniques, avoient refusé de remettre au comité, sous serment, leurs armes, munitions & équipemens de guerre.

Le Roi vient de récompenser M. le général Carleton de sa belle défense de Quebec, en le décorant de l'ordre du Bain. On croit que les marques de cet ordre lui seront portées par Madame Carleton qui va le trouver à Quebec avec sa sœur & ses enfans, sans doute sous une plus sûre escorte que celle qui avoit été donnée au fameux mortier de Boston & à tant d'autres munitions d'artillerie que les Rebelles ont enlevées. M. Carleton, officier recommandable par ses services & ses talens,

eſt né dans le Comté de Tipperary en Irlande. Il eſt beau-frere de milord Effingham qui a ſi généreuſement refuſé de ſuivre ſon régiment en Amérique, pour y verſer le ſang de ſes compatriotes.

On apprend par les lettres du 3 Juin, que la province a adreſſé des inſtructions à ſes repréſentans à l'aſſemblée générale, pour les prier de faire connoître au grand Congrès de Philadelphie que le vœu de cette province étoit pour la ſéparation ; & que ſi le Congrès, trouvant les autres Colonies dans les mêmes diſpoſitions jugeoit à propos de l'ordonner, la Nouvelle Angleterre lui répondoit du zele & du plaiſir avec leſquels ſes habitans ſacrifieroient leurs vies & ce qui leur reſtoit de biens pour contribuer à l'effectuer & à la ſoutenir. Sans doute le Congrès aura reçu les mêmes aſſurances de la part des autres Colonies. Il a pris le 15 Mai un arrêté dans lequel, (après avoir dit que la Grande-Bretagne, par l'acte de capture du mois de Décembre, ayant retiré aux Colonies ſa protection, & ayant fait au contraire les plus grands & les plus déteſtables efforts pour les exterminer, l'intérêt de la paix & de la ſureté intérieure des Colonies exige que la Grande-Bretagne n'y conſerve aucune eſpece d'autorité,) il recommande aux aſſemblées & conventions reſpectives des Colonies unies, dans leſquelles on n'a pas encore établi de gouvernement, de choiſir telle forme de

gouvernement qui leur paroîtra la plus convenable pour leurs intérêts particuliers & pour ceux de l'Amérique en général.

Dans cette même résolution les peuples sont relevés de leur serment, attendue la nécessité reconnue de supprimer toute autorité de la Couronne dans les Colonies. Elle est signée du proscrit *Hancok*, Président du Congrès: à la différence des autres actes où il ne paroissoit que le nom de *Charles Thomson*, Secrétaire. Je ne sais si c'est pour la rendre plus imposante. Quoiqu'il en soit je ne regarderois cet arrêté que comme un acte préparatoire, & j'imagine que pour effectuer solemnellement la séparation s'il y a lieu, le Congrès en publiera une où le vœu de chaque Colonie sera énoncé, & qui sera signée, non du seul Président, mais encore de tous les membres de l'Assemblée. Le Congrès a procédé jusqu'ici trop réguliérement pour manquer à la moindre formalité dans l'acte qui sera la clôture d'une scene si généralement intéressante.

L'Assemblée de l'île de Rhode-Island a passé un acte pour relever ses habitans de leur serment de fidélité envers le Roi, & pour changer les formules des sermens & actes de Justice.

A Water-Town tous les habitans se sont promis de soutenir le Congrès de tous leurs efforts s'il déclaroit l'Amérique indépendante de la Grande-Bretagne.

De gros détachemens des troupes de la Pen-

ſylvanie & de la Nouvelle-York ſont partis pour renforcer l'armée Américaine dans le Canada, à ſon quartier général ſur la riviere Sorel. Ce renfort doit la mettre en état d'occuper l'Armée Angloiſe pendant tout l'été, & opérer par ce moyen une diverſion favorable aux autres Colonies.

Voilà tout ce que l'on ſait de certain du Canada. Soyez ſûr, Monſieur, que depuis la levée du ſiege de Quebec, & la ſurpriſe du poſte des Cedres, les gazettes n'ont publié aucune nouvelle qu'on puiſſe croire de ce qui ſe paſſe dans cette Colonie. Ne donnez point de foi aux lettres particulieres, fuſſent elles mêmes écrites de Quebec, quand elles annonceront que les troupes du Roi ont remporté des avantages que la Gazette de la Cour n'aura point publiés. M. Scot a des couſins à Quebec, c'eſt tout vous dire.

Je ſuis fâché du bruit qui ſe répand que les ſauvages du parti Anglois ont maſſacré 390 des Américains qui s'étoient rendus à diſcrétion au poſte des Cedres. C'eſt une nouvelle dont on doit ſouhaiter de ne jamais avoir la confirmation. Si malheureuſement elle ſe trouve vraie, l'Officier Anglois qui a ſurpris ce poſte écarté n'aura donné lieu qu'involontairement à cette affreuſe cataſtrophe, & il n'eſt ſurement pas à ſe repentir d'avoir fait ce coup de main avec un détachement trop foible pour contenir la fureur de ſes forces auxiliaires. Je ne me réſoudrai jamais à croire que

les agens du Miniftere Anglois parmi les fauvages du Canada leur aient fait boire dans une de leurs affemblées le fang d'un Boftonien. Les rebellions de tous les tems ont enfanté de pareils bruits, dont le nôtre ne verra point l'horreur fe réalifer.

Le général Washington eft parti de Bofton pour la Nouvelle-York, où on affure qu'il n'y a pas moins de dix-huit mille hommes prêts à faire la plus vigoureufe réfiftance.

Les bruits qui avoient couru de fa défection étoient très-mal fondés. Il ne pouvoit pas être vrai qu'il fe fût féparé de la caufe Américaine, quand il a vu que le Congrès vouloit fe féparer de la Grande-Bretagne. C'eft parce que l'Angleterre exigeoit une *foumiffion abfolue* qu'il a pris les armes; & la féparation étoit une fuite néceffaire de la perféverance de la Métropole dans cette réfolution. Wafhington n'a pas plus abandonné le parti Américain, qu'il n'eft vrai que le général Lée a été enlevé. Vous pouvez vous rappeller que, dans le tems, j'ai apprécié ces deux nouvelles à leur jufte valeur.

On équipe en toute diligence fur la riviere de la Vare une efcadre qui fera compofée de plufieurs vaiffeaux de force que le Congrès a, dit-on, fait acheter chez l'étranger, & qui feront commandés par un nommé *Green*, que le Congrès vient d'élever à la dignité d'Amiral.

Vingt-quatre Chefs de Nations fauvages

ſont arrivés d'Albany à Water-Town le 27 Mai, ſur leur route, pour ſe rendre auprès du Congrès, & regler avec lui leurs opérations.

L'Aſſemblée de la Caroline méridionale a arrêté le 6 Avril, que le Congrès général ayant déclaré qu'il ſeroit très-dangéreux qu'aucune Colonie adreſsât ſéparément des requêtes ou propoſitions au Roi ou au Parlement; en conſéquence, & pour garantir les libertés de l'Amérique de toutes entrepriſes artificieuſes pour triompher d'elles par la négociation; il étoit ordonné qu'on ne traitât avec qui que ce ſoit que par le canal du Congrès général; que s'il arrivoit dans la Colonie quelque plénipotentiaire de la Grande-Bretagne, il ne lui ſeroit donné que quarante-huit heures de délai pour ſe rembarquer, ſans que qui que ce ſoit pût l'entretenir ou l'approcher; & que s'il venoit par terre, on le feroit ſortir ſur le champ de la Province ſous eſcorte.

Il ſe débitoit ici depuis quelques jours, d'après pluſieurs lettres arrivées d'Halifax, & dattées du 10 Juin, que l'armée qui y eſt raſſemblée s'étoit embarquée en plus grande partie pour la Nouvelle-York où le lord Howe devoit la joindre; & qu'au moment préſent la Nouvelle-York étoit ſoumiſe, ou bien qu'elle étoit réduite en cendres.

La Cour vient de publier des lettres du général Howe, du 7 & du 8 Juin qui confirment la nouvelle de cet embarquement. Il

eſt dit que l'armée n'attendoit qu'un vent favorable pour appareiller. M. Howe ajoute que le vaiſſeau de munitions d'artillerie nommé le *Hope* a été pris (par les Américains) dans la baie de Boſton. Voilà une nouvelle fâcheuſe dont le Gazetier de la Cour qui fait ſon *Art poëtique* fait l'aveu ingénu. Mais il ne dit pas tout, & le parti de l'oppoſition a achevé la phraſe, en donnant la liſte des munitions qui étoient ſur ce vaiſſeau, & la relation du terrible combat que l'Américain, qui l'a enlevé, a ſoutenu contre les chaloupes des vaiſſeaux de guerre qui l'aſſailloient de toutes parts, & dans lequel ce brave homme a perdu la vie. Il a pris ce vaiſſeau à l'abordage ſans tirer un ſeul coup, & avec bien moins de forces, car ſa priſe étoit montée de six canons. Il s'appelloit le capitaine Mugford. Le corps de ce rebelle qui a été recueilli à *Marblehead* y a été enterré avec les honneurs militaires par un détachement du quatorzieme régiment des troupes du Roi. Le chargement de ſa priſe conſiſtoit en quinze cents barrils de poudre cerclés en cuivre, mille carabines avec leurs bayonnettes, baguettes, cartouches, &c. des affuts de campagne pour le gros canon, & toutes ſortes d'outils de fer propres à l'artillerie & à l'armée. Son chargement eſt eſtimé 50,000 l. sterl. Les Boſtoniens en ont pris encore deux autres qui étoient remplis de diverſes proviſions.

Il circule une lettre dont rien ne garantit l'autenticité. Mais le ſilence de la Cour ſur les nouvelles qu'on ſuppoſe qu'elle vient de recevoir de ſes généraux, invite à croire que cette lettre contient quelques vérités. Elle porte que l'amiral Howe, après une navigation très-pénible, a tenté de faire exécuter le débarquement à New-York ou auprès, mais que ſes troupes étoient ſi fatiguées qu'elles n'ont pû ſoutenir le choc des Américains, qui leur ont tué beaucoup de monde. Elle ajoute que l'armée, après s'être rembarquée, a été faire la même tentative à l'île de Rhode-Iſland, d'où elle a été pareillement repouſſée avec une perte conſidérable, & qu'enfin l'amiral avoit pris le parti de la conduire à Halifax, d'où l'armée du général ſon frere a dû appareiller le 9 Juin pour aller auſſi débarquer à New-York. J'ai l'honneur de vous repeter, Monſieur, que cette nouvelle, quoique généralement répandue ici, me paroît avoir beſoin de confirmation.

Le parti de l'oppoſition prétend être sûr que l'Américain Hopkins s'eſt emparé d'une bombarde & d'un vaiſſeau chargé de bombes & de munitions d'artillerie à bord duquel étoit un beau mortier de douze pouces de calibre. On ne peut donc que lui ſavoir gré d'avoir préféré à la gloire de prendre la frégate le *Glaſgow*, l'avantage infiniment plus précieux de mettre en ſureté une capture qui doit être d'une grande reſſource pour la cauſe Améri-

aine. Si ce fait eſt vrai, ajoute-t-on, comment
ailord Sandwich ſe juſtifiera-t-il d'avoir laiſſé
ller encore ce mortier ſans convoi ? Toutes
es nouvelles, qui ſont déſagréables pour la
Cour, reſtent ſur le *Tacenda* de M. Scot.

Il eſt arrivé un vaiſſeau des îles Bermudes
ui aſſure que tout y étoit parfaitement tran-
uille ; ainſi il ne ſe confirme pas que Hopkins
ait tenté une expédition comme le bruit
en étoit répandu.

La flotte partie de Portſtmouth le 18 Juin
toit encore à Plimouth le 12 de ce mois. Elle
été neuf jours en mer avant de pouvoir en-
er dans Plimouth. Elle eſt de 72 voiles,
us le convoi de la frégate le *Diamand*, Ca-
itaine Sielding. Cette flotte tranſporte 4500
Ieſſois, 1000 hommes de Waldeck, quelques
entaines d'hommes levés ſur tous les régimens
e la Grande-Bretagne qui étoient déjà aſſez
duits, & deux mille chevaux pour les ba-
ges. C'eſt ſur le *Diamand* que s'eſt embar-
ué le jeune comte de Winchelſca, qui n'é-
it venu à Portſmouth que pour embraſſer
. Fielding ſon beau-frere. Les uns préten-
ent que ce Lord ne veut faire qu'un voyage
e curioſité : d'autres ſe plaiſent à donner un
otif plus relevé à la ſoudaine réſolution
'il a priſe de s'embarquer ; d'autres en-
re veulent qu'il y ait un myſtere concer-
avec le Gouvernement. Dans tout ce qui
nt à cette malheureuſe affaire d'Amérique
n'y a que doutes & incertitudes. Comment

feroit-on d'accord fur les vues fecrettes de ce jeune Lord, ou fur la nature de l'affaire que peut-être fon caprice apparent ne fait que voiler, tandis qu'il n'y a pas deux têtes angloifes où les caufes bien plus manifeftes des troubles de l'Amérique fe repréfentent fous le même afpect. On compte déjà cent dix-neuf brochures qui ont paru fur cette querelle depuis deux à trois ans, & qui toutes la font envifager fous un point de vue différent.

P. S. du 18 Juillet. On a, Monfieur, des nouvelles d'Halifax du 22 Juin L'armée, avec le général Howe, en avoit appareillé le 10 pour la Nouvelle York, fuivant toutes les conjectures. On n'avoit point encore vû l'amiral Howe que vous favez être parti des ports d'Angleterre le 12 Mai. Comme le vaiffeau par lequel on a prétendu favoir qu'il avoit manqué fon débarquement à New-York eft arrivé en Angleterre le 9 Juillet, on juge qu'il eft impoffible que cette nouvelle foit vraie. Mais d'un autre côté on paroît furpris de voir que le 22 Juin il ne fut pas encore arrivé à Halifax. On affure que lorfque l'armée du général Howe s'eft embarquée, il y avoit beaucoup de murmures parmi les officiers & les foldats, qui ont montré les plus vives inquiétudes fur les mines & les embufcades fans nombre dont ils favent que toutes les côtes font garnies ; mais principalement fur le danger de mourir de faim fi les fubfiftances n'arrivent pas d'Angleterre en quantité fuffifante, où fi elles fe font trop attendre.

On croit avoir remarqué que le 14 & le 15 oute la Cour étoit dans la même agitation ue s'il fût arrivé quelque nouvelle très facheuse. C'est ce qui a soutenu le bruit qui commenoit à se répandre que l'amiral Howe avoit té repoussé & même tué. D'autres ont préendu que les mauvaises nouvelles venoient e Québec, & même aussi des Colonies Méidionales. Ces inquiétudes subsistent depuis rop long tems pour qu'on n'ait pas droit de onclure que les choses ne vont pas au gré e la Cour. Car surement son chagrin & ses llarmes ne viennent point des fâcheuses nouelles que l'on reçoit sur l'état de milord Chatham que l'on dit être très-mal à sa terre e Haies dans le comté de Kent.

Suivant une lettre arrivée de New-York ar Rotterdam, on y attendoit avec la plus ère résolution l'armée du Roi; & les Amécains avoient résolu de bruler la ville, pluôt que d'y laisser entrer les troupes Angloises. Les Membres du Congrès général de Philaelphie qui avoient opiné contre l'envoi d'un ecours au Canada, & à qui il paroissoit réugner qu'on se déclarât si tôt pour l'indéendance, se sont joints à l'avis des autres, & la plus parfaite unanimité règnoit dans les élibérations.

Il est constant que le Chevalier Parker est rrivé au Cap Féar, où il a été joint par le énéral Clinton & le Lord Cornwallis. M. Clinton a envoyé un détachement du qua-

torzieme régiment aux ordres du Capitaine Dalrymple pour s'aſſurer de Saint-Auguſtin dans la Floride Orientale.

Dans une lettre du 13 Mai, de la Nouvelle Providence, on paroît craindre que les Américains ne faſſent une ſeconde expédition aux îles de Bahama. On déſire que l'Angleterre y envoye au plutôt un vaiſſeau de guerre & des troupes; ce poſte étant de la plus grande importance parce qu'il commande le commerce de la Jamaïque. La flotte de Hopkins qui a enlevé de la Providence le Gouverneur & ſon Secrétaire, étoit compoſée de ſept voiles, dont deux de trente canons & deux de quatorze. Leur pavillon repréſentoit l'union des treize Colonies, avec un ſerpent à ſonnettes & ces mots, *ne marchez point ſur moi.*

Milord North commence à dire confidemment à ſes amis qu'il n'eſt abſolument pas poſſible que l'affaire de l'Amérique ſoit terminée plutôt que l'année prochaine.

J'ai l'honneur d'être, &c.

TABLE

TABLE RAISONNÉE

Des Cahiers I, II, III, IV & V,

Formants le Tome premier des Affaires de l'Angleterre & de l'Amérique.

L'INTENTION de ce Recueil Chronologique ne feroit qu'imparfaitement remplie s'il y manquoit une table, c'eſt-à-dire un fil pour ſe retrouver dans le labyrinthe de faits & de diſcuſſions qui le compoſent. Il ne ſuffit point que tous les événemens y ſoient narres fidèlement & jour par jour, ſous leurs vraies dates. Il faut qu'on puiſſe ſaiſir d'un coup-d'œil les rapports qui les lient enſemble & que rendus chacun à leurs différentes claſſes, ils offrent une autre eſpece de tableau qui facilite l'étude & les combinaiſons de ceux qui veulent trouver dans l'hiſtoire plus que de l'amuſement. On y joindra un Index *des noms des principaux perſonnages. C'eſt une petite recherche qu'on n'a pas voulu négliger, à cauſe de l'utilité dont on imagine qu'elle pourra être pour faire connoître & juger les acteurs : ce qui n'eſt point indifférent dans l'hiſtoire politique d'un peuple ſujet à de grands mouvemens.*

ERRATA.

IL a échappé à l'impreſſion une faute qu'il

eſt eſſentiel que chacun corrige pour pouvoir ſe ſervir de la Table & de l'Index. Il faut changer les chiffres des 16 premieres pages du troiſieme Cahier, & ſubſtituer 1 juſqu'a 16 aux chiffres 65 juſqu'à 80.

N.° V. p. 54, ligne 20, au lieu de *Décembre* 1775, liſez *Décembre* 1773.

TABLE RAISONNÉE
DES MATIERES.

A

*A*MERIQUE SEPTENTRIONALE. M. Johnſtone aſſure que la dette des Américains ne doit point les inquiéter; 29 Février, *p. 6.* —— Dépenſes de guerre, juſqu'au 25 Avril, arrêtées au Congrès, 29 Février, *p.* 7. — Incendie de Norfolk dans la Virginie, 4 Mars, *p.* 26. — Forces de terre de l'Amérique, 5 Mars, *p.* 51. — La G. B. ne devoit point prétendre dominer les Colonies, 5 Mars, *p.* 58. — L'Amérique eſt trop puiſſante pour lui reſter longtems ſoumiſe, *ibid.* — La G. B. ne devroit s'attacher les Colonies que par le Commerce, 5 Mars, *p.* 59. — Leur population, 5 Mars, *p.* 60. — Leurs finances *ibid.* — Premiere nouvelle de l'évacuation de Boſton, N°. *I.*, *p.* 102. — Echec des Américains devant Quebec, 6 Mars, *p.* 14. — Monument élevé à Montgommery, & ſon hiſtoire, 6 Mars, *p.* 15. — Finances d'Amérique, 7 Mars, *p.* 22. — Détail curieux de ſes forces de terre & de mer, & de ſes préparatifs de défenſe ſur terre, & de guerre offenſive ſur mer, 11 Mars, *p.* 41. — Les Américains moleſteront le commerce Anglois dans la Baltique, *p.* 43. — Leurs vaiſſeaux prennent l'île de la Nouvelle-Providence, 11 Mars, *p.* 46. — Etat de la Georgie, N°. *II*, *p.* 72. — Conditions auxquelles les ports de l'Amérique ſont ouverts pour tous les peuples de l'Europe pour leur ſûreté, N°. *II*, *p.* 87. — Inſcription d'un monument à Boſton ſur l'évacuation, N°. *III*, *p.* 82. — Divertiſſement à Boſton ſur cet événement, N°. *III*, *p.* 83. — Avantages remportés par les Américains dans la Caroline, N°. *III*, *p.* 89. — Arrêté du Congrès

ſur le traitement des priſonniers, 30 Mars, *p.* 40. —— Tentative inutile du lord Dunmore pour diſpoſer les Américains à la réconciliation, 1.er Avril, *p.* 43. Voyez l'EXTRAIT DU SENS COMMUN; *N.° IV.*

B

BAHAMA (Iles de). De quel avantage elles ſeroient pour des ennemis de l'Angleterre, *N°. II p.* 73.

BALTIQUE (Mer). L'Angleterre ne peut pas envoyer d'Eſcadres dans la Baltique, & ſon commerce y ſera moleſté par les Américains; 11 Mars, *p.* 43.

BANQUE. Son papier fera la ruine de l'Angleterre, 12 Mars, *p.* 58. — Elle eſcompte les billets du Miniſtere avec ſes propres billets, 12 Mars, *p.* 60. — Elle eſt dans la dépendance de la Cour, 12 Mars, *p.* 61. — Voy. *FINANCES.*

BUDGET. Ce que c'eſt, *N°. I*, *p.* 88.

C

CANAUX. Leurs inconvéniens, 21 Mars, *p.* 12.

CARNAC (le Général) eſt accuſé de malverſations dans l'Inde, 13 Mars, *p.* 1r. — Il ſe juſtifie leſtement de ces imputations, 13 Mars, *p.* 4. — ſa nomination eſt confirmée, 13 Mars, *p.* 2. —

CARTES. Nombre de jeux de cartes dans la Grande-Bretagne. *N°. I*, *p.* 89,

CHATHAM (Lord). Son opinion ſur la querelle avec les Colonies, 5 Mars, *p.* 1. — Prétendue lettre de ce Lord dans les papiers publics, & par une lettre du Vicomte Mahon ſon gendre, 9 Mars, *p.* 27 & 29. — *Ibid.* 23 Mars *p.* 21.

CLERGÉ. Le Duc de Richemond fait connoître au Clergé l'intérêt qu'il auroit à s'oppoſer à la guerre,

14 Mars, *p.* 43. — Exemple de la cupidité de quelques uns de ses Membres, 14 Mars, *p.* 44.

D

DETTE NATIONALE. Voyez *FINANCES.*

E

ECOSSE. Bill pour une milice en Ecosse où l'Opposition veut qu'elle soit payée par l'Ecosse, 5 Mars, *p.* 34. — Proportion de l'Ecosse dans la représentation, *ibid.* — Raisons en faveur du Bill, 5 Mars, *p.* 35. — Débats sur le projet de milice, 14 Mars, *p.* 19. — Discussion sur une milice pour ce Royaume, 15 Mars *p.* 9. — Affaire de la Milice, 19 Mars, *p.* 2. — Le Bill est rejetté, *ibid.* — Danger de ce Bill, *ibid.* — Son injustice, 19 Mars, *p.* 3. Ce que la milice couteroit, 19 Mars, *p.* 6. -- Revenu de l'Ecosse, 19 Mars, *p.* 6. — Sa population, 19 Mars, *p.* 8.

ELECTIONS. Discours de M. Wilkes, dans la Chambre des Communes, sur l'inégalité de la représentation du peuple au Parlement, 17 Mars, *p.* 10.

F

FINANCES. Wilkes accuse les Directeurs de la Banque d'avoir avancé huit millions sterling à la Cour, 1.er Mars, *p.* 17. — Etat de la dette nationale par le Comte de Stair, 3 Mars, *p.* 23. — Danger du papier de crédit, 3 Mars, *p.* 25. — Le quatrieme sou sur les terres ne payera pas les transports des troupes, 5 Mars, *p.* 53. — L'impôt sur les terres diminue en proportion de son accroissement, *ibid.* — L'état des finances ne permet point que l'on continue la guerre, 5 Mars, *p.* 72. — Secours que donne la Banque au Gouvernement, 5 Mars, *p.* 73. — Moyens du subside pour l'année 1776, *N.*° *I.*

p. 88. — Nombre d'eſpeces en circulation, *N.*° *I. p.* 89. — Vraie valeur de la guinée, *N.*° *I. p.* 90. — Critique de l'opération de Milord North, *N.*° *I. p.* 95. — Dette nationale. Créances des Etrangers, *N.*° *I. p.* 98. — Combien le diſcrédit eſt fatal dans la guerre actuelle, 6 Mars, *p.* 16. — Diſcuſſions chez les Communes ſur les extraordinaires de l'armée, 6 Mars, *p.* 16. — Sur les dépenſes des Généraux Gage & Howe dans la campagne de 1775, comparée aux plus glorieuſes campagnes de l'Angleterre dans d'autres guerres, 11 Mars, *p.* 33 & 34. — Bon état du fonds d'amortiſſement au 5 Janvier, 7 Mars, *p.* 22. — Billets de la Marine arrierés de vingt-ſept mois, 7 Mars, *p.* 23. — Leur montant, *ibid.* — Diſcuſſions ſur les dépenſes de 1775, 12 Mars, *p.* 49. — L'oppoſition fait voir que les dépenſes de 1776 ſeront encore plus fortes, 12 Mars, *p.* 52. — L'accroiſſement énorme des taxes, cauſé par les deux dernieres guerres, 12 Mars, *p.* 56. — Danger des ſecours que la Banque fournit aujourd'hui au Gouvernement par le moyen de ſon papier, 12 Mars, *p.* 57. — L'oppoſition prétend que la maſſe du numéraire n'eſt que de quinze millions, 12 Mars, *p.* 58. — Syſtême trompeur pour la liquidation des dettes, 12 Mars, *p.* 59. — Précis du tableau des finances donné par le Docteur Price, 13 Mars, *p.* 10. — Calculs amuſants ſur la dette nationale, 13 Mars, *p.* 12. — Augmentation du prix des eſpeces d'or, 14 Mars, *p.* 17. — Marché avec des Banquiers pour des eſpeces d'Eſpagne & de Portugal, *ibid.* — Débats chez les Communes ſur les dépenſes de la Marine & ſur ſa dette, 18 Mars, *p.* 28. — Frais de perception des droits, 19 Mars, *p.* 9. — Projet ſérieux d'une taxe ſur les chiens, 21 Mars, *p.* 13. — Les Miniſtres n'ont pas le droit de changer les deſtinations des ſommes votées, 1. Avril, *p.* 55. Voyez *BANQUE*, *TAXE DES TERRES*, *MINISTERE*, & *OPPOSITION*.

FRANCE. L'oppoſition montre de l'inquiétude ſur les changemens ſurvenus dans ſon Miniſtere, *N.° 111. p.* 71. — Ses diſpoſitions ne doivent point inquiéter les Anglois, *N.° 111. p.* 77. — Et elle n'a rien à craindre de leur part, *p.* 78.

G

GRAINS. Police des grains, 6 Mars, *p.* 13. -- 19 Mars, *p.* 2. — 21 Mars, *p.* 11. — 30 Mars, *p.* 31.

GAZETTES ANGLOISES. Leur nombre, *N.° I. p.* 89.

I

INDÉPENDANS. Qui ſont les Députés à qui on donne ce nom. Leur ſyſtême, relativement à l'Amérique & à la taxe des terres, 12 Mars, *p.* 52.

INDES (Compagnie des). Ses débats ſur la nomination du Général Carnac à la Préſidence de Bombay, 13 Mars, *p.* 63. — Tous les abus de cette adminiſtration ſont autoriſés par le Gouvernement, 13 Mars, *p.* 3. — Le déſordre des affaires de la Compagnie provient de deux cauſes: le crédit des employés, & leurs liaiſons avec les Directeurs, 13 Mars, *p.* 6. — Danger des adjonctions au préjudice de l'ordre du tableau, *ibid.* — Il faut une longue pratique du commerce pour adminiſtrer un Gouvernement mercantile, 13 Mars, *p.* 7. — Le Lord North a déclaré qu'il ne ſe mêlera point de l'élection des Directeurs. On le ſoupçonne de n'avoir pas tenu parole, 13 Mars, *p.* 8. — Aſſemblée de quartier, 19 Mars, *p.* 30. — Diſcuſſion ſur le tonnage de la Compagnie, 19 Mars, *p.* 31. — Diſſentions dans le Bengale, 19 Mars, *p.* 1.er

IRLANDE. M. Ogle, lutte contre les proclamations royales, 5 Mars, *p* 32 — Elections pour le Parlement, 8 Mars, *p.* 24. — La garniſon de Dublin

n'eſt plus compoſée que de deux régimens & une compagnie d'artillerie, 18 Mars, *p.* 27. — Entrepriſe de M. Ogle pour mettre à l'épreuve la force des proclamations, 31 Mars, *p.* 42.

ISLES ANGLOISES. Abus qui s'y fait des deniers publics, 12 Mars, *p.* 51. — Diſette extrême à la Barbade, *N.° II. p.* 77.

JAMAIQUE, 23 Mars, *p.* 21.

GRENADE, 24 Mars, *p.* 22.

J

JERSEY (Iſle de). Le commerce y languit : elle eſt toute Américaine, 16 Mars, *p.* 9.

L

LOI MARTIALE. Ce que c'eſt, *N.° I. p.* 91.

LONDRES. Brigues pour la place de Chambellan, 1.er Mars, *p.* 18. — La Ville fait ſes remercimens au Docteur Price de ſon Pamphlet ſur la liberté. Requête au Roi par les Lord-Maire, Aldermans & Conſeil commun, 22 Mars, *p.* 16. — Réponſe du Roi, 22 Mars, *p.* 19 — Election du Chambellan & portrait de M. Wilkes, L. du B. *N.° V.*

M

MARINE. Le lord North aſſure que la Cour n'enverra pas un ſeul vaiſſeau de ligne en Amérique 29 Février, *p.* 9. — Les vaiſſeaux de guerre ſont équipés avec peu de ſoin, 2 Mars, *p.* 21. — Il y en a trop pour le ſervice d'Amérique, *ibid.* — Il faudra plus de vingt mille hommes pour ce ſeul ſervice. Cela peut être vrai en complettant les tranſports, *ibid.* — Il reſtera trop peu de Matelots en Angleterre, 2 Mars, *p.* 22. — Bon état de la Ma-

rine ſuivant les Miniſtres, 2 Mars, *p.* 23. — On rejette l'avis d'examiner ſon état actuel, *ibid.* — Le lord Sandwichs aſſure qu'elle eſt ſur un pied reſpectable, & qu'elle a ſuffiſamment de Matelots, 5 Mars, *p.* 79. — Opinion de ce Lord ſur le Matelot Anglois, *N°. I*, *p.* 93. — Société de Marine, 10 Mars, *p.* 31. — Diſperſion de la flotte du chevalier Parker partie de Corke le 13 Fév., 11 Mars, *p.* 48. — Départ de la flotte des Heſſois le 7 Mai, & du lord Howe le 11, *N°. II*, *p.* 78. — Etat des vaiſſeaux de guerre en Amérique, *N°. II*, *p.* 80. — Aſſertions du duc de Mancheſter ſur le mauvais état de la Marine, 14 Mars, *p.* 32. — Les équipages ſont composés de vagabonds & de malfaiteurs, 14 Mars, *p.* 33. — Milord Sandwichs combat les aſſertions du duc de Mancheſter, 14 Mars, *p.* 34. — Il proteſte qu'on n'a reçu ni vagabonds ni malfaiteurs, 14 Mars, *p.* 35. — Eloge des Matelots Anglois, *p.* 36. — Etat d'équipement des vaiſſeaux de garde, *ibid.* — On évitera la preſſe autant qu'il ſera poſſible, 14 Mars, *p.* 37. — Ce Lord eſt d'avis qu'il faut laiſſer aux Capitaines le ſoin de former leurs équipages, 14 Mars, *p.* 38. — Le duc de Richemond ſoutient qu'on a reçu des malfaiteurs, 14 Mars, *p.* 41. — Les Matelots ont une paye trop modique, & leurs engagemens ſont trop longs, 15 Mars, *p.* 2. — Difficulté de trouver des Matelots, 15 Mars, *p.* 3. — Le duc de Mancheſter produit une preuve que les malfaiteurs ont été admis ſur les vaiſſeaux, *ibid.* — Détails fournis par l'oppoſition ſur l'équipement des vaiſſeaux, 15 Mars, *p.* 5. — Milord Sandwichs explique la maniere dont ſe forment les équipages, 15 Mars, *p.* 6. — Les équipemens ſe font par entrepriſe, *ibid.* — Milord Sandwichs déclare qu'il ignoroit qu'on eût reçu des malfaiteurs, 15 Mars, *p.* 7. — Milord Suffolk ſoutient qu'on peut ſe ſervir des malfaiteurs, 15 Mars, *p.* 8. — Frais de conſtruction d'un vaiſſeau dans chaque rang, *N°. IV*, *p.* 67. —

La Marine est beaucoup moins forte qu'elle ne paroît, *No. IV*, *p.* 72. —— Contingent de la Tamise en hommes, 20 Mars, *p.* 11 —— Bill pour la formation des équipages, en admettant des étrangers, 21 Mars, *p.* 13. —— Ses grandes dépenses, 21 Mars, *p.* 14. —— La modification de M. Luttrel est rejettée, 21 Mars, *p.* 15. —— Il prouve qu'on a reçu des malfaiteurs, *p.* 16. —— Gratification pour les enrôlements, 25 Mars, *ibid.* —— On manque de bâtimens & de Matelots, 22 Mars, *p.* 20. —— Affaire de la formation des équipages, 25 Mars, *p.* 24. —— Inconvéniens d'admettre des Etrangers, 25 Mars, *p.* 24. —— On double des fregates en cuivre, 27 Mars, *p.* 31 : —— L'Amirauté distribue des lettres de protection, 29 Mars, *p.* 35. —— Les Mariniers de la Tamise fournissent leur contingent de cinq cents malots, 29 mars, *p.* 36. —— Les sommes votées pour les réparations n'y sont pas employées, 1.er Avril, *p.* 52. —— Détail de diverses malversations dans cette partie, 1.er Avril *p.* 53. —— Prodigieuse augmentation de sa dette & ses accroissemens, 1.er Avril, *p* 57. —— Etat de ses billets, *ibid.* —— Ses dépenses probables en 1776, 1.er Avril, *p.* 59. Voyez *M*INISTERE & *O*PPOSITION.

*M*ILICE. Vices actuels de sa discipline, 5 Mars, *p.* 12. — Les modifications en ont fait un établissement dangereux, 19 Mars, *p.* 5 : Voyez *M*INISTERE & *O*PPOSITION.

*M*INISTERE (parti du). Motion du Lord North sur les Traités, 29 Février, *p.* 3. —— Les troupes auxiliaires étoient necessaires, 29 Fevrier, *p.* 4. —— Elles coutent peu, *ibid.* —— Elles sont suffisantes, *ibid.* —— Le Lord North annonce que tout le commerce de l'Amérique va être arrêté. 29 Fevrier, *p.* 7. —— Le Lord Barrington convient que les Traités auroient pû être plus avantageux, 29 Février, *p.* 8. —— Le Lord North prétend n'être pas responsable de ce qui s'est fait avant qu'il fut en place, 29

Fevrier, *p.* 11. — Il explique ſa propoſition conciliatoire du 20 Fevrier 1775, *ibid.* — Mobilité du parti de l'oppoſition cenſurée par M. Rigby, 29 Fevrier, *p.* 13. — Comment le Lord North entend qu'il eſt reſponſable, 4 Mars, *p.* 31. — La Grande-Bretagne ne peut renoncer à ſa ſuprématie ſans les plus graves inconvéniens, 5 Mars, *p.* 56. — Les Traités étoient néceſſaires, vû la poſition actuelle de l'Angleterre, 5 Mars, *p.* 57. — La ſuprématie doit être appuyée ſur une ſoumiſſion abſolue & illimitée des Colonies, 5 Mars, p. 62. — Elle doit être maintenue ſous peine de perdre l'Amérique, 5 Mars, *p.* 65. — Le plan des Miniſtres fera terminer la guerre en une campagne, 5 Mars, *p.* 67. — Elle ne peut pas durer plus long-tems ſans danger, 5 Mars, *p.* 68. — Le Roi n'a pas beſoin du concours du Parlement pour appeller dans les états Britanniques des troupes étrangeres, *ibid.* — Les Traités ne ſeront point trop chers, ſi la guerre eſt finie en une campagne ou en deux, 5 Mars, *p.* 69. — Ils étoient néceſſaires, parce qu'on avoit beſoin de troupes, & ils ne ſont pas chers vû la nature du ſervice, *ibid.* — Ils n'auront aucun inconvénient, relativement au commandement, 5 Mars, *p.* 70. — La milice eſt injuſtement décriée par le Duc de Richmond, 5 Mars, *p.* 77. — Le Lord Sandwichs aſſure que Norfolk a été brulée par les Rebelles, 5 Mars, *p.* 78. — Opinion du Lord North ſur la Nation Angloiſe, relativement à la guerre, *N.° I. p.* 93. — Il dit que le peuple Anglois manque ſouvent ſes premieres opérations, *p.* 94. — La Cour fait embarquer, nonobſtant la loi, beaucoup de marchandiſes pour l'Amérique, 7 Mars, *p.* 21. — Elle ſe promet tout de la campagne actuelle, 11 Mars, *p.* 35 — Sa gazette dénature l'évacuation de Boſton, *N.° II. p.* 65. — Milord Dartmouth explique le plan actuel des Miniſtres, 14 Mars, *p.* 28. — Le Lord Hillſborough explique lui-même ſa lettre, 14 Mars, *p.* 46, —

Il fait voir qu'on n'a point varié sur ce qu'elle annonçoit, 14 Mars, *p.* 47. — Ce Lord croit qu'on auroit dû mieux examiner la question des taxes avant de vouloir y soumettre l'Amérique, 14 Mars, *p.* 48. — Les principes de M. Grenville ont été adoptés par ses successeurs, même dans la révocation de la taxe, *ibid.* — En conséquence il s'applaudit d'avoir voté contre la révocation totale, 14 Mars, *p.* 49. — Il remonte aux causes originaires du changement de la chartre de Massachussett, 14 Mars, *p.* 50. — Le Lord Littleton ne croit point que les promesses d'un Ministre engagent ses successeurs, 14 Mars, *p.* 55. — Le Lord Gower prouve l'uniformité du Plan Ministeriel par une lettre du général Conway en 1755, 14 Mars, *p.* 59. — Voyez *ECOSSE. FINANCES. FRANCE. PUISSANCES ETRANGERES. AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.*

O

OPPOSITION (Parti de l'). Les Traités sont attaqués par le Lord Cavendish, 29 Fevrier, *p.* 4. — Vices de certaines clauses des Traités, 29 Fevrier, *p.* 5. Les Hessois ne seront point sous l'autorité du Roi, *ibid.* — Les Traités sont attaqués par M. Hartley, *ibid.* — M. Luttrel fait voir le danger d'envoyer des Allemands en Amérique, 29 Fevrier, *p.* 6. — M. Fox demande si on a des suretés de la part des Puissances Etrangeres, 29 Eevrier, *p.* 8. — M. Barré voit du danger à l'introduction de tant de troupes étrangeres, 29 Fevrier, *p.* 9. — Le Conseil du Roi est accusé d'instabilité, *ibid.* — Le général Conway attaque vivement les Ministres sur leur instabilité, 29 Fevrier, *p.* 10. — Mobilité des Ministres détaillée par M. Burke, 29 Fevrier, *p.* 12. — Le Colonel Barré accusé d'avoir varié dans ses sentimens, 29 Fevrier, *p.* 14. — Il en rejette la faute sur les ministres auxquels il ne donnera plus

de croyance, *ibid.* Objections du Colonel Barré contre les Traités, 4 Mars, *p*, 28. — Variations des ministres. Lettre du Lord Hillsborough à laquelle est contraire l'assertion du Lord North, 4 Mars, *p.* 29. — Le général Conway impute la guerre à la cupidité des propriétaires des terres, 4 Mars, *p.* 30. — Dilemme contre le Lord North à l'occasion de la lettre du Lord Hillsborough, 4 Mars, *p.* 31. — Le Duc de Grafton est accusé d'être l'auteur de la guerre, 5 Mars, *p.* 7. Il se justifie en faisant voir que ses collegues l'ont trompé, *ibid.* — On n'a pas voulu suivre son conseil en 1769 & révoquer l'Acte du Thé, 5 Mars, *p.* 8. — Motion pour une cessation d'hostilités cotre les Américains, 5 Mars, *p.* 36. — On ne peut mettre aucune confiance dans les auxiliaires, 5 Mars, *p.* 37. — Danger de la clause du Traité qui permet d'employer les auxiliaires en Europe, *ibid.* Les Traités irriteront les Américains, 5 mars, *p.* 38. — Danger d'une autre clause des Traités qui les rend très-onéreux à la Grande-Bretagne, *ibid.* — Défauts des Traités, dans le principe d'alliance, 5 mars, *p.* 40. — Ils sont trop chers, 5 mars, *p.* 41 Les dangéreuses conséquences des Traités, 5 mars, *p.* 41. — Les Traités coutent trop chers, 5 mars, *p.* 42. — Dépense que les Traités occasionneront, 5 mars, *p.* 43. — Les Traités sont difficiles à concilier avec les droits des Commandans Anglois, 5 mars, *p.* 44. ——— Ils ont stipulé que les auxiliaires pourront être employés en Europe. Danger de cette clause, *ibid.* Les compagnies des Allemands ont les Officiers doubles, *ibid.* — Est-ce pour recruter en Amérique, 5 mars, *p.* 45 — Il n'y a point de cartel pour échanger les prisonniers. Danger de cette omission, *ibid.* — Instabilité des Conseils dans les nominations des Commandans, *ibid.* — Pourquoi a-t-on préféré un très-jeune Major général à des Officiers plus anciens? 5 mars, *p.* 46. — La cause de la Cour est soutenue par des

gens intéressés, 5 mars, *p.* 47. — Etat actuel des troupes dans les trois Royaumes, 5 mars, *p.* 48. Insuffisance de la milice pour repousser un ennemi. Ses défauts, 5 mars, *p.* 49. — La campagne de 1776, en Amérique, se passera en préparatifs, 5 mars, *p.* 52. — Elle absorbera toutes les épargnes de la paix, 5 mars, *p.* 53. — Les Traités sont défectueux. Ils ne disent point à qui les parties s'adresseront en cas de contestation. Le commandant Hessois n'a de compte à rendre qu'au Landgrave, 5 mars, *p.* 54. — Troupes Angloises en Angleterre insuffisantes pour sa sureté ainsi qu'en Irlande, 5 mars, *p.* 61. — Le Lord Temple est d'avis que le plan de la guerre actuelle est vicieux, 5 mars, *p.* 65. Suivant ce même Lord, il faut parler peu & faire beaucoup, *ibid.* — Il n'est pas possible de maintenir la suprématie indéfinie: il y a du danger, 5 mars, *p.* 72. — Les adresses à la Cour ne prouvent point que les peuples soient disposés pour elle, 5 mars, *p.* 74. Le Duc de Grafton déclare que les Ministres l'ont trompé, 5 mars, *p.* 76. — L'opposition fait voir quelle sera l'énormité de la dépense pour la guerre, en subsistance & transports, & de tout l'attirail d'une armée agissante, 11 mars, *p.* 36 & 37. — Tableau curieux de depenses de campagnes & des consommations, *ibid.* — La mémoire du général Montgommery outragée par Milord North est défendue par M. Fox, 11 mars, *p.* 48. Motion du Duc de Grafton pour qu'on donne la facilité aux Colonies d'exposer leurs griefs, 14 mars, *p.* 20. — Le Duc de Grafton se justifie d'une imputation faite contre lui, 14 mars, *p.* 21. — Milord Germaine est l'auteur du projet de réduire les Colonies à une soumission absolue, 14 mars, *p.* 23. Milord Darmouth n'avoit point les mêmes vues, *ibid.* Il est convenable de proposer un *ultimatum* aux Colonies, 14 mars, *p.* 24. — L'acte de capture, le discours du Roi & la proposition conciliatoire de Milord North annonçoient autre chose que le plan

actuel de réduction, 14 mars, *p.* 25. — On voit pourtant que l'auteur de l'acte de capture avoit ce plan en vue, *ibid.* — Précis de cet acte, 14 mars, *p.* 26. — Le Duc de Grafton, déclare aux Pairs qu'on a vu deux François de distinction en Amérique, 14 mars, *p.* 28. — L'acte de capture enveloppoit le plan de réduction que jusques-là les Ministres n'avoient point formé, 14 mars, *p.* 39. Le plan des commissions échouera comme la proposition conciliatoire appuyée d'offres pécuniaires, 14 mars, *p.* 40. — Le Lord Shelburne est d'avis qu'il ne faut point reculer vis-à-vis des Américains, mais qu'il faut les mettre dans leur tort, d'après la motion du Duc de Grafton, 14 mars, *p.* 54. Le Parlement ne peut octroyer l'argent que de ses constituans, 14 mars, *p.* 60. — Défectuosités de l'acte de capture relativement aux pardons, *ibid.* Elles prouvent qu'une soumission absolue est le vrai objet du gouvernement. L'enlevement des châteaux du Roi n'est point rebellion, 14 mars, *p.* 62. — On vise à charger le Parlement de tout l'odieux de la réduction de l'Amérique, 14 mars, *p.* 63. Fâcheuses situation de l'Angleterre au dedans & au dehors, *N.° 111. p.* 74. — L'opposition fait voir les moyens de corruptions employés par le Ministre, *N.° 111. p.* 75. — Les quinze cents chevaux achetés par le Gouvernement, pour être transportés en Amérique, sont embarqués le 20 Juin, *N.° 111. p.* 76 — Bizarre mariage d'Edouard Wortley Montagu, par esprit d'opposition, N.° *111. p.* 86. — Voyez ECOSSE. FINANCES. FRANCE. MARINE. MILICE. PUISSANCES ETRANGERES. AMERIQUE SEPTENTRIONALE.

P

PARLEMENT. clôture de la session, & observations sur le discours du Roi, *N°. 111, p.* 95.

PRICE (le Docteur) reçoit les complimens de la ville

de Londres pour ſon Pamphlet ſur la liberté, 13 Mars, *p.* 9. —— Analiſe de cet Ouvrage, *p.* 10.

PUISSANCES ETRANGERES. Poſition de l'Angleterre à leur égard, 5 Mars, *p.* 5. — Les Miniſtres ſe fient trop à leurs proteſtations, 14 Mars, *p.* 27. — On doit être effrayé des préparatifs de la France & de l'Eſpagne, 14 Mars, *p.* 27. — Milord Rocheford eſt cité comme ayant dit que ſi le Portugal entroit en guerre avec l'Eſpagne, l'Angleterre ſeroit forcée d'y prendre part, 14 Mars, *p.* 34. — Milord Littleton ſomme les Miniſtres de déclarer s'ils ſont tranquiles ſur les diſpoſitions des Cours de Bourbon, 14 Mars, *p.* 55. —— Le lord Weymouth aſſure que jamais on n'a eû plus lieu d'être tranquile à cet égard, 14 Mars, *p.* 64: Voyez *MINISTERE*, OPPOSITION & *TRAITÉS.*

S

SENS COMMUN. Pamphet Américain. Extrait, *No. I*, *p.* 83. — Traduction par extrait de ce Pamphlet, *No. IV*, *p.* 33.

SÉNÉCHAL (grand). Détails hiſtoriques ſur cette charge, 2 Avril, *p.* 59.

T

TAXE DES TERRES. Comment elle eſt levée, 12 Mars, *p.* 53. —— Combien le Docteur Price a tort de déſirer qu'elle reſte ſur le pied de quatre ſous, *ibid.* —— Enormes diſproportions dans ſa diſtribution, 12 Mars, *p.* 54. —— Hiſtorique ſur la taxe des terres, *ibid.* —— Elle devroit porter ſur toutes les propriétés, 12 Mars, *p.* 55. —— Néceſſité d'un nouveau Cadaſtre, 12 Mars, *p.* 56. Voyez FINANCES.

TRAITÉS. Subſides pour les Auxiliaires, 4 Mars, *p.* 27. Opinion du feu duc de Bedford & du comte de

Bute

Bute sur les alliances, & du comte de Chatam 5 Mars, *p.* 3. —— Dangers des Traités relativement à la paix, 5 Mars, *p.* 5. —— Ils sont discutés par le lord Cambden qui n'y voit aucun motif d'alliance, 5 Mars, *p.* 9. Voyez *TROUPES ETRANGERES.*

TROUPES ANGLOISES. Tableau de comparaison de ce que coutent les Auxiliaires avec ce que coutent les Anglois, 29 Février, *p.* 15. —— Vices de la constitution militaire d'Angleterre, 5 Mars, *p.* 4. —— Etat de ces troupes en Amérique, *N°. II*, *p.* 81. - Promotion d'Officiers généraux, 26 Mars, *p.* 29.

TROUPES ÉTRANGERES. Précis des Traités pour des Auxiliaires Allemands, *N°. I*, *p.* 1. —— Ce qu'il en coutera pour le service d'une campagne des étrangers. 29 Février, *p.* 16. —— Les Troupes étrangeres ne doivent pas être reçues dans les Etats Britanniques sans l'aveu du Parlement, 5 Mars, *p.* 43 & 49. —— Caractere des mercénaires par Walter-Raleigh, 5 Mars, *p.* 9. —— Ils rendront la réconciliation impraticable, 5 Mars, *p.* 11. —— Le lord Shelburne soutient que le Roi, de sa seule autorité, peut faire venir des Troupes étrangeres dans ses Etats, 14 Mars, *p.* 53. Voyez *TRAITÉS.*

V

VOITURES. Leur nombre en Angleterre, *N°. I*, *p.* 89.

INDEX.

A

Abingdon (le Lord). *N.° III. p.* 59.
Adams, *N.° IV. p.* 33.
Arnold (le Colonel). *N.° I. p.* 99.

B

Banks (M.) *N.° V, p.* 31.
Barré (le Colonel) *N.° I, p.* 9 ; *N.° II, p.* 16.
Barrington (le Lord). *N°. I. p.* 8 ; *N.° II, p.* 17.
Breadalbane (le Comte de) *N.° V, p.* 51.
Burgoine (le Général) *N.° V, p.* 35.
Burk (M.) *N.° I, p.* 12 ; *N.° II, p.* 15.
Bute (Milord) *N.° II, p.* 31.

C

Cambden (le Lord). *N.° III, p.* 53.
Carlisle (le Lord). *N.° I. p.* 56.
Carnac (M.) *N.° II, p.* 20 ; *N.° III, p.* 1 ; *N.° V, page* 1.
Cavendish (le Lord John). *N.° V, p.* 51.
Chandos (le Duc de) *N.° V, p.* 77.
Chatam (le lord) *N.° II. p.* 1.
Clare (le Lord) *N.° I. p.* 29.
Conway (le général) *N.° I. p.* 10.
Cook (le Capitaine) *N.° II p.* 20.
Cooper (le Chevalier Grey) *N.° V. p.* 14.

CORNWAL (M.) *N.o I. p.* 5.
COURCY, Baron de Kinſale (le Lord Jean) *N.° IV. p.* 25.
COVENTRY. *N.o I. p.* 57.
CUMBERLAND (le Duc de) *N.o I. p.* 77.

D

DARTMOUTH (le Lord) *N.° III. p.* 28.
DEMSTER, *N.° II. p.* 49.
DUNMORE (le Lord) *N.° V. p.* 43

E

EFFINGHAM (le Lord) *N.° I, p.* 59.
ELLIOT; *N.° IV, p.* 32, *N.o V, p.* 1.

F

FERGUSON (le Chevalier Adam) *N.° III. p.* 1.
FOX (M.) *N.o I. p.* 8.
FRANKLIN, *N.° IV. p.* 85.

G

GOWER (le Lord) *N.° III. p.* 59.
GRAFTON (le Duc de) *N.° I. p.* 71. *N.° III. p.* 20.
GRENVILLE (M.) *N.° V. p.* 6.

H

HARRISSON (M,) *N.° V. p.* 22.
HARTLEY (M.) *N.° I. p.* 5. *N.° II. p.* 49. *N.°* 4 *p.* 28; *N.° V. p.* 14.

HILLSBOROUGH (Milord) *N.o I. p.* 29, *N.o III*, *p.* 46.
HORNBY (M.) *N.° II. p.* 62.

I

IRNHAM (le Lord) *N. II. p.* 49.
IRWIN (le Chevalier John) *N.° V. p.* 38.

J

JOHNSON (M. Peter) *N.° V. p.* 38.
JOHNSTONE (le Gouverneur) *N.° I. p.* 6. *N.° II. p.* 50. *N.° III. p.* 1; *N.° V. p.* 45.
JOLIFFE (M.) *N° V. p.* 13.

K

KINGSTON (la Ducheſſe de) *N.° II. p.* 62; *N.o V*, *p.* 63.

L

LESLIE (le Capitaine) *N.o V. p.* 39.
LITTLETON (le Lord) *N.° II. p.* 6.
LUTTRELL (James) *N.° I. p.* 6; *N.° V. p.* 51.
LUTTRELL (M. Temple) *N.o I. p.* 21.

M

MAGLEAN, *N.° IV. p.* 31.
MAGUIRE (le ſieur) *N°. II, p.* 62.
MANCHESTER (le Duc de) *N.° I. p.* 49.
MARCHMONT (le Lord) *N.o II, p.* 32.
MAWBEY (le Chevalier) *N°. II. p.* 52.

MONTAGUE (Joseph) *N.° I. p.* 26; *N°. III p.* 15.
MONTGOMERY, *N.° II. p.* 14.
MORRIS (Valentine) *N.° II, p.* 26.
MOUNTSTUART (le Lord) *N.° V. p.* 3.
MULGRAVE (le Lord) *N.° I, p.* 22.

N

NORTH (le Lord) *N.° I. p.* 3. *N.° II. p.* 17. *No. III. p.* 8. *N.° IV. p.* 29. *N.° V. p.* 5.

O

OGLE (le ſieur) *N.° I. p.* 32. *N.° V. p.* 42.

P

PALLISER (M. Hugh) *N.° V. p.* 15.
PHILIPPS (le Colonel) *N.° V, p.* 35.

R

RICE (M.) *N.° V. p.* 30.
RICHMOND (le Duc de) *N.° I. p.* 36. *N. II. p.* 12. *N.° III. p.* 39.
RIGBY (M.) *N.° I. p.* 12. *N.° V. p.* 13.

S

SANDWICH (le Lord) *N.° I, p.* 78. *N.° III. p.* 34. *N.° IV. p.* 4.
SAWBRIDGE (le ſieur) *N.° II. p.* 16. *N.° V. p.* 4.
SHELBURNE (le Lord) *N.° II. p.* 1. *N.° III. p.* 51.
SOLANDER (M.) *N.° V, p.* 31.
STAIR (le Comte de) *N.° V, p.* 23.

Stanhope. *N.° V. p.* 4.
Suffolk (le Lord) *N.° I, p.* 68. *N.° IV. p.* 8.

T

Talbot (le Lord) *N.° I, p.* 61.
Temple (le Lord) *N.° I, p.* 64.
Townshend (le Lord) *N.° I, p.* 66. *N.° II, p.* 12. *N.° III. p.* 19. *N.° V. p.* 14.
Tuffnal (M.) *N.° II. p.* 51.
Turner (M.) *N. V. p.* 4.

V

Viner (M.) *N.° II, p.* 52.

W

Weymouth (le Lord) *N.° II. p.* 11. *N.° III. p.* 64.
Wilkes (l'Alderman) *N.° I. p.* 17. *N°. II. p.* 31. *N.° IV. p.* 10. L. du B. *N.° V.*

Y

Young (le Chevalier) *N.° V. p.* 13.





